

Diplôme national de master

Domaine - Sciences humaines et sociales

Mention – Histoire civilisations patrimoine

Spécialité- Cultures de l'écrit et de l'image

Chroniques et controverses autour des imaginaires individuels et collectifs des XVIII^e-XIX^e siècles : Une étude du mythe vampirique de la réalité à la fiction, des *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* du révérend père Dom Augustin Calmet au roman *Dracula* de Bram Stoker (1746-1897).

Anne-Charlotte Pivot

Sous la direction de Philippe Martin

Professeur d'histoire moderne à l'Université Lumière Lyon 2, co-directeur du master Cultures de l'écrit et de l'image (CEI)

Remerciements

Je remercie, en premier lieu, mon directeur de mémoire, Monsieur Philippe Martin, pour avoir contribué à l'aboutissement de mon travail de recherche et pour ses conseils avisés.

Mes remerciements vont également à Madame Fabienne Henryot pour la valeur propédeutique de ses enseignements et à Monsieur Dominique Varry pour son introduction aux métiers du livre et de l'imprimerie.

Toute ma gratitude au personnel du fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Lyon, aux bibliothécaires de l'ENSSIB et de la Bibliothèque Nationale de France pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Merci à Benjamin Liot, pour son soutien et sa bienveillance à mon égard.

Merci à Gaëtan, Noémie, Lana, Julien, Manon et Justine pour leur aménité et leur présence à mes côtés.

Merci à ma famille, et en particulier ma mère Isabelle, et ma grand-mère, Irma, pour leur contribution à la finalisation de mes recherches.

Résumé :

Aux linéaments du XVIII^e siècle, le phénomène sui generis du vampire défraie la chronique. Demeurant sans précédent dans l'histoire de l'humanité, l'hématophage venu de l'est s'affranchit des imaginaires antiques et bibliques au profit de la rémanence des croyances folkloriques et des superstitions balkaniques. Colportées par les faits divers de la presse périodique, les affaires de vampirisme attisent la curiosité du Révérend-Père Dom Augustin Calmet qui leur consacre une somme herméneutique. Immortalisé par ses détracteurs, le mythe du vampire se métamorphose à l'orée du XIX^e siècle en pénétrant dans le champ de la fiction. Somme toute, et à dater de l'apparition du « genre fantastique », le vampire mythique de la superstition fait place à l'archétype de la fiction.

Descripteurs :

Vampire – Presse périodique – Folklore – Dom Augustin Calmet (1672-1757) – Littérature fantastique – Archétype – Dracula – Bram Stoker (1847-1912).

Abstract :

In lineaments of the XVIIIth century, the phenomenon sui generis of the vampire makes the news. Remaining unprecedented in the history of the humanity, the bloodsucking come east frees itself from antique and biblical imagination for the benefit of the persistence of the folk faiths and from the Balkan superstitions. Hawked by the news items of the periodical press, the affairs of vampirism instigates the curiosity of Reverend-father Dom Augustin Calmet which dedicates them a hermeneutic sum. Immortalized by his detractors, the myth of the vampire metamorphoses in the edge of the XIXth century by penetrating into the field of the fiction. In conclusion, and as from the appearance of the " fantastic kind ", the mythical vampire of the superstition gives way to the archetype of the fiction.

Keywords :

Vampire - Periodical press - Folklore - Dom Augustin Calmet (1672-1757) - fantastic Literature - Archetype - Dracula - Bram Stoker (1847-1912).

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

OU



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION.....	13
-------------------	----

PARTIE I : ETREINDRE L'INCANDESCENCE DES TENEBRES : DE LA « MALEMORT » AUX REVENANTS EN CORPS	19
--	-----------

I. A la poursuite des émissaires du mal : Le Diable, la Sorcière, le Vampire. 19	
---	--

<i>A. Du « Mal inconscient » au « Malinconscient » :.....</i>	<i>19</i>
---	-----------

<i>B. Le Diable et ses avatars : La Sorcière, ménechme de Béchard :</i>	<i>26</i>
---	-----------

<i>C. Aux sources de la frénésie vampirique : L'évanescence des imaginaires méphistophéliques.</i>	<i>35</i>
---	-----------

II. De la monstruosité de la mort à la monstruosité du « corps-mort » :38	
--	--

<i>A. Le calvaire des mourants :</i>	<i>38</i>
--	-----------

<i>B. Dans les coulisses du temps qui passe, le postscenium du temps qui trépasse :</i>	<i>41</i>
---	-----------

<i>C. Le vampire en filigrane : Des corps mastiquants aux cadavres ambulants :.</i>	<i>44</i>
---	-----------

III. AUX ORIGINES DU MYTHE DU VAMPIRE (XVIIIE-XVIIIIE SIECLES) :	51
---	-----------

<i>A. Le vampire : De la croyance collective aux récits populaires :.....</i>	<i>51</i>
---	-----------

<i>B. Le temps des enquêtes officielles (1706-1732) :</i>	<i>59</i>
---	-----------

<i>C. Vers une Europe de l'information : La « presse périodique » et le marché du « fait divers » :.....</i>	<i>63</i>
--	-----------

PARTIE II : CHRONIQUES ET CONTROVERSES AUTOUR DE LA FIGURE DU VAMPIRE (XVIII-XIXE).....	75
--	-----------

I. Dom Augustin Calmet et ses « Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie » (1746) :	75
--	-----------

<i>A. L'exemplarité singulière d'un historien de la Bible au parangon du métier d'historien :.....</i>	<i>75</i>
--	-----------

<i>B. L'apport de la « Dissertation sur les revenants et les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie, de Silésie » :</i>	<i>93</i>
---	-----------

<i>C. Postérité et intronisation de la compilation du Révérend-Père bénédictin du XVIIIe siècle à nos jours :</i>	100
II. Controverses et polémiques au « siècle des lumières » :	110
<i>A. Les détracteurs du Traité des apparitions de Dom Augustin Calmet :</i>	110
<i>B. La diatribe de l'abbé Lenglet Du Fresnoy :</i>	114
<i>C. L'abbé de Senones et ses fervents défenseurs : Dom Ildephonse Cathélinot et de Dom Fangé :</i>	119
III. Vers une histoire médicale des critères de la mort (XVIIe –XIXe siècles) :	122
<i>A. L'exploration des manifestations organiques de la mort :</i>	122
<i>B. Les premiers rapports médicaux (XVIIe-XVIIIe siècles) :</i>	124
<i>C. L'édification d'une « littérature médicale » au XIXe siècle :</i>	127
PARTIE III : DE L'HISTOIRE A LA FICTION	132
I. L'évolution de la Croyance, de l'Incroyance et de la Superstition au XIXe siècle	132
<i>A. Une offensive menée contre la Science :</i>	132
<i>B. L'exemple des premiers romans historiques :</i>	136
<i>C. Les prémisses d'une littérature « vampirique ».</i>	146
II. Du réel au surnaturel :	149
<i>A. L'apparition fantastique :</i>	150
<i>B. « L'Autre » et ses métamorphoses littéraires :</i>	155
<i>C. Femmes mythiques, femmes bibliques, femmes vampiriques : Le démon au féminin :</i>	161
III. Du vampire de la superstition au vampire de la fiction :	182
<i>A. De la dereliction du mythe à l'édification d'un archétype apotropaïque, l'exemple sui generis du roman Dracula de Bram Stoker :</i>	183
<i>B. Un état civil apocryphe pour Dracula :</i>	188
<i>C. Vers la constitution d'un abécédaire du « vampire moderne » :</i>	203
CONCLUSION	215
ETAT DES SOURCES	219

BIBLIOGRAPHIE.....	221
SITOGRAFIE	243
ANNEXES.....	250
GLOSSAIRE.....	279

INTRODUCTION

« *Ni vivant ni mort, errant la nuit, dans sa tombe le jour, [le vampire] est un revenant en corps et en âme, mais distinct du fantôme, pur esprit. Il ne projette aucune ombre ni reflet et perdure en suçant le sang des vivants* ».

Doppelt Suzanne, *Fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne. Un glossaire*¹ (2002).

La crainte de la malfaisance des morts remonte à l'aube de l'humanité : Toutes les civilisations l'ont connue à une ou plusieurs périodes de leur histoire². Se soustrayant aux créatures de la nuit, les « morts malfaisants » sont d'anciens vivants susceptibles de se manifester à la suite de leur trépas. A contrario, et au regard du microcosme des êtres maléfiques, certains génies du mal s'évertuent à tourmenter les vivants en prenant l'apparence de démons crépusculaires n'ayant jamais connu d'existence terrestre. A l'avenant, et selon l'acabit des « morts malfaisants », la race des revenants se divise en deux groupes : Les apparitions dites « incorporelles » ou « insubstantielles » et les apparitions dites « charnelles » ou « corporelles ». Dépourvus de la matérialité d'un corps, les « morts incorporels » se présentent en songe, en rêve ou sous un aspect fantomatique faisant office de simulacre. Errant sur la Terre, spectres, fantômes et phantasmes hantent les esprits de leurs proches endormis de façon à implorer l'expiation de leurs fautes ou de manière à impêtrer l'excavation de leur dépouille *post-mortem* afin de procéder à une inhumation conforme aux rites funéraires. En outre, et avec la permission de Dieu, revenants plutoniques et esprits diaboliques ne réapparaissent jamais sans motifs. Pour autant, si les revenants « en corps » sont des êtres séminants aptes à s'affranchir du consentement céleste, ils demeurent marginaux et à l'écart des vivants. Existant depuis l'Antiquité, les apparitions « charnelles » se sont métamorphosées au fil des siècles, allant du *brucolaque* grec – manifestation du cadavre ambulant d'un excommunié venu hanter les vivants - aux « morts mâcheurs » dévorant leurs linceuls dans leurs tombeaux à l'époque médiévale. Au préalable, et avant d'arborer la métempyscose vampirique, les « morts-vivants » s'abreuvant du sang des vivants, à leur état primitif, étaient des corps incorruptibles molestant les vivants et cessant de nuire à dater de la décapitation de leurs cadavres et à compter de l'incinération de leurs dépouilles. Dotés d'une existence factice, et du fait de la transgression des lois cosmiques, les « revenants en corps » étaient considérés comme des agents méphistophéliques et

¹ DOPPELT Suzanne, *Fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne. Un glossaire*, Vacarme, 3/2002 (n° 20), pp. 64-65.

² SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Les Vampires du folklore slave à la littérature occidentale*, Paris, L'Harmattan, « Littératures comparées », 365p, 2011, p. 9.

assimilés, par extension, à des suppôts du diable. Au demeurant, et dès les premiers temps du Christianisme, l'Eglise romaine s'est évertuée à entériner les apparitions *post-mortem* théophaniques et maléfiques en certifiant que le retour des âmes sur la Terre émanait de la volonté de Dieu. Ainsi, en ratifiant l'existence de Dieu et du Diable, l'Eglise chrétienne admet la présence tellurienne des *brucolaques* et des créatures démoniaques. Authentifiés comme un véritable fléau, les « morts malfaisants » influent sur les imaginaires individuels et collectifs du *vulgum pecus*, en engendrant, à diverses reprises, des épisodes de frénésie, de vésanie et des cas de *delirium tremens*. En outre, la doctrine chrétienne, en articulant le macrocosme autour de deux principes majeurs que sont le bien et le mal, occasionne l'émergence de peurs morbides et irrationnelles conduisant les fidèles à une hadéphobie se traduisant par la recrudescence des cas d'apparitions *post-mortem*. Autem, et nonobstant la généalogie des « morts-vivants » répertoriés depuis la nuit des temps, le XVIIIe siècle fait surgir du néant un « revenant en corps » sans précédent dans l'histoire des mentalités collectives, un mort qui, suivant la superstition populaire, sort la nuit de sa tombe pour sucer le sang des vivants : le vampire.

A dissocier des fantômes traditionnels, le vampire, selon le spécialiste Jean Marigny, se distingue des apparitions habituelles par sa nature démoniaque. Aspirant à satisfaire ses besoins au détriment d'autrui de manière à subsister, il s'abreuve du sang des vivants en transmettant son « mal »³. Véritable créature du Diable, c'est au crépuscule du XVIIe siècle que s'éveille le « prodige vampirique » avant de s'éclipser pour rejoindre l'inanité qui l'a vu naître à la tombée du XVIIIe siècle⁴. Contrairement aux dires de Jean-Claude Aguerre⁵, Roland Villeneuve hâble que la croyance aux vampires remonte aux terreurs que l'homme des cavernes éprouvait à l'égard de l'au-delà⁶. A ce propos, Jean-Claude Aguerre attire l'attention sur la continuelle confusion demeurant entre la peur des créatures de la nuit et la crainte des vampires, authentique phénomène du XVIIIe siècle⁷. Par ailleurs, si les créatures de la nuit et les vampires ne partagent ni les mêmes attributs ni les mêmes manifestations auprès des vivants, il existe des créatures antiques buveuses de sang à l'instar des stryges, des démons se nourrissant de chair humaine, antithétiquement aux vampires. A ce titre, cette confusion est

³ MARIGNY Jean, *Le vampire dans la littérature Anglo-Saxonne*, Paris, Didier Erudition, 1985, p. 90.

⁴ AGUERRE Jean-Claude, *La naissance du vampire au XVIIIe siècle*, Paris, Institut polytechnique de philosophie (IPP), Mémoire D.E.S, 149 p. Consulté sur Microfiche à la Bibliothèque Nationale de France, cote : 4-R-17001, Bibliothèque Rez-de-jardin, site Tolbiac, François-Mitterrand, p. 15.

⁵ *Ibid.*

⁶ VILLENEUVE R., *Loups-Garous et Vampires*, La palatine, 1963. Cité par AGUERRE Jean-Claude, *Op cit.*, p. 15.

⁷ AGUERRE Jean-Claude, *Op cit.*, p. 2.

perpétuée par l'historien Tony Faivre dans son ouvrage *Les Vampires* : « Contrairement à ce que Voltaire disait dans son *Dictionnaire philosophique*, la croyance au vampirisme existe depuis la plus haute antiquité⁸ ». *Ipso facto*, Jean-Claude Aguerre dans sa thèse sur *la naissance du vampire au XVIIIe siècle*, compare les stryges à la figure biblique de Lilith - première femme d'Adam – qui, en jalousant Eve, s'était vengée en dévorant leur progéniture. *Mutatis Mutandis*, si le sang est le dénominateur commun du vampire et de la stryge, il n'existe aucun lien de filiation entre le démon antique et le démon balkanique. Contraint de transmettre son syndrome hématophagique, le vampire est un « non-mort » en mesure d'être réduit en cendres par divers artifices. Anthropophage et sanguinivore, la stryge, quant à elle, est indestructible. Dépourvue d'incarnation charnelle, elle est incapable d'inoculer sa condition à un mortel. Produit de l'évolution des mentalités individuelles et collectives, le vampire apparaît à l'aurore du XVIIIe siècle, succédant à la « fièvre satanique », présageant la « fièvre vampirique ».

Dès lors, en reconstituant le vampire dans son état « primitif⁹ » et en le situant dans l'orbite de la démonologie parmi les diables, les revenants, les démons et les sorcières, le vampire demeure inédit¹⁰. Non répertorié, non indexé et non catalogué dans le récit biblique, l'*oupire* menace l'ordre microcosmique des catholiques. Incriminé par les puissances œcuméniques du fait de son affranchissement à l'égard du regard saint, le vampire s'intronise comme la « victime expiatoire » à éradiquer de l'humanité. Supplantant le temps des possessions démoniaques, des épisodes convulsionnaires, des épidémies de sorcellerie et des infestations de loups-garous¹¹, le vampire est relayé au rang de superstition populaire¹² en dépit de son appartenance aux imaginaires collectifs chrétiens. D'origine accidentelle, le vampire, selon Jean-Claude Aguerre, est à la fois un « non-mort » et un « non-vivant », un être marginal n'appartenant ni aux entités aériennes atemporelles à l'exemple de Dieu, du Diable, des anges et des démons ni aux créatures telluriennes temporelles à l'égal des revenants, des spectres et des fantômes, qui sont à la fois nés et décédés. Toutefois, à partir de la fin du XVIIe siècle et plus précisément aux alentours de l'an 1690, les premiers récits vampiriques font leur apparition en Occident. Amatrices de récits prodigieux, d'anecdotes fantaisistes et de fables merveilleuses, les populations de l'époque moderne découvrent dans le *Mercure Galant* les premiers cas de

⁸ FAIVRE Tony, *Les vampires*, Paris, 1962. Cité par AGUERRE Jean-Claude, *Op cit.*, p. 15.

⁹ AGUERRE Jean-Claude, *Op cit.*, p. 2.

¹⁰ *Ibid.*, p. 2.

¹¹ RICHARD Charles Louis (Père), *Dissertation sur la possession des corps et sur l'infestation des maisons par le Démon*, Amiens, 1746. Cité par AGUERRE Jean-Claude, *Op cit.*, p. 7.

¹² *Ibid.*, p. 7.

vampirisme. Aux antipodes des faits divers extraordinaires, les vampires font l'objet d'enquêtes militaires et médicales aspirant à discerner le vrai du faux, en entérinant ou en abrogeant les récits de vampires. Dans ce contexte truculent, le Révérend-Père Dom Augustin Calmet (1672-1757), bénédictin lorrain de la congrégation de Saint-Vanne, se consacre à l'étude des « revenants en corps » en publiant dès 1746 une somme sur les « morts malfaisants » : *Les Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*¹³. Professant que la figure du « mort-vivant » s'édifie hors des cadres de la rationalité, l'exégète anagogique ponctue son propos en certifiant que les apparitions *post-mortem* émanent des peurs et des trémurs de l'individu et du collectif. Produit de l'imagination des vivants, le vampire serait le résultat de la recrudescence des cas de catalepsie, un état de « mort apparente » responsable de la prolifération des « cadavres ambulants ». Toutefois, exempt de témoignage valable et de preuve recevable, l'abbé de Senones achève sa dissertation en concluant à l'inexistence des vampires.

N'en déplaise aux autorités ecclésiastiques, le vampire n'est ni un démon ni le Démon¹⁴. Issu du folklore slave, le vampire a pollué les inconscients collectifs de sa naissance à son évanescence avant de pénétrer dans les orbes de la fiction au crépuscule de l'ère des lumières. Aspirant à expliciter les causes et les conséquences de l'apparition du mythe du vampire, mes recherches s'articuleront autour de la jonction entre le prototype historique du vampire de la superstition et l'archétype fantastique du vampire de la fiction. Se structurant autour de deux œuvres majeures que sont la *Dissertation sur les vampires* de Dom Augustin Calmet et le roman *Dracula* de Bram Stoker, le corpus de ce mémoire ambitionne d'explorer les ferments de l'avènement de la métamorphose vampirique avant d'analyser les fondements de l'émergence de ses avatars fantastiques. De ce fait, en examinant les assises de la figure du vampire en occident au XVIIIe siècle, l'intérêt de ce mémoire n'est pas de prendre en considération la généalogie des « morts malfaisants », il s'agit plutôt de replacer l'apparition du vampire dans un contexte historique saturé par les personnifications de la mort. Madéfiant les imaginaires individuels et collectifs, le Diable, la Sorcière et les « morts malfaisants » précèdent le vampire dans le temps. En outre, et à partir de l'essai historique, scientifique et philosophique composé par le Révérend-Père Dom Augustin Calmet en 1746, les recherches de ce mémoire se centraliseront autour des chroniques et des controverses opposant les partisans de la raison aux disciples de la religion. Au demeurant, et après la mort de l'abbé de Senones, le vampire romantique se licencie de son homologue historique en s'introduisant dans les

¹³ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 1746, 500p.

¹⁴ AGUERRE Jean-Claude, *La naissance du vampire au XVIIIe siècle*, Op cit., p. 13.

œuvres poétiques et dans les récits fantastiques. Se consolidant autour de trois pôles : la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, les métamorphoses littéraires du mythe vampirique s'étendent de la nébulosité du XVIII^e siècle au crépuscule du XIX^e siècle. Fondatrice de l'effervescence gothique, la nation britannique est à l'origine d'un mouvement littéraire *The gothic novel*. Géminant mythes antiques, mythes bibliques et mythes vampiriques, le vampire à l'ère gothique se décline au masculin et au féminin, dissolvant l'image du « cadavre ambulante » au profit de l'aristocrate séduisant. Précédant le fantastique, la période gothique et la période romantique préfigurent l'avènement de l'écrivain allemand Ernst Théodore Amadeus Hoffmann, « père du fantastique », une fiction de l'étrange popularisant la figure littéraire du vampire en France et en Angleterre, de *La Morte Amoureuse* de Théophile Gautier (1836) au roman *Dracula* de Bram Stoker (1897). Fixant l'archétype du vampire, le roman épistolaire de l'écrivain irlandais Abraham Stoker amoncelle la figure historique de Vladislav III l'Empereur aux vampires historiques (Guire Gando, Arnold Paole, Peter Poglojovitz) et aux vampires fantastiques (Lord Ruthen, Clarimonde, Carmilla). Suivant l'ordre chronologique des événements réels ou imaginaires, ce mémoire prétend compiler l'ensemble des mythes et des archétypes circulant autour de la figure du vampire aux XVIII^e et XIX^e siècles. Provenant du latin *mythos*, *in stricto sensu*, « fable » et du grec *muthos*, littéralement, « parole ». Mettant en scène des récits imaginaires et des êtres surnaturels personnifiant des entités abstraites, le mythe se dote d'une fonction étiologique en imaginant la cause de phénomènes connus. Par opposition au conte et à la légende, récits purement fictifs, il se perpétue de manière orale avant de se figer de manière manuscrite par le biais des chroniques, de la presse, des traités et de la littérature. Relatif à un ensemble de croyances, il fait état d'un phénomène, d'une personne, d'un événement historique en prenant la forme d'une pensée collective se heurtant à l'Histoire. Servant d'expiatoire aux angoisses métaphysiques des vivants, il s'inscrit dans le champ du symbolique avant de rejoindre celui de la fiction. A l'ombre du vampire, de quelles manières les fondements mythiques des apparitions surnaturelles se manifestent-ils ? Sont-ils le résultat d'un négationnisme de la condition humaine face à la norme sociale et destinale ? Au travers de l'archéologie des « hallucinations spectrales » et de l'archétypologie des imaginaires populaires et collectifs, peut-on parler d'une corrélation entre le caractère métémpirique de la mort et le caractère empirique des métempsycoses des « revenants en corps » ? Existe-il des interdépendances entre le savoir et le « non-savoir », la raison et la superstition, le surnaturel « réel » et le surnaturel « irrationnel », au regard des débats s'orchestrant autour de la figure du vampire dans l'Europe du XVIII^e siècle ? Comment peut-on expliquer l'émergence du mythe vampirique dans les imaginaires individuels et collectifs du XVIII^e siècle et de quelles manières peut-on mesurer la portée singulière et novatrice de la figure du vampire ? Enfin, à partir de quel moment le mythe vampirique s'introduit-il dans le champ de la fiction littéraire et par quels moyens la littérature parvient-elle à en édifier l'archétype ?

D'une incidence majeure à l'échelle de l'évolution des mentalités individuelles et collectives, notre première partie s'articulera autour de l'émergence de la presse au XVIII^e siècle, un moyen de diffusion de l'information écrite contribuant à populariser le mythe du vampire en occident. Subséquemment, et au regard de l'influence des *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* - objet de notre seconde partie - l'ouvrage de Dom Augustin Calmet constitue, *ad hoc*, un succès de librairie concourant à la dissémination des histoires de vampires. Somme toute, et au point d'orgue de notre réflexion, la dernière partie de ce mémoire s'arc-boutera autour de l'exemplarité du roman *Dracula* de Bram Stoker, récit fondateur de l'archétype et du mythe moderne du vampire.

PARTIE I : ETREINDRE L'INCANDESCENCE DES TENEBRES : DE LA « MALEMORT » AUX REVENANTS EN CORPS

I. A LA POURSUITE DES EMISSAIRES DU MAL : LE DIABLE, LA SORCIERE, LE VAMPIRE.

A. Du « Mal inconscient » au « Malinconscient » :

« Le diable et les autres démons ont été créés par Dieu naturellement bons, mais ce sont eux qui d'eux-mêmes se sont rendus mauvais. Quant à l'homme, il a péché à l'instigation du diable ».

Quatrième Concile du Latran, Canon I¹⁵ (1215)

Adversaire incontesté de Dieu, personnification littérale du Mal, le Diable en tant qu'être surnaturel investit la tradition populaire en endossant la physiologie charnelle des démons de la nuit, des êtres à l'aspect repoussant, aux corps noirs et velus, munis d'une queue, de cornes et de pieds fourchus. Pourvu de pouvoirs maléfiques, le Diable est susceptible de se farder *in extenso* d'une apparence affable et attrayante, nourrissant ses noirs desseins en s'infiltrant dans l'âme des vivants. S'arc-boutant contre les inconscients primaires et populaires, les idiosyncrasies du « Démon de l'humanité » confluent vers l'édification d'une allégorie méphitique se matérialisant sous l'effigie du Satan. S'il est « réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela [de subir] le jugement [dernier] ¹⁶ », le Diable, en tant que maître du royaume terrestre, seconde l'artisan de la vie et de la mort *ad patres*. Dès lors, deux itinéraires s'offrent aux défunts : les âmes graciées arborent les portes du Paradis tandis que les âmes damnées bifurquent vers les portes des Enfers :

¹⁵ Colloque de Cerisy, *Le Diable*, Paris, Editions Dervy, Cahiers de l'Hermétisme, 1998, 202 p., JULIEN Philippe, « Peut-on se passer du Diable ? », p. 147.

¹⁶ Epître aux Hébreux (Héb. 9 :27), *Nouveau Testament*.

« Ainsi, plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour l’opprobre, pour la honte éternelle¹⁷ ».

Fortuitement, les défunts déambulant entre le monde des vivants et le monde des morts, à défaut d’ester en jugement, sollicitent les « messagers du ciel » après le décès du *de cuius*. Par conséquent, les trépassés trimardeurs sont contraints de mander *l’approbatur* de Dieu afin de proroger leur séjour sur la Terre. S’astreignant à faire preuve de consommation, les âmes itinérantes se nantissent de l’assurance de leur rédemption en implorant l’aide des vivants pour trouver le repos éternel. Au demeurant, et par le truchement de l’effigie du Satan, le « Malin » cristallise les imaginaires de la malemort en s’intronisant comme la *prôsopon* de la malepeur. Ménechme de Dieu, le régent des mondes souterrains, victime d’un détournement de la prosopopée biblique, demeure une obsession à l’automne du Moyen-Age. En outre, de manière subreptice et au détriment de son onomastique pléthore, les substantifs du Diable confluent vers le Satan. En position d’infériorité face à la puissance du cortex céleste, « [l’] adversaire, le diable¹⁸ » s’impatronise comme le gouverneur des espaces terrestres. Neutralisé par les « armes de Dieu », ultime recours « contre les ruses du diable¹⁹ », le Malin intervient comme le catalyseur de « la puissance de la mort²⁰ ». Amoncelant pseudépigraphes et noms apocryphes, le « Démon de la Bible » cumule les allonymes. Ainsi, et à en croire les récits bibliques, si le nom de baptême de Dieu est unique, ceux du Diable sont légion²¹ :

« Mon nom est légion, car nous sommes beaucoup²² ».

Visus simul ubique, l’entité diabolique thésaurise les *aspectamina* et les *figurae* en raison de ses nombreux *praenomens* et *cognomens*. *Verte omnis tete in facies*, le « Diable²³ » est à la fois « l’Accusateur²⁴ », « l’Adversaire²⁵ », le

¹⁷ Livre de Daniel (XII-2), *Ancien Testament*.

¹⁸ Épître de Pierre (5 :8), *Nouveau Testament*.

¹⁹ L’épître aux Ephésiens (6 :11,12), *Nouveau Testament*.

²⁰ Livre des Hébreux (Héb. 2 :14), *Nouveau Testament*.

²¹ Colloque de Cerisy, *Le Diable*, Paris, Editions Dervy, Cahiers de l’Hermétisme, 1998, 202 p., article de AGUERRE Jean-Claude, « De l’incertitude du Diable » pp. 18-28.

²² Evangile selon Saint-Marc (5 :9).

²³ Evangile selon Saint-Mathieu (13 :39).

²⁴ Livre de l’Apocalypse (12 : 10).

« Dragon », le « Serpent ancien²⁶ », le « Tentateur », le « Prince des démons²⁷ » et le « Prince de ce monde²⁸ ». Somme toute, qu'il se prénomme Lucifer, Satan, Bélial, Belzébuth, Méphistophélès, Asmodée, Azazel, Astaroth, le mythe du Diable concourt à la personnification de l'esprit du Mal. Dépourvue de sens sans l'existence d'un « anti-théos », la religion chrétienne n'a de valeur que si, et uniquement si, la résurrection du Christ triomphe du Mal en corroborant au salut de l'humanité. Pourtant, et aux dires de Jean Céard, spécialiste d'histoire culturelle et d'histoire des mentalités, le Diable, à son état primitif, était une créature angélique :

« Que le diable [soit] une créature de Dieu, un ange qui, par sa faute, a été déchu de sa dignité angélique, toute la tradition chrétienne l'admet²⁹ ».

Cherchant à contrefaire et à calquer les ouvrages de Dieu, le « Maître de l'illusion » se heurte à la mise en demeure de l'équation trinitaire : le corps humain. Dès lors, et à dater de l'incarnation du démiurge en la personne de Jésus-Christ, la corporéité, en devenant le « réceptacle du divin », s'est intronisée comme la propriété du « Père de l'univers ». Ainsi, et face au « chef de tous les hommes³⁰ », le « vassal maléfique » de Dieu se retrouve dans l'incapacité de s'emparer des « corps-vivants » et des « corps-morts » : « chairs du christ ». Ambitionnant de révoquer sa position de subalterne, le Satan, en adjoignant au « corps réel » un « corps surnaturel », attife le vivant d'un « corps fantastique ». *Ipso facto*, le Diable, devant son incapacité à détruire et à transformer l'esprit et le corps des vivants, assiège l'âme des « enfants du Seigneur » en invitant ses serviteurs démoniaques à s'introduire partiellement dans le corps de *quidam*. Contraint de s'unir un temps avec la partie substantielle du corps humain, l'esprit malin s'escrime à influencer et à contrôler les pensées et les gestes de sa victime de façon à semer la terreur et à promouvoir le triomphe du Mal sur le Bien. *Ad hoc*, et en raison de l'intromission du Satan dans la psyché de l'Homme, l'historien

²⁵ Epître de Pierre (5 :8).

²⁶ Livre de l'Apocalypse (20 : 2).

²⁷ Evangile selon Saint-Mathieu (4 :3 ; 12 :24).

²⁸ Evangile selon Saint-Jean (14 :30).

²⁹ CEARD Jean, *Le Diable singe de Dieu selon les démonologues des XVIe-XVIIe siècles*, Colloque de Cerisy, *Op cit.*, p. 31.

³⁰ SAINT-PAUL, *Nouveau Testament*, « Epître aux Corinthiens », 11. Expression désignant le Christ.

Antoine Faivre profère dans son article « Le mythe de Lucifer »³¹ que l'imagination est l'organe de l'âme permettant l'exploration de tous les niveaux de réalité. Dès lors, et selon Robert Muchembled :

« Toute société se pose le problème du mal et tente de le résoudre³² ».

N'entrant en force qu'à une époque tardive en Occident, et se faisant discret durant le premier millénaire des temps Chrétiens³³, la figure du Diable dans l'imaginaire chrétien intervient comme une « créature spirituelle sans matière corporelle dans une société marquée par le manichéisme, les bons et les mauvais diables³⁴ ». Perçu comme une entité impersonnelle aux premiers temps du Christianisme, le Diable, en devenant le Satan de la Chrétienté, s'est introduit dans le champ de la subjectivité et du personnel par le truchement du verbe et de l'iconographie. N'étant associé à aucune description physique dans le récit biblique, le Diable en tant que personnification du Mal absolu, a été accusé par l'Homme d'être responsable des difformités et des monstruosité du bas-monde. Pour autant, le Malin, en infectant l'imaginaire chrétien de démons maléfiques, s'intronise comme l'expiateur universel, l'allégorie de la négation de la condition humaine. Au demeurant, l'Homme, en combattant son ennemi intérieur, associe sa nature démoniaque à la figure de « l'Antéchrist », « puissant antidote contre l'angoisse³⁵ ». Toutefois, en représentant iconographiquement le Diable et en lui octroyant la place de l'adversaire absolu de l'humanité, le Dogme Chrétien, en s'emparant de la figure diabolique, s'est acharné à contrôler les masses populaires et à faire régner la peur et la terreur. A l'avenant, et au temps du « Christianisme de la peur », les satellites du Dieu de la Chrétienté se sont évertués à inventer des récits de « malemort » pour forcer les fidèles à adopter un modèle de vie exemplaire et conforme aux normes édifiées par l'Eglise. En outre, et en faisant peur aux masses populaires, les autorités ecclésiastiques ont produit des chocs émotifs irrémédiables poussant les fidèles à confesser³⁶ leurs péchés en échange de l'expiation de leurs fautes, de la rédemption et du salut de leurs âmes. Délibérément consciente de son influence sur les croyants, aussi bien chez les

³¹ FAIVRE Antoine, *Le mythe de Lucifer dans la théosophie de l'époque préromantique et romantique*, citation d'Henry Corbin, p. 47.

³² MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du diable XIIe-XXe*, Editions du Seuil, « Points Histoire », 403 p, 2000, pp. 17-19.

³³ *Ibid.*

³⁴ BOISSAC Jules, *Le Diable. La personne du diable. Le personnel du diable*, Paris, Maurice Dreyfous, s.d. p 118, Cité par MUCHEMBLED Robert, *Op cit.*, p. 21.

³⁵ MUCHEMBLED Robert, *Op cit.*, p. 26.

³⁶ *Ibid.*, p. 36.

puissants que chez les paysans, l'Eglise, en aspirant à obtenir des rétributions numéraires, jouxte au Paradis et aux Enfers une zone intermédiaire : le Purgatoire. Variant d'un défunt à l'autre, le temps de séjour au Purgatoire dépendait de l'ampleur de fautes commises par le trépassé de son vivant, palliant la crainte de l'éternité des Enfers en assurant aux fidèles la possibilité d'expier leurs péchés après la mort. Par ailleurs, et en raison de la « fièvre satanique » des années 1430-1440, les « épidémies de possessions » assurent le « renouveau de l'archétype diabolique » en faisant entrer le Diable dans le champ de la littérature à l'aube du XVI^e siècle. Résultat des angoisses irrationnelles des vivants, les « livres du diable » font leur apparition en Europe à dater de la mi-XVI^e avec l'ouvrage *De praestigiis daemonum et incantationibus et veneficiis*³⁷ publié en 1563 par le médecin rhénan Jean Wier. Qualifiant le Satan de « Maître des impostures », l'ouvrage connaît trois éditions latines entre 1563 et 1568 ainsi que des traductions en langue allemande et en français à compter de 1567. *A posteriori*, et au travers de la querelle entre les sceptiques et les théologiens, l'occident voit poindre une controverse autour de la nature et l'existence des démons. *Quamvis*, et à dater de 1574, le protestant Lambert Daneau (1535-1590) édite à Genève un traité contre les démons et les sorcières sous le titre *De Veneficis*³⁸. De ce « ban diabolique » qui déferle sur l'Europe de l'Ouest avant 1580 résulte près de 345 titres sur le sujet. Par conséquent, et au cours des XVI^e et XVII^e siècles, les études démonologiques s'arc-boutent contre deux phénomènes antithétiques : les phénomènes naturels et les phénomènes surnaturels. *Praeterea*, si l'impossibilité d'un phénomène n'existe pas chez les savants de la renaissance, le médecin royal Ambroise Paré distingue les monstres naturels des démons surnaturels dans son ouvrage *Des monstres et des prodiges*³⁹ paru pour la première fois en 1585.

A la fois psychique et physique, la manifestation démoniaque se restreint aux signes visuels et auditifs jusqu'au XVII^e siècle avant de s'étendre aux signes olfactifs. En outre, et à partir de la métamorphose des imaginaires macabres, la putréfaction du corps intervient comme une « décréation » de l'œuvre de Dieu, associant le cadavre à l'œuvre du Démon en raison des effluves nauséabondes et des forts empyreumes qui s'en dégagent. Pour autant, et au crépuscule de « l'ère satanique », l'Eglise, en diabolisant le corps au féminin, renouvelle les représentations mentales du mal. Dès lors, le « Père des démons », en investissant le « visage du bas⁴⁰ », se nantit d'un pouvoir polymorphique visant à « effrayer pour éduquer ». De ce fait, les « livres du diable » ou *Teufelsbucher*, en défrayant

³⁷ WIER Jean, *De praestigiis daemonum et incantationibus et veneficiis*, Bâle, Johann Oporinus, 1563, in-8, 479 p.

³⁸ DANEAU Lambert, *De veneficiis quos olim sortilegos, nunc autem vulgo sortiaros vocant, dialogus*, Genève, Eustache Vignon, 1574, in-8, 127 p.

³⁹ PARE Ambroise, *Le Vingt-cinquième Livre, traitant des Monstres & Prodiges* [Dernière édition] dans *Œuvres complètes*, Paris, Gabriel Buon, 1585.

⁴⁰ MUCHEMBLED Robert, *Op cit.*, p. 145.

la chronique, avoisinent 39 titres, 110 rééditions et 240000 exemplaires⁴¹. Au demeurant, et au regard du *Theatrum Diabolorum*⁴² de Sigmund Feyerabend, libraire à Francfort, les enseignements sur le Diable et la possession de l'âme et du corps se multiplient et de *facto*, son épigone, François de Rosset compose à son tour ses *Histoires tragiques de notre temps. Où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes* entre l'an 1614 et l'an 1619⁴³. Dès lors, les *Teufelsbucher*, en se centuplant, acquièrent un auditoire élitiste épris de littérature occulte et de démonologie. Connaissant 40 éditions entre 1614 et 1757, les *Histoires tragiques* de François de Rosset sont régulièrement augmentées de faits divers récents et étranges, compilant à la fois des récits merveilleux, célestes et surnaturels. Relayées par le truchement des « canards sanglants », plus communément surnommés le « diable des faits divers », les histoires diaboliques mettent en procès l'inventeur des faits divers⁴⁴ : le Diable. Ainsi, et à en croire la définition du *Larousse*, les « Canards » étaient des feuilles volantes d'information portant sur des faits divers et comportant des gravures sur bois. S'adressant à toutes les strates de la population, les faits divers faisaient l'objet de lectures publiques juxtaposant les imaginaires crépusculaires et les imaginaires populaires. Employés pour transgresser les interdits sans se mettre en péril, les récits spectaculaires et extraordinaires ont fait l'objet de 300 titres entre 1600 et 1631 contre 57 entre 1529 et 1575.

Généralisant le principe du « Mal », les « livres du Diable » concourent à l'édification de sa linéature. Ainsi, et dans l'*Histoire tragique de Circé, ou suite de la "Défaicte du faux amour", ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux & de la belle Adrastée*, Pierre Boitel certifie que :

« Le mal est partout, il n'a point de remède, il naît dans notre berceau et meurt dans notre sépulture⁴⁵ ».

⁴¹ *Ibid.*, p. 153.

⁴² *Theatrum diabolorum, das ist ein sehr nützliches verstenndiges Buch, darauz ein jeder Christ, sonderlich und fleissig zu lernen, wie dasz wir in dieser Welt, nicht mit Keysern, Königen [...] oder andern Potentaten, sondern mit dem aller mechtigsten Fürsten dieser Welt, dem Teuffel zu kempffen und zustreiten [...]*, Francfort/Main, 1569.

⁴³ ROSSET François (De), *Les histoires mémorables et tragiques de ce temps , où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes, arrivées par leurs ambitions, amours desreiglées, sortilèges, vols, rapines et par autres accidens divers*, Paris, P. Chevalier, 1519, in-8, 733 p.

⁴⁴ MUCHEMBLED Robert, *Op cit.*, p. 184.

⁴⁵ BOITEL Pierre, *Histoire tragique de Circé, ou suite de la "Défaicte du faux amour", ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux & de la belle Adrastée*, Paris, P. Chevalier, in-8, 1617, 209p. Cité par MUCHEMBLED Robert, *Op cit.*, p. 193.

Autem, et au crépuscule du diable, s'opère une fragmentation des imaginaires diaboliques occasionnant le déclin de la figure du Satan en Occident. Remis en cause par les inconscients individuels et collectifs, le « Démon de la Bible » présage la décadence de la coruscation macrocosmique. *Dehinc*, l'historien Keith Thomas dans *Religion and the Decline of Magic* proclame que :

« Le diable imminent était le complément essentiel d'un dieu imminent⁴⁶ ».

Somme toute, et à partir du XVII^e siècle, des auteurs insistent sur le fait que les mauvaises actions proviennent de l'esprit humain et non de l'action du Malin⁴⁷ : c'est le cas du dramaturge anglais John Webster. Personnification des démons intérieurs de l'esprit humain, la figure diabolique concatène quatre entités maléfiques : Hadès, la puissance ténébreuse, Lucifer, la puissance négatrice, Satan la puissance tentative, et Belzébuth, la puissance tortionnaire⁴⁸. Unifiées sous l'effigie du Satan, le Diable, dans sa forme originelle, n'était ni le principe, ni la personnification du mal. Pourvue de pouvoirs surnaturels, l'entité satanique est susceptible de maîtriser des éléments naturels à l'exemple de la pluie, du tonnerre et du vent. *Quidem*, et aux dires de Jean Tinctoris dans son ouvrage *Les invectives contre la secte de Vauderie*⁴⁹, le Diable, en ayant recours à des procédés illusoires, peut changer l'apparence d'un être ou redonner vie à un corps. De ce fait, et aux dires du *Malleus Maleficarum*⁵⁰, si « les démons sont de différentes espèces⁵¹ », leur ascendance se limitait à la possession de chairs labiles. Par conséquent, la femme, en s'intronisant comme l'ambassadrice du stupre et de la dépravation en raison de son « corps imparfait », est « une chimère, un monstre⁵² », un instrument du Diable, un comparse du Démon.

⁴⁶ THOMAS Keith, *Religion the Decline of Magic: studies in popular beliefs in sixteenth and seventeenth century England*, New-York, Charles Scribner's Sons, 880p, 1971, pp 476-477. Cité par MUCHEMBLE Robert, *Op cit.*, p. 212.

⁴⁷ WEBSTER John, *The White Devil*, London, Thomas Archer, in-4, 1612.

⁴⁸ Roux Alexandra, « La majesté du diable dans la philosophie de la révélation de Schelling », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2/2009 (Tome 134), pp. 191-205.

⁴⁹ TINCTOR Jean, *Les invectives contre la secte de Vauderie*, Bruges, Colard Mansion, entre 1477 et 1484, petit in-folio, NP.

⁵⁰ INSTITORIS Henri, SPRENGER Jacques, *Malleus Maleficarum*, Cologne, 1487. Présenté et traduit en français par DANET Armand, *Le Marteau des Sorcieres*, Grenoble, Jérôme Million, « Atopia », 2006, 539 p.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 330-331.

⁵² *Ibid.*, p. 207.

En définitive, et à la sorgue des épidémies de « possessions démoniaques », des épidémies de sorcellerie surgissent dans l'occident chrétien. Dès lors, et en faisant de procès de la gente féministe, le *vulgum pecus* condamne la Sorcière à devenir une figure piaculaire. Servant de faux-fuyant aux imaginaires individuels et collectifs, d'hilote aux autorités ecclésiastiques, la « femme-maléfique » en s'intronisant comme le substrat de Satan, demeure un suppôt méphitique conspirant contre l'ordre cosmique et œcuménique. Ainsi, en fabriquant un « bouc-émissaire » pour asservir les masses populaires, le magistère convers dissimule sa nescience au travers de la Sorcière.

B. Le Diable et ses avatars : La Sorcière, ménechme de Béchard⁵³ :

« *La femme c'est la mort* ».

Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*⁵⁴ (1950).

Proliférant par millions, les satellites du « Démon de la Bible » enrôlent des émissaires maléfiques et des agents sataniques de sexe féminin en adjoignant aux incubes (démons entreprenant des relations sexuelles avec des femmes) et aux succubes (démons prenant l'apparence d'une femme), la figure de la Sorcière. *Ceterum*, en oscillant entre son rôle d'épouse, de servante et de religieuse, la femme, aux yeux de l'autocratie martiale, demeurerait dans l'ombre de son conjoint, de son maître, de son seigneur. *Autem*, et à partir de l'invention de l'imprimerie à la fin du XVe siècle, les femmes, en s'affranchissant de leurs obligations maritales et ecclésiastiques, féminisent la production littéraire. Dès lors, et en se familiarisant avec « l'instrument du diable⁵⁵ », les individus de sexe féminin sont suspectés de commercer avec le prince des ténèbres, se fardant, *in extenso*, sous les traits de la Sorcière.

⁵³ BRASEY Edouard, *Traité de démonologie*, « Liste et description complète des 333 démons de l'Enfer », Paris, Le Pré aux Clercs, « Hors Collection », 432p, 2011, p. 238. Cité dans les *Clavicula Salomonis*, grimoires de magie attribués à Salomon à dater de 1310, Béchard est susceptible de maîtriser les vents et la tempête au moyen de maléfices confectionnés avec des crapauds et certaines drogues.

⁵⁴ MAUSS Marcel, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF., in-8, 1950, p. 113. Cité par MUCHEMBLED Robert dans *Sorcellerie, culture populaire et christianisme au XVIe siècle, principalement en Flandre et en Artois* [article] sem-linksem-linkRobert Muchembled / Annales. Économies, Sociétés, Civilisations / Année 1973 / Volume 28 / Numéro 1 / pp. 264-284

⁵⁵ Expression pour désigner l'imprimerie.

Issu du bas-latin *sortiarius*, le terme « sorcier-e » signifie, *in stricto sensu*, le « jeteur de sort ». Maîtrisant la divination, pratiquant la magie, envoûtant l'âme et l'esprit et ayant recours à l'utilisation de sortilèges⁵⁶, la sorcière est une femme laide possédant des dons surnaturels qu'elle utilise pour faire le mal sans raison apparente. Surgissant « aux temps du désespoir⁵⁷ », la Sorcière, par gémination, assemble les imaginaires païens et les imaginaires chrétiens en se livrant à des « messes noires », des réunions nocturnes rendant hommage au Satan : les « Sabbats ». *Mutatis mutandis*, le « sabbat » des sorcières, en succédant au *Shabbat* des juifs, se nantit de la tradition judaïque en écopant de surnoms apocryphes à l'instar de la « Synagogue des sorcières » ou de la « Synagogue du diable ». Ne pouvant pardonner à la « femme-péché » d'avoir condamné l'humanité, et ne pouvant se résoudre à amnistier les meurtriers du fils de la trinité, l'Eglise Chrétienne, en réduisant la femme et le juif au statut de « bouc-émissaire », se résout à purifier les hommes de leurs péchés par le truchement de la catharsis et de l'abréaction. Accusée de pactiser avec le Malin, la femme, dont la mission traditionnelle est d'enfanter, ne peut ni procréer, ni engendrer un « fils du Démon ». Dès lors, et selon l'historien Jules Michelet, si le Diable ne peut agir que lorsque Dieu le lui permet, et si le Seigneur autorise le Satan à tenter les vivants avec des pactes démoniaques, alors il n'y a nul besoin de punir ses instruments et ses suppôts⁵⁸. Pour autant, si aucune « femme ne revint enceinte du sabbat⁵⁹ », le pape Jean XXII fulmine, en l'an de grâce 1326, la bulle *Super Illius Specula*, un édit assimilant la magie rituelle à une hérésie.

Ennemis de la génération, le Diable et la Sorcière en tant qu'adorateurs de la mort et du néant sont accusés de détester la vie⁶⁰. Archétype de la « non-mère », la Sorcière, en refusant de répondre à sa mission primaire, contrefait la déférence du « Démon solaire ». Par conséquent, l'Eglise en contrecarrant les offensives du Satan, tolère la publication de traités de sorcellerie au cours des XVe et XVIe siècles. De ce fait, et à dater du traité anonyme *Errores Gazariorum*⁶¹, la « littérature satanique » fait état de ceux « dont on dit qu'ils chevauchent un balai ou un bâton ». Abordant la question de l'*adoratio* du diable, ce traité palabre sur

⁵⁶ Mot venant du latin *sortilegium*.

⁵⁷ MICHELET Jules, *La Sorcière*, Paris, Dentu et Hetzel, in-12, [1862], 460p. Editions Gallimard, « Folio Classique », Poche, 4809, 2016, p. 97.

⁵⁸ MICHELET Jules, *Op cit.*, pp. 127-128.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 194.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 194.

⁶¹ OSTORERO M., UTZ TREMP K., L'imaginaire du Sabbat, PU Romandes, Cahiers lausannois d'histoire, 571p, 1999, pp. 267-353. Cite le traité anonyme *Errores gazariorum seu illorum qui scopam vel baculum equitare probantur* probablement rédigé en Italie dans le Val d'Aoste vers 1436-1437.

les hérétiques adhérant à des pratiques dissidentes de la foi chrétienne en entretenant l'illusion d'appartenir à la communauté des chrétiens.



Francisco de Goya, *Le Vol de sorcières*, 1797-1798, huile sur toile, 43 x 30, 5 cm. Conservé au Musée du Prado de Madrid.

Ejusdem farinae, le juge-mage du Dauphiné Claude Tholosan publie en 1436 un traité intitulé *Ut magorum et maleficiorum errores*⁶², et mentionnant les erreurs des « anti-chrétiens ». *Ipso facto*, et suite à la « fièvre catharique », les autorités religieuses se replient sur la « fièvre satanique » en désignant comme « bouc-émissaire » des adversaires universels. Investigateur de la « Chasse à la Sorcière », le pape Innocent VIII, en fulminant la bulle *Summis desiderantes affectibus* en l'an de grâce 1484, laisse sourdre au milieu du paysage éditorial près de 28 traités de sorcellerie entre 1435 et 1487⁶³. Au demeurant, et au travers du *Formicarius*⁶⁴, un traité moral rédigé par le dominicain allemand Jean Nider entre 1436 et 1438, l'archétype de la Sorcière se réduit à l'invocation de démons et à la dégustation de chair infantine. *Autem*, en reconnaissant l'existence des incubes et des succubes et en permettant l'ouverture d'une enquête sur les créatures démoniaques et la sorcellerie, l'Eglise scelle le destin de la Sorcière. Par conséquent, en légitimant les axiomes de la pensée de deux inquisiteurs marginaux, Jacques Sprenger et Henry Institoris (Kraemer), les autorités papales accréditent la publication du *Malleus Maleficarum*. Divulgué vers 1486-1487, l'ouvrage mentionne 78 questions concernant l'hérésie des Sorcières et leur lien avec le Diable. En sus, et dans l'optique de justifier la véracité de leur propos, les deux dominicains allemands abordent la présence de « marques sataniques » sur le corps des sorcières. Traduit et réédité près de 15 fois jusqu'en 1520⁶⁵, le « Marteau des Sorcières » écope d'un retentissement européen. Edité à plusieurs reprises en France, l'ouvrage fait l'objet de tirages parisiens et lyonnais entre 1497 et 1519. Diffusé à plus de 20000 exemplaires avant la Réforme Catholique et le « schisme protestant », le *Malleus Maleficarum* connaît dix-neuf rééditions durant les guerres de religion de 1584 et 1669. Considéré comme un « crime exceptionnel » par le juriste et démonologue Jean Bodin en 1580, la sorcellerie devient un sujet de controverse exponentiel à partir de la fin du XVI^e siècle. Réédité à dix reprises entre 1580 et 1600, *la démonomanie des sorciers*⁶⁶ de Jean Bodin tend à édifier une législation royale autour du crime de sorcellerie. S'intronisant comme des experts des procès de sorcellerie, Jean Bodin et ses comparses, à l'exemple du juge Henri Boguet, font le « procès du Diable » au travers du « procès de la Sorcière ». Ainsi, dans son *Discours exécration des sorciers* qu'il fait paraître en 1591⁶⁷, le juge Boguet proclame dès la préface que :

⁶² THOLOSAN Claude, *Ut magorum et maleficiorum errores*, vers 1436.

⁶³ MUCHEMBLED Robert, *Op cit.*, p. 62.

⁶⁴ NIDER Jean, *Formicarius*, livre V, Cologne, vers 1480 [Texte rédigé entre 1436 et 1438], année du décès du théologien dominicain.

⁶⁵ Sur le sol Allemand.

⁶⁶ BODIN Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Paris, Jacques du Puys, 1580.

⁶⁷ BOGUET Henry, *Discours exécration des sorciers, ensemble leur procez, faits depuis deux ans en ça, en divers endroits de la France, avec une instruction pour un juge, en fait de sorcelerie*, Paris, D.Binet, [2^e édition], 1591, 1603, in-8, XVI- 191p.

« Vostre terre [...] est en partie repurgée de sorciers, vermine qui pulluloit des-ja de de long temps, & qui eust infecté beaucoup de lieux⁶⁸ ».

Rapportant le cheminement de diverses affaires de sorcellerie, Henri Boguet mentionne le cas d'une sorcière nommée Françoise Secretain, accusée d'avoir pactisé avec le diable :

« Elle s'estoit autrefois, & dés bien long temps baillée au Diable, & que le Diable auoit pour lors la semblance d'un grand ho[m]me noir. [...] le Diable l'auoit cogneuë charnellement quatre ou cinq fois, tantost en forme de chien, tantost en forme de chat, & tantost en forme de poule, & que la semence estoit fort froide. [...] Elle auoit esté une infinité de fois au Sabbat, & assemblée des sorciers [...] Il s'agi[t] du crime le plus abominable de tous, & qui se commet ordinairement de nuict, & tousiours en secret⁶⁹ ».

En outre, et aux dires d'Henri Boguet, les sorciers sont capables d'envoyer des démons dans le corps d'autres vivants en pactisant avec le Diable. Pour autant, et dans le prolongement du *Malleus Maleficarum*, il mentionne à son tour la présence de marques diaboliques sur le corps des sorciers :

« Les sorciers sont marquez, comme l'on dict, les uns sur espaulle, les autres sous la paupière de l'œil, les uns sous la langue, ou bien [...] aux parties honteuses [...] [Et] Satan les marque ainsi pour leur donner à entendre qu'ils sont à l'advenir ses esclaves⁷⁰ ».

Considérée comme un « suppôt de Satan », la Sorcière est identifiable à son physique, à ses « marques diaboliques » et à ses pouvoirs surnaturels. Réputée vieille et laide dans les manuels de sorcellerie des XVe et XVIe siècles, la Sorcière se dote d'une attitude pudibonde de manière à éviter que les soupçons se portent sur elle. Condamnée depuis le IXe siècle par le *Canon Episcopi*⁷¹, la pratique de la sorcellerie demeure une activité exclusivement féminine :

⁶⁸ *Ibid.*, p. I.

⁶⁹ *Ibid.*, Chapitre III-IV, pp. 5-7.

⁷⁰ *Ibid.*, Chapitre XLIII, p. 106.

⁷¹ *Corpus juris canonici*, Decretum Gratiani, causa 26, quaestio 5, canon 12, « Canon Episcopi », 1140. Texte juridique condamnant la croyance en la sorcellerie.

« Il y a des femmes méchantes qui, retournant à Satan, croient et avouent ouvertement qu'aux heures de la nuit elles chevauchent certains animaux en compagnie de Diane, la déesse des païens, avec une multitude innombrable de femmes ».

Aspirant à lutter contre la réminiscence des superstitions païennes, l'Eglise Chrétienne s'évertue à élaborer des figures hérétiques à combattre au nom de la Foi. Dès lors, Jean Bodin, dans *De la démonomanie des sorciers*⁷², disserte sur la faculté des sorciers et des sorcières à créer des maladies et à tuer des hommes et des animaux :

« Des sorcières [...] reçoivent [d]es enfans, & les offrent au Diable, & soudain les font mourir. [...] [Mais] ne font pas mourir les animaux [...] c'est le Diable qui, avec la permission divine [peut] faire mourir les animaux⁷³ ».

Fomentant les imaginaires populaires, la Sorcière, en tant qu'émissaire de Lucifer, ne saigne pas lors de l'intromission d'une aiguille dans sa peau et ne flotte quand elle s'immerge dans l'eau. Par conséquent, la « fille du Diable », en dissolvant les peurs individuelles et collectives, personnifie les phantasmes érotiques sous son « illusion monadique ». Victime de « l'art diabolique⁷⁴ », la Sorcière, en s'infiltrant dans l'iconographie populaire, immortalise les représentations mentales du démon au féminin. Ainsi, et aux premiers temps de l'imprimerie, les gravures d'Hans Vintler et d'Ulrich Molitor figurent parmi les premières représentations de la « femme du Satan » :

⁷² BODIN Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Lyon, A. de Harsy, in-8, 1580, 1598, 556 p.

⁷³ *Ibid.*, Livre deuxième, Chapitre VIII, pp. 243-256.

⁷⁴ Expression pour désigner l'imprimerie.



Hans Vintler, *Tugendpiegel*, Augsburg, 1486. Gravure sur bois illustrant deux sorcières en train de voler du lait en jetant un maléfice⁷⁵.

⁷⁵ VINTLER Hans, *Tugendpiegel*, [xylographie], Augsburg, 1486. Source : akg-images, disponible sur <http://www.ake-images.fr/archive/Witches-steal-milk-by-employing-a-magic-spell-2UMDHUFHF3JS.html>



Ulrich Molitor (1442-1507), docteur en droit, auteur d'un des premiers traités de sorcellerie illustré *De Lamiis et Pythonicis Mulieribus* publié en 1489 à Constance. Un incunable au sein duquel figure cette gravure illustrant des sorcières et devineresses en train de faire descendre la pluie par le biais d'une potion magique moyennant l'usage d'êtres vivants et véhiculant des stéréotypes quant à l'apparence des sorcières. Ce traité connut 43 éditions entre 1489 et 1669, un texte où Molitor affirme que le Sabbat est une illusion causée par le Diable sachant que son ouvrage a été réédité plus de fois que le *Malleus Maleficarum* d'où l'impact de cette gravure dans l'imaginaire collectif du XVI^e siècle. L'ouvrage comporte sept planches gravées sur bois et illustrant les actions des sorcières⁷⁶.

⁷⁶ MOLITOR Ulrich, *De Lamiis et Pythonicis Mulieribus*, Constance, Sigismundum Archiducem Austriae, 1489, planche VI. Cité et incorporé dans l'ouvrage de BURLE-ERRECADE Elodie, NAUDET Valérie, *Fantasmagories du Moyen-âge*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, « Senefiance », Illustration IV, 2010, 284p.

Plus célèbre que le *Malleus Maleficarum, De Lamiis et phitonicis mubierubus*⁷⁷ est l'un des premiers incunables comportant sept planches gravées sur bois et se consacrant au thème de la sorcellerie. A l'origine du figement de l'image de la sorcière dans les imaginaires individuels et collectifs et européens, cet ouvrage d'Ulrich Molitor a eu une incidence considérable sur la féminisation des procès de sorcellerie en son temps et aux siècles suivants. Ne faisant pas l'unanimité, la « réalité diabolique » de la sorcière est remise en cause par les savants de l'époque. A ce titre, le médecin rhénan Johann Wier, dans son ouvrage *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs ; des ensorcelés et démoniaques et de la guérison d'iceux ; item de la punition que méritent les magiciens, les empoisonneurs, et les sorcières*⁷⁸ profère que seul le diable est responsable des crimes imputés aux sorcières. Relevant des superstitions populaires, la croyance en la « secte de satan » s'adjoind indirectement aux images de la mort que l'Homme tente de projeter hors de lui, épouvanté face à l'idée de ne pas obtenir le salut de son âme. Relativement proches au XVI^e siècle, les termes de « sorcellerie » et de « superstition » s'adjoignent aux imaginaires de la mort et de la peur en se métamorphosant au gré de l'évolution des mentalités. Ainsi, et en s'initialisant dans l'ombre du « Démon de la Bible », l'idiosyncrasie du Vampire se profile aux dépens du Diable et de la Sorcière.

C. Aux sources de la frénésie vampirique : L'évanescence des imaginaires méphistophéliques.

« *Tout phénomène collectif est l'effet d'actions individuelles* ».

Raymond Boudon, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, 2007.

Traduisant la négation des pulsions de vie et des pulsions de mort logeant dans le fort intérieur de l'Homme, le Diable, la Sorcière, le Vampire confrontent l'Homme à la partie inférieure de son identité. Néanmoins, et au travers des métamorphoses de l'imaginaire de « l'Autre », le Vampire demeure un phénomène collectif sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Produit du « schisme protestant » et de la reconsidération cartographique de la géographie de l'Au-delà, le vampire personnifie la zone intermédiaire se situant entre le Paradis et les

⁷⁷ MUCHEMBLED Robert, *Op. cit*, p. 65.

⁷⁸ WIER Johann, *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs ; des ensorcelés et démoniaques et de la guérison d'iceux ; item de la punition que méritent les magiciens, les empoisonneurs, et les sorcières* ; le tout compris en six livres augmentés de moitié en dernière édition, Paris, éd. Jacques Chouet, 1579, in-8.

Enfers : le Purgatoire. S'affrontant sur la question du salut de l'âme, les Catholiques et les Protestants se désunissent au sujet du retour des âmes sur la Terre. Par conséquent, et de manière subreptice, les protestants, en contestant l'existence du purgatoire, présagent la naissance du vampire. Aspirant à neutraliser la position des protestants, le théologien Jean Maldonat déclame, dans son *Traité des anges et des démons*⁷⁹ que :

« A tort Iacq. Lauather & les autres caluinistes nient [les apparitions théophaniques], par raison qu'ils nient le purgatoire ».

Augurant le simulacre vampirique, les démons, en se nourrissant du sang des vivants, fraternisent avec les esprits malins⁸⁰. Dès lors, et en devenant sanguinivore, les « revenants en corps » s'exposent au courroux du Dieu de la chrétienté :

« Je mettrai ma colère contre la personne qui mangera le sang⁸¹ ».

N'étant pas l'épigone du Satan, le vampire se bâtit pourtant autour des alluvions et des sédiments de l'imaginaire démoniaque européen. Contaminant les imaginaires populaires, le revenant, à son état primitif, était un mort mâchant ses membres et son linceul dans son tombeau. Supplantés par le vampire, « les revenants en corps » pâlisent devant le « non-mort », un être accidentel éperdu entre la vie et la mort. Sans précédent, le vampire n'est ni le « suppôt de Satan », ni l'égrégore des revenants. Dès lors, en s'affranchissant de la permission de Dieu et en transgressant les lois divines, le vampire proroge son existence entre arpentant les orbes de la « non-vie » et de la « non-mort ». Surgissant du néant à l'aube du XVIIIe siècle, le mythe vampirique détrône ses antécédents diaboliques. Issu du grec *mûthos* : « parole », « récit », « fable », le mythe met en scène des êtres surnaturels, des actions imaginaires et des fantasmes collectifs. Fournissant une explication à un ou plusieurs faits réels, visibles ou invisibles inexplicables rationnellement, le mythe permet à l'Homme de neutraliser les affres métaphysiques de sa condition de mortel.

⁷⁹ MALDONAT Jean, *Traité des anges et des démons*, [1570], Paris, Jean Corrozet, 1617.

⁸⁰ Colloque de Cerisy, *Le Diable*, Paris, Editions Dervy, Cahiers de l'Hermétisme, 1998, 202p. ZWINGENBERGER Jeanette, article *De l'image du diable à celle de la mort*, p. 179.

⁸¹ *Léviathan* (17 : 6).

De ce fait, le vampire, en personnifiant la mort, s'intronise comme le plastron expiateur des peurs de l'individu et du collectif. Par conséquent, et au regard de l'histoire des peurs collectives, la peur individuelle n'a de sens qu'au travers de la peur du collectif⁸² :

« La peur est [une] habitude que l'on a, dans un groupe humain, de redouter telle ou telle menace (réelle ou imaginaire)⁸³ ».

Ainsi, les peurs collectives seraient à la fois l'addition des peurs et des démesures individuelles, leur extériorisation, leur transformation et leur mutation. En outre, et de façon à neutraliser les méandres du « pays de la peur », les hommes, en inventant les diables, les sorcières et les vampires pour conjurer la mort, ont détourné leurs peurs primaires vers des peurs secondaires. Figurant parmi les « morts agressifs » non répertoriés, les vampires, au carrefour de la « pastorale de la peur » se confondent avec les « morts-vivants » antiques et folkloriques. Comparés, à tort, à des fantômes⁸⁴ par Munder dans son ouvrage *visions étranges et apparitions après la mort*, les vampires hongrois demeurent des êtres inédits apparus sans raison apparente pour venir harceler, sucer le sang des vivants, transmettre leur mal aux mourants et entraîner la mort des habitants. Somme toute, et de manière apocadiptique, en ambitionnant de reconstituer le vampire dans son « état primitif », il s'avère nécessaire d'explorer les imaginaires tératologiques et pré-vampiriques.

⁸² DELUMEAU Jean, *La peur en occident XIV-XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, « Grandes études historiques », 1978, 485p.

⁸³ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁴ MUNDER, *visions étranges et apparitions après la mort*, 1805. Cité par AGUERRE Jean-Claude, *La naissance du vampire au XVIIIe siècle*, *Op cit.*, p. 15.

II. DE LA MONSTRUOSITE DE LA MORT A LA MONSTRUOSITE DU « CORPS-MORT » :

A. Le calvaire des mourants :

« Tous les hommes ont peur. Tous. Celui qui n'a pas peur n'est pas normal ».

Jean-Paul Sartre, *Le Sursis*⁸⁵ (1945).

« Ni le soleil, ni la mort ne se peuvent regarder fixement » disait La Rochefoucauld⁸⁶. De cet apophtegme émane le solipsisme existentiel arguant que l'Homme est le seul animal à avoir conscience de sa condition de mortel. Par empirisme, et au frôlement du cadavre de « l'Autre », l'Homme, éperdu dans ses expectatives futuristes, se rend compte qu'un destin similaire l'attend. En outre, et face à l'impossibilité de l'ontologie de la mort, l'Homme en tentant de neutraliser le « Mal destinal » édifie une phénoménologie de « l'être-mortel ». Aspirant à exhorter la mort au vivant⁸⁷, l'Homme, en personnifiant la mort et le « corps-mort » nantit le « dernier présent » de représentations mentales projetant dans le mort l'apparence du vivant. Provenant du latin *mors*, la mort, en notifiant la cessation complète et définitive de la vie d'un être vivant s'adjoint à la réalité abstraite du cadavre dont les métamorphoses font irruption dans le quotidien du vivant. Advenant sans raison apparente, dépourvue de sens, la mort, à l'instar du vampire, génère angoisses et peurs irrationnelles. *Etiam*, et face au négationnisme de la condition humaine, les écrits bibliques rétablissent le réel en assurant que la mort est un mal naturel et nécessaire :

« Tu me mènes à la mort, au rendez-vous de tous les vivants⁸⁸ ».

⁸⁵ SARTRE Jean-Paul, *Le Sursis* dans *Les chemins de la liberté*, Paris, Gallimard, 1945, p. 19.

⁸⁶ LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 26, Bordas, Classique Garnier, Edition de 1678, p. 13.

⁸⁷ KIERKEGAARD, *Sur une tombe*, p. 32. Cité dans *l'Existence*, textes choisis, PUF, Presses Universitaires de France, 1967, p. 214.

⁸⁸ *Livre de Job* (30 : 23).

Mutatis mutandis, l'Épître des Ecclésiaste (9 : 5, 10) proclame que :

« Les vivants [...] savent qu'ils mourront ».

Au demeurant, si l'*Épître aux Hébreux* indique « qu'il est réservé aux hommes de mourir une seule fois⁸⁹ », la Bible assure que la mort est un passage et que par conséquent, il convient de se préparer à la mort et au salut de son âme plutôt que de s'attacher à la vie terrestre. Oscillant entre méconnaissance empirique et méconnaissance philosophique, l'Homme tente d'actualiser la mort par l'intermédiaire du cadavre dont la substance matérielle personnifie un mal à la fois individuel et universel. Ainsi, l'Homme, en cherchant à converser avec la mort, et en se servant du cadavre comme entremetteur, édifie des formes primitives de manifestations *post-mortem* arborant l'apparence du vivant. Résultat de la négation de la condition humaine et du processus de « non-deuil », les apparitions surnaturelles en contribuant à faire du cadavre un immortel, concourent à la fabrication du « visage de la mort ». Pour autant, en s'humanisant au travers « imaginaires collectifs », la mort en s'intronisant comme le futur de tous les futurs n'intervient ni comme le principe, ni comme la terminaison, ni comme l'envers de la vie. *Sui generis*, l'Homme, en prenant conscience de la réalité de sa condition de mortel, se prépare à la mort et au repos éternel :

« De toutes les créatures terrestres qui meurent, les humains [soient] les seuls pour qui mourir est un problème (...) [Sachant] [qu']ils sont les seuls de tous les êtres vivants à savoir qu'ils mourront⁹⁰ ».

Conditionnés pour accompagner et guider les vivants sur « les chemins de la mort », les manuels de préparation à la mort font leur apparition dès l'automne du Moyen-âge. Fléau des hobereaux, peste des agrestes, chancre des nobliaux, calvaire des aristos, la mort se profile en filigrane et en amont de l'existence de tous les vivants. Dès lors, et face à la monomanie de la mort, l'Eglise et les fidèles se focalisent sur les indications contenues dans les manuels de préparation à la mort afin de minimiser les risques d'un retour à la vie terrestre. Véritables best-sellers, les manuels de préparation à la mort, en se trivialisant lors des lectures publiques contribuent à l'éducation du *vulgum pecus* en véhiculant, au travers de l'*Ars moriendi*, les concepts de « bonne mort » et de « malemort ». *Ipso facto*, et à

⁸⁹ *Épître aux Hébreux* (9 : 27).

⁹⁰ NORBERT Elias, *La solitude des mourants*, Paris, 2002, p. 15. Cité par MARTIN Philippe, *Petite Anthologie du bien-mourir*, Paris, Librairie Vuibert, 156p, 2012, p. 1.

en croire les autorités ecclésiastiques, la « bonne mort » est une mort naturelle, explicable et advenant au terme d'une longue vie de travail et de piété. Censé régler ses affaires temporelles et spirituelles avant de trépasser, le vivant, s'il n'en avait pas le temps, pour cause de décès prématuré était voué à subir les tribulations de la « malemort ». Dès lors, et à dater de 1520, le théologien Josse Clichtove fait paraître un manuel intitulé *De Doctrina moriendi opusculum*⁹¹. Connaissant 11 éditions latines en 25 ans, il n'est traduit en français qu'en 1553 sous le titre *Le doctrinal de la mort extraict de ce que jadis en avoir escrit feu maistre Josse Clichtovus, traduit en langue vulgaire*. Subséquemment, et dans le prolongement des travaux de son prédécesseur, le *De proeparatione ad mortem* publié en 1534 par Erasme s'intronise comme le « best-seller » du XVIe siècle. Edité à 59 reprises dont 36 versions latines entre 1534 et 1563, le traité de préparation à la mort d'Erasme profère que :

« La mort ne peut être mauvaise, si subite qu'elle soit, si la vie qui l'a précédée a été bonne [...] [Et bien que] le trépas [puisse] prendre mille formes : c'est toujours la mort, l'unique, qui accable les malheureux humains [...] [Elle] est la plus redoutable des tentations⁹² ».

Traduit en français en 1537 et en 1539, la première édition lyonnaise paraît sous le titre, *La préparation à la mort autrefois composée en latin par D.Erasme et maintenant traduite en français*, tandis que la seconde édition parisienne s'intitule : *Le préparatif à la mort. Livre très utile et nécessaire à chascun chrétien. Adjoutée une instruction chrétienne pour bien vivre et soy préparer à la mort. Ergo*, et au regard des « imaginaires collectifs » disparus, la mort en personnifiant les métamorphoses du « corps-mort », apporte des réponses aux problèmes des vivants⁹³. Réceptacle des angoisses anthropomorphiques, la mort, en faisant du cadavre un « revenant en corps », représente un danger pour l'ensemble de la Chrétienté. A ce titre, le Concile de Trente infère que :

⁹¹ CLICHTOVE Josse, *De doctrina moriendi opusculum necessaria ad bene moriendum praeparamenta declarano et quo modo in eius agone variis antiqui hostis insultibus sit resistendum* edocens, Paris, Simon de Colines, in-4, 1520 [cité par MARTIN Philippe, *Petite Anthologie du bien-mourir*, Paris, librairie Vuibert, 156p, 2012, p. 8.

⁹² LEBEL Maurice, *Renaissance and Reformation*, [article] « La Préparation à la mort, par Erasme de Rotterdam », *New Series*, Vol. 2, No. 1, 1978, pp. 64-67 ; [en ligne].

⁹³ DE PALAFOX Jean, *Lumière aux vivants par l'expérience des morts*. On ne pouvait mieux exprimer et justifier la raison providentielle des manifestations par lesquelles les âmes souffrantes du Purgatoire s'adressent aux vivants pour implorer leur pitié et réclamer leur intercession, Lyon, chez Pierre Guillimin, 1675. Un recueil de plusieurs apparitions publié par Monseigneur Palafox y Mendoza, évêque d'Osma (Espagne), [cité par Martin Philippe, *Petite Anthologie du bien-mourir*, *Op cit.*, p. 97.

« Les conditions [qui concernent] l'homme après la mort [sont] un danger particulièrement redoutable [dans le sens où l'homme est sujet à édifier] des représentations imaginatives et arbitraires ».

Dès lors, les inconscients individuels et collectifs, en humanisant le cadavre et en lui attribuant une matérialité, génèrent des *imago post-mortem*, des traces fugitives, mémorielles et immatérielles du défunt. Résultat de la crainte de la non-séparation de l'âme et du corps, le « revenant en corps », en esquivant le trépas, proroge son statut factice de « mort-vivant » en oscillant entre la vie et la mort. Par ailleurs, le cadavre, en se jouxtant à l'état de « mort apparente » devient le porteur d'une scorie pétulante. *De facto*, le cadavre, en étant considéré comme une « anomalie normale », s'impatrontise comme l'expiateur des forces du mal, des refoulements inconscients et des pulsions moribondes et de ce fait, l'Eglise, en combattant les « cadavres récalcitrants », voit émerger, en parallèle des « morts diaboliques », des hordes de « vivants maléfiques ».

B. Dans les coulisses du temps qui passe, le post-scenium du temps qui trépassé :

« *Le Temps est l'image mobile de l'éternité immobile* ».

Platon,⁹⁴

« De même que l'espace, le temps se voit doté d'une sémantique, il est sacralisé et inclus dans un système de valeurs, dont les coordonnées principales sont la vie et la mort. Le temps peut être pur, propice, joyeux comme il peut être impur, funeste, hostile, triste. Le temps positif est le temps de la vie ; le temps négatif est celui de la mort, de l'au-delà, des forces occultes⁹⁵ ». Au demeurant, Saint-Augustin, Père de l'Eglise chrétienne, distingue trois types de temporalité dans ses *Confessions* : Le présent du passé - la mémoire - le présent du présent - la conscience actuelle - et le présent du futur, l'attente. Ainsi, le passé - temps de la nostalgie et de l'imaginaire – vecteur de la transmission intergénérationnelle, n'a

⁹⁴ PLATON, *Œuvres complètes. Tome X : Timée – Critias*, Paris, Les Belles-lettres, « Collection des universités de France Série grecque- Collection Budé », 2002, 300p, 37a, 37b.

⁹⁵ TOLSTAJA S., *Mythologie et axiologie du Temps dans la culture populaire slave*, trad. du russe par MARTINOWSKY Georges in *La revue russe*, n°8, 1995, Paris, IES, p.30. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, pp. 104-105.

de sens que par rapport au temps du présent et au temps du futur. Ainsi, l'Homme, en demeurant la même personne tout au long de son existence, subit les affres du temps de sa naissance à son évanescence. Par conséquent, et au travers des entités *in absentia* telles que la mémoire ou l'imaginaire, l'Homme en s'escrimant à se représenter le temps, se heurte au temps terrestre des vivants - journalier, mensuel, annuel – et au temps céleste des « non-vivants ». Ne pouvant se représenter la monstruosité du temps qu'au travers des figures tératomorphiques édifiées par les « imaginaires collectifs », l'Homme, en se saisissant du monstre naturel comme tissu cicatriciel, panse la béance de son abîme intérieur en faisant de la monstruosité extérieure la personnification de ses peurs⁹⁶. De surcroît, l'Homme, en refoulant son caractère individuant et en expulsant ses « haines primaires » sur le « bouc-émissaire », nantit le monstre naturel de ses dysmorphies individuelles. Au demeurant, Luca Landucci dans son *Diario fiorentino* (1450-1516) mentionne l'existence de « monstres humains » :

« Le 12 avril 1489 est né à Venise un monstre aux particularités suivantes : la bouche remontait tout le long du nez ; un œil se trouvait sur le nez, l'autre derrière l'oreille ; son visage était entrouvert comme s'il avait reçu un coup de couteau. Au-devant de la tête, poussait une corne. Il vécut entre trois et quatre jours. Une fois la corne coupée, il trouva la mort. Ils racontent que les parties basses de son corps étaient particulièrement étranges. Il possédait une queue d'animal. Ces jours-ci, un autre monstre est né à Padoue, le vendredi saint. Il possédait deux mains pour chaque bras ainsi que deux têtes. Il vécut deux ou trois jours. Une des têtes est morte la première. L'ayant coupée, l'autre ne survécut plus longtemps. Ils racontent également qu'une femme de soixante ans a mis au monde trois fils unis dans un seul corps ».

A l'avenant, le chroniqueur Martin Sanudo⁹⁷ compile d'autres témoignages sur le sujet :

« Au mois de février 1500, on conduit à Venise un enfant aux formes monstrueuses. Il avait deux têtes et d'autres choses jugées monstrueuses [...] [L'enfant décédé avait été embaumé et transporté en divers lieux, faisant office de curiosité, sous l'œil fasciné et répugné des vivants friant de

⁹⁶ DALLEAU Stéphanie, *Le monstre fabriqué dans la littérature occidentale au tournant des XIXe-XXe siècles*, Thèse de recherche en littérature, Université de la réunion, 2014, 338p.

⁹⁷ SANUDO Martin, *I Diarii*, Rinaldo Fulin, Federico Stefani, Nicolò Barozzi, Guglielmo Berchet et Marco Allegri (éd.), Venise, R. Deputazione Veneta di storia patria, 1879-1903, t. XXXV, janvier 1524, col. 340-341.

l'étrangeté] [...] Quelques années plus tard, le 9 août 1506, à Florence, une pauvre femme accouche d'un monstre. Ce monstre n'eut pas la vie longue [puisque] la mère choisit délibérément de ne pas le nourrir, le laissant mourir pour ensuite l'embaumer et le montrer partout, en commençant par la ville de Rome ».

Dès lors, en tuant physiquement le « monstre anthropique » et en condamnant mentalement le « monstre cadavérique », l'Homme s'astreint à vaincre ses monstres individuels en réduisant à néant le monstre naturel. *Ad hoc*, Sanudo décrit la mise à mort de l'un d'entre eux :

« [Le cas d'un] hybride entre l'homme et l'oiseau avec une corne sur la tête chauve, deux petites ailes au lieu des oreilles, deux ailes également à la place des bras, sur la poitrine ; un des deux seins était un sein de femme, surmonté par deux petites croix. Il possédait conjointement les deux organes sexuels, l'un sur l'autre. Sur la jambe gauche, au niveau du genou, se trouvait un œil. La jambe de droite, au contraire, était une patte de rapace ».

Somme toute, le monstre naturel, en s'associant aux imaginaires surnaturels, demeure un adversaire de l'éternel. Personnifiant la mort et le temps, le monstre, en passant de « l'Au-delà rassurant » à « L'Au-delà terrifiant », de « l'Autre merveilleux » à « l'Autre monstrueux », du « vivant malfaisant » au « mort terrifiant », conflue vers l'annihilation de la temporalité des vivants en édifiant la figure du « mort-vivant ». Intervenant comme « infection psychique », le « monstre intérieur » contrairement aux « monstres extérieurs » se manifeste au travers d'une inversion du parcours de l'humanité. En définitive, et en prenant conscience que « la matière est aussi terrifiante et inconnue que l'esprit⁹⁸ », l'Homme permet à la mort de contaminer la vie. *Ipsa facto* :

« Le monstre le plus répugnant et le plus agressif qui métamorphose les choses les plus belles en horreurs insupportables, c'est bien le cadavre en décomposition⁹⁹ ».

⁹⁸ MACHEN Arthur, *The Black Seal in Le Cachet Noir* suivi de deux autres histoires surnaturelles, traduit de l'anglais par Jacques Parsons, sous la direction d'Henri Parisot, Paris, Flammarion, « L'Age d'or », 1968, p. 55.

⁹⁹ THOMAS Louis Vincent, *Les chairs de la mort*, Paris, les Empêcheurs de penser en rond, 2000, p472. Cité par ANCET Pierre, *Phénoménologie des corps monstrueux*, Presses Universitaires de France – PUF, « Science, histoire et société », 2006, 178p.

Ainsi, le cadavre, en personnifiant la mort et le temps, fabrique l'apparition du « fléau des vivants » : le « mort-vivant ». Produit de l'imagination des vivants, le revenant, en se répandant dans les imaginaires individuels et collectifs du ponant, présage la venue au monde d'un monstre issu du folklore slave : le vampire.

C. Le vampire en filigrane : Des « corps mastiquants » aux « cadavres ambulants » :

« *Il existe toujours un intermédiaire, qui est le Devenir entre l'Être et le Non-Être* ».

ARISTOTE, *Métaphysique I*

Se traduisant par la palingénésie du « corps-mort », les cas de « revenance en corps » sont mentionnés en Europe occidentale à compter du XIIe siècle. Portant le nom de *Sanguisugae* en Angleterre, *in stricto sensu*, des « revenants en chair » buveur de sang¹⁰⁰, les épidémies de « revenants en corps » succèdent aux épidémies de peste. S'intronisant dans les récits allemands sous l'appellation de *Nachzehrer*, les morts mastiquants dans leurs tombeaux s'incorporent à la catégorie des « morts maléfiques ». Pour autant, et à en croire Daniela Soloviova-Horville dans son ouvrage *Les Vampires du folklore slave à la littérature occidentale*, les « morts malfaisants » occidentaux se sont édifiés en parallèle des « morts malfaisants » d'Europe centrale. Edifiées sur les cendres des superstitions païennes, les atavofigures du vampire préexistaient dans les imaginaires folkloriques et balkaniques depuis plusieurs siècles. Partiellement christianisées, les masses populaires, en se référant aux textes liturgiques, géminaient croyances antiques et croyances bibliques. Dès lors, et au regard de la création accidentelle de la créature vampirique, plusieurs passages de la Bible confluent vers la possibilité des morts à retourner parmi les vivants :

¹⁰⁰ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 9.

« [Les] morts reviendront, [et] les cadavres ressusciteront. Réveillez-vous, criez de joie, vous qui demeurez dans la poussière¹⁰¹ ».

Initialement païens, les peuples slaves considéraient l'incorruptibilité du corps comme un signe de damnation. Contraintes d'inhumer leurs morts, les populations d'Europe centrale, en s'exposant aux métamorphoses *post-mortem* du cadavre, redoutaient la possibilité d'une survie corporelle posthume du corps. Supposé mener une existence quasi-physique dans l'au-delà, le défunt, selon les croyances slaves ne cessait de nuire qu'après l'incinération de son corps, seul remède efficace pour faire disparaître la masse corruptible à jamais¹⁰². Par ce procédé, l'âme s'envolait définitivement au « pays des morts » et cessait de hanter l'imagination des vivants. Ainsi, pour les slaves du sud, tant que le corps n'était pas entièrement décomposé, le défunt n'avait pas rejoint les Enfers. Dès lors, et tant que les chairs du cadavre demeuraient, le mort n'appartenait ni à la société des vivants, ni à celle des morts. Ainsi, pratiquant la politique de la « pourriture contrôlée¹⁰³ » au moyen du rituel des doubles funérailles, les vivants exhumaient les cadavres de terre plusieurs années après le décès. Laissant poindre la « sourde menace du vampirisme¹⁰⁴ », les autorités chrétiennes oscillaient entre passivité et contrôle des rites et des pratiques funéraires, n'aneantissant jamais vraiment les superstitions païennes. Ainsi, le vampire, dans son « état primitif », pouvait être une personne morte ou vivante, possédant deux âmes. S'attaquant aux vivants la nuit, il utilisait sa deuxième âme pour tourmenter les vivants tandis que l'autre demeurait dans son corps¹⁰⁵. Homologue de la sorcière occidentale, le « vampire primitif » possédait un corps réel et un corps fantastique. De surcroît, l'*Upyrs* Ukrainien, figure ancestrale du vampire, désignait des « vivants maléfiques » dotés de pouvoirs surnaturels. Par conséquent, et à en croire les croyances populaires, il était de coutume de transpercer la poitrine des « morts maléfiques » d'un pieu afin de réduire leurs activités *post-mortem* à néant en attendant la crémation de leurs dépouilles¹⁰⁶. Ne faisant office d'aucune source écrite jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, le mythe du vampire s'est essentiellement transmis par les récits oraux. Subsistant par le truchement de la mémoire des conteurs, ultime source historique

¹⁰¹ Isaïe, *Ancien Testament*, 26, 19.

¹⁰² SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 25.

¹⁰³ THOMAS Louis-Vincent, *Anthropologie de la Mort*, Paris, Presses Universitaires de France, PUF, 1988, p. 190.

¹⁰⁴ MORIN Edgar, *L'homme et la mort*, Paris, Seuil, 1970, pp. 138-140.

¹⁰⁵ FRANKO Ivan, « *Sozzenie upyrej v s. Naguevicah v 1831g.* », p513. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Les Vampires du folklore slave à la littérature occidentale*, *Op cit.*, p. 40.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 40.

attestant de la « réalité vampirique » dans les inconscients collectifs slaves, le vampire fait toutefois l'objet d'homélies chrétiennes allant à son encontre.

Opprimé entre croyances chrétiennes et croyances ottomanes, le folklore slave certifie qu'un mort ne peut devenir vampire sans raison. Dépendant de trois moments-clés de l'existence, à savoir la naissance, le mariage et le trépas¹⁰⁷, la métamorphose vampirique, dans son état primitif, touchait essentiellement ceux qui étaient conçus, nés ou morts pendant l'intervalle des douze jours entre Noël et l'Épiphanie¹⁰⁸. S'adjoignant aux marques diaboliques de la sorcière, les marques vampiriques prédestinaient le vivant à devenir un vampire. En naissant avec des dents, des cheveux ou les sourcils joints, en mourant brutalement, par noyade, suicide ou assassinat, les individus suspectés d'être atteints de vampirisme n'étaient pas inhumés selon les rites funéraires habituels. Une chanson populaire bulgare rapporte cette particularité :

« Celui qui se noie ou se pend, se donne lui-même la mort, n'a pas de service funèbre, n'est pas enterré dans le cimetière, est ni pleuré par ses proches, ni lamenté par ses voisins¹⁰⁹ ».

Par ailleurs, les défunts ayant quitté le monde des vivants durant une période de transition, les enfants mort-nés, non-baptisés et les individus non mariés, hasardaient entre les méandres du « mal vampirique », en s'exposant à une transformation imminente. De plus, les personnes décédées à un âge avancé étaient également regardées comme de potentiels vampires, accusées d'être attachées à leur vie terrestre. Néanmoins, et dans la plupart des cas, les prétendus vampires étaient des êtres marginaux au comportement impie, condamnés à errer en tant que vampire après leur mort¹¹⁰. Pour éviter que les morts à risque se métamorphosent dans leurs tombes, les slaves infligeaient aux cadavres diverses mutilations telles que : le placement d'une épine sous la langue du défunt en Serbie et en Roumanie, le sectionnement des tendons des genoux en Dalmatie, la perforation du front et du nombril avec un clou en Bulgarie. Dès lors, et à en croire les croyances antiques, la perforation et l'incision du cadavre permettait la destruction totale du corps du défunt¹¹¹. Très surveillées, les tombes de ces morts marginaux étaient veillées afin de faire en sorte qu'aucun animal ne passe et qu'aucune ombre ne plane ou ne rôde

¹⁰⁷ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 53.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ VAKARELSKI, *Etnografija na Bulgarija*, Sofija, NI, 1974, p. 590, trad. du bulgare D.S.-H. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 54.

¹¹⁰ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 55.

¹¹¹ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 57.

autour de la sépulture. Forant une ouverture dans le cercueil pour que le mort puisse quitter la sphère terrestre et rejoindre le cortex céleste, la coutume voulait que le cercueil soit posé sur le seuil de la maison du défunt avant d'effectuer un voyage jusqu'à une rivière ou un carrefour, de manière à ce que l'éventuel revenant, ne soit plus en mesure de retrouver son chemin. En tant que barrières symboliques dans les imaginaires collectifs, rivières et carrefours permettaient l'édification d'une passerelle entre le monde des vivants et le monde des morts.

Dépourvu de cérémonie funéraire et religieuse, le jeune vampire au début de sa métamorphose, était considéré comme inoffensif. A l'affût du moindre signe, les slaves décrétaient qu'il y avait eu transformation lorsque des excavations étaient remarquées sur le cercueil du défunt et lorsque des bruits inhabituels étaient rapportés par les proches du trépassé dans les jours suivant le décès. Les premiers temps, le vampire « primitif » était invisible pour les humains, il tourmentait les vivants en semant le désordre dans la demeure familiale. Face à l'accroissement de sa puissance, le temps lui donnait la possibilité de s'attaquer aux vivants en s'affaissant sur leurs corps et en les étranglant. Les récits folkloriques appellent ce type de vampire *ustrel*. Dès lors, et selon les croyances, l'*ustrel* se reconnaissait par sa « lourdeur » et ses assauts pouvant causer la mort des jeunes personnes. Oppressant les dormeurs à l'image de la *mora*, sorcière buveuse de sang capable de se transformer en animal ou en objet¹¹², l'*ustrel* prenait du poids en fonction de la quantité de sang absorbé. Formé d'un enfant conçu et/ou mort un samedi, ou décédé avant le baptême, l'*ustrel*, après s'être « alimenté », se manifestait sous diverses formes :

« Dans les premiers mois de son existence, lorsqu'il est couché affaibli dans la tombe, l'*ustrel* [...] est aussi lisse que gonflé ; il est sans jambes, sans ailes et sans aucune queue. Sa tête est collée à son corps (sans cou), [...] ses yeux ressemblent aux yeux humains avec cette différence que leurs coins sont trop rouges [...] il n'a pas d'oreilles, et il a un trou à la place du nez [...] l'*ustrel* attrapé pleure comme un jeune enfant, et tout le monde peut entendre sa voix¹¹³ ».

Les récits folkloriques slaves mentionnent l'existence de plusieurs types de « revenants-vampiriques » tels que les *navi* ou *navje*. Ces jeunes enfants décédés et revêtant l'apparence d'oiseaux sans plumes, sont les auteurs d'attaques envers les nourrissons, les femmes enceintes ou en couches. Ils restent dangereux durant

¹¹² *Ibid.*, p. 61.

¹¹³ RUSEV S., « Ot Burgazko » in SBNU, 1891, kn. V, p. 133-134, trad. du bulgare D. S-H. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 62.

quarante jours après un accouchement¹¹⁴ et s'adjoignent au mythe biblique de Lilith, première femme d'Adam, reine des démons, jalouxant Eve et se nourrissant de sa progéniture en guise de représailles¹¹⁵. Atteint d'un mal zoanthropique, le vampire est susceptible de muer et de revêtir une forme zoomorphique (chevreuil, grenouille, bœuf, cheval, chat, chien, loup¹¹⁶). Contrairement à la sorcière et au loup-garou, en lien étroit avec le Diable, le « vampire primitif » ressemble à « l'homme duquel il est issu¹¹⁷ » bien que certains traits de son physique trahissent sa vraie nature : Doté d'un corps cartilagineux, d'une ossature flexible et parvenant à se glisser dans le moindre trou, il est susceptible de « prendre chair » au bout de six mois d'existence¹¹⁸. Injectés de sang, ses yeux sont comparables à des charbons ardents tandis que son teint vermeil et son visage « rubicond » laissent transparaître des dents ensanglantées et tapissées par le sang des vivants vampirisés. A l'origine, et par sa seule présence, le « vampire primitif » est en mesure de déposséder les vivants de leur essence vitale sans avoir besoin de les mordre. S'arrimant d'une onomastique pléthore, le vampire vidime son affiliation au lycanthrope : on parle de *vukodlak* en Serbie, un terme se composant des mots *vuk*, « le loup » et *dlaka*, le « pelage ». En outre, et en guise de *continnum*, les Slovènes dénomment le vampire *volkodlak* tandis que les bulgares le qualifient de *vrkolak*¹¹⁹. Pour autant, et à en croire la définition du dictionnaire de la langue serbe, le *Srpski Recnik*, le *Vukodlak* est :

« *Vukodlak*, m. vampir, der Wampir, vampyrus (da Vulcolacsae im Ubelung a.v. Wampir). On appelle *Vukodlak* (selon les récits populaires) l'homme dans lequel un esprit démoniaque est entré quarante jours après sa mort et qui l'anime (il devient vampire). Ensuite, pendant la nuit, le *vukodlak* sort de sa tombe et étouffe les gens dans leurs maisons et s'abreuve de leur sang. Un homme respectable ne peut pas devenir vampire, à moins qu'un oiseau ne survole son cadavre ou une autre bestiole n'y passe par-dessus ; pour cette raison on veille toujours le mort, pour que rien ne lui passe par-dessus¹²⁰ ».

¹¹⁴ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 63.

¹¹⁵ BRIL Jacques, *Lilith ou la mère obscure*, Paris, Payot, 1991, p. 9.

¹¹⁶ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 64.

¹¹⁷ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 65.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 65.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹²⁰ KARADZIC Vuk, *Srpski recnik*, Belgrade, Prosveta, (1^{ère} édition Vienne, 1818), 1964, p. 88-89 (trad. Du serbo-croate D. S-H). Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 67.

Dans le prolongement de l'*encomium* serbe, le thésaurus bulgare de Najden Gerov, le *Recnik na bulgarskija*, fait état de tous les synonymes existant pour désigner le « vampire » :

« *Vampir* et *vampirin*. 1) *Vepir*, *vapir*, esprit méchant, provenant, soi-disant, d'un mort par-dessus lequel un animal est passé avant qu'il soit enterré ; *buganets*, *buganin*, *grobnik*, *lepir*, *vlukodak*, *vrukolak*, *Plutjanik*, *plutnik*, *oustrel* ; *vampir*, *oupyr*, *vovkoulaka*, *vedmak*, *oboroten*, *krosovos*¹²¹ ».

Détenant le statut « d'homme manqué », le loup est le résultat d'une inadvertance du Diable. Ainsi, le « Démon de la Bible », en aspirant à donner vie à une créature humaine, se sert du loup pour le métamorphoser en homme :

« Le diable fit un homme : il décida de lui donner une âme – il ne put pas. Que n'essaya-t-il pas, il lui souffla, il le gonfla – le prit, frappa contre la terre et le laissa. Il fit le loup : « Seigneur, donne-lui une âme » - « Donne-lui une bourrade, dit Dieu, et il se dressera debout, n'est-ce pas un loup ! ». Le diable se trompa ; il donna une tape au loup sur la gueule et le loup, en bête sauvage planta ses dents dans la jambe du diable et la coupa – et le diable resta boiteux avec une seule jambe – et il en est encore ainsi aujourd'hui¹²² ».

A l'instar du loup, et ayant raté son passage dans l'autre monde, le vampire possède le statut de « défunt manqué ». Théoriquement, si le vampire est susceptible d'être un homme, une femme ou un enfant, la plupart des récits de revenance mettent en scène des vampires de sexe masculin. Revêtant une dimension à la fois sexuée et sexuelle, le « vampire primitif » entretient quelquefois des rapports sexuels avec son épouse en se parant de son apparence humaine. Aux dires du folklore slave, il peut s'installer dans une autre région et fonder une famille avec une femme vivante¹²³. Dès lors, et de façon à se prémunir des attaques du vampire, les peuples slaves avaient élaboré un inventaire des situations et des périodes à risque. Ainsi, et durant certaines séquences temporelles, les « morts malfaisants » étaient supposés revenir hanter les vivants.

¹²¹ GEROV Najden, *Recnik na bulgarskija ezik*, 1885-1904, 1, A-D, Sofija, Bulgarski Pisatel, 1975, p. 105. (trad. du bulgare par D. S-H). Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 67.

¹²² SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 72.

¹²³ *Ibid.*, pp. 72-73.

Conformément aux croyances slaves, la nuit, les douze jours entre Noël et l'Épiphanie, les quarante jours suivant le décès étaient des moments propices aux manifestations des « morts malfaisants ». Afin d'apaiser l'âme des morts, des cérémonies avaient lieu le troisième, le neuvième et le quarantième jour après les funérailles. Au lever du soleil du troisième jour, des femmes effectuaient le rite de l'*opalvane* c'est-à-dire le « brûlage » du corps, un rituel censé prévenir la transformation du défunt. Après ce rituel, les femmes plongeaient des pieux d'aubépine aiguisés dans la tombe à l'emplacement des membres supérieurs et inférieurs du mort avant d'enfoncer un couteau dans le cœur du trépassé pour l'empêcher de nuire aux vivants¹²⁴. Vestige antique, antidote à la métamorphose vampirique, la pratique de l'incinération des morts était répandue chez les slaves. En parallèle, et durant les quarante jours suivant le décès du *de cuius*, l'entourage du disparu se soumettait à des pensums pléthores allant jusqu'à l'interdiction de médire sur le mort ou de prononcer son nom. Utilisant des épithètes, des hétéronymes, des pseudonymes pour désigner le mort évanescent, les peuples slaves s'évertuaient à limiter les risques de revenance. De ce fait, le Verbe, en tant que force fondatrice de l'univers, était considéré comme une forme de protection contre les vampires et les esprits impurs¹²⁵. Émergeant vers la fin du XVIIe siècle dans les pays d'Europe centrale, les premiers « vampires historiques » font l'objet d'homélies et de prières chrétiennes allant à leur rencontre :

« Prière contre le vampire : Très pure Vierge, écarte la vipère, la mora, la sorcière, le vampire et Satan, et toutes les forces impures du serviteur de Dieu [ici un espace vide est laissé pour inscrire le nom du suppliant] maintenant, toujours et pour l'éternité !¹²⁶ ».

Assimilé à un serpent par les chrétiens slaves, le vampire était considéré comme une créature diabolique personnifiant le Mal. Cherchant à se prémunir du « monstre suceur de sang », les chrétiens préconisaient l'usage de l'aubépine, de feuilles de prunellier ou encore de l'ail (*allium sativum*) comme remparts protecteurs visant à contraindre le vampire à rester dans son sépulcre. Des instruments de la Foi chrétienne, anciennement utilisés pour lutter contre les actions du Malin, sont peu à peu devenus des armes susceptibles de contrer la

¹²⁴ *Ibid.*, pp. 73-74.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 75.

¹²⁶ Manuscrit n°273, XVIIe siècle, rédaction serbe, format 108mm x 78mm, p 72a, Bibliothèque nationale de Bulgarie « Saints Cyrille et Méthode », décrit in B. CONEV, *Opis na rukopisnite i staropecatnite knigi v nar. Bib. V Sofija*, Sofija, Narodna Pечатnica, 1910, pp. 174-175, (trad. D. S-H). Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p76.

menace vampirique¹²⁷. Somme toute, en forçant les populations slaves à inhumer le corps des défunts, et en ne parvenant pas à effacer la croyance en la damnation des corps incorruptibles, les autorités chrétiennes se sont heurtées à l'apparition accidentelle d'un être démoniaque et inédit : le vampire.

III. AUX ORIGINES DU MYTHE DU VAMPIRE (XVIIIE-XVIIIIE SIECLES) :

A. Le vampire : De la croyance collective aux récits populaires :

« La superstition est le plus terrible fléau du genre humain : elle abrutit les simples, elle persécute les sages, elle enchaîne les nations, elle fait partout cent maux effroyables ».

Première Lettre écrite de la montagne, OC III, 695¹²⁸.

Honnie par les Lumières, et perçue comme une « pente de l'âme vers l'égarement », la superstition, en tant que « terrible fléau de l'humanité¹²⁹ », est l'aboutissement de l'impéritie de l'Homme. Issue du latin *superstitio*, la notion de superstition s'apparente à un concetto, se fondant sur des croyances irrationnelles tirées d'évènements matériels fortuits. Fille de la peur s'opposant à la raison, la superstition suppose l'existence de forces invisibles, impersonnelles, naturelles venant influencer le cours des choses et de la vie. Somme toute, et en excluant la raison, la superstition intervient comme une déviation du sentiment religieux, préservant l'individu de la moindre remise en question. Propice aux délires de l'imagination, la superstition se lie intimement aux croyances populaires. Tombeau de la raison, la superstition « populaire » est à l'origine de l'apparition des premières « épidémies vampiriques » dans l'Europe centrale et occidentale du

¹²⁷ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, Op cit., pp. 78-80. Il s'agit de la croix, l'eau bénite et l'encens.

¹²⁸ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Lettres écrites de la montagne*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1764, « première lettre écrite de la montagne », OC III, 695, Cité par Waterlot Ghislain, « Superstition, religion naturelle, religions historiques dans l'Émile », Archives de Philosophie, 1/2009 (Tome 72), pp. 55-73

¹²⁹ DE JAUCOURT Louis (chevalier), *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, article « superstition : Métaphys. & philosop. », Paris, Briasson, David, Le Breton, S. Faulche, Tome XV, 1772, pp. 669b-670a.

XVIIIe siècle. Revendiquant les actions du Malin, et faisant du « fléau du siècle » l'œuvre du Démon, la superstition associe *in stricto sensu* les épidémies de peste à la présence d'êtres démoniaques. Face à la maladie pestilentielle et sous le pouvoir de la coercition, les fossoyeurs s'astreignaient à excaver des fosses communes pour les corps ergotés et valétudinaires des moribonds à l'article de la mort. Conservant un état de « mort apparente » certains corps de trépassés présentaient une photographie de leur vivant, en s'affranchissant du processus ordinaire de putréfaction. Dès lors, et à en croire les superstitions slaves, les corps imputrescibles appartenaient à des êtres damnés susceptibles de revenir hanter les vivants. Infestés par les cadavres de pestiférés et faisant face à la réminiscence des superstitions païennes, les imaginaires collectifs des ressortissants slaves se sont cimentés autour des atavofigures du mort-vivant. Accusé d'être responsable des décès inexplicables survenant dans les villages slaves, le cadavre récalcitrant, en s'assimilant et en s'imprégnant des traits du « vampire primitif » et des « revenants en corps », s'est métamorphosé en un être démoniaque attifé du nom de « vampire ». Phénomène collectif du XVIIIe siècle, le « vampire moderne » en avalisant diverses composantes du folklore slave se lie aux « vampires primitifs ». Par conséquent, en ambitionnant de contrer les attaques du vampire, les villageois conduisaient un cheval noir jusqu'aux cimetières pour identifier la ou les tombes des potentiels vampires. De ce fait, et conformément aux croyances populaires, toute halte d'un animal devant un sépulcre suffisait à suspecter de vampirisme le défunt qui logeait dans l'anfractuosité souterraine. Ainsi, toute suspicion entraînait un examen des corps à raison d'un rituel hebdomadaire, chaque samedi, seul jour de la semaine où le vampire était incapable de sortir de son tombeau¹³⁰. Conjecturant une activité *post-mortem* en fonction de la disposition du corps dans la tombe, les populations slaves estimaient comme actifs, les défunts ayant les yeux ouverts, le corps gonflé et gorgé de sang, le teint vermeil. Consécutivement à l'identification du vampire, les habitants procédaient à une seconde mise à mort du « défunt nuisible » au moyen de la perforation de sa région cardiaque ou abdominale et à l'aide d'un pieu d'aubépine¹³¹. La procédure aboutissait à l'incinération du corps du « mort malfaisant », en prenant garde aux éventuelles éclaboussures de sang susceptibles de transmettre le « mal vampirique ». Dès lors, et à partir du XVIe siècle, des récits de vampires commencent à proliférer en Europe centrale. *Ad hoc*, le topographe et chroniqueur Johann Weichard Valsavor (1641-1693) dans *La Gloire du duché de Carniole*¹³², rapporte le cas d'un homme du nom de Guire Grando décédé depuis seize ans, au dire d'un témoin oculaire, et

¹³⁰ *Ibid.*, p80.

¹³¹ VAKARELSKI H., *Etnografija na Bulgarija*, p. 435, UJEVIC T., « Vrhgorac u Dalmaciji » in *ZNZOJS*, I, 1896, p.226. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 81.

¹³² VALSAVOR Johann Weichard, *Die Ehre des Hertzogthums Crain*, vol. III/IV, chap. XI, Laybach-Nurnberg, anno MDCLXXXIX, p. 317, traduit de l'allemand in FAIVRE Antoine, *Les vampires. Essai historique, critique et littéraire*, Paris, Le Terrain vague, 1962, pp. 47-48. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 83.

réapparaissant en l'an de grâce 1672 dans la commune de Krinck près de Ljubljana :

« Ce furent neuf personnes qui se rendirent un soir au cimetière, munies de deux lampes tempête et d'un crucifix. On ouvrit la tombe et les habitants trouvèrent un corps au visage rose et vermeil, qui les accueillit en riant, ce qui eut pour effet de disperser la plupart de ces chasseurs de fantômes, qui détalèrent sans demander leur reste. Le bailli fut mécontent de voir que neuf personnes vivantes ne pouvaient venir à bout d'un seul cadavre et s'enfuyaient comme des lièvres à sa vue. Il les rattrapa, les encourageant à retourner au cercueil avec un pieu d'aubépine bien taillé. Ce qui fut fait. Mais le bois ne put s'enfoncer dans le cadavre, il rebondissait toujours. [...] Comme le cadavre n'avait pu être transpercé, un homme [...] du nom de Nikolo Nyena, qui était présent, se mit en devoir de le décapiter. Il s'y prit d'une manière trop hésitante et craintive, et un certain Stipan Milasich [...] trancha la tête d'un seul coup. Alors, le mort, se mit à pousser un grand cri, se tordit comme un vivant auquel on aurait infligé ce supplice et une énorme quantité de sang se répandit dans la tombe. Cette opération terminée, le tombeau fut refermé et chacun rentra chez soi. Depuis ce temps-là, ni la femme de Giure Grando, ni les habitants du village n'eurent à se plaindre du mort¹³³ ».

En submergeant les inconscients individuels et collectifs chrétiens, les apparitions vampiriques mettent en péril les doctrines de l'Eglise. S'exposant à l'écueil de la superstition populaire, la religion chrétienne tente d'amorcer la figure du vampire en l'adjoignant aux démons ancestraux de la Bible et aux possessions démoniaques. Préconisant un cérémonial chrétien fondé sur des récitations de psaumes et des exorcismes, l'Eglise estampille des conjurations contre le vampire afin de le mettre hors d'état de nuire :

« Sors de cette tombe, diable infernal, qui tourmentes ces os, puisque tu y es entré par le péché, donne-toi la peine, ne tarde pas à sortir de cette tombe, des os de ce serviteur ou de cette servante de Dieu. Je t'ordonne, ô diable infernal, de la part de Dieu l'éternel, de m'obéir, à moi, le serviteur de Dieu, à moi le religieux, et même si je suis un pécheur indigne, de vouloir craindre Dieu et de m'écouter, moi, son serviteur¹³⁴ ».

¹³³ Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 83.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 84.

S'apparentant et se distançant de la masse cadavérique, le vampire se métamorphose à titre posthume, empêchant le processus de déshumanisation de la mort, ce monstre hideux à l'origine de la déformation et de la putréfaction du cadavre. Ainsi, et à en croire Edgar Morin, le cadavre en tant que masse inerte n'en est pas moins un organisme vivant corrodé par les affres du temps :

« Là où le mort n'est pas individualisé, il n'y a qu'indifférence et simple puanteur. L'horreur cesse avant devant la charogne animale ou celle de l'ennemi, du traître, que l'on prive de sépulture, que l'on laisse « crever » et « pourrir » « comme un chien », parce qu'il n'est pas reconnu comme homme¹³⁵ ».

En élaborant le concept de « mort-renaissance », Edgar Morin invoque la renaissance du vampire tel un phénix, dotant le cadavre d'une nouvelle existence :

« Le cadavre est lui aussi un organisme qui en quelque sorte vit et sent encore : la semence devient écume, le sang coagulé dans l'utérus qui en augmentant de volume est devenu chair, se dissout en pourriture et dissout la belle « machine corporelle » en horreur et puanteur, la chair fermente à l'intérieur du tombeau [...] parce que même dans le corps inanimé [...] il est actif par nature¹³⁶ ».

En mesure de transmettre son mal, il devient une source de pollution redoutable¹³⁷ et d'après Julia Kristeva dans son ouvrage *Pouvoirs de l'horreur. Essai sur l'abjection*, le vampire s'assimile au « cadavre résiduel » :

« Si l'ordure signifie l'autre côté de la limite, où je ne suis pas et qui me permet d'être, le cadavre, le plus écœurant des déchets, est une limite qui a tout envahi. Ce n'est plus moi qui expulse, « je » est expulsé¹³⁸ ».

¹³⁵ MORIN Edgar, *Op cit.*, p. 41.

¹³⁶ CAMPORESI Piero, *La Chair impossible (La Carne impassibile)*, Milan, 1983), trad. de l'italien par AYMARD Monique, Paris, Flammarion, 1986, p. 90.

¹³⁷ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 98.

¹³⁸ KRISTEVA Julia, *Pouvoir de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris, Editions du Seuil, 1980, 2001, p. 11.

Se manifestant lors de séquences temporelles, les *vampirovi dni*, *in stricto sensu*, les « jours des vampires », le « mort malfaisant » attendait dans l'ombre le « sémaphore crépusculaire » pour venir hanter les vivants à compter de la complainte du tocsin sonnant minuit, point culminant des forces occultes de la nuit¹³⁹, l'*oupire* était contraint de cesser ses agissements épouvantables. En lien étroit avec l'échec du processus de deuil, le vampire apparaît alors comme la personnification de la négation de la mort et du corps mort :

« Le deuil doit remplir une mission psychique définie, qui consiste à établir une séparation envers les morts, d'un côté, les souvenirs et les espérances des survivants, de l'autre. Le résultat une fois obtenu, la douleur s'atténue, et avec elle s'atténuent le remords, les reproches qu'on s'adressait à soi-même et par conséquent, la crainte du démon¹⁴⁰ ».

Souhaitant le retour de l'ataraxie, les autorités ecclésiastiques et politiques, à dater de 1725 s'affairent à dresser des procès-verbaux et à mener des enquêtes à propos des exhumations et des exécutions de cadavres dans les pays d'Europe centrale. Dès lors, et par le truchement du cas Peter Plogojovitz, l'officier impérial Frombald du district de Gradiska, rapporte en occident le mot *vanpir*. A l'origine d'un rapport intitulé *Copia des vom Hrn Frombald Kayl. Cameral Provisore zu Blutsauger betr effend*¹⁴¹, à l'intérieur duquel il mentionne, en l'occurrence, le cas de ce paysan d'origine serbe, habitant du village de Kisilova, qui serait apparu à sa femme et à d'autres personnes sans raison apparente dix semaines après son décès. Aux dires des villageois, il aurait causé la mort de neuf personnes sur lesquelles il se serait couché pendant leur sommeil. Lors de l'exhumation, son corps, dans un état de conservation exceptionnel, occasionne la suspicion de la présence d'un vampire attaquant les habitants du village. En communiquant son rapport à l'Administration de Belgrade, l'officier Frombald dénote :

¹³⁹ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 106.

¹⁴⁰ FREUD Sigmund, *Totem et tabou*, *Op cit.*, p. 104.

¹⁴¹ FROMBALD, *Copia des vom Hrn Frombald Kayl. Cameral Provisore zu Blutsauger betr effend* (Copie [du rapport] de Monsieur Frombald, Provisore de la Chambre impériale à Gradiska dans le royaume de Serbie, sur les ainsi nommés vampires ou suceurs de sang, dont il est beaucoup question là-bas), Copie conserve aux Archives de la Cour impériale au Hofkammerarchiv à Vienne, où l'on voit apparaître pour la première fois le mot « vanpir ». Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 147.

« D’abord, de ce corps et de son tombeau ne s’exhalait pas la moindre odeur qui est pourtant celle des morts ; le corps, à part le nez qui s’était quelque peu détaché, était tout frais. Les cheveux et la barbe, ainsi que les ongles, dont les anciens étaient tombés, lui avaient poussé. Son ancienne peau, qui était quelque peu blanchâtre, avait pelé, et une nouvelle peau, fraîche, s’était formée par-dessous. Le visage, les mains et les pieds, et tout le corps, étaient tels qu’ils n’auraient pu être plus parfaits de son vivant. Ce n’est pas sans surprise que j’ai aperçu dans sa bouche un peu de sang frais, lequel, selon ce qu’on racontait généralement, était le sang qu’il avait sucé du corps de ceux qu’il avait fait mourir¹⁴² ».

Attirant les autorités Autrichiennes sur les pratiques des villageois à l’encontre de ces créatures démoniaques, il relève l’accomplissement d’homicides sur les cadavres suspectés de vampirisme :

« [A l’aide d’un pieu aiguisé qu’ils] appliquèrent sur le cœur, [celui-ci le] transperça [et] on ne vit pas seulement une grande quantité de sang, tout frais, sortir de ce cœur, des oreilles et de la bouche ; on vit se manifester d’autres signes aussi, mais dont j’évite de parler ici en raison du respect que je vous dois. Finalement ils brûlèrent, pour le réduire en cendres, ce corps dont il avait été souvent question, et ils firent dans ce cas-ci selon leur manière habituelle de procéder. Voilà donc ce dont j’informe l’honorable administration, et l’humble et obéissant serviteur que je suis se permet de la prier, au cas où une faute aurait pu être commise en cette affaire, de ne me pas l’imputer à moi-même, mais à ces gens qui, pris de terreur, s’étaient trouvés comme hors d’eux-mêmes.

Le Proviseur Impérial [Frombald],

Du District de Gradiska¹⁴³ ».

Subséquemment, une seconde affaire de vampirisme voit le jour en l’an de grâce 1732. Dans le village de Medvegja, non loin de la rivière Morava, un médecin allemand du nom de Glaser enquête dès 1731 sur l’étrange décès de 13 personnes au cours des six dernières semaines. Selon les villageois, ces morts seraient devenus des vampires mais, ne constatant pas le moindre signe d’épidémie, Glaser referme l’enquête. L’année suivante, le colonel-marquis Botta

¹⁴² SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, pp. 147-148.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 148.

d'Adorno ordonne la réouverture de l'enquête médicale, orchestrant une « chyrurgische visitation », à savoir l'exhumation des corps suspectés de vampirisme. En mandant le chirurgien militaire Johann Flückinger et deux médecins du nom de Sigle et Baumgarten pour effectuer l'expertise, résulte la rédaction d'un rapport envoyé à Belgrade le 26 janvier 1732 : Le *Visum et repertum*¹⁴⁴. Répertoriant le cas d'un prétendu « heiduque du pays » nommé Arnold Paole, mort en chutant d'une charrette en 1727, le *visum et repertum* mentionne que le présumé soldat serbe aurait été molesté de son vivant par un vampire à la frontière turque, générant le décès de quatre personnes. Inoculant son « mal » au cheptel bestial et à ses victimes, les corps du vampire de Medvegja et de ses victimes, dans un état de conservation inaccoutumé, sont déterrés et empalés :

« Et ils trouvèrent qu'il [Arnold Paole] était resté parfaitement conservé, non tombé en putréfaction, et aussi qu'un sang tout frais lui était sorti des yeux, des oreilles et du nez, que sa chemise, le linge qui le recouvrait et d'autres linges étaient eux aussi tout tachés de sang : les anciens ongles de ses mains et de ses pieds s'étaient détachés, de même que la peau, mais en revanche d'autres avaient poussés. Voyant par là qu'il était un vrai vampire, ils lui enfoncèrent, selon la coutume, un pieu dans le cœur, et pendant cela il poussa un gémissement bien audible, tandis qu'une grande quantité de sang sortait de lui¹⁴⁵ ».

Vampire passif de son vivant, devenu actif en mourant, Arnold Paole inventorie les caractéristiques physiques attribuées à l'*oupire*, bien que les noms le désignant soit légion. A ce titre, la fixation de l'orthographe du mot « vampire » n'apparaît qu'au terme des épidémies vampiriques, à savoir en 1759, dans le Grand dictionnaire historique du *Moreri*. Intercalant l'article « vampyr » dans le glossaire de l'encomium, le *Moreri* cite l'exemple de Peter Plogojovitz, en répertoriant les caractéristiques physiques du vampire :

« 1- Son corps ne sentoit pas le cadavre. 2- Il étoit en son entier, à la réserve du nez, qui étoit un peu décharné. 3- Les cheveux avoient commencé de croître, de même que la barbe. 4- Il avoit de nouveaux ongles à la place des vieux tombés. 5- Sous la première peau qui se peloit, et qui étoit devenue

¹⁴⁴ FLÜCKINGER Johann, *Visum et repertum. Über die sohenannte Vampijrs, oder blut aussaugende so zu Medvegja in Servien an d[er] Türkhis che[n] Gräniz den 7.n Jan. 1732 geschehen* (Visum et repertum sur les ainsi appelés vampyrs, ou suceurs de sang [établi] à Medvegja en Serbie, près de la frontière turque, le 7 janvier 1732). Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 149.

¹⁴⁵ Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 150.

un peu blanchâtre, il lui en venoit une nouvelle. 6- Le visage, les mains et les pieds, et tout le corps étoient aussi bien disposés, qu'ils pouvoient l'être pendant sa vie. 7- On remarquoit dans sa bouche un sang frais et liquide, que l'on croyoit être celui des personnes qu'il avoit sucées. A ces marques, il fut condamné au supplice des Vampyrs. On lui enfonça un pieu dans le cœur, après quoi le sang tout liquide sortit en abondance, non seulement du cœur mais aussi de la bouche et des oreilles. Enfin on le mit sur un bûcher, où il fut réduit en cendres¹⁴⁶ ».

Divers cas surrogatoires viennent s'additionner à la liste édifiée par le *Visum et Repertum* : Il s'agit de faits advenus dans un canton de Hongrie, « Oppida Heidonum » :

« 1. Un enfant de huit jours, enterré depuis quatre-vingt-dix jours, fut reconnu en état de vampirisme. 2- Le fils d'un Heiduke nommé Milloe, âgé de seize ans et enterré depuis neuf semaines, mort après trois semaines de maladie, fut considéré comme vampire. 3- Joachim, également fils de Heiduke, âgé de dix-sept ans, fut déterré. Il était mort après trois jours de maladie et était enterré depuis huit semaines et quatre jours. Notre examen a révélé qu'il était également en état de vampirisme [...]. 4-Stanjoika, femme d'un Heiduke, morte à vingt ans d'une maladie ayant duré trois jours, fut trouvée le visage rouge et de couleur vermeille, c'est elle qui à minuit avait été serrée au cou par le fils de Milloe. [...] On coupa les têtes des corps reconnus en état de vampirisme [...] Ensuite, on brûla les corps¹⁴⁷ ».

Somme toute, et à en croire les superstitions populaires, le vampire s'attaque aux vivants la nuit, son corps est d'aspect flexible et rubicond, hermétique à la putréfaction, et gorgé d'un sang sortant par tous ses orifices naturels et les pores de sa peau, bien que ses cheveux, sa barbe et ses ongles se renouvellent, au même titre que ses organes vitaux. Dans les premiers temps, il se localise essentiellement en Europe centrale (Bohème, Hongrie, Moravie, Silésie, Pologne, Russie, Serbie) avant de conquérir les imaginaires collectifs de l'occident. Ainsi, et pour s'en défaire, il est nécessaire de planter un pieu dans le cœur du vampire avant de le décapiter et de l'incinérer. Assaillant intrinsèquement les membres de sa famille et son entourage proche, le vampire serre, étouffe, suce le sang des vivants jusqu'à

¹⁴⁶ MORERI Louis, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, article « vampyr », Paris, Les libraires associés, 10 vols. In-folio, Tome 10, 1046 p, 1759, p. 457.

¹⁴⁷ JARROT Sabine, *Le vampire dans la littérature du XIXe au XXe siècle : De l'Autre à un autre soi-même*, Paris, l'Harmattan, « Logiques Scolaires », 224p, 1999, p. 49.

leur dernier souffle en rapportant leur sang à son cadavre. Pour autant, en mangeant du pain confectionné avec le sang du vampire et la terre de son sépulcre, les habitants remédiaient au « mal vampirique ». Par conséquent, le vampire, en suscitant des perturbations au sein des masses populaires, incite les autorités autrichiennes à intervenir et à enquêter.

B. Le temps des enquêtes officielles (1706-1732) :

Résultant de récits oraux, dissimulé au reste du monde durant plus d'un siècle, le vampire slave apparaît en occident par le truchement de l'imprimerie et par l'intermédiaire de l'avènement de l'instrument manuscrit comme vecteur efficient de la transmission d'information. Ainsi, et à dater de l'an 1706, l'évêque et prince Charles Ferdinand de Shertz, sous les assauts des échos de récits de vampires, publie un ouvrage imprimé à Olmutz, qu'il intitule *Magia Posthuma* :

« Dans ces pays-là, il est assez ordinaire de voir des hommes décédés quelques temps auparavant¹⁴⁸ ».

Mentionnant le rapport étriqué entre les *Nachzehrer* (morts mastiquants) et les vampires, le juriste Ferdinand de Shertz véhicule dans le nord-est de la France, à la frontière de l'espace allemand, l'existence des morts-vivants suceurs de sang. Subséquemment, la chronique du père jésuite Gabriel Rzaczynski, *Historia Naturalis Curiosa Regni Poloniae*¹⁴⁹ publiée en 1721 transcrit les termes d'*upier* et d'*upierzica*, désignant à la fois des vampires masculins et féminins, objectant toutefois la réalité des faits en l'absence de preuves tangibles et en condamnant ces témoignages à rester des histoires divertissantes et improbables¹⁵⁰. Ainsi, et aux linéaments du siècle des lumières, la question de l'activité des morts en occident est relayée à l'état de superstition populaire. Par conséquent, Philip Rohr dans sa *Dissertation historico-philosophique sur la mastication des morts*¹⁵¹ publiée en

¹⁴⁸ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les vampires*, Grenoble, Editions Jérôme Million, [1746], [1751], 313p, 1998, p. 54.

¹⁴⁹ RZACZYNSKI Gabriel, *Historia Naturalis Curiosa Regni Poloniae*, Maguiducatus Lituaniae, Sandomir, 1721.

¹⁵⁰ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 146.

¹⁵¹ ROHR Philip, *Dissertatio Historio-Philosophica De Masticatione Mortuorum*, Quam Dei & Superiorum indultu, in illustri Academ. Lips. Sistent Praeses M. Philippus Rohr Marckan-Stadio Misnic. & respondens Benjamin Frizschius, Musilavia-Misnicus, Alumni Electorales addiem XVI Augusti Ann. M.DC.LXXIX. Liepzig, Michaelis Vogtii, traduit de l'anglais par

1679, prétend que les cadavres humains ne sont que des carcasses abandonnées de toute vie et de tout mouvement, ne pouvant agir de manière autonome. En outre et à en croire l'auteur, le retour d'un mort à la vie ne peut être que le fait de l'action du Malin. S'inspirant de la théorie du théologien Noël Taillepied (1540-1589), auteur du *Traité sur les apparitions des esprits*¹⁵², Philip Rohr reprend l'idée que des esprits démoniaques sont susceptibles de s'emparer des cadavres d'anciens vivants et de les animer. Son épigone, le pasteur Michaël Ranft (1700-1774), en se réappropriant l'énigme des cas de revenance en corps, assure dans son traité *De la mastication des morts dans leurs tombeaux*, publié en 1725 et réédité à trois reprises, respectivement en 1725, 1728 et 1734, que les prétendus « morts-vivants » revenus sur terre pour tourmenter les vivants, ne sont en réalité que des enterrés vifs, inhumés prématurément. Défrayant la chronique, les affaires de vampirisme émergent dans la presse européenne à partir de 1732 suite à la parution du rapport *Visum et Repertum*¹⁵³ de Flückinger. Traduit en français dès février 1732 par l'ambassadeur de France à Vienne, Bussy et impétrant une notoriété internationale, ce compte-rendu est à l'origine de la parution d'une trentaine d'articles et de traités sur le sujet : on parle de l'*annus mirabilis* des vampires¹⁵⁴. Mettant en péril les fondements de la Foi chrétienne s'il s'agit d'une supercherie, les autorités ecclésiastiques doivent également faire face aux assauts des encyclopédistes dont les axiomes relaient l'existence du vampire au rang de la superstition. En outre, et en raison de l'affleurement de la « fièvre vampirique », le pape Benoît XIV tance les annales de la presse allemande en arguant que les vampires proviennent de « l'imagination de la peur et de la terreur ». De ce fait, dans son traité *Opera in duodecim tomos distributa* publié en 1749¹⁵⁵ et dans une lettre citée par Louis-Antoine De Caraccioli, *La vie du pape Benoît XIV*¹⁵⁶, « l'évêque universel » s'adresse à l'archevêque de Léopol¹⁵⁷ en proclamant que le vampire résulte de l'ignorance et de la superstition des vivants :

SUMMERS Montague, *The Vampire in Europe*, p. 178-203. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 126.

¹⁵² TAILLEPIED Noël, *Traité de l'apparition des esprits, à savoir des âmes séparées, fantômes, prodiges, et autres accidents merveilleux qui précèdent quelquefois la mort des grands personnages ou signifient changements de la chose publique*, Paris, Jean Corrozet [1588], 1616, p. 182.

¹⁵³ FLÜCKINGER, *Visum et Repertum*, *Op cit.*, 1732.

¹⁵⁴ FAIVRE A., *Du vampire villageois aux discours des clers*, *Op cit.*, pp. 50-51.

¹⁵⁵ Benoît XIV (Pape), *Opera in duodecim tomos distributa*, t. IV « De servorum dei beatificatione et beatorum canonizatione », Rome, Nicolaus et Marcus Palearini, 1749, p. 324, traduit du latin par RIVA Valério, VOLTA Ornella, p. 70.

¹⁵⁶ CARACCIOLI L.A (de), *La vie du pape Benoît XIV*, Paris, 1783 à l'archevêque Léopold. Cité par AGUERRE Jean-Claude, *Op cit.*, p. 94.

¹⁵⁷ Il s'agit de l'actuelle ville de Lviv en Ukraine, faisant anciennement partie de la Pologne.

« Le vampirisme est l'ouvrage de l'ignorance et de la superstition. [...] C'est sans doute la grande liberté de la Pologne qui vous donne le droit de vous promener après votre trépas. Ici, je vous l'avoue, nos morts sont aussi tranquilles que silencieux et nous n'aurions besoin ni de sbires, ni de barrigel, si nous n'avions qu'eux à craindre. L'impératrice Reine de Hongrie, a dû vous détromper sur l'article des Vampires, que vous nommez communément Eupires. M. Vanswieten, son médecin, d'autant plus croyable qu'il est très instruit, nous apprend que la rougeur de certains cadavres, n'a d'autre cause qu'une espèce de terre qui les gonfle et qui les colore. Vous avez à Kiovie¹⁵⁸ même, une multitude de corps parfaitement conservés et qui joignent à la souplesse des membres des visages enluminés. J'ai dit à ce sujet, dans mon ouvrage sur la canonisation des Saints¹⁵⁹, que la conservation des corps n'est point un prodige. C'est à vous, comme étant archevêque, qu'il appartient surtout de déraciner ces superstitions. Vous découvrirez, en allant à la source, qu'il peut y avoir des prêtres qui les accréditent, afin d'engager le peuple, naturellement crédule, à leur payer des exorcismes et des messes. Je vous recommande expressément d'interdire, sans différer, ceux qui seraient coupables d'une telle prévarication ; et je vous prie de bien vous convaincre qu'il n'y a que les vivants qui ont tort dans cette affaire¹⁶⁰ ».

En ordonnant à l'archevêque polonais de déraciner les superstitions, Benoît XIV pontifie la nature paréidolique de la créature vampirique. S'entraccordant avec le Pape, l'évêque Giuseppe Davanzati met en circulation dès l'année 1730 sa *Dissertazione sopra i vampiri*¹⁶¹, un ouvrage publié à titre posthume en 1774 et éminemment hostile aux vampires. Dès lors, et dans le prolongement de l'anathème attifé au vampire, la lettre n°137 des *Lettres juives*¹⁶² publiée par le marquis Boyer d'Argens profère que :

« Il y a deux différents moyens pour détruire l'opinion de ces prétendus revenants et montrer l'impossibilité des effets qu'on fait produire à des

¹⁵⁸ Ancienne ville de Pologne, actuelle Kiev, capitale de l'Ukraine.

¹⁵⁹ BENOÎT XIV (pape), *De servorum Dei beatificatione et de beatorum canonizatione*, traité rédigé lorsque le pape était avocat du diable à la Congrégation des Rites.

¹⁶⁰ CARACCIOLI Antoine, *La vie du Pape Benoît XIV*, Prosper Lambertini (successeur du Pape Benoît XIV), « Lettre du Pape Benoît XIV à l'archevêque de Léopol », Paris, 1783, pp. 192-193.

¹⁶¹ DAVANZATI Giuseppe, *Dissertazione sopra i vampiri*, Naples, Fratelli Raimondi, 1774.

¹⁶² BOYER D'ARGENS (marquis), *Lettres juives ou Correspondance philosophique, historique et critique entre un Juif voyageur et ses correspondans en divers endroits*, « Lettre n°137 », La Haye, P. Paupie, 1738.

cadavres entièrement privés de sentiment. Le premier c'est d'expliquer par des causes physiques tous les prodiges du Vampirisme. Le second c'est de nier totalement la vérité de ces histoires – ce dernier parti est sans doute le plus certain et le plus sage. Mais comme il y a des personnes à qui l'autorité d'un certificat donné par des gens en place paraît une démonstration évidente de la réalité du conte le plus absurde, auparavant de montrer combien peu on doit faire fonds sur toutes les formalités de justice dans les matières qui regardent uniquement la philosophie, je supposerai, pour un temps, qu'il meurt réellement plusieurs personnes du mal qu'on appelle le Vampirisme¹⁶³ ».

Réprouvant l'existence des vampires, l'autorité royale autrichienne et plus précisément l'impératrice Marie-Thérèse, revendique l'interdiction des exhumations de cadavres et la condamnation de la superstition vampirique. En outre, c'est en 1755 que le médecin hollandais Gerhard Van Swieten, au service de l'impératrice, fulmine la prohibition des vampires. Publié en langue française, traduit en italien et en allemand, les *Remarques sur le vampyrisme de l'an 1755. Par le Baron Van Swieten faites à sa Majesté imp. Et royale, avec la version par Mr Antoine Hiltenprand*¹⁶⁴ du baron Van Swieten ne font pas l'objet d'une édition française. Ainsi, au travers des vitupérations et des vociférations du pape Benoît XIV (1675-1758), et dans le prolongement de son traité *De servorum dei beatificatione et beatorum canonizatione*¹⁶⁵, le révérend-père bénédictin Dom Augustin Calmet (1672-1757), illustre savant et abbé de Senones, publie en 1746 ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*¹⁶⁶ à l'intérieur desquelles il assure que :

« Tout cela n'est qu'illusion, & une suite de l'imagination [...], l'on ne peut citer aucun témoin sensé, sérieux, non prévenu, qui puisse témoigner

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ VAN SWIETEN Gerhard, les *Remarques sur le vampyrisme de l'an 1755. Par le Baron Van Swieten faites à sa Majesté imp. Et royale, avec la version par Mr Antoine Hiltenprand*, Mayer, Augsbourg, [édition française de 1755], traduction en allemand, sous le titre *Abhandlung des Daseyns der Gespenster nebst einem Anhang vom Vampyrismus*, 1768.

¹⁶⁵ BENOÎT XIV (pape), *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*, littéralement « sur la béatification et la canonisation des saints », 4 vol., 1734-1758. DUVAL, « BENOÎT XIV, PROSPERO LAMBERTINI (1675-1758) - pape (1740-1758) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 25 mars 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/prospero-benoit-xiv/>

¹⁶⁶ CALMET Augustin (Dom), *Le Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 1746, 500p.

avoir vû, touché, interrogé, senti, examiné de sang froid ces Revenans, qui puisse assurer la réalité de leur retour, & des effets qu'on leur attribue¹⁶⁷ ».

Somme toute, et de manière citérieure, les bulletins d'informations et les « canards sanglants » précèdent les rapports officiels et les traités scientifiques. Spécialisés dans « l'écriture du fait divers », la presse périodique divulgue et diffuse en occident, par le truchement des imprimés, des colportages concernant l'existence d'une créature venue de l'est et inconnue aux yeux du ponant : le vampire. Exhibant textes et épithètes prolixes, la presse spectaculaire est à l'origine de la cristallisation du mythe du vampire à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle.

C. Vers une Europe de l'information : La « presse périodique » et le marché du « fait divers » :

« [La presse périodique] est la pâture des ignorants, la ressource de ceux qui veulent parler et juger sans lire ».

Montesquieu, *Lettres persanes*¹⁶⁸ (1721).

Dans les limites du XVIIe siècle, pléthore de gazettes et de journaux jaillissent dans le panorama européen. Supplantant les correspondances privées, sources d'informations élémentaires et antédiluviennes, gazettes et journaux se définissent autour de la notion de périodicité, prodrome de la presse. En sus, il incombe aux feuilles d'informations de se répandre à échelle locale, nationale et internationale, en s'intronisant comme le parangon de la communication et de l'information au travers de l'imprimé et par le truchement de l'établissement de concitoyens typographes à l'étranger. Instrument inédit de circulation et de divulgation des « on-dit », « des bruits qui courent » et des « nouvelles hasardées », la « presse périodique » favorise les interconnexions culturelles et diplomatiques entre les peuples. En réponse à la crise de conscience européenne des années 1690, « la presse périodique » et les gazettes écopent d'une recrudescence de la demande publique d'information. Paraissant à un rythme déterminé (hebdomadaire, mensuel, trimestriel, semestriel, annuel), la presse écrite

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 296.

¹⁶⁸ MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Amsterdam, [ouvrage paru anonymement], 1721. Rééd. Pierre Vernières, Paris, Garnier, 1960, article « Hebdomadaire », T. VIII, p. 75.

désigne l'ensemble des journaux, des gazettes, des quotidiens, des hebdomadaires et des publications périodiques contribuant à la diffusion de l'information écrite. En tant « qu'historiens du présent », les rédacteurs de la presse écrite des XVIIe et XVIIIe siècles s'évertuent de multiplier les effets de réel pour accroître le quorum d'auditeurs. Se livrant à un lectorat international, la « presse périodique » influe sur la propagation des faits divers dans le cénacle des polymathes et de leurs homologues monastiques, bien que, par le truchement des notables et des clercs, les nouvelles parviennent jusqu'aux oreilles des masses populaires. S'élaborant autour d'un florilège d'organes se vouant spécifiquement à la diffusion de l'information, la presse écrite convoque ses émissaires pour des missions différentes. Initialement imprimé pour divulguer les événements du jour, le journal se compose de quatre pages au format in-folio (16 x 22 cm¹⁶⁹) tandis que le « canard », imprimé de qualité médiocre relatant des faits divers exceptionnels et spectaculaires s'édifie autour d'un format in-quarto à l'instar de la gazette, écrit périodique se spécialisant dans la colportation de nouvelles politiques, littéraires et artistiques.

Se dotant d'un lectorat épars, la presse périodique du XVIIe s'amplifie au point de faire du XVIIIe siècle le « siècle des journaux ». En ayant recours à l'imprimé, instrument de vulgarisation et de propagation de l'information cursif et efficient, les nouvellistes parviennent à collecter les actualités dans un intervalle de temps sommaire. En outre, et à en croire le journal du mémorialiste Pierre de l'Estoile, les nouvelles se propagent en deux ou trois jours à l'échelle nationale et en deux ou trois semaines à l'échelle européenne. Informant les vivants des faits de leur temps et des rumeurs du moment, la presse écrite, en se fortifiant autour des « nouvelles à la main », est à l'origine de la naissance de la première gazette de France, à savoir *La Gazette*¹⁷⁰ de Théophraste Renaudot. Périodique créé en 1631 sous l'impulsion du cardinal et homme d'Etat Armand Jean du Plessis de Richelieu, *la Gazette* avait pour but d'informer les lecteurs sur les nouvelles provenant de la cour et de l'étranger. Gratifiée d'une autorisation de publication officielle, et s'adressant aux « vulgaires » comme au corps nobiliaire, *la Gazette* succède au *Mercure François*¹⁷¹, première revue française mentionnant les faits marquants advenus en France et à l'étranger en 1605 et 1648.

¹⁶⁹ HENRYOT Fabienne, propos recueillis lors du cours de méthodologie UEA2 à l'Enssib : *Les collections de documents et leur histoire* en mars 2017.

¹⁷⁰ *La Gazette* est un périodique créé en 1631 par Théophraste Renaudot, médecin de Louis XIII avec l'accord d'Armand Jean du Plessis de Richelieu, Cardinal et homme d'Etat. Elle avait pour mission d'informer les vivants des nouvelles de la cour et de l'étranger. Tenant sur quatre pages. *La Gazette* a cessé de paraître en 1915, passant d'une cadence hebdomadaire à une cadence quotidienne.

¹⁷¹ RICHER Jean et Estienne, *Le Mercure françois ou la Suite de l'histoire de la paix commençant l'an 1605 pour suite du Septénaire du D. Cayer, et finissant au sacre du très*

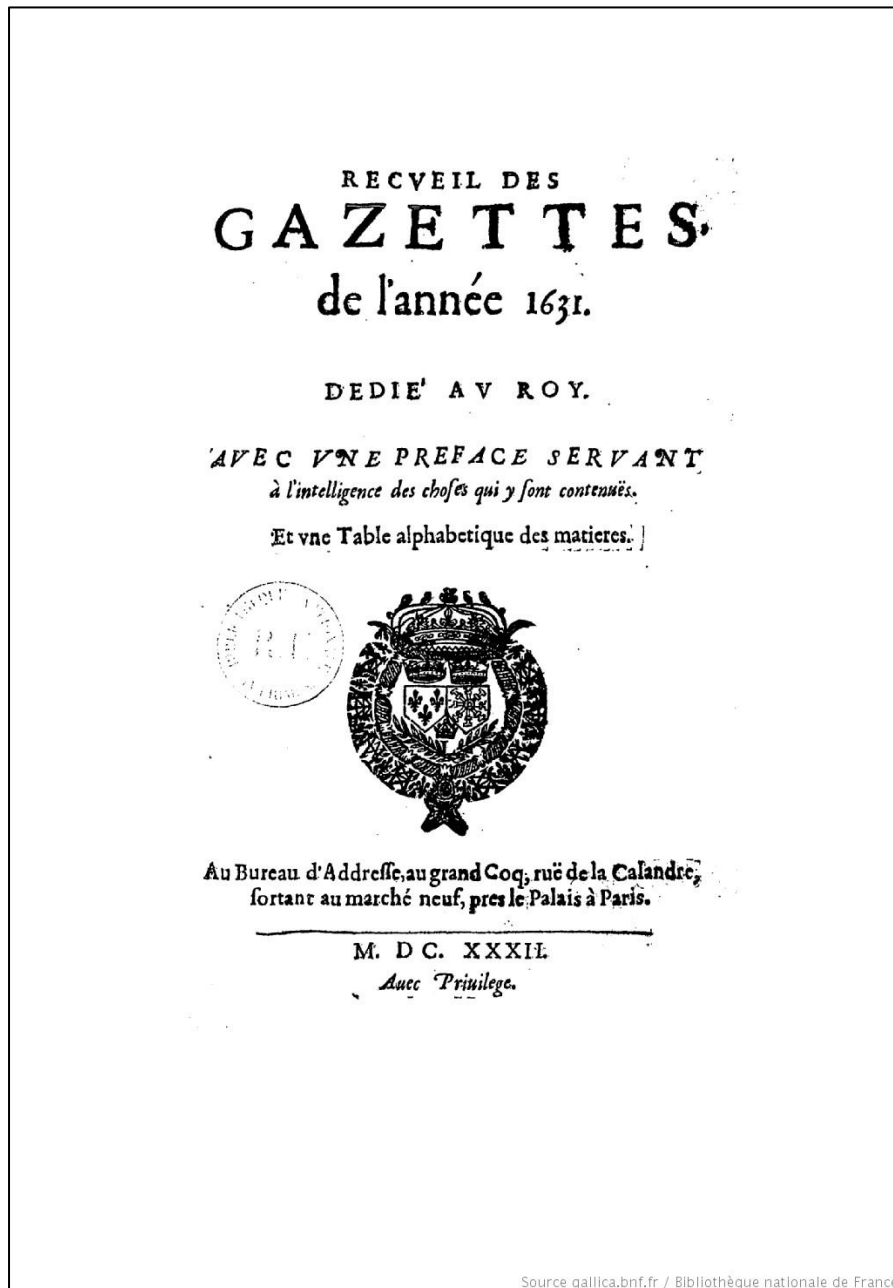


Figure I: RENAUDOT Théophraste, *La Gazette*, Compilation des numéros de l'année 1631, Paris, 1631. Source : Bibliothèque numérique « Gallica », Bibliothèque nationale de France [en ligne].

grand Roy de France et de Navarre Louis XIII, Paris, RICHER Jean et Estienne [imprimeurs-libraires], in-8, 1611-16480

A la manière de *la Gazette* de Théophraste Renaudot, instrument du pouvoir politique français, le *Mercure Galant*, épigone du *Mercure François* et antécédent du *Mercure de France*, est fondé par Jean Donneau de Visé en 1672. Paraissant mensuellement, il présente l'actualité politique, militaire et culturelle, en abordant à trois reprises le thème des « morts agressifs »¹⁷². Par conséquent, l'abbé Comiers, dans son article de mars 1693, mentionne l'usage abscons de certains ressortissants polonais, tranchant la tête de défunts nuisibles ayant causé la mort de leurs parents¹⁷³. Contrevenant aux appétences et aux amativités des lecteurs, la rubrique de l'abbé Comiers est détrônée par le reportage de Pierre des Noyers en mai 1693. Consacré aux *stryges* et aux morts gorgés de sang nommés *upierz*, l'article du secrétaire de la reine de Pologne signale l'apparition de morts-vivants ressentant « comme une faim [leur faisant] manger les linges [autour desquels] il[s] [ont] été enseveli[s] »¹⁷⁴. En s'apercevant du caractère inédit des monstres extracteurs de sang, et en les différenciant des morts mastiquant dans leurs tombeaux, Pierre des Noyers définit le vampire de la manière suivante :

« [Ce] démon qui sort du cadavre, va troubler la nuit ceux avec qui il (le mort) a eu le plus de familiarité pendant sa vie, et leur fait beaucoup de peine dans le temps qu'ils dorment. Il les embrasse, les serre, en leur représentant la figure de leur parent ou de leur ami, les affaiblit de telle sorte en suçant leur sang pour le porter au cadavre. [...] Le démon ne les quitte point, [jusqu'à ce que] tous ceux de la famille ne meurent l'un après l'autre »¹⁷⁵.

Se documentant sur les artifices employés pour contraindre l'action des « morts malfaisants », Pierre des Noyers rapporte que l'antidote le plus efficace aux dires des slaves du sud est l'ingestion de « pain fait, pétri et cuit avec le sang recueilli de ces sortes de cadavres »¹⁷⁶. D'un retentissement considérable, et moyennant un interlude de neuf mois, l'article de Pierre des Noyers donne lieu à un éditorial de Marigner concernant les premiers cas de vampirisme. Véritable « exégète des vampires »¹⁷⁷, il promulgue dans le *Mercure Galant* de février 1694

¹⁷² SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 142.

¹⁷³ COMIERS (Abbé), « La baguette justifiée », Paris, *Mercure Galant* de mars 1693, pp. 115-116.

¹⁷⁴ DES NOYERS P., Paris, *Mercure Galant* de mai 1693, Galerie-Neuve du Palais, p. 66. Article publié sans titre.

¹⁷⁵ DES NOYERS P. *Op cit.*, pp. 64-65.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷⁷ Expression emprunté à FAIVRE Antoine, dans son article « Du vampire villageois aux discours des clers », *Op cit.*, p. 47.

un article s'intitulant *Les stryges de Russie*¹⁷⁸. S'adressant « aux vulgaires et aux plus intelligen[t]s¹⁷⁹ », il proclame qu'il n'y a « pas lieu de douter¹⁸⁰ » des faits exposés. Reprenant les artefacts de son comparse Pierre des Noyers décédé naguère, il évoque des faits mettant en scène des cadavres suçant le sang des vivants. Dépourvu d'ordalies et de témoignages crédibles, Marigner s'escrime à prouver l'authenticité de ses dires en se référant aux Ecritures. En citant le chapitre XV de l'Épître aux Corinthiens, Marigner entérine et légitime son propos, assurant, en s'appuyant sur les Saintes Ecritures, que la résurrection des corps après la mort est indubitable. Ainsi, et d'après l'Épître aux Corinthiens :

« Au dernier son de la trompète, les morts ressusciteront incorruptibles, & transmuez. L'incorruptible revestira le corruptible, & l'immortel, [et] le mortel¹⁸¹ ».

Somme toute, il rapporte que les peuples slaves déterrèrent les corps des supposés « stryges » avant de leur « coupe[r] la teste¹⁸² ». Nonobstant la capacité du vampire à transmettre son « mal », les nouvellistes sont destitués par les publications étatiques se dotant d'une notoriété publique, revendiquant le caractère authentique et scientifique de leurs enquêtes. Le premier rapport médical à paraître dans la presse allemande est le *Visum et repertum* de l'officier impérial Frombald dont nous avons déjà fait mention. Au demeurant, c'est dans le numéro 58 du quotidien autrichien *Wienerische Diarium* publié le 21 juillet 1725, que le traité *Visum et repertum* est divulgué au grand public pour la première fois. D'une notoriété sans précédent, il fait l'objet d'une réédition dans un numéro de la gazette d'information *Holsteinische Gazetten* entre 1725 et 1726¹⁸³. Consulté « du souverain jusqu'aux paysans¹⁸⁴ », le contenu des gazettes contribue à la construction et à la cristallisation des imaginaires individuels et collectifs par le

¹⁷⁸ MARIGNER, « Sur les Stryges de Russie », Paris, *Mercure Galant* de février 1694, Michel Brunet, Grand' Salle du Palais, p. 27.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 21.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 91.

¹⁸² *Ibid.*, pp. 15-19.

¹⁸³ FAIVRE A., *Du vampire villageois aux discours des clers*, Paris, Editions du Seuil, 1993 ; FAIVRE A., MARIGNY J., « Les vampires », Paris, Editions Dervy, « Cahiers de l'Hermétisme », 1993, p. 63.

¹⁸⁴ POPKIN Jérémy D., « L'histoire de la presse ancienne : bilan et perspectives », Collectif *Les Gazettes européennes en langue française (XVIIe-XVIIIe siècle)*, table ronde internationale à Saint-Etienne, 21-23 mai 1992, textes réunis par DURANTON Henri, LABROSSE Claude, RETAT Pierre, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, p. 300.

truchement des faits divers et des affaires extraordinaires. Pénétrant en France par l'intermédiaire de la presse étrangère, les affaires de vampires commencent à infecter les imaginaires populaires à partir de 1732. Introduite par le *Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin*, un journal publié en Hollande et sous la direction d'un bénédictin français ayant trouvé refuge aux Provinces-Unies, l'histoire du vampire Arnold Paole génère la stupéfaction des habitants de l'hexagone. S'intitulant *Question physique sur un prodige dûment attesté*¹⁸⁵, l'article publié par le directeur du journal Jean-Baptiste le Villain de la Varenne (1689-1745) fait état de l'aspect spectaculaire et extraordinaire de l'évènement. Confrontant le vampire à la sangsue, il compose :

« Ceux qui ont été vampires passifs durant leur vie, deviennent actifs après mort [...]. Toutes les informations et exécutions, dont nous venons de parler, ont été faites juridiquement, en bonne forme, et attestées par plusieurs officiers qui font garnison dans ce pays-là [...]. Il ne s'agit pas de révoquer en doute des faits circonstanciés, avérés, et attestés par des personnes dignes de foi, et commises pour en examiner la vérité, ce serait juger peu favorablement de la probité de plusieurs officiers de distinction qui n'ont aucun intérêt à soutenir un bruit populaire, s'il n'était fondé sur des expériences certaines ¹⁸⁶ ».

Examinant les faits de manière rationnelle et en l'absence de documents irréfragables, De la Varenne ponctue son discours en disant que les événements à la vue de « la qualité des témoins qui les ont certifiés¹⁸⁷ », méritent réflexion. S'extrayant de la sphère du merveilleux, les affaires de vampirisme revêtissent une tournure réaliste et authentique dans le sens où le caractère officiel des enquêtes juridiques et médicales donne l'illusion de la certification de l'existence des vampires. Réitérant son intérêt pour la créature vampirique, Jean-Baptiste le Villain de la Varenne édite en avril 1733 un second reportage s'intitulant *Courtes réflexions physiques sur le vampyrisme*¹⁸⁸. Au cours de ses recherches et en recueillant des témoignages épars, le directeur du *Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin* fait connaissance et divulgue au grand public le mot « vampire », permettant ainsi de mettre un terme aux dénominations pléthores du

¹⁸⁵ LE VILLAIN DE LA VARENNE Jean-Baptiste, *Le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin*, imprimé à Utrecht puis à la Haye en Hollande entre 1731 et 1733, n°18 du 03 mars 1732, « Question physique sur une espèce de prodige dûment attesté », article non paginé.

¹⁸⁶ SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 154.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 154.

¹⁸⁸ LA VARENNE Jean-Baptiste, « Courtes réflexions physiques sur le vampyrisme », *Op cit.*, La Haye, n°23 du mois d'avril 1733.

« revenant en corps » suceur de sang, et moyennant sa vulgarisation et sa fixation orthographique. En utilisant le mot « vampire » dans son article et en certifiant que le vampire résulte de la superstition et de l'imagination des peuples slaves sous-alimentés, le rédacteur du *Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin* contribue à informer les élites éclairées de la croyance aux vampires dans les pays d'Europe centrale. Dès lors, et à en croire Claude Lecouteux dans son ouvrage *Histoire des vampires : Autopsie d'un mythe*¹⁸⁹, les noms du vampire sont légion et varient d'une région à une autre. Ainsi, on parle de *strigon* en Croatie, de *vampir* dans les Balkans, de *wampir* chez les Polonais et dans les Carpates, d'*opyr* (littéralement « mort en sursis ») chez les Russes, d'*upor* au nord de la Pologne, d'*upir* chez les Tchèques, de *vukodlak* ou d'*ukodlak* en Dalmatie (région de Croatie) ou encore de *Vârkolac*, « spectre composé d'un cadavre ou d'un démon ». Aux dires de l'historien, les termes *opyr*, *upyre* dérivent du verbe serbe *piriti* signifiant « enfler » et du grec *apyros*, « non soumis au feu ». Quant aux termes d'*upior* et de *vourdalak*, ils peuvent être traduits par la locution de « fantôme ailé » chez les Polonais et par des morts sortant de leurs tombes pour sucer les vivants chez les Slaves du sud¹⁹⁰. Conformément au contenu des *Dissertations*¹⁹¹ du révérend-père Dom Augustin Calmet, le vampire serait le descendant direct du *brucolaque*. Dérivé du grec *vrikolakas*, signifiant littéralement « zombie » ou « revenant s'en prenant au bétail », le *brucolaque* n'est en réalité aucunement l'antétype du vampire. « Revenant en corps » inapte à transmettre son « mal » et dépourvu d'attrait pour le sang, le *brucolaque* diffère expressément du vampire, susceptible d'inoculer à ses victimes son état démoniaque¹⁹². Episodiquement, on rencontre les termes de *Nosferat* (revenant), de *Murony* en Roumanie (esprit néfaste d'une personne tuée par un vampire) et de *Moroïu*, un esprit « pesant » et tuant les vivants. En définitive, le mot *vampir* n'apparaît au grand public qu'en 1732 dans le *Visum et Repertum* du chirurgien militaire Flückinger co-signé par les deux médecins qui l'accompagnaient et dont on a déjà parlé auparavant. Relayé par le *Mercure de France*, le *Glaneur* publie une version modifiée du rapport de Flückinger en mars 1732, deux mois après sa parution. L'information gagne l'Angleterre et se répand dans les journaux londoniens dont le *London Journal*, le *Craftsman* et le *Commercium Litterarium*, des journaux sérieux et lus par l'élite intellectuelle et marchande européenne. En 1736, c'est le *Mercure historique et politique*, un mensuel publié de 1686 à 1782, qui fait état d'une affaire de vampirisme ressemblant étrangement à celle de Peter Plogojovitz parue en 1725. A titre d'exemple, il était courant de reprendre d'anciens titres pour les transformer

¹⁸⁹ LECOUTEUX CLAUDE, *Histoire des vampires : Autopsie d'un mythe*, Paris, Imago, 1999, 192p.

¹⁹⁰ *Ibid.*, Chapitre V : « Les dénominations des vampires », pp. 87-95.

¹⁹¹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 1746, 500p.

¹⁹² AGUERRE Jean-Claude, *Le naissance du vampire au XVIIIe siècle*, *Op cit.*, p. 69.

en présentant comme authentiques les faits relatés. Aux dires du *Mercure historique et politique*, un homme de soixante-deux ans serait apparu à son fils après son décès dans la ville Kisilova, lieu de naissance du vampire serbe Peter Plogojovitz, en demandant des victuailles, et aurait causé la mort de cinq ou six personnes. Attifé d'une description sommaire, les historiens ne sont pas en mesure de certifier s'il s'agit d'un inédit ou de la reprise du cas de Peter Plogojovitz¹⁹³. En outre, et à la suite de la vague de vampirisme ayant submergé les inconscients et les imaginaires collectifs européens, des érudits s'emparent de la question vampirique. Dom Augustin Calmet, un bénédictin lorrain célèbre pour ses livres d'exégèse sur l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, s'intéresse à la question et demande à Joseph-André Zaluski, un bibliophile polonais installé en Lorraine de lui procurer les articles mentionnant des cas de vampirisme dans *le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin*. Somme toute, il s'adresse à son éditeur polonais en l'an de grâce 1742 et selon les termes suivant :

« Je me suis mépris en vous demandant le tome I du Glaneur. Ce n'est pas dans ce tome où il parle des vampires. C'est apparemment dans le suivant, que je vous supplie de me faire venir par le révérend Prieur de Mesnil.

Je suis dans le plus parfait respect Monseigneur

Votre très humble et très obéissant

Ce 19 avril

Serviteur D.A. Calmet

P.S. J'ay vu les livres que vous nous avez evoiez. Mais il y en a bon nombre que nous avions déjà. Nous les renverrons lorsque nous aurons reçu ceux que vous nous destinez encore¹⁹⁴ ».

¹⁹³ « De Hongrie », *Mercure historique et politique*, contenant l'état présent de l'Europe, de ce qui se passe dans toutes les cours, les intérêts des princes, et ce qu'il y a de plus curieux pour le mois d'octobre 1736, La Haye, Henri Scheurleer, 1736, pp. 402-411.

¹⁹⁴ BANDERIER Gilles, article « Dom Calmet et l'autre Europe », *Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel*, sous la direction de MARTIN Philippe, HENRYOT Fabienne, Paris, éditions Riveneuve, « actes académiques », 418p, 2008, pp. 407-418. Correspondance passive du révérend-père lorrain Dom Augustin Calmet et du bibliophile polonais Joseph-André Zaluski, lettres citées par MANTEUFFLOWA Maria, article « Księgozbiór Josefa Żaluskiego w Lotaryngii i jego droga do Polski », *Rocznik Biblioteki Narodowej*, 2, 1966, pp. 338-361, mentionnées pp. 339-340, note de bas de page n°8 et conservées à la Bibliothèque Nationale de Varsovie, publication inédite.

Concourant à l'édification du corpus de recherche de Dom Augustin Calmet, la documentation communiquée par le bibliophile Joseph-André Zaluski a joué un rôle prépondérant dans la divulgation publique du mot « vampire¹⁹⁵ ». Entretenant d'innombrables correspondances dans toute l'Europe, les érudits du « siècle des lumières » allaient aux nouvelles par le truchement du support épistolaire. A l'unisson, le marquis Boyer D'Argens, de par ses ligatures avec ses homologues européens, fut informé, en parallèle de l'existence des vampires. Ainsi, dans la lettre n°125 de la première édition de ses *Lettres juives ou Correspondance philosophique, historique, critique entre un Juif voyageur à Paris et ses correspondants en divers endroits* en 1736¹⁹⁶, il signale que :

« Les revenants n'existent que dans les esprits obscuris par une imagination excessive et dérangée¹⁹⁷ ».

S'adjoignant aux encyclopédistes et aux philosophes en militant contre la superstition et le « fanatisme épidémique », Boyer d'Argens relie le vampire à la manifestation des imaginaires de la peur. Contribuant à fixer involontairement l'orthographe du terme « vampire », et au nom de la raison, les savants du XVIIIe siècle se coalisent autour d'une animadversion de la figure du vampire. Ainsi, Julien Offray de la Mettrie (1709-1751), ancien médecin du régiment des gardes françaises ayant trouvé refuge auprès du souverain éclairé Frédéric II de Prusse, confère au vampirisme une analogie rationnelle. Membre de l'Académie des Sciences, il publie anonymement en 1748 un ouvrage s'intitulant *L'Homme-Machine*¹⁹⁸. Faisant allusion aux vampires, il excipe que leurs soubassements émanent de l'imagination psychosomatique de certains vivants :

« Que dirais-je de ceux qui s'imaginent être transformés en *loups-garous*, en *coqs*, en *vampires* [sic], qui croient que les morts les sucent¹⁹⁹ ».

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 410.

¹⁹⁶ BOYERS D'ARGENS, *Lettres juives ou correspondance philosophique, historique, critique entre un Juif voyageur à Paris et ses correspondants en divers endroits*, 6 vols., La Haye, P. Gautier, 1736-1737.

¹⁹⁷ BOYERS D'ARGENS, *Op cit.*, *Lettre n°125*, Vol 5. pp. 49-66 ou n°137 dans la version de 1738, pp. 144-157.

¹⁹⁸ OFFRAY DE LA METTRIE Julien, [publié anonymement], *L'Homme-Machine*, Leyde, Elie de Luzac fils, 1748, in-12, 148p.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 10.

Graduellement, et à mesure de la réplétion des publications savantes concernant les vampires d'Europe centrale, le terme « vampire » s'intronise comme hyperonyme en supplantant ses hyponymes. A l'égal de Julien Offray de la Mettrie, le théoricien des lumières, Voltaire, dans son *Dictionnaire Philosophique Portatif* mentionne le fait suivant :

« On entendit plus parler que de vampires depuis 1730 jusqu'en 1735²⁰⁰ ».

En employant le terme de « vampire » et en s'exposant à un auditoire européen éclairé et pléthore, l'opuscule voltérien contribue à vulgariser les histoires de vampires véhiculées autrefois par l'instrument périodique et à cristalliser l'orthographe du mot. Sujet à controverse jusqu'à la moitié du XVIIIe siècle, le vampire est l'artisan de l'agencement de symposiums confrontant les partisans de la raison aux partisans de la religion. Somme toute, le philosophe Jean-Jacques Rousseau résume la parturition et l'envergure de la portée des affaires de vampirisme dans les querelles savantes à l'ère des lumières :

« S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampirs. Rien n'y manque : procès-verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats. La preuve juridique est des plus complètes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampirs²⁰¹ ? ».

Se démodant, les chroniques vampiriques s'éclipsent progressivement des faits divers véhiculés par le « presse périodique ». Traversant le temps par le truchement des réquisitoires édifiés par les encyclopédistes, la créature s'abreuvant du sang des vivants s'introduit dans les encomiums de la seconde moitié du XVIIIe siècle. En escamotant l'existence du terme « vampire », le *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*²⁰² publié en 1747 par Charles le Roy et le

²⁰⁰ VOLTAIRE, *Dictionnaire Philosophique Portatif*, publié anonymement à Genève et non à Londres comme l'ouvrage l'indique, in-8, 352p, 73 articles. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Op cit.*, p. 159.

²⁰¹ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, t. III, seconde partie, « Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris », Amsterdam, Marc Michel Rey, 1763, p. 101. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 162.

²⁰² LE ROY Charles, *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*, Paris, J-Félix Faulcon, 1747, LXXII-619p.

*Dictionnaire étymologique de la langue française*²⁰³ de Ménage édité en 1750 n'endiguent pas l'intromission du terme dans la cinquième édition du *Dictionnaire universel français et latin*²⁰⁴ plus communément baptisé le *Dictionnaire de Trévoux*. Lors de la première édition en 1752, la définition est sommaire et renvoie à l'article « stryge » :

« Vampires s.m. et f. Voyez Stryges : c'est la même chose²⁰⁵ ».

En revanche, la définition du terme « Stryges » comporte davantage de détails concernant les spécificités attribuées à la créature vampirique :

« Stryges s. m. c'est le nom qu'on a donné à ces corps morts qu'on trouve en Russie, qui, dit-on, ne pourrissent point, et que l'on voit dans leurs cercueils, rubiconds et flexibles, quoiqu'il y ait longtemps qu'ils soient morts. Les Mercuries François de Mai 1693 et Février 1694 rapportent que le Démon suce et tire des corps des personnes vivantes, ou des bestiaux, du sang, et les va verser dans ces cadavres : ce qu'il fait quelquefois en telle quantité, qu'ils nagent dans leurs cercueils, et qu'on leur voit sortir le sang par la bouche, le nez et les oreilles. On dit que c'est ordinairement la nuit que le Démon fait ce personnage, et que c'est toujours aux parens ou amis du mort qu'il s'adresse ; qu'il les embrasse, les serre, et leur représente l'image du mort, et qu'à force de les sucer et de leur tirer du sang, il les affaiblit si fort, qu'ils sèchent, maigrissent et, meurent à la fin. [...] En coupant la tête et [en] ouvrant le cœur des Stryges [...] on ramasse le sang qui en sort par abondance [pour en faire] du pain [que l'on] mange, et l'esprit ne revient plus²⁰⁶ ».

Se référant à la définition de « l'exégète des vampires » Dom Augustin Calmet, l'édition de 1771, donne une définition augmentée du terme « vampire » :

²⁰³ MENAGE Gilles, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briassen, 1750.

²⁰⁴ Le *Dictionnaire universel français et latin* vulgairement appelé le *Dictionnaire de Trévoux* paraît sous la direction des Jésuites de Trévoux de 1704 à 1771. Paris, Compagnie des libraires associés, t 8. 1771, p. 285.

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ *Dictionnaire de Trévoux, Ibid.*, article « Stryges », Tome VI, p. 1831.

« Vampire, wampire, oupire et upire. S.m et f. Les *vampires* sont une sorte de revenants qu'on dit infester la Hongrie, la Moravie, la Silésie, la Bohême etc. Ce sont, dit-on, des gens morts depuis plusieurs années, ou du moins depuis plusieurs mois, qui réapparaissent, se font voir, marchent, parlent, sucent le sang des vivants, en sorte que ceux-ci s'éteignent à vue d'œil, au lieu que les cadavres, comme des sangsues, se remplissent de sang en telle abondance qu'on le voit sortir par les conduits et même les pores. [...] Il s'attache aux vivants sans se faire voir, il leur suce le sang, il les mine peu à peu : ces pauvres gens dépérissent à vue d'œil, ils deviennent étiques, ils meurent enfin. CALMET [...]»²⁰⁷.

Ce n'est qu'en 1762 que l'Académie française se décide à introduire le mot « vampire » dans son *Dictionnaire*²⁰⁸, rendant son caractère officiel bien que sa définition soit laconique :

« VAMPIRE. f. m. Nom qu'on donne en Allemagne à des êtres chimériques, à des cadavres qui, suivant la superstition populaire, sucent le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie²⁰⁹ ».

En définitive, et pour la première fois en occident, le vampire est accusé d'inoculer le virus qui le ronge à ses victimes. Au demeurant, la confusion règne dans les esprits à propos des termes « stryge » et « vampire ». S'agissant de deux entités inassimilables, la *stryge* et le vampire ne se juxtaposent pas à la manière d'un analogon. Créature antique, elle est susceptible de se nourrir de la chair et du sang des vivants tandis que le vampire, à l'époque moderne, se nourrit exclusivement de sang²¹⁰. Somme toute, les histoires de vampires, en vogue au début du XVIIIe siècle, attirent l'attention d'un savant bénédictin qui deviendra, à son insu, un expert en la matière : le révérend-père Dom Augustin Calmet.

²⁰⁷ *Dictionnaire de Trévoux, Ibid.*, « Vampire », p. 285. Fragments assemblés des définitions du mot « vampire » données par Boyers d'Argens et Dom Calmet.

²⁰⁸ *Dictionnaire de l'Académie française*, article « Vampire », Paris, B.Brunet, 4^e édition, Vol 2, 968p, 1762, p. 906.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 906.

²¹⁰ JARROT Sabine, *Les vampires dans la littérature du XIXe au XXe siècle*, Paris, l'Harmattan, « Logiques Scolaires », 224p, 1999, p. 42.

PARTIE II : CHRONIQUES ET CONTROVERSES AUTOUR DE LA FIGURE DU VAMPIRE (XVIII-XIXE)

I. DOM AUGUSTIN CALMET ET SES « DISSERTATIONS SUR LES APPARITIONS DES ANGES, DES DEMONS ET DES ESPRITS, ET SUR LES REVENANTS ET VAMPIRES DE HONGRIE, DE BOHEME, DE MORAVIE ET DE SILESIE » (1746) :

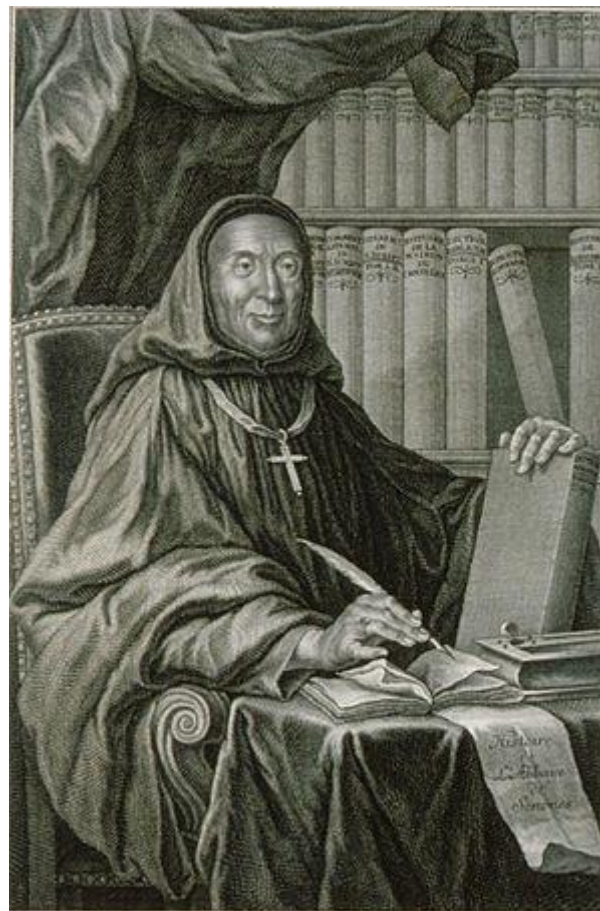
« La notoriété de Dom Calmet n'est plus à démontrer. Fait acquis, reconnue de son vivant déjà, elle n'a cessé de croître durant des siècles ».

Gérard Bobenrieter, *Dom Calmet à Munster*²¹¹ (1979).

A. L'exemplarité singulière d'un historien de la Bible au parangon du métier d'historien :

Né en Lorraine en 1672, le lorrain Antoine Calmet entre dans l'ordre des bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne en 1696. Chargé d'enseigner la philosophie et la théologie, il ne quitte sa région natale que durant six ans. Prenant le nom d'Augustin en référence au « Père de l'Eglise », il est l'auteur de nombreux ouvrages lui ayant valu une notoriété considérable.

²¹¹ BOBENRIETER Gérard, article « Dom Calmet à Munster », *Annuaire de la société d'histoire du val et de la ville de Munster*, 1979. Cité par ANDRIOT Cédric, article « Dom Calmet : une œuvre à l'épreuve du temps », pp. 49-65, *Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel*, sous la direction de MARTIN Philippe, HENRYOT Fabienne, Paris, éditions Riveneuve, « Actes académiques », 418p, 2008, p. 49.



*Vera Effigies AUGUSTINI CALMET. Abbatis Senonensis.
Aetatis LXXXVI. Ann.*

Figure II: KLAUBER Cath, VINDEL Auguste, Gravure représentant l'abbé de Senones, Dom Augustin Calmet (1672-1757), conservée à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg 1750.

De 1707 à 1716, il rédige son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*²¹², un ouvrage décisif en matière d'exégèse. S'escrimant à éclaircir des passages obscurs de l'Écriture Sainte, il publie respectivement *l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Juifs*²¹³ en 1718 et *L'Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ*²¹⁴ en 1720. Entre 1720 et 1722 paraît son *Dictionnaire de la Bible*²¹⁵ auquel il incorpore, en tant qu'historien et théologien aguerri, une chronologie des faits survenus dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Auteur de divers ouvrages historiques tels que *l'Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*²¹⁶, un *Abrégé sur l'histoire de lorraine*²¹⁷, la *Dissertation historique et chronologique sur la suite des médailles des ducs et duchesses de la maison royale de Lorraine*²¹⁸, il obtient son statut d'érudit suite à la publication de son *Histoire de Lorraine* en 1745. Homme de son temps, il s'empare de sujets à la mode à l'exemple des jeux de cartes et de la magie. Interceptant la polémique vampirique par le truchement de la « presse périodique », le Révérend-Père Dom Augustin Calmet s'approprie la matière et se lance dans les linéaments d'un ouvrage d'érudition. Au demeurant, il fait paraître en 1746, la première édition de ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*²¹⁹, un opuscule détourné de son sens originel par les lecteurs et les épigones du savant lorrain. En instaurant et en adjoignant une méthode rationnelle de recherche et d'analyse historique, Dom Augustin Calmet entreprend de résoudre la question des « morts malfaisants » sans remettre en cause les Écritures²²⁰. Pionner en la matière, l'érudit bénédictin n'est pas pour autant le

²¹² CALMET Augustin (Dom), *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, Pierre Emery, 1707-1716, 23 vols., in-4.

²¹³ CALMET Augustin (Dom), *l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Juifs*, Paris, Pierre Emery, 1718.

²¹⁴ CALMET Augustin (Dom), *Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ*, Paris, Emery Père, 1720.

²¹⁵ CALMET Augustin (Dom), *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, Paris, Pierre Emery, 1720-1721, 4 vols, in-folio.

²¹⁶ CALMET Augustin (Dom), *l'Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, Nancy, J-B. Cusson, 3 vols, in-folio, 1728.

²¹⁷ CALMET Augustin (Dom), *Abrégé sur l'histoire de lorraine*, Nancy, J-B. Cusson, 1 vol, in-8, 1734.

²¹⁸ CALMET Augustin (Dom), *Dissertation historique et chronologique sur la suite des médailles des ducs et duchesses de la maison royale de Lorraine*, Vienne, in-4, 1736, IV-70 p.

²¹⁹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 1746, 500p.

²²⁰ BERNIER Jean, article « Audaces et conservatisme dans l'exégèse de Dom Calmet », pp. 173-193. *Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel*, sous la direction de MARTIN

premier à s'intéresser à la question du vampire bien qu'aucun de ses antécédents n'aient donné de définition et de linéature au terme de « vampire²²¹ ». *Autem*, et à en croire Diego Venturino, l'intérêt de Dom Calmet pour les vampires remonterait à 1741²²². Ainsi, en sollicitant ses correspondants européens et en faisant appel à des antrusions, l'abbé de Senones parvient à se procurer les rudiments de la matière vampirique. Souhaitant établir une correspondance savante avec le Révérend-Père bénédictin, le prince valaque Constantin Mavro-Cordato (1711-1769) prend l'initiative épistolaire le 6 mai 1741. Dès lors, et par le truchement d'un « garde des manuscrits de la bibliothèque du Roy » à Paris, le monarque slave fait parvenir à Dom Augustin Calmet une missive de Budapest le sommant de bien vouloir consentir à l'édification d'une liaison manuscrite :

« Je viens, mon révérend Père, de recevoir une lettre de son Altesse Monseigneur le prince de Valachie. Dans le mesme paquet il y en avoit une à vostre adresse que je me hate de vous envoyer. Rien de plus flatteur que la matière dont il me parle de vos ouvrages, et rien de plus obligeant que l'envie qu'il témoigne de lier avec vous une étroite correspondance. Je n'en suis point surpris, l'amour des sciences est héréditaire dans sa maison, et il estoit bien difficile qu'il ne fust pas touché et de vostre mérite personnel et des services importants que vous avez rendus à la république des lettres²²³ ».

En parallèle, une seconde missive de Budapest est expédiée au théologien de la Congrégation de Saint-Vanne et par conséquent, le précepteur et secrétaire du prince Constantin Mavro-Cordato, Antoine Epis, lui adresse l'épistole suivante :

Philippe, HENRYOT Fabienne, Paris, éditions Riveneuve, « Actes académiques », 418p, 2008, p. 176.

²²¹ ANDRIOT Cédric, article « Dom Calmet : une œuvre à l'épreuve du temps », pp. 49-65, « 3. Controverses autour de la *Dissertation sur les vampires* », *Op cit.*, p. 62.

²²² VENTURINO DIEGO, article « Dom Calmet, Historiographe des vampires ? », pp. 233-246, « 2. Et s'ils étaient réels ? », *Op cit.*, p. 239.

²²³ BANDERIER Gilles, article « Dom Calmet et l'autre Europe », pp. 414-418, *Op cit.*, p. 414. Publication inédite de la correspondance épistolaire de Dom Augustin Calmet avec le Prince Valaque Constantin Mavro-Cordato entre le 6 mai et le 7 août 1741, documents conservés à la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié : ms 94, f° 165r°.

« Monsieur et mon très révérend Père,

Quoique nous n'ayons pas l'honneur de vôtre connoissance, Monsieur, vous nous êtes assez connu par la lecture, que nous faisons de vos célèbres ouvrages, qui vous rendent agréablement présent à toutes les gens de lettres, malgré la distance des pays, et leur font chercher l'avantage de votre amitié. C'est pourquoi, ayant prié Mr. Briffaut marchand libraire à Vienne, avec qui nous avons une ancienne correspondance, pour des livres qu'il nous fournit, de nous frayer le chemin à profiter aussi de la votre, et en ayant reçu de lui une réponse à nôtre gré, je prends la liberté de vous prier de me permettre d'entamer nôtre commerce de lettres, par des assurances de l'estime très-particulière que son Altesse Jo. Constantin Mavro-Cordato de Scarlatti Prince de Valachie et auparavant de Moldavie, a de vôtre grande érudition, et de l'envie qu'il a d'avoir avec vous, Monsieur, une littéraire correspondance²²⁴ ».

Se résignant à passer par la capitale autrichienne, pivot de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest pour acheminer sa lettre, le prince de Valachie finit par entamer une « conversation » avec le Révérend-Père. Au demeurant, et se documentant sur des faits divers ayant eu lieu sur le territoire du prince slave, le bénédictin Dom Augustin Calmet confectionne une première missive pour le souverain d'Europe centrale en l'an de grâce 1741²²⁵. *De facto*, les prémices de la correspondance épistolaire établie entre Constantin Mavro-Cordato et Dom Augustin Calmet ne laissent des traces qu'à partir du 7 août 1741 :

« Monsieur, vers la fin du mois de juin ayant reçu la très-obligeante lettre que vous m'avez fait, Monsieur, l'honneur de m'écrire, je l'ai d'abord communiquée à son Altesse Serenissime, qui a été fort ravie de lier une correspondance de lettres, et d'amitié avec vous, comme elle même vous en assure par sa lettre. Il ne me reste qu'à ajouter deux mots sur le point de certains *redivives*, qu'on dit, avoir été découverts ici ; mais je ne saurois vous répondre rien de bien vérifié la-dessus ; c'est presque dans tout l'Orient on débite bien des choses sujetes à caution, n'y ayant pas, que rarement des personnes savantes, et habiles pour développer la vérité des illusions, et pour faire en des cas semblables un procès exact, il ne faut avancer rien

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ Cette missive de Dom Augustin Calmet adressée au Prince Valaque n'a pas été retrouvée à ce jour.

d'incertain, lorsqu'on a à faire avec une personne très éclairée comme vous êtes²²⁶ ».

Résidant sur le sol slave, le prince de Valachie se présente à Dom Calmet comme un interlocuteur providentiel susceptible de lui faire parvenir des informations et des sources de première main. Contribuant à l'agencement et à l'édification du *Traité sur les apparitions* de Dom Augustin Calmet, Constantin Mavro-Cordato, en tant que témoin oculaire non crédule, s'intronise comme un monarque averti luttant contre la réminiscence des superstitions antiques. Condamnant les pratiques magiques reliées à la sorcellerie, il fait déférer devant les tribunaux ecclésiastiques et laïcs tout individu suspect ayant eu recours à la divination. *Mutatis Mutandis*, Dom Augustin Calmet, de son côté, interdit formellement les pratiques superstitieuses et la magie. *Ad hoc*, il rédige en 1730 un *Règlements, avis et ordonnances faites par le Reverendissime dom Augustin Calmet [...] en suite de sa visite épiscopale faite au Carême de l'an 1730* à l'intérieur duquel il proscriit catégoriquement l'usage de la divination et de la magie. Au demeurant, il informe les prêtres placés sous sa juridiction qu'il convient de refuser l'absolution pour tout péché s'apparentant au maléfice, à la divination et à la magie en ajoutant qu'il s'agit d'iniquités transcendant le sacrilège, le parjure, l'avortement, le fait de frapper ses parents, l'homicide, la prostitution et la bestialité. S'emparant des problématiques de son temps, l'abbé de Senones entreprend de multiplier les correspondances épistolaires avec des témoins de première dans le but d'obtenir des renseignements concernant les histoires de vampires qui retentissent dans tout l'Occident. A ce titre, et à en croire Gilles Banderier, le Révérend-Père entretient une correspondance passive avec l'abbé de Varsovie, un dénommé Stiwieski, auquel il s'adresse pour obtenir des ouvrages d'érudition sur la thématique des vampires. Compétent et averti, il lui fait parvenir toutes les informations et toutes les publications dont il a eu connaissance sur le sujet en lui recommandant néanmoins deux ouvrages qui lui semblent incontournables²²⁷ :

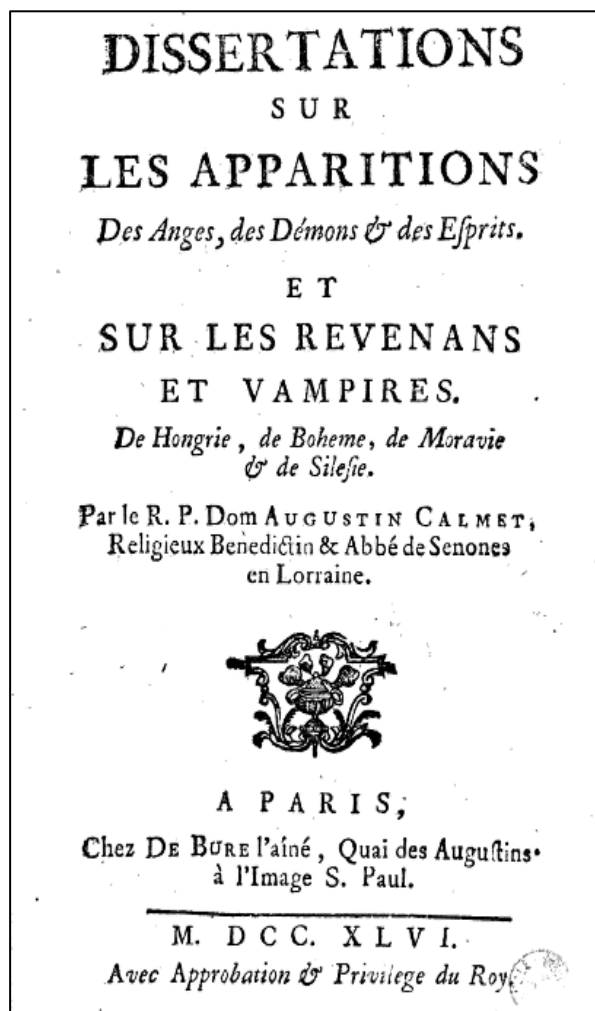
²²⁶ *Ibid.*, Première lettre de Dom Augustin Calmet au Prince Valaque Constantin Mavro-Cordato, conservée à la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié : ms 94, f° 167r°. Missive citée par Gilles Banderier, *Op cit.*, pp. 415-146.

²²⁷ BANDERIER Gilles, article « (Ir)rationalité des vampires ? », à propos du traité des apparitions de dom Augustin Calmet, Bâle, *Acta Iassyensia comparationis*, 6/2008, rationnel/ irrationnel, pp. 33-52, correspondance inédite pp. 40-43.

« J'ai vu sur cette matière deux livres, entre autres, qui, quoiqu'écrits par des hérétiques, méritent quelque attention. L'un a pour titre *De spectris lemuribus et magnis atque insolitis fragoribus* etc. liber unus – Ludovico Lavatero Tigurino auctore. Genevae 1575, in-8. L'autre aussi in-8 a pour titre *De masticatione mortuorum in tumultis* imprimé à Leipsik depuis environ douze à quinze ans. [...] Si votre révérence souhaite un plus grand détail sur les faits que j'ai examinés, elle aura la bonté de m'honorer de ses ordres, que j'exécuterai avec bien du plaisir²²⁸ ».

²²⁸ *Ibid.*

En amassant, en étudiant et en s'adressant à des érudits compétents, le Révérend-Père Dom Augustin Calmet parvient à rassembler assez de matière pour produire un ouvrage scientifique et historique concernant les forfaitures vampiriques. Amoncelant sa réflexion autour de plusieurs axes majeurs au fil de ses recherches, le moine de Senones achève son ouvrage au cours de l'année 1746²²⁹.



²²⁹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les Apparitions Des Anges, des Démons & des Esprits et sur les Revenans et Vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie & de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 1746, 500 p. Page de titre de l'exemplaire SJ R 315/4, Fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Lyon, Collection Jésuite des Fontaines 15^e/17^e siècles.

Auteur d'une étude rigoureuse, Dom Augustin Calmet s'astreint à respecter des méthodes historiques jusqu'alors presque inusitées afin de faire naître dans l'esprit de ses lecteurs un esprit de réflexion et de distanciation personnel amenant à l'élaboration d'une opinion fondée sur des sources fiables et des témoins recevables. En sus, et dans une démarche historique scrupuleuse, le Révérend-Père bénédictin apporte des éléments d'explication concernant sa méthode analytique et ce, dès la préface de ses *Dissertations*²³⁰ :

« Il m'a paru très-important, par le respect que tout homme doit à la vérité, & par la vénération qu'un Chrétien & un prêtre doit à la religion, de détromper le monde, de l'opinion qu'il a sur les Apparitions, qu'il les croit toutes vraies ; ou de l'instruire & lui montrer la vérité et la réalité d'un grand-nombre, s'il les croit toutes fausses [...] et il est dangereux [...] de demeurer volontairement dans le doute, ou de s'entretenir sans raison dans la superstition et dans l'illusion²³¹ ».

Edictant partiellement sa position, Dom Augustin Calmet prend le parti de laisser libre court à la liberté d'opinion de son lecteur. En multipliant les témoignages et en notifiant l'état de ses sources, l'abbé de Senones opte pour une méthode d'analyse rationnelle confrontant des archives et des démonstrations contradictoires aux trajectoires opposées. Se résolvant à ne prendre parti sous aucun prétexte, le théologien lorrain entreprend de scinder son ouvrage en deux parts :

« Je traite [...] des revenants et des vampires de Hongrie, de Moravie, de Silésie [...] et j'ai jugé de [traiter ce sujet] dans une Dissertation particulière séparée de celle des Apparitions des Esprits²³² ».

Conscient du caractère inédit et composite des hématophages venus de l'est, Dom Augustin Calmet introduit de manière liminaire une réflexion aboutissant à une définition scientifique de mot « vampire ». Homme de lettres réputé pour ses nombreuses publications théologiques et historiques, il ambitionne de transposer sa méthode d'analyse critique à l'achoppement des sanguinivores :

²³⁰ CALMET Augustin (Dom), *Op cit.*

²³¹ *Ibid.*, Préface, p. VI.

²³² *Ibid.*, p. VII.

« Après avoir bien étudié la matière, & m'en être fait instruire autant que j'ai pu [...] J'examinerais cette question en Historien, en Philosophe, en Théologien. Comme Historien, je tâcherai de découvrir la vérité des faits, comme Philosophe, j'en examinerai les causes & les circonstances ; enfin les lumières de la théologie, m'en feront tirer des conséquences par rapport à la religion²³³ ».

Perfectionnant ses connaissances concernant les vampires, le Révérend-Père bénédictin juxtapose ses compétences de théologien et d'historien en intercalant dans ses introspections des éléments de la tradition biblique. En remémorant et en récapitulant les savoirs antéposés et antérieurs à l'apparition de la créature vampirique, le congréganiste Dom Augustin Calmet projette d'apporter les arguments nécessaires à l'approbation ou à l'abnégation de l'existence des vampires :

« Il est important, en traitant cette matière, de faire connoître aux Lecteurs les anciennes superstitions, les opinions vulgaires, les préjugés des peuples, pour les réfuter & ramener les figures à la vérité [...] Racontant bien des choses que moi-même je regarde comme fausses, ou comme très douteuses, ou même comme fabuleuses, mais cela ne doit pas préjudicier au dogme de l'immortalité de l'âme [...] ni à la vérité de certaines apparitions, rapportées dans l'Ecriture²³⁴ ».

Confessant son incrédulité à ses lecteurs, Dom Augustin Calmet joint une pléthore de témoignages visant à générer dans l'esprit de ses « bibliophages » l'ébauche d'un jugement idiosyncrasique. Sans mettre en péril les positions du Dogme, le livre de l'abbé de Senones reçoit l'approbation du censeur royal De Marcilly qui rapporte que l'ouvrage « mettra le Lecteur à l'abri d'une vaine crédulité, qui porte à tout croire²³⁵ ».

Dans la première fraction de son opuscule Dom Augustin Calmet disserte sur les apparitions des anges et des démons. Hantés par la résurgence des « imaginaires sataniques », les inconscients individuels et collectifs s'enracinent autour de la souvenance des manifestations *post-mortem* répertoriées par la tradition biblique. Pour autant, l'objectif de l'abbé de Senones n'est ni

²³³ *Ibid.*, p. VIII.

²³⁴ *Ibid.*, pp. XII- XIV.

²³⁵ *Ibid.*, p. XVI.

d'inventorier ni de subsumer les créatures démoniaques estampillées par les autorités chrétiennes. En réexaminant et en reconsidérant les « imaginaires théophaniques et démoniaques », le Révérend-Père bénédictin collationne et vidime les enthymèmes et les atavofigures du vampire en stipulant lors de l'achèvement de sa première dissertation, que les hémato-phages venus de l'est sont des êtres démoniaques n'ayant jamais été catalogués dans l'histoire de l'humanité, raison pour laquelle il leur consacre la seconde partie de son discours. S'intitulant *Dissertations sur les vampires*²³⁶, la seconde section de son ouvrage offre un abrégé de ses recherches et de ses réflexions sur les fondements de la conception des vampires de Hongrie, de Moravie, de Silésie, de Serbie et de Pologne :

« Depuis environ soixante-ans dans la Hongrie, la Moravie, la Silésie, la Pologne, on voit, dit-on des hommes morts depuis plusieurs années, revenir, parler, marcher, infester les villages, maltraiter les hommes & les animaux, sucer le sang de leurs proches, les rendre malades & enfin causer la mort [...] on ne peut les délivrer qu'en les exhumant, les empalant, leur coupant la tête, leur arrachant le cœur ou les brûlant. On donne à ces revenants le nom d'Oupires ou Vampires²³⁷ ».

Face à l'ampleur du phénomène et en tant qu'illustre exégète, l'abbé de Senones établit une définition du mot « vampire » à la manière de son *Dictionnaire historique et critique de la Bible*²³⁸ en répertoriant les caractéristiques de ces êtres démoniaques venus de l'est :

« [...] Les Oupires, ou Vampires, ou Revenants de Moravie, de Hongrie, de Pologne, etc., dont on raconte des choses si extraordinaires, si détaillées, si circonstanciées, [...] [concernant] leur retour à la vie, leurs apparitions, [le] trouble qu'ils causent dans les villes et dans les campagnes, [...] la mort qu'ils donnent aux personnes en leur suçant le sang ou en leur faisant signe de les suivre, [...] n'est qu'illusion, et une suite de l'imagination frappée et fortement prévenue²³⁹ ».

²³⁶ *Ibid.*, p. 247.

²³⁷ *Ibid.*, p. 249.

²³⁸ CALMET Augustin (Dom), *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, Paris, Emery, 4 vols, in-folio, 1722-1728.

²³⁹ CALMET Augustin (dom), *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc. Avec une lettre de M. le marquis de Maffei sur la magie*, Paris, Debure l'aîné, 3^e édition revue et corrigée, 2 vols, T. 2, p 295, Cité par VENTURINO Diego, article « Dom Calmet, historiographe des vampires », pp. 240-246 dans *Dom Augustin Calmet, Un itinéraire intellectuel, Op cit.*, p. 243.

Cherchant à discerner le vrai du faux, Dom Augustin Calmet souligne le caractère inédit des « morts agressifs » venus de l'est qui sévissent dans les villages slaves depuis près d'un siècle :

« L'Antiquité n'a certainement rien vû, ni connu de pareil [...] l'Antiquité Chrétienne fournit quelques exemples de personnes excommuniées, qui sont sorties visiblement et à la vue de tout le monde de leurs tombeaux [mais] depuis plusieurs siècles on ne voit plus rien de semblable²⁴⁰ ».

De façon à légitimer son propos, Dom Augustin Calmet revient sur les affaires des morts mâchant dans leurs tombeaux. Résultant de l'imaginaire des vivants au Moyen-âge, les *redivives* manifestant une activité *post-mortem* dans leurs sépulcres étaient démembrés, décapités et brûlés. E conduisant ces cas de revenance au rang de superstition populaire, l'abbé de Senones conflue à juxtaposer sa thèse sur la question des morts mâcheurs à sa conjecture sur les vampires :

« L'imagination de ceux qui croient que les morts mâchent dans leurs tombeaux [...] est si ridicule qu'elle ne mérite même pas d'être réfutée. [Il ajoute cependant qu'il s'agit d'une] question importante pour la Religion car si le retour des Vampires est réel, il importe de le défendre et de le prouver : & s'il est illusoire, il est de conséquence pour l'intérêt de la Religion [...] de détruire une erreur qui peut avoir de dangereuses suites²⁴¹ ».

Nonobstant l'aspect divertissant des faits divers surnaturels, l'abbé de Senones ne manque pas de mentionner à ses lecteurs le cheminement de ses réflexions et la progression de ses méthodes d'analyse. Au commencement de chaque nouvelle partie, il fait état de la manière dont il envisage de traiter la question et de répondre à ses interrogations. Ainsi, et dans le chapitre sur les *Dissertations sur les revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou vampires, brucolaques, &c*²⁴², il indique :

²⁴⁰ *Ibid.*, pp. 250-251.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 253..

²⁴² *Ibid.*, Chapitre « *Dissertations sur les revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou vampires, brucolaques, &c* », p. 255.

« Je rapporterai d’abord ce qu’on en a dit & écrit, puis j’en tirerai quelques conséquences & j’apporterai les raisons (...) contre leur existence & leur réalité ».

Fervent théologien, il ne néglige pas pour autant la tradition et les apophtegmes fondamentaux de la Bible. En outre, il évoque que :

« La résurrection d’un mort est l’ouvrage de Dieu seul²⁴³ ».

Pour autant, plusieurs éléments dissocient les conclusions apportées par l’abbé de Senones des arguments avancés par ses confrères. Se servant des démonstrations médicales et des postulats rationnels, Dom Calmet fulmine l’hypothèse scientifique selon laquelle les cas de revenance en corps seraient le fruit de l’impéritie de certains médecins inaptés à distinguer les états de « mort apparente » des états de « mort réelle ». Par conséquent, il itère à plusieurs reprises l’argument selon lequel les « morts-vivants » venus de l’est ne seraient pas « vraiment mort[e]s²⁴⁴ ».

Ponctuant son étude de récits de revenants, l’abbé de Senones, en tant qu’habile historien, cite de manière systématique ses sources et ses références. Par le truchement des notes de bas de page, il suscite la curiosité de ses lecteurs, susceptibles de consulter par leurs propres moyens la documentation initiale utilisée par Dom Calmet pour réaliser son ouvrage. Témoignant du caractère sérieux de son examen, le Révérend-Père bénédictin agence son opuscule de manière chronologique, en débutant son essai par des récits médiévaux et en terminant avec des récits présents et locaux. Par ailleurs, et bien que le volume comprenne cinq cents pages et pléthore de dissertations, l’objet d’étude de notre mémoire portera uniquement sur les récits mentionnant des vampires. Incluant dans son ouvrage des récits de revenance provenant du *Magia Posthuma* de Charles Ferdinand de Schertz publié quarante ans auparavant, le Révérend-Père soulève le lien filial entre le vampire et le sol slave. Pour autant, et dans une logique comparative, il met en évidence le rapport analogique entre les procédures de mise à mort instituées pour les morts mâcheurs et pour les vampires :

²⁴³ *Ibid.*, p. 256.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 257.

« On fit tirer de terre le corps d'un spectre, & on le trouva comme un homme qui vient d'expirer, on lui fit couper la tête et remettre dans son tombeau²⁴⁵ ».

Se dotant d'une documentation pléthore et érudite, Dom Calmet utilise également un récit des *Lettres Juives* du marquis Boyers D'Argens faisant état des premiers cas de vampirisme parus dans la « presse périodique » et étant à l'origine de l'errement des imaginaires surnaturels occidentaux :

« Trois témoins oculaires [enquêtent] sur les faits subvenus dans le village de Kisilova en Hongrie, deux officiers du Tribunal de Belgrade et un officier de l'Empereur [relate le] cas d'un vieillard apparaissant à son fils trois jours après son décès, venu manger et qui disparut. Après cet évènement le fils décède ainsi que cinq autres personnes. Tous les tombeaux furent ouverts, les défunts étant enterrés depuis environ dix semaines. Le cadavre du vieillard avait les yeux ouverts, le teint vermeil, la respiration naturelle bien qu'il demeure immobile et mort. La conclusion le désigna comme vampire et le bourreau, lui enfonça un pieu alors que les autres cadavres ne portaient aucune marque de vampirisme²⁴⁶ ».

En omettant d'expertiser la véracité et l'authenticité des dires véhiculés par les érudits de la dernière moitié du XVIIe siècle et de la première moitié du XVIIIe siècle, Dom Calmet réitère les erreurs du *Glaneur*²⁴⁷ et du marquis Boyers d'Argens en situant Kisilova en terre hongroise alors qu'il s'agit d'un village de Serbie. Il rapporte cependant le récit du premier vampire « occidental » :

« Ecrasé par la chute d'un charriot de foin [Arnold Paole réapparaît] trente jours après sa mort [et cause la mort] de quatre personnes & de la manière que meurent, selon la tradition du Païs, ceux qui sont molestés de Vampires. Arnold Paole avoit souvent raconté [...] qu'il avoit été tourmenté par un Vampire Turque. [...] Et ceux qui ont été Vampires passifs durant leur vie, deviennent actifs après leur mort [...] [Il aurait trouvé le moyen de se guérir] en mangeant de la terre du sépulchre du Vampire & en se frottant

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 270.

²⁴⁶ BOYERS D'ARGENS, *Lettres juives* n°137, *Op cit.* Fait survenu en 1732, cas de Peter Plogojovitz et rapporté dans le journal *Le Glaneur*.

²⁴⁷ LE VILAIN DE LA VARENNE Jean-Baptiste, *Le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calotin*, La Haye, *Op cit.*

[avec] son sang. [A l'ouverture de la tombe d'Arnold Paole, le corps de ce dernier] étoit vermeil : ses cheveux, ses ongles, sa barbe, s'étoient renouvelés & ses veines étaient toutes remplies d'un sang fluide & coulant dans toutes les parties de son corps [...] Le Bailli du lieu, spécialiste du vampirisme fait exhumer le corps et enfoncer un pieu dans le corps du défunt [moyennant] un « cri » [de ce dernier] comme s'il était vivant. Sa tête fut coupée et son corps brûlé. Cinq ans après, dans le même village, dix-sept personnes décèdent en l'espace de trois mois après le décès du fils du « Heiduque » [un certain] Millo, décédé à l'âge de seize ans et venu tourmenter les vivants. Mort depuis neuf semaines, il est accusé de tentatives d'étranglement sur diverses personnes du village, causant presque instantanément leur mort et selon les villageois, le vampire Arnold Paole aurait contaminé des animaux qui auraient transmis la maladie vampirique au fils du « Heiduque »²⁴⁸.

Au demeurant, et par l'affluence des sources accumulées au fil de ses recherches, Dom Calmet dispose d'une documentation variée, érudite et scientifique. Explorant des ouvrages et des traités historiques, juridiques, théologiques et thérapeutiques à l'exemple du *Magia Posthuma* de Ferdinand de Schertz (1706) du traité médical *De masticatione mortuorum in tumultibus* de Michaël Ranft (1725) et ayant recours à la « presse périodique », Dom Augustin Calmet, en se référant aux indications et aux informations véhiculées par ses correspondances épistolaires et en se rapportant aux axiomes de la Bible, s'intronise comme un véritable expert historique et critique. Susceptible de mener à bien une démarche scientifique, l'abbé de Senones fait part de ses multiples lectures en citant abondamment d'autres auteurs. Ainsi, il invoque un passage de l'ouvrage de Jean-Christophe Hereberg, *Philosophicae & Christianae cogitationes de Vampiribus* paru en 1733 :

« Les Vampires ne font pas mourir les vivants, [il] s'agit d'un trouble de l'imagination des malades »²⁴⁹.

Théologien invétéré sommant et se référant aux textes du « Père de l'Eglise » dont il porte le prénom, Dom Augustin Calmet parvient à l'épilogue suivant : L'existence des vampires n'est « ni impossible ni incroyable »²⁵⁰. Pour autant,

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 281.

²⁴⁹ HERENBERG Jean-Christophe, *Philosophicae & Christianae cogitationes de Vampiribus*, in-8, 1733.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 290.

c'est en inspectant et en sondant les traités médicaux et les esprits rationnels que l'abbé de Senones forge son opinion personnelle. Somme toute, il privilégie la cause physique pour interpréter la condition physionomique des vampires. Ainsi, et à en croire le Révérend-Père, certains sols empêcheraient la dégradation naturelle des corps. Puisant ses présomptions dans les travaux des médecins Jacques-Bénigne Winslow et Jacques-Jean Bruhier, Dom Calmet proclame que le soleil et la fermentation des corps favorisent l'accumulation de liquides corporels²⁵¹. En rapportant les articles de la « presse périodique » et plus particulièrement les articles du *Mercur Galant* de mai 1693 et de février 1694, le bénédictin lorrain infère que les « morts agressifs » venus de l'est apparaissent essentiellement en Pologne et en Russie, et seulement de midi à minuit. Suçant le sang des vivants et des animaux, ils causent la mort de leurs proches. Pour conjurer le sort, il supplée qu'il est nécessaire de trancher la tête du défunt en lui enfonçant, de manière simultanée, un pieu dans la région cardiopulmonaire et cardiorespiratoire. Contagionné par les savoirs antiques, Dom Augustin Calmet établit une accointance entre le *brucolaque* grec et l'*oupire* slave. Dès lors, il relève que les grecs païens, tout comme populations chrétiennes de l'est, ont coutume de penser que les « corps incorruptibles » appartiennent à des êtres damnés susceptibles de revenir hanter les vivants :

« Les corps des excommuniés paroissent souvent aux vivants, leur parle, les appelle, les moleste [...] Si [le vivant entend deux fois un appel], il ne s'agit pas d'un revenant²⁵² ».

Autem, le *brucolaque*, à l'égal de la *stryge*, n'est pas une atavofigure du vampire. Par ailleurs, Dom Augustin Calmet, en initialisant son discours par les premières formes de revenance en corps, aspire à prouver que les vampires sont le produit de l'imagination des vivants. Eplignant plusieurs questions auxquelles il s'évertue de répondre de la manière la plus neutre possible, le Révérend-Père bénédictin en vient à se demander si les démons ont la capacité de ramener à la vie des cadavres. Infirmée par la Bible, la théorie de la possession des corps est à son tour objectée par la plupart des juristes et des démonologues du XVIe siècle. *De facto*, Dom Augustin Calmet fait référence au Procureur général de Lorraine, Nicolas Rémy, un expert des cas de possessions démoniaques qui proclame que :

« Le corps d'un défunt peut être animé par un démon²⁵³ ».

²⁵¹ *Ibid.*, pp. 294-297.

²⁵² *Ibid.*, p. 347.

²⁵³ *Ibid.*, p. 361.

Dubitatif quant aux dires du juriste lorrain, l'abbé de Senones s'en tient aux hypothèses médicales. Certifiant que les vampires sont en réalité des hommes vivants en état de « mort léthargique », le moine bénédictin appelle en témoignage l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, dans le dessein de relayer au rang de chimères les démons hématophages. Ainsi, et à en croire la Bible, Dieu seul est susceptible de ressusciter les morts. Dès lors, en agissant sans la permission du Dieu de la chrétienté et en transgressant les lois de l'au-delà, le vampire intervient comme un « Antéchrist »²⁵⁴. Revenant sans raison apparente, les revenants sanguinivores reviennent s'en prennent aux vivants et ressuscitent de manière éphémère. Véritable énigme pour le congréganiste de Saint-Vannes, le vampire l'incite à consulter les travaux de Michaël Ranft dont le traité *De masticatione mortuorum in tumulis*, publié en 1728 succède à l'ouvrage de Phillipe Rehrius : *Masticatione Mortuorum*²⁵⁵. Ponctuant son discours en certifiant que les vampires émanent de l'imagination des vivants, Dom Augustin Calmet suppose que les vampires sont en réalité des vivants en état de catalepsie. N'amassant aucune preuve crédible concernant la réalité de l'existence des vampires, il parachève son discours en disant que :

« Les Vampires ne sont qu'illusion et émane de l'imagination des vivants car l'on ne peut citer aucun témoin sensé, furieux, non prévenu, qui puisse témoigner avoir vû, touché, interrogé, senti, examiné de sang-froid ces Revenans, qui puisse assurer la réalité de leur retour, & des effets qu'on leur attribue²⁵⁶ ».

En définitive, c'est dans un contexte de mutation de la critique biblique et du renouvellement des méthodes historiques que Dom Augustin Calmet compose son ouvrage sur les vampires de Hongrie, de Moravie, de Silésie et de Russie. Se familiarisant avec les méthodes de recherche historique modernes se fondant sur l'érudition et la quête de documents originaux, l'abbé de Senones se résout à adopter un point de vue rationnel en s'inscrivant dans la continuité de l'historien français Jean Mabillon (1632-1707), bénédictin de Saint-Maur, auteur d'une *méthode pour apprendre l'histoire*²⁵⁷. Fondateur de la diplomatique, une science définissant les règles de datation d'un document, il tient sa renommée de son statut de bibliothécaire adjoint à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (dès 1664) et de ses multiples publications concernant les supports de l'écrit, les écritures, les signatures, les sceaux et les méthodes d'analyses critiques historiques et

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 395.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 399.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 451.

²⁵⁷ MABILLON Jean, *Méthode pour apprendre l'histoire*, Paris, in-12, 1684.

théologiques. Instigateur d'une méthode historique moderne respectant la tradition biblique, il notifie dans le tome V de son ouvrage *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti* publié en 1677 que :

« L'exposé de la vérité doit cependant se faire avec discernement et respect des traditions, surtout lorsque par exemple l'examen critique de l'historien peut aller à l'encontre de certaines dévotions et avoir des conséquences désastreuses, sur le plan pastoral, pour la foi des fidèles²⁵⁸ ».

Entretenant une correspondance savante avec des érudits français, Dom Mabillon a fait l'objet de publications posthumes divulguant au grand public le contenu de ses missives personnelles²⁵⁹. Epigone du bénédictin de Saint-Maur, Dom Augustin Calmet, en tant qu'exégète de la Bible, se résout à adopter une méthode d'analyse rationnelle en se rapportant au sens littéral des textes. En transposant sa démarche anagogique à la question du vampire, et en se référant aux textes fondamentaux de la tradition, ledit Révérend-Père bénédictin étoffe sa réflexion autour de l'ouvrage de Saint-Augustin, *De Genesi ad litteram* (XII, 6). Ainsi, et à en croire le « Père de l'Eglise », il existe trois types de visions : les visions corporelles (perçues par les sens extérieurs), les visions imaginatives (perçues par les sens intérieurs) et les visions intellectuelles (qui s'adressent à l'esprit seul). Ne s'apparentant à aucune catégorie définie par les thèses bibliques, le vampire, dans sa singularité, s'avère inclassable. Se résolvant à admettre qu'il ne dispose d'aucune preuve concernant l'existence réelle du vampire, Dom Calmet conclut que les hématoophages venus de l'est proviennent de l'imagination des vivants. Au demeurant, c'est en associant les parénèses chrétiennes aux théories médicales que l'ouvrage de Dom Augustin Calmet fait autorité. Homme de la « crise de conscience européenne²⁶⁰ » entretenant un réseau de correspondances pléthore, l'abbé de Senones, en tant qu'homme d'Eglise renommé, entreprend de

²⁵⁸ MABILLON Jean (Dom), *Lettre d'un bénédictin à Monseigneur l'évêque de Blois, touchant le discernement des anciennes reliques, au sujet d'une dissertation de Mr Thiers, contre la sainte Larme de Vendôme*, Paris, Pierre et Imbert de Bats, 1700 ; rééd. dans *Le moine et l'historien*, pp. 691-717, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1152p, 2007, p. 717.

²⁵⁹ THUILLIER Vincent, « Correspondance entre D. Jean Mabillon et D. Thierry Ruinart », *Ouvrages Posthumes*, Paris, François Babuty, 3 vols, T. 1, in-4, 1724, 555 p.

²⁶⁰ MARTIN Philippe, « Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel », Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine (SHALMETZ) , le 11 février 2009 [en ligne]. Site consulté le 28 mars 2017 et disponible sur <http://shalmetz.canalblog.com/archives/2009/02/11/12490001.html>. Présentation programmée de l'ouvrage *Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel* le 20 février 2007 au Centre culturel CAC de Saint-Avold par l'auteur, le professeur d'histoire moderne à l'Université Lumières Lyon II, Philippe MARTIN lors d'une conférence organisée par la Société d'Histoire du Pays Naborien.

rédiger ses *Dissertations*²⁶¹ dans l'intention de développer « une voie moyenne entre crédulité et scepticisme », mésestimant la crédulité des « Visionnaires » et de ceux qui croient sans examen, redoutant les « esprits forts reje[t] tout pour se distinguer et pour se mettre au-dessus du commun »²⁶². Alliant raison scientifique et raison chrétienne, l'ouvrage de Dom Augustin Calmet apparaît alors comme une référence en matière de vampires et de vie après la mort.

B. L'apport de la « Dissertation sur les revenants et les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie, de Silésie » :

Itérant l'*erratum* de l'article *Question physique sur un prodige dûment attesté* paru dans un numéro du *Glaneur* de 1732, le congréganiste de Saint-Vanne adjoint les cas de Pierre Poglojovitz et Arnold Paole au sol hongrois alors qu'il s'agit de ressortissants serbes. Ratifiant et mentionnant l'ensemble de ses références sous la forme de notes de bas de page, Dom Augustin Calmet n'hésite pas, avant la publication définitive de son ouvrage, à demander l'acheminement de livres concernant son sujet d'étude. Ainsi, dans une missive du 3 février 1745, le père Sliwicki recommande à l'abbé de Senones l'ouvrage de Michaël Ranft sur les morts mâchants dans leurs tombeaux et qui réduit les vampires à des « rêves et [des] imaginations causées par la peur des discours mal fondés²⁶³ ».

Ainsi, et par le truchement de Sliwicki, Dom Augustin Calmet prend connaissance des axiomes de la médecine moderne en inférant pléthore de conjectures concernant les affaires de revenance en corps. Par conséquent, il ponctue son discours en émettant deux postulats contradictoires : Si les vampires sont bien réels, il s'agit vraisemblablement d'enterrés vifs s'étant frayé un chemin pour s'échapper de leurs tombeaux. A l'opposé, si les vampires sont réellement morts, ils sont le produit de l'imagination des vivants. Au demeurant, et en tant qu'exégète de la Bible, Dom Augustin Calmet reste fidèle à la tradition en rapportant les dires de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* concernant les apparitions post-mortem. Néanmoins, les conclusions des Ecritures ne suffisent pas à expliquer l'émergence des *redivives* dans les pays d'Europe de l'est :

²⁶¹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertation* [...], *Op cit.*

²⁶² Communication de Monsieur MARTIN Philippe (Résumé), « Dom Calmet et les vampires », séance hors les murs du 19 octobre 2007, Académie Stanislas, p. 3.

²⁶³ SLIWICKI (Père), « Lettre du 3 février 1745 à l'abbé de Senones Dom Augustin Calmet ». Citée par Daniela Soloviova- Horville, *Op cit.*, p. 175.

« En supposant que leurs corps ne bougent de leurs tombeaux, que ce sont seulement leurs fantômes qui apparaissent aux vivants, quelle sera la cause qui produira ces fantômes, qui les animera ? Sera-ce l'âme de ces défunts, qui ne les a pas encore abandonnés, ou quelque démon, qui les fera paraître sous un corps emprunté et fantastique ; si ce sont ces corps fantastiques, comment viennent-ils sucer le sang des vivants ? Nous retombons toujours dans l'embarras, savoir si ces apparitions sont naturelles ou miraculeuses²⁶⁴ ».

Souhaitant anathématiser les superstitions au nom de la raison chrétienne, Dom Augustin Calmet entreprend de dissenter sur les vampires de manière à déceler le vrai du faux en tirant des conclusions en adéquation avec la religion. En s'imposant comme un précurseur en matière d'exégèse vampirique, l'abbé de Senones s'impatronise à l'instar d'un catalyseur voire d'un porte-drapeau, en composant les linéatures de la définition moderne du vampire :

« Les vampires sont des hommes morts depuis un temps considérable, quelques fois plus, quelques fois moins long, qui sortent de leurs tombeaux et peuvent inquiéter les vivants, leur sucent le sang, leur apparaissent, font le tintamarre à leurs portes et dans leurs maisons, et enfin leur causent souvent la mort (...). On ne se délivre de leurs infestations qu'en les déterrants, en leur coupant la tête, en les empalant ou en les brûlant, ou leur perçant le cœur²⁶⁵ ».

Si la tradition médiévale avait vu poindre la configuration du « mort-vivant », l'aube du « siècle révolutionnaire » dessine en filigrane la silhouette de « l'enterré vivant ». En outre, et au regard des imaginaires collectifs du XVIIIe siècle, deux types d'apparition *post-mortem* demeurent : les manifestations dites « immatérielles », orchestrant le retour sur Terre de défunts avec la permission de Dieu sous la forme d'esprit (fantômes, songes, spectres) et les manifestations dites « matérielles » avec le retour en corporéité du trépassé. Se structurant autour de deux cas de figure, le phénomène de « revenance en corps » s'effectue soit par l'intromission d'un être démoniaque dans un corps d'emprunt soit par la résurrection d'un cadavre avec la conservation de son locataire habituel. Somme toute, et face à l'énigme des sanguivores, Dom Augustin Calmet, en bon savant

²⁶⁴ CALMET Augustin (Dom), *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc. Avec une lettre de M. le marquis de Maffei sur la magie*, Paris, Debure, 2 vols, in-12, 505 p, éd. 1751, pp. 255-259.

²⁶⁵ CALMET Augustin (Dom), *Op cit.*, T. 2 n°342824, conservé à la Bibliothèque Municipale de Lyon, 483 p, 1751, Chapitre I, p. 2.

éclairé, soulève divers questionnements concernant les raisons de leur retour parmi les vivants. Proclamant que seul Dieu est susceptible de ramener le cadavre à la vie, le Révérend-Père bénédictin articule finalement sa réflexion autour de plusieurs arraisonnements. Dans l'impasse, il inculpe l'imagination des vivants :

«Il est donc très possible qu'une personne, soit qu'elle dorme, ou qu'elle veille, ait une apparition, où elle croit voir & entendre ce qu'elle ne voit et n'entend qu'en idée et en imagination²⁶⁶ ».

Fervent catholique, il se heurte néanmoins à la faillite de sa méthode qui ne lui permet pas d'expliquer l'ensemble des cas de revenance en corps. Pris dans un dilemme, il doit, de surcroît, composer avec la tradition biblique et son bon sens. A la manière d'un macadam, le congréganiste de Saint-Vanne est à la fois tributaire de la foi chrétienne et détentionnaire de la raison des lumières. Somme toute, s'il convient de la réalité des apparitions vampiriques, il s'accorde avec des siècles d'exégèse biblique sachant que seul le démiurge peut intervenir sur la vie et la mort du corps. *A contrario*, s'il réfute l'existence de l'illusion vampirique, c'est la résurrection du Christ qu'il met en péril. A la recherche d'un compromis alliant raison chrétienne et raison cartésienne, Dom Augustin Calmet dresse une liste des récits de revenants en estampillant les défunts susceptibles de revenir sur Terre après leur décès. Ainsi, les excommuniés, les noyés, les suicidés, les enfants mort-nés, les femmes mortes en couches, les pendus et les morts décédés dans des conditions violentes sont des sujets à risque. S'ajoute à ces cas de malemort les individus prédisposés à devenir des revenants « en corps » : Les enfants nés avec des dents, monstrueux ou malformés, les personnes aux cheveux roux. En définitive, ces défunts malfaisants relevant du nom de *quidam* auraient la faculté de rendre leur chair incorruptible après le décès. Eperdu entre tradition antique et tradition christique, Dom Augustin Calmet se voit dans l'obligation d'établir une distinction entre les corps incorruptibles appartenant à des êtres damnés et les corps imputrescibles synonymes de sainteté. En outre, et de façon à n'émettre aucune confusion, il précise « qu'il faut qu'un corps conservé exhale une bonne odeur, qu'il soit blanc ou vermeil²⁶⁷ » et « non pas noir, puant, enflé et tendu comme un tambour » pour être considéré comme un vestige célicole. Toutefois, certains corps de vampires n'exhalent aucune odeur nauséabonde et cette constatation incite le Révérend-Père, à *quia*, à se détourner de la Foi chrétienne pour arpenter les théories médicales. Faisant connaissance des états de « mort apparente » plongeant le vivant dans une existence léthargique, Dom Augustin Calmet en vient à établir une corrélation entre les événements survenus en Europe

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 20.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 345.

de l'est et la réalité des inhumations prématurées²⁶⁸. Dans une logique giratoire, l'abbé de Senones réactualise son propos en mentionnant des récits de « faux revenants » enterrés hâtivement et parfois, décédés dans leurs sépulcres. Ainsi, certains d'entre eux auraient été :

« Etouffés dans leurs tombeaux, quand ils auroient été enterrés vivants, & dans qui l'on trouve encore des signes de vie, du sang liquide, les chairs entières, le coloris beau, les membres flexibles et maniables²⁶⁹ ».

A l'orée du surnaturel, le Révérend-Père se heurte néanmoins à son impéritie concernant les manifestations de défunts déclarés réellement morts et s'en retournant parmi les vivants.

« [Il y a des] gens qui, dit-on, reviennent ou le jour ou la nuit, inquiètent les vivants, leur sucent le sang, les font mourir, paroissent avec leurs habits, dans leurs familles, s'asseyent à table & font mille autres choses ; puis retournent dans leurs tombeaux, sans qu'on voit comment ils en sont sortis, ni comment ils y sont rentrés²⁷⁰ ».

Considérant les vampires comme des « résurrections momentanées », Dom Augustin Calmet certifie qu'ils ne paraissent que peu de temps après leur décès mais ne parvient pas à expliquer les raisons pour lesquelles ces « morts malfaisants » disparaissent subitement après la mutilation et l'incinération des corps suspects. Somme toute, en s'interrogeant sur la nature de ces êtres démoniaques, Dom Augustin Calmet compare les « revenants en corps » à des « vivants endormis » :

« Ces revenants se réveillent-ils simplement de leur sommeil, ou reprennent-ils leurs esprits ? [...] [S'agit-il] d'ange[s], de démon[s], de [leurs] propre[s] âme[s] ? Un ange ou un démon peuvent-ils rendre la vie à un mort ? Non sans doute [...] ou du moins [pas] sans la permission de Dieu²⁷¹ ».

²⁶⁸ *Ibid.*, pp. 353-405.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 258.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 258.

²⁷¹ *Ibid.*, pp. 259-260.

Si la tradition biblique n'a jamais vu un mort ressusciter de manière autonome, allant et venant dans le monde des vivants, sans jamais laisser de traces, Dom Augustin Calmet rétorque qu'en l'absence d'ordalie et d'argutie prouvant l'existence des hémato-phages, il ne peut que donner raison à la Foi chrétienne. Cependant, certains faits restent inexplicables par la religion et la raison. *Ipsa facto*, si les vampires existent et ressuscitent en imitant le Christ, comment expliquer qu'il ne laisse aucune trace de leurs allées et venues ? De quelles manières parviennent-ils à réapparaître en corporéité, vêtus de leurs habits habituels, allant et venant, buvant et mangeant, à l'instar des vivants ? Révisant son raisonnement initial, l'abbé de Senones admet que ce qui distingue les vampires et toutes les apparitions répertoriées par l'Eglise, c'est sa faculté inédite de revenir à la fois sous la forme d'un esprit et d'un corps. Ne ponctuant son étude d'aucune certitude, Dom Augustin Calmet se contente de rapporter les témoignages de ressortissants locaux affirmant que les « revenants en corps » apparaissent lestement et sous la forme d'un être visible ou invisible. En réponse à des siècles d'imaginaire diabolique, le Révérend-Père se questionne sur l'acabit des vampires. Sont-ils des émissaires de Dieu ou des « suppôts du Satan » ? Ne pouvant se résoudre à adhérer au postulat selon lequel les vampires seraient des êtres « non-morts », s'affranchissant de la tutelle de Dieu, s'outrepassant de la tutelle du Diable, Dom Augustin Calmet en vient à énoncer deux conjectures : Soit le vampire est un vivant en état de « mort apparente », soit il s'agit d'un véritable mort. Mis en terre par le truchement de l'impéritie du corps médical ou du cercle familial, les « enterrés vifs » font l'objet de nombreux récits que le révérend-Père intercale dans son étude. Fervent historien, il s'appuie sur les apologues de l'antiquité pour légitimer son propos :

« Quelques fois le corps sans être mort, et sans être abandonné de son âme raisonnable, demeure comme mort et sans mouvement, du moins avec un mouvement si lent, et une respiration si faible, qu'elle est presque imperceptible, comme il arrive dans la pâmoison, dans la syncope, dans certaines maladies assez communes aux femmes, dans l'extase. Comme nous l'avons remarqué dans l'exemple de Prétextat Prêtre de Calame [...] Plinie cite un grand nombre d'exemples de personnes qu'on a crues mortes, et qui sont revenues, et ont vécu encore longtemps²⁷² ».

Imprégné des mentalités de la Renaissance, il accorde la plus grande importance aux témoignages venus de l'Antiquité païenne et chrétienne. Pour autant, les êtres contingents mentionnés par les récits antiques ne répertorient pas de morts-vivants hémato-phages revenant avec leurs corps pour hanter les

²⁷² *Ibid.*, p. 407.

vivants²⁷³. Ainsi, et depuis l'intromission du vampire dans les imaginaires individuels et collectifs du ponant, le vampire intervient officiellement comme une forme de revenance inédite. De cette précision majeure émane la conjecture suivante : Si les vampires n'existaient pas dans l'antiquité, leur existence relève de la psyché. Par ailleurs, Dom Augustin Calmet, en s'appuyant sur des sources historiques, notifie que dans les pays de l'est, la croyance aux vampires est récente. Revenant au cas de l'occident, il constate que la chasse aux vampires est venue prendre le relais de la chasse aux sorcières dans les imaginaires individuels et collectifs. En outre, l'apport de la somme de Dom Augustin Calmet résulte de son entreprise ambitionnant de rallier raison scientifique et raison « christique ». Au demeurant, l'abbé de Senones tire des conclusions à partir des textes bibliques et à partir de témoignages et d'ouvrages pléthores et épars, visant à donner au lecteur les moyens de se forger une opinion personnelle. Ainsi, chaque chapitre se présente de la même manière : le Révérend-Père introduit sa dissertation par un bref « incipit » explicitant la méthodologie qui va lui permettre d'examiner et d'établir des postulats par rapport à l'argument incriminé. Chose faite, Dom Augustin Calmet juxtapose à son propos des témoignages, des articles, des lettres et des récits de revenants en corps. En adjoignant un commentaire à la fin de chaque histoire, Dom Augustin Calmet ambitionne d'attirer l'attention du lecteur sur son analyse et non sur le caractère extraordinaire des récits rapportés²⁷⁴. Somme toute, il cite abondamment des extraits de la Bible et des fables de l'Antiquité bien qu'il ne parvienne ni à obtenir la preuve de l'existence des vampires ni à authentifier leur acabit :

« Il faut donc demeurer dans le silence sur cet article, puisqu'il n'a pas plu à Dieu de nous le révéler²⁷⁵ ».

En définitive, l'apport majeur de la disserte de Dom Augustin Calmet ne réside par l'analyse théologique de la matière vampirique mais dans l'établissement d'une juxtaposition de méthodes historiques, scientifiques, théologiques modernes. En jouxtant à son étude des textes bibliques, des rapports médicaux, des articles de journaux, des ouvrages scientifiques et en mentionnant systématiquement les sources ayant servi à édifier son raisonnement, Dom Augustin Calmet s'intronise comme un véritable « exégète des vampires ». Somme toute, il conclut son discours en proclamant qu'au nom de la raison chrétienne, « la résurrection est l'ouvrage seul de la toute-puissance de Dieu²⁷⁶ ». De surcroît, et en

²⁷³ *Ibid.*, p. 250.

²⁷⁴ *Ibid.*, pp. 400-430.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 427.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 451.

guise d'épilogue, le Révérend-Père clôture sa dissertation en disant que l'origine des vampires est incertaine en raison de l'absence de preuve et de témoin non prévenu. Par conséquent, il proclame que les vampires sont susceptibles d'être des vivants en état de léthargie ou des morts ayant accédé au trépas de manière violente et ayant conservé l'apparence des vivants. Il ponctue son harangue en déclarant qu'il n'existe aucun moyen de prouver que les vampires sont en réalité des corps morts animés par des démons et réfute formellement la croyance selon laquelle les morts mâcheraient dans leurs tombeaux. Adjoignant les récits de l'Antiquité aux récits de *redivives* de la Chrétienté, Dom Augustin Calmet assure que la frénésie vampirique est une résurgence des terreurs grecques concernant la vie *post-mortem* des défunts en ajoutant qu'il n'existe aucun fondement en la jonction des corps incorruptibles avec les corps des excommuniés. En dernier lieu, il opte pour la cause scientifique, certifiant que les affaires de vampires sont susceptibles de trouver une explication rationnelle telle que les états de catalepsie et de « mort apparente », les impacts des morts violentes sur le corps des défunts, la nature du sol dans l'incorruptibilité des corps²⁷⁷.

Concluant à l'incertitude de la réalité vampirique, Dom Augustin Calmet profère, et au nom de la raison chrétienne, que les vampires sont incompatibles avec la Foi chrétienne. Autrement dit, s'il s'agit d'une supercherie, le vampire est susceptible de mettre en péril l'ordre établi en réintroduisant des croyances païennes dans les inconscients et les imaginaires collectifs. Prétextant du manque de fiabilité des témoins oculaires inaptes à prouver l'authenticité de leurs dires, Dom Augustin Calmet infère que :

« Chaque siècle, chaque nation, chaque pays a ses préventions, ses maladies, ses modes, ses penchants, qui les caractérisent, et qui passent et se succèdent les uns aux autres ; souvent ce qui a paru admirable en un temps, devient pitoyable et ridicule dans un autre. La résurrection des vampires apparaît donc comme une caricature blasphématoire de la résurrection promise à tous les hommes²⁷⁸ ».

En somme, il induit que la croyance se rapportant aux morts mâchants dans leurs tombeaux est « si pitoyable » et « si puérile » qu'elle ne mérite pas de « réfutation sérieuse²⁷⁹ ». Causant la frayeur des vivants du Moyen-âge et de la Renaissance, cette forme de revenance en corps, désormais surannée, entretient

²⁷⁷ *Ibid.*, pp.. 451-463.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 247.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 461.

avec les vampires un rapport analogique faisant des hémato-phages venus de l'est, un produit de l'imagination des vivants puisque :

« L'on ne peut citer aucun témoin sensé, sérieux, non prévenu, qui puisse témoigner avoir vû, touché, interrogé, senti, examiné de sang froid ces Revenans, qui puisse assurer la réalité de leur retour, & des effets qu'on leur attribue²⁸⁰ ».

Détourné de son propos initial, l'opuscule de Dom Augustin Calmet tombe dans les limbes du néant durant la seconde moitié du XVIIIe siècle avant de faire de nouveau autorité à partir du XIXe siècle. Réédité à cinq reprises durant le « siècle de l'ère industrielle », l'ouvrage de l'abbé de Senones, conformément aux propos formulés par les philosophes des lumières à son encontre, intervient comme une référence en matière de vampirisme. Suscitant l'intérêt de vivants fascinés par les histoires extraordinaires et les sciences occultes, le livre du congréganiste de Saint-Vanne, du fait de son aptitude à toucher un lectorat pléthore et éparé, va s'instituer comme le paradigme de la science vampirologique.

C. Postérité et intronisation de la compilation du Révérend-Père bénédictin du XVIIIe siècle à nos jours :

« CALMET (Dom Augustin), *bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, [est] l'un des savants les plus laborieux et les plus utiles du dernier siècle*²⁸¹ ».

Tirant la quintessence de la matière vampirique dans les *Dissertations* du révérend-Père bénédictin, les épigones de l'abbé de Senones considèrent la somme du congréganiste de Saint-Vanne comme un ouvrage de référence à l'égal de la Bible des chrétiens. Concentrant un florilège de textes fondamentaux concernant les hémato-phages de l'est, l'opuscule de Dom Augustin Calmet, en se nantissant d'une documentation plantureuse et savante, intervient comme un manuel basique

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 452.

²⁸¹ COLLIN DE PLANCY Jacques, *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux esprits, aux démons, aux sorciers, au commerce de l'Enfer, aux divinations, aux maléfices, à la cabale et aux autres sciences occultes, aux prodiges, aux impostures, aux superstitions diverses et aux pronostics, aux faits actuels du spiritisme, et généralement à toutes les fausses croyances merveilleuses, surprenantes, mystérieuses et surnaturelles*, Paris, H. Plon, [6^e édition], 1 vol, in-8, 723p, 1863, p. 131.

concourant à l'instruction des férus de faits divers surnaturels. Partiellement oubliée durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'œuvre du bénédictin bénéficie du « réveil régionaliste » de la première moitié du XIXe siècle suite à la création de la Société d'Archéologie et à la renaissance du culte des saints. En s'articulant autour du « lotharingisme », un idiotisme régional et en ambitionnant de revaloriser les productions locales et régionales, les érudits lorrains de la première moitié du XIXe siècle se saisissent de la figure de Dom Augustin Calmet de façon à bâtir et à fortifier l'identité des ressortissants provinciaux. Surgissant de son sommeil narcotique, l'opuscule de l'abbé de Senones connaît plusieurs rééditions au XIXe siècle, suscitant l'intérêt des amateurs de sciences occultes et de littérature « gothique ». Plagiées à de nombreuses reprises, les *Dissertations* du révérend-Père bénédictin font l'objet de l'infatuation d'un imprimeur-libraire installé à Plancy dans l'actuelle région Grand Est²⁸². Si les philosophes se détournent des travaux de Dom Augustin Calmet, les amateurs d'histoires stupéfiantes décèlent dans la « bastille » du Révérend-Père, l'intégralité de la documentation nécessaire pour prendre connaissance des linéaments de la matière vampirique, se dispensant ainsi d'avoir à effectuer de plus amples recherches. Friand de récits surnaturels et de sciences occultes, l'imprimeur-libraire Jacques Collin de Plancy (1794-1881) fait paraître en 1818 la première édition de son *Dictionnaire infernal*²⁸³. Plagiant censément les *Dissertations* du Révérend-Père bénédictin, il réédite à six reprises son ouvrage entre 1818 et 1863. Sous l'influence de Voltaire, il pourfend dans un premier temps quantité de superstitions avant d'adhérer aux doctrines de l'Eglise. Contrefaisant l'ouvrage de Dom Augustin Calmet, il établit, dès la page de titre, un lien entre la peur et la superstition, en se rapportant à un auteur de l'Antiquité, Plutarque :

²⁸² A l'occasion du 250^e anniversaire de la mort de Dom Augustin Calmet, un colloque consacré à l'abbé de Senones fut programmé entre le 18 et le 20 octobre 2007. Faisant l'objet d'une publication collective dirigée par HENRYOT Fabienne et MARTIN Philippe, et s'intitulant *Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel*, un ouvrage publié en 2008 aux éditions Riveneuve et relatant les productions et les événements de la vie du révérend-Père. Mise en place par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine à l'académie Stanislas, les journées consacrées à Dom Augustin Calmet font l'objet d'une série de communications et de conférences à l'intérieur desquelles Philippe MARTIN dénonce le « pillage » des *Dissertations* du congréganiste de Saint-Vanne par des auteurs du XIXe siècle et parmi lesquels figurent Collin de Plancy.

²⁸³ COLLIN DE PLANCY Jacques-Albin, *Dictionnaire infernal ou recherches et anecdotes, sur les Démons, les Esprits, les Fantômes, les Spectres, les Revenants, les Loups-garoux, les Possédés, les Sorcières, le Sabbat, les Magiciens, les Salamandres, les Sylphes, les Gnomes, etc., les Visions, les Songes, les Prodiges, les Charmes, les Maléfices, les Secrets merveilleux, les Talismans, etc., en un mot, sur tout ce qui tient aux Apparitions, à la Magie, au Commerce de l'Enfer, aux Divinations, aux Sciences secrètes, aux Superstitions, aux Choses mystérieuses et surnaturelles, etc., etc., etc.* Paris, P. Mongie aîné, 2 vols, 1818, 398 p. [En ligne], disponible sur https://books.google.fr/books?id=RtM0AAAAAAAJ&printsec=frontcover&dq=intitle:Dicti onnaire+intitle:infernal&lr=&num=100&as_brr=1&ie=ISO-8859-1&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false.

« Il n’y a point de peur qui trouble l’homme, comme celle que la superstition lui inspire. Car celui-là ne craint point la mer, qui ne navigue point ; ni les combats, qui ne suit point les armées ; ni les brigands, qui ne sort point de sa maison ; ni l’envie, qui mène une vie privée ; ni les tremblemens de terre qui demeure dans les Gaules ; ni la foudre, qui habite l’Ethiopie ; mais l’homme superstitieux craint toutes choses, la terre et la mer, l’air et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence ; il craint même jusqu’à un songe ».

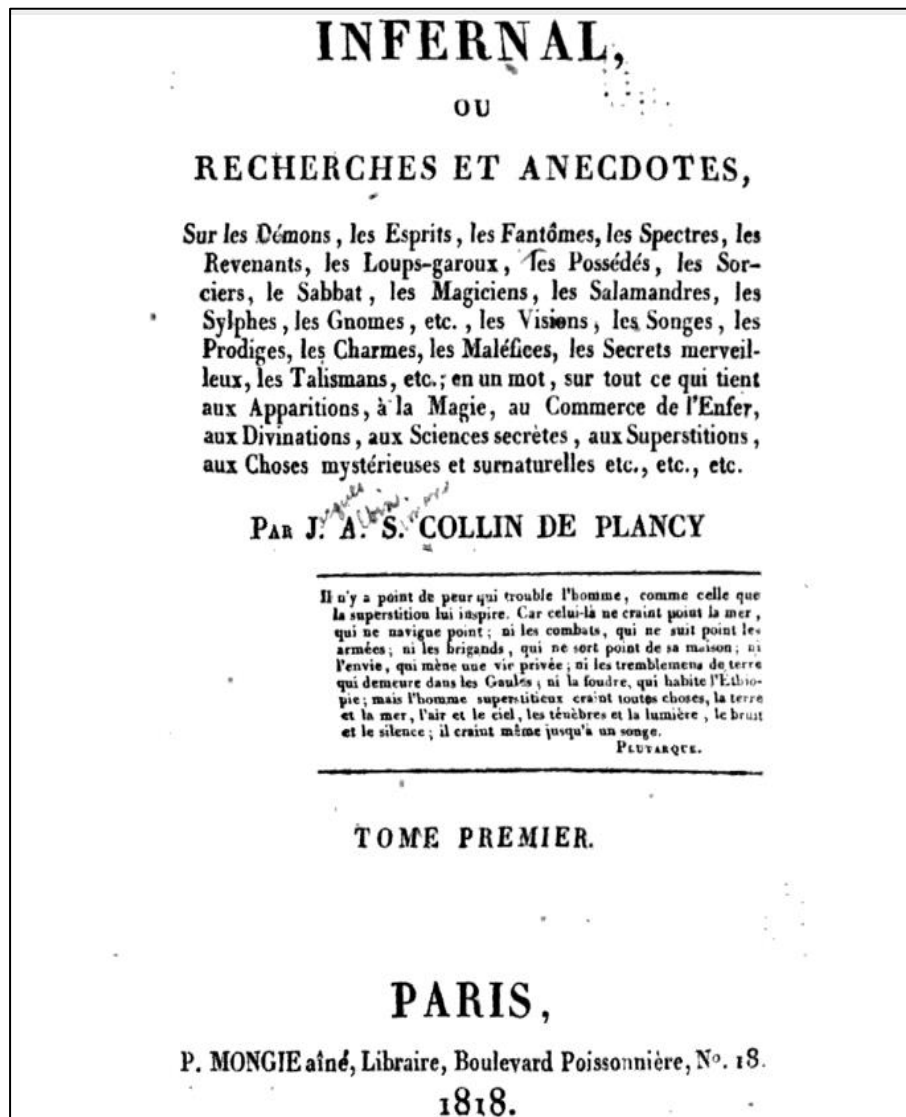


Figure III: Page de titre de la première édition du *Dictionnaire infernal* de Jacques Collin de Plancy, publiée à Paris en deux volumes chez le libraire P. Mongie, en 1818.

Imitant Dom Augustin Calmet, il précise dans sa préface qu'il n'a « rien à dire au lecteur sur l'ouvrage [qu'il] présente [car] c'est au lecteur d'en juger²⁸⁴ ». Se conformant à la méthode du Révérend-Père, Jacques Collin de Plancy s'appuie sur des auteurs de l'Antiquité en compilant pléthore de récits et de témoignages. Entrepreneant d'édifier un dictionnaire, il n'ambitionne pas pour autant d'élaborer une réflexion scientifique sur le sujet et se contente de juxtaposer définitions et anecdotes. Se fondant sur les propos de savants, il plagie certaines définitions mot à mot. Ainsi, l'article « vampire » du *Dictionnaire Infernal*²⁸⁵ se présente de la manière suivante :

« C'étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cimetières, pour aller sucer les vivants. La Hongrie, La Pologne, La Moravie, en furent longtemps infestées. Il en parut considérablement en Russie et en Pologne, vers la fin du dix-huitième siècle. Les vampires peuvent quitter leurs cercueils de mini jusqu'à minuit. Ils vont la nuit embrasser étroitement leurs parens et leurs amis, et leur sucent le sang, jusqu'à les exténuer et leur causer la mort. Quand on déterre les vampires, il sort de leur corps une grande quantité de sang, que quelques-uns mêlent avec de la farine pour faire du pain, lequel garantit celui qui le mange des vexations du revenant. Ceux qui ont été sucés par les vampires, sans avoir eu soin de s'en guérir, ou en mangeant ce pain magique, ou en avalant un peu de la terre qui couvrait le cadavre du mort, ou en se frottant de son sang, ceux-là deviennent vampires, et sucent à leur tour, quand ils sont morts, sans qu'on puisse trouver la raison, bonne ou mauvaise de ces prodiges effrayants²⁸⁶ ».

En utilisant les sources et les définitions élaborées par Dom Augustin Calmet, l'imprimeur-libraire Jacques Collin de Plancy en reproduit les errements. En effet, suite à l'article du *Glaneur* qui mentionnait que les affaires de vampirisme concernant les cas Poglojovitz et Paole se déroulaient sur le sol hongrois, l'abbé de Senones, persuadé de la fiabilité du document, n'avait pas pris le soin de vérifier les dires de Jean-Baptiste le Villain de la Varenne. Se servant exclusivement de l'opuscule du Révérend-Père bénédictin, Jacques Collin de Plancy s'évertue d'adjoindre des « archives authentiques » à des définitions établies par des érudits renommés de façon à légitimer son propos. Pour autant, lorsqu'il mentionne l'histoire du vampire Arnold Paole, il situe l'intrigue en

²⁸⁴ *Ibid.*, p. X.

²⁸⁵ COLLIN DE PLANCY Jacques, *Dictionnaire Infernal* [...], *Op cit.*, 1818.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 377. Définition s'inspirant des *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, in-12, 500p, 1746, p 297. Extrait des articles du *Mercure Galant* de 1693 et 1694, rapportés par CALMET Augustin (Dom).

Hongrie en condensant sous forme de diatribes le *laïus* de l'érudit lorrain²⁸⁷. Féal épigone du Révérend-Père, il lui fait néanmoins concurrence en plagiant ses définitions et en annexant ses récits *ejusdem generis*. Se soustrayant aux travaux de Dom Augustin Calmet, Jacques Collin De Plancy le cite abondamment :

Alors les deux revenans sortirent. Pierre éveilla sa femme , qui dormait à côté de lui , et lui demanda si elle ne devait rien à Sanche. « Je lui dois encore huit » sous, » répondit-elle. Alors Pierre ne douta plus , fit des prières et distribua des aumônes pour l'âme du défunt (1).

— Deux philosophes , Michel Mercati et Marsile Ficin , causant sur l'immortalité de l'âme , se promirent , que le premier qui partirait de ce monde en viendrait donner des nouvelles à l'autre. Peu après , ils se séparèrent.

Un jour que Michel , bien éveillé , s'occupait de l'étude de la philosophie , il entendit tout d'un coup le bruit d'un cheval qui venait en grande hâte à sa porte , et en même temps la voix de Marsile qui lui criait : « Michel , rien n'est plus vrai que ce qu'on » dit de l'autre vie. » Aussitôt Michel ouvrit la fenêtre , et vit son ami Marsile , monté sur un cheval blanc , qui s'éloignait au galop. Michel lui cria de

(1) Don Calmet, bénédictin.

Figure IV: Dans le corps de la définition du terme "revenant", Jacques Collin de Plancy fait figurer dans une note de bas de page, le nom du Révérend-Père, Dom Augustin Calmet, dissimulant toutefois la référence de l'ouvrage²⁸⁸.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 379. Renseignements empruntés à CALMET Augustin dans ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, in-12, 500p, 1746, p. 280.

²⁸⁸ COLLIN DE PLANCY Jacques, *Dictionnaire Infernal* [...], définition « revenant », *Op cit.*, 1818, p. 234.

S'égarant du dessein initial de Dom Augustin Calmet, à savoir établir une somme permettant d'authentifier ou de réfuter, au nom de la raison chrétienne, la réalité du vampirisme en suivant une méthode d'analyse scientifique, Jacques Collin de Plancy circonscrit l'opuscule de l'abbé de Senones en le réduisant à un recueil d'histoires stupéfiantes :

« Comme tous ces traits se ressemblent, je crois faire plaisir au lecteur en lui épargnant l'ennui d'en lire davantage. Ceux qui pourraient s'amuser de ces contes, en trouveront un grand nombre d'aussi édifiants dans les Apparitions des esprits et des vampires de dom Calmet, et dans quelques autres ouvrages aussi judicieux²⁸⁹ ».

Dans le sillage du congréganiste de Saint-Vanne, De Plancy ambitionne de renseigner ses lecteurs sur l'état des imaginaires collectifs anciens et modernes en adjoignant à son thésaurus 550 gravures et 800 articles inédits dans sa dernière édition de 1863²⁹⁰. Expert en démonologie, il pourfend, dans un premier temps, quantité de superstitions avant de se rallier aux positions de l'Eglise chrétienne. Contrairement à Dom Augustin Calmet, et dans les deux premières éditions de son ouvrage, respectivement en 1818 et 1826, il mentionne, dès sa préface, que les histoires figurant dans son ouvrage s'apparentent à de « fausses croyances ». Pour autant, l'édition terminale du *Dictionnaire Infernal* présente les « morts malfaisants » comme « des produits étranges de l'esprit humain²⁹¹ ». Somme toute, un siècle après la parution des *Dissertations* de Dom Augustin Calmet, les vampires font désormais parti des « apparitions maléfiques » répertoriées par le dogme catholique. Dès lors, Jacques Collin de Plancy reconfigure l'article « vampire » :

« Vampires. Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'histoire des vampires, c'est qu'ils ont partagé avec les philosophes, ces autres démons, l'honneur d'étonner et de troubler le dix-huitième siècle ; c'est qu'ils ont épouvanté la Lorraine, La Prusse, la Silésie, la Pologne, La Moravie, l'Autriche, la Russie, la Bohême et tout le nord de l'Europe, pendant que les

²⁸⁹ *Ibid.*, article « vampire », pp. 379-380, note de bas de page.

²⁹⁰ COLLIN DE PLANCY Jacques, *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux esprits, aux démons, aux sorciers, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux maléfices, à la cabale et aux sciences occultes, aux prodiges, aux impostures, aux superstitions diverses et aux pronostics, aux faits actuels du spiritisme, et généralement à toutes les fausses croyances merveilleuses, surprenantes, mystérieuses et surnaturelles*, Paris, H. Plon, in-8, 1 vol, 723p, 1863.

²⁹¹ COLLIN DE PLANCY Jacques, *Dictionnaire Infernal*, *Op cit.*, 1863, p. VIII.

démolisseurs de l'Angleterre et de la France renversaient les croyances en se donnant le ton de n'attaquer que les erreurs populaires. Chaque siècle, il est vrai, a eu ses modes, chaque pays comme l'observe D. Calmet, a eu ses préventions et ses maladies. Mais les vampires n'ont point paru avec tout leur éclat dans les siècles barbares et chez les peuples sauvages : ils se sont montrés au siècle des Diderot et des Voltaire, dans l'Europe, qui se disait déjà civilisée. On a donné le nom *d'upiers oupires*, et plus généralement *vampires* en Occident, de *brucolaques* (vroucolakas) en Morée, de *katakhanès* à Ceylan, - à des hommes morts et enterrés depuis plusieurs années, ou du moins depuis plusieurs jours, qui revenaient *en corps et en âme*, parlaient, marchaient, infestaient les villages, maltrahaient les hommes et les animaux, et surtout qui suçaient le sang de leurs proches, les épuisaient, leur causaient la mort. On ne se délivrait de leurs dangereuses visites et de leurs infestations qu'en les exhumant, les empalant, leur coupant la tête, leur arrachant le cœur ou les brûlant. Ceux qui mouraient sucés devenaient habituellement vampires à leur tour. Les journaux publics de la France et de la Hollande parlent, en 1693 et 1694, des vampires qui se montraient en Pologne et surtout en Russie. On voit dans le *Mercure Galant* de ces deux années que c'était une opinion répandue chez ces peuples, que les vampires apparaissaient depuis midi jusqu'à minuit ; qu'ils suçaient le sang des vivants avec tant d'avidité, que souvent ce sang leur sortait par la bouche, par les narines, par les oreilles. Quelquefois, ce qui est plus fort encore, leurs cadavres nageaient dans le sang au fond de leurs cercueils. On disait que les vampires, ayant continuellement grand appétit, mangeaient aussi les linges qui se trouvaient autour d'eux. On ajoutait que, sortant de leurs tombeaux, ils allaient la nuit embrasser violemment leurs parents ou leurs amis, à qui ils suçaient le sang en leur pressant la gorge pour les empêcher de crier²⁹² [...] ».

²⁹² *Ibid.*, p. 677.

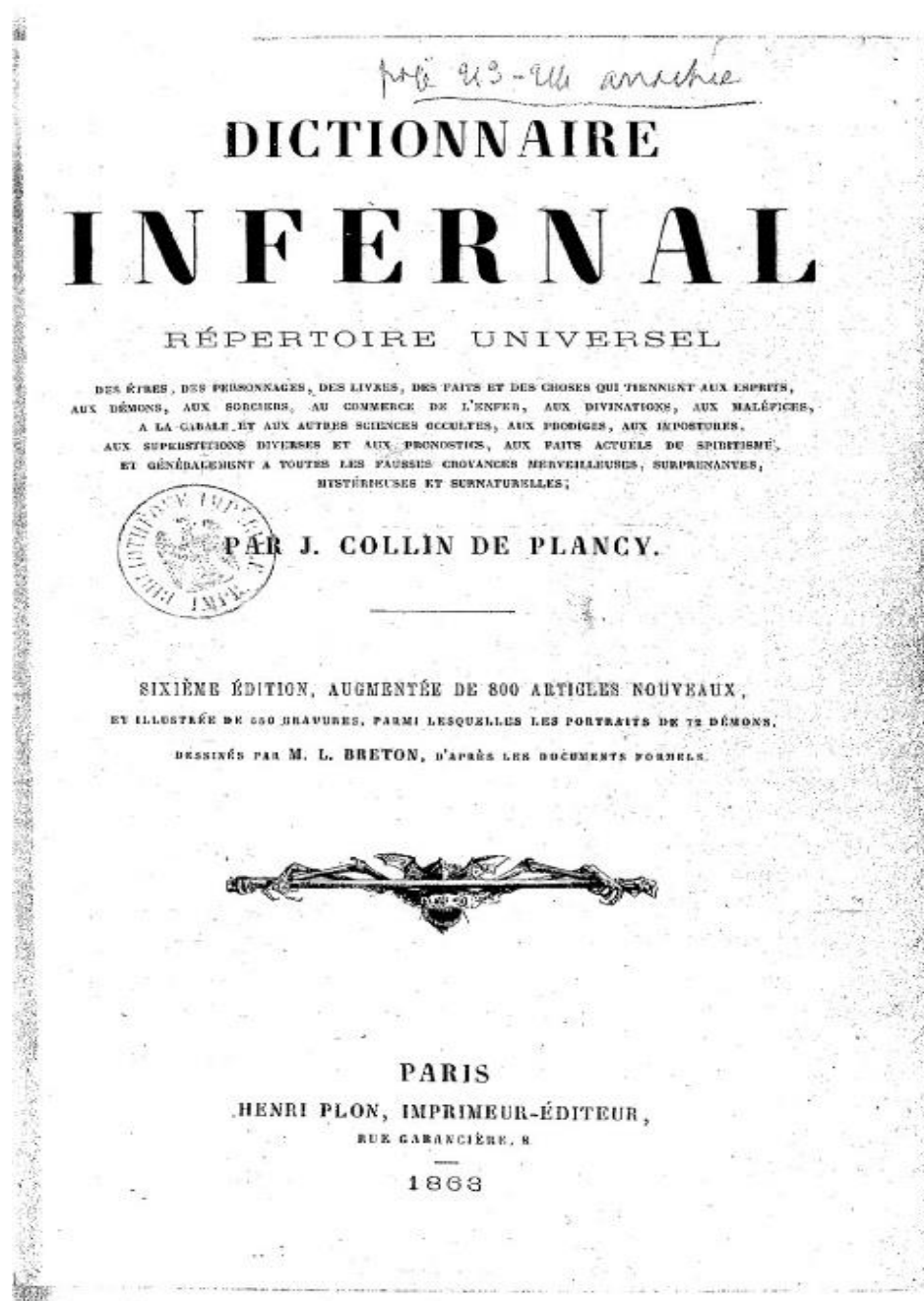


Figure V: Page de titre de la sixième édition du *Dictionnaire Infernal* de Jacques Collin de Plancy éditée en 1863. Capture d'écran de la page de titre de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque numérique « Gallica ».

En conciliant raison scientifique et raison catholique, Jacques Collin de Plancy se voit dans l'obligation de se reporter formellement aux dires de Dom Augustin Calmet. Ainsi, il fait figurer dans une note de bas de page de l'article « vampire » :

¹ C'est la définition que donne le R. P. D. Calmet.

Figure VI: Article « Vampire », *Dictionnaire Infernal* de Jacques Collin de Plancy, édition de 1863, mention figurant dans une note de bas de page²⁹³.

Déposédant l'ouvrage de l'abbé de Senones, Jacques Collin de Plancy émet *ejusdem farinae* un parallèle entre les *brucolaques* antiques et les vampires « christiques ». Jugeant cette assimilation peu judicieuse, Dom Augustin Calmet en avait conclu que l'Antiquité n'avait jamais vu de vampires. Associé au christianisme, le vampire n'en est pas moins, et à tort, affilié au Satan :

« Le mort avait grand tort [...] de s'être laissé ranimer par le diable²⁹⁴ ».

Au demeurant, les convictions de Jacques Collin de Plancy au début et à la fin de son entreprise prennent une trajectoire antinomique. D'abord réceptif aux raisonnements des philosophes des lumières, il fustige pourtant dans la dernière édition de son *encomium*, les sorites des partisans de la raison scientifique :

« Les philosophes, ces autres démons²⁹⁵ ».

Garantissant la « libre-pensée » de ses lecteurs, Jacques Collin de Plancy ponctue toutefois son discours d'inférences et de jugements de valeur, relayant les vampires au rang de « fausse croyance », tout en accusant les philosophes de mettre en péril l'orthodoxie chrétienne. Adversaires de l'Eglise par excellence, les encyclopédistes, incriminés pour leur belligérance, se sont avérés critiques à

²⁹³ *Ibid.*, p. 677.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 681.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 677.

l'égard de l'ouvrage de Dom Augustin Calmet. Restant la référence en matière de vampires, la dissertation de l'abbé de Senones s'expose à l'animadversion, aux médisances et aux noircissements émanant du discours des philosophes des lumières. Au demeurant, et se heurtant aux savants de son temps, l'œuvre du congréganiste de Saint-Vanne ne reçoit ni l'assentiment des théologiens, ni le consentement des philosophes.

II. Controverses et polémiques au « siècle des lumières » :

A. Les détracteurs du *Traité des apparitions* de Dom Augustin Calmet :

« Plusieurs grands théologiens de Lorraine, de Moravie et de Hongrie étalèrent leurs opinions et leur science ».

Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs*²⁹⁶, 1773.

Disciple de Dom Augustin Calmet, le philosophe des lumières, François-Marie Arouet dit Voltaire (1694-1778), prend exemple sur la grande érudition du Révérend-Père bénédictin en puisant dans ses ouvrages la matière nécessaire à l'élaboration de ses œuvres personnelles. Visitant l'abbaye de Senones à plusieurs reprises dans le but d'accéder à sa prestigieuse bibliothèque, Voltaire, en tant que savant éclairé, tire ses connaissances en matière d'exégèse biblique des opuscules du congréganiste de Saint-Vanne. Conservant et siégeant aux côtés du Révérend-Père, François-Marie Arouet n'en est pas moins en anticlérical convaincu, demeurant silencieux jusqu'à la mort de l'abbé en 1757. Faisant le « procès du vampirisme » dans son *Dictionnaire Philosophique Portatif*²⁹⁷, Voltaire s'insurge contre les érudits ayant entrepris des recherches scientifiques sur la matière vampirique. Ainsi, il proclame que :

²⁹⁶ VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs*, Genève, Cramer, 9 vols, in-8, neuvième partie, 384p, 1772, p. 314.

²⁹⁷ VOLTAIRE, [publié anonymement] *Dictionnaire Philosophique Portatif*, Londres [en réalité Genève], Gabriel Grasset, in-8, 1764, 344p.

« La difficulté était de savoir si c'était l'âme ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un et l'autre. Les mets délicats et peu substantiels, comme les meringues, la crème fouettée, et les fruits fondants, étaient pour l'âme ; les roast-beefs étaient pour le corps²⁹⁸ ».

Qualifiant Dom Augustin Calmet d'être « l'historiographe des vampires », il reproche à l'abbé de Senones « d'avoir traité le sujet comme l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*²⁹⁹ ». Vociférant et vitupérant contre les *Dissertations* du Révérend-Père, l'auteur du *Traité sur la tolérance* poursuit son réquisitoire en le désignant comme un « naïf compilateur de tant de rêveries et d'imbécilités ». Bénéficiant de la science de l'abbé de Senones durant son court séjour de trois semaines durant l'année 1754, Voltaire se couvre de hâbleries en certifiant avoir « dupé l'octogénaire »³⁰⁰ dans une lettre datée du 6 août 1754 et envoyée au duc de Richelieu, un dénommé d'Argental :

« Je me suis fait compiler par les moines des fatras horribles d'une érudition assomante³⁰¹ ».

Tirant parti de l'éminente érudition du savant bénédictin, Voltaire amasse une documentation pléthore lui permettant d'échafauder son *Histoire sur l'histoire générale et sur les mœurs et les esprits des nations* dès 1756. En considérant le fanatisme et la superstition comme « infâme », l'opinion de Voltaire concorde avec celle des philosophes des lumières et des encyclopédistes. Ainsi, Jean-Jacques Rousseau refuse de prêter foi aux histoires de vampires tandis que Louis Jaucourt, en participant à la rédaction de l'article « Vampire » de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*³⁰², blâme les ravages de la superstition en associant la crédulité des vivants au « plus terrible fléau de l'humanité³⁰³ ». En outre, c'est en considérant la croyance comme une entrave au progrès, à la liberté et comme une menace pour l'individu et la société, que Voltaire, dans son article « Vampires », affirme que :

²⁹⁸ VOLTAIRE, article « Vampires », *Dictionnaire philosophique, Œuvres complètes*, vol. XIX, Paris, Hachette, 1876, p. 399. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 183.

²⁹⁹ VOLTAIRE, *Ibid.*, p. 400. SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Ibid.*, p. 183.

³⁰⁰ Expression emprunté à SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 184.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 184.

³⁰² JAUCOURT Louis, article « Vampire », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol 16., éd fac-similé de la première édition 1750-1780, Stuttgart Bad Cannstatt, 1967, p. 828.

³⁰³ *Ibid.*, p. 670.

« Après la médisance, rien ne se communique plus promptement que la superstition, le fanatisme, le sortilège et les contes de revenants³⁰⁴ ».

Pourfendant le vampire, et à l'égal de Voltaire, Diderot et D'Alembert associent le vampire à la superstition dans leur *Encyclopédie*³⁰⁵ :

« VAMPIRE., f.m. (Hist. des superstit.), c'est le nom qu'on a donné à des prétendus démons qui tirent pendant la nuit le sang des corps vivans, & le portent dans ces cadavres dont l'on voit sortir le sang par la bouche, le nez & les oreilles. Le p. Calmet a fait sur le sujet un ouvrage absurde dont on ne l'auroit pas cru capable, mais qui sert à prouver combien l'esprit humain est porté à la superstition³⁰⁶ ».

Produit de la superstition et de l'imagination des vivants, le vampire intervient néanmoins comme une métaphore de la critique sociale, attribuant à certains vivants, les traits des vampires venus de l'est. Sans conteste, Voltaire, dans la neuvième partie des *Questions sur l'Encyclopédie* publiée en 1772³⁰⁷, promulgue la harangue suivante :

« Quoi ! C'est dans notre dix-huitième siècle qu'il y a eu des vampires ! C'est après le règne de Locke, de Shaftsburi, des Trenchards, des Colins ; c'est sous le règne des Dalember, des Diderot, des St. Lambert, des Duclos, qu'on a cru aux vampires ; & que le révérend père Don Augustin Calmet, prêtre, bénédictin de la congrégation de St. Vannes & de St. Hidulphe, abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rente, voisine de deux autres abbayes du même revenu, a imprimé & réimprimé l'histoire des Vampires avec l'approbation de la Sorbonne, signée Marcilli ! Ces vampires étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cimetières pour venir sucer le sang des

³⁰⁴ VOLTAIRE, *Op cit.*, p. 399. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 184.

³⁰⁵ D'ALEMBERT, DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome seizième Briasson, Paris, Briasson, David, Le Breton, S. Faulche, 1751-1765, 865 p.

³⁰⁶ *Ibid.*, article « Vampire », p. 828.

³⁰⁷ VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs*, neuvième partie, article « Vampires », Genève, Cramer, VOL 9, in-8, 404 p, 1772, p. 310. Source : Bibliothèque numérique « Gallica » [En ligne], Bibliothèque Nationale de France.

vivans soit à la gorge ou au ventre, après quoi ils allaient le remettre dans leurs fosses. Les vivans sucés maigrissaient, pâlissaient, tombaient en consomption, & les morts suceurs engraisaient, prenaient des couleurs vermeilles, étaient tout-à-fait appétissans. C'était en Pologne, en Hongrie, en Silésie, en Moravie, en Autriche, en Lorraine que les morts fesaient cette bonne-chère. On n'entendait point parler de vampires à Londres, ni même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes il y eut des agioteurs, des traitans, des gens d'affaires qui sucèrent en plein jour le sang du peuple mais ils n'étaient point morts quoique corrompus. Ces suceurs véritables ne demeuraient pas dans les cimetières mais dans des palais forts agréables. Qui croirait que la mode des vampires nous vint de la Grèce ? Ce n'est pas de la Grèce d'Alexandre, d'Aristote, de Platon, d'Épicure, de Démosthène, mais de la Grèce chrétienne, malheureusement schismatique. Depuis longtemps les chrétiens du rite grec, s'imaginent que le corps des chrétiens du rite latin, enterrés en Grèce, ne pourrissent point : parce qu'ils sont excommuniés. C'est précisément le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps, qui ne se corrompent point, sont marqués du sceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de saints, nous les adorons de l'adoration de *Dulie*. Les Grecs sont persuadés que ces morts sont sorciers ; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas* [...] Ces morts Grecs vont dans les maisons sucer le sang des petits enfants [...] On ne peut les mettre à la raison qu'en les brûlant. [...] Après la médisance, rien ne se communique plus que [...] la superstition, le fanatisme, le sortilège & les contes de revenants. Cette superstition [...] alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires, depuis 1730 jusqu'en 1735 ; on les guetta, on leur arracha le cœur, & on les brûla [...]. Calmet enfin devint leur historiographe, & traita les vampires, comme il avait traité l'ancien et le nouveau Testament, en rapportant fidèlement tout ce qui avait été dit avant lui [Voltaire fait ensuite mention de récits de vampires rapportés par Dom Calmet et Boyer d'Argens] ; Il ne fut plus question alors d'examiner si tous ces morts étaient ressuscités par leur propre vertu, ou par la puissance de Dieu, ou par celle du diable [...] Mais toutes ces histoires, quelque vraies qu'elles puissent être, n'avaient rien de commun avec les vampires. On chercha si on ne trouverait pas dans l'ancien Testament, ou dans la Mythologie quelque vampire qu'on pût donner pour exemple ; on en trouva point. [...] Le résultat de ceci est qu'une grande partie de l'Europe a été infestée des vampires pendant cinq ou six ans, & qu'il n'y en a plus : Que nous avons eu les convulsionnaires en France pendant plus de vingt ans, & qu'il n'y en a plus : Que nous avons eu des possédés pendant dix-sept cent ans, & qu'il n'y en a plus : Qu'on a toujours ressuscité des morts [...] & qu'on en ressuscite plus [...] ³⁰⁸ ».

³⁰⁸ *Ibid.*, pp. 310-317.

En identifiant Dom Augustin Calmet comme « l'historiographe des vampires », Voltaire contribue, de manière involontaire, à diffuser la figure du vampire dans les inconscients collectifs et dans le discours des vivants. Pour autant, Voltaire n'est pas un cas isolé et grand nombre de théologiens ont reproché à l'abbé de Senones son indécision et son épilogue amphigourique.

B. La diatribe de l'abbé Lenglet Du Fresnoy :

« Je donne un modèle de qu'auroit pû faire le R.P. Dom Calmet, pour marquer les faits dont on ne peut assurer la possibilité, & les distinguer de ceux qui portent avec eux le caractère de la fausseté ».

Nicolas Lenglet-Dufresnoy, *Traité historique et dogmatique*³⁰⁹, 1751.

Disparates, les critiques de la presse concernant l'ouvrage de Dom Augustin Calmet sont néanmoins pléthores et variées. Le *Journal des Savants*³¹⁰ annonce la parution de l'ouvrage en avril 1746, relevant son aspect conformiste, tout en nonobstant la partie sur les vampires bien que le rédacteur présume la publication d'un prochain article à ce sujet, qui toutefois, ne paraîtra jamais :

« Les auteurs n'écrivent et ne doivent même écrire que dans l'espérance d'aller plus loin que ceux qui les ont précédés, et dans la confiance d'enchérir sur leurs découvertes : Dom Calmet au contraire nous avertit dans sa préface qu'il ne flatte pas de mieux réussir sur tout ce qui regarde les apparitions des anges, des démons et des âmes séparées des corps, que l'ont fait une infinité d'auteurs célèbres qui ont déjà traité cette matière³¹¹ ».

En sus, et dans le sillage du *Journal des Savants*, périodique officiel et sous l'égide de Colbert, le *Journal de Trévoux*, publié par la communauté des jésuites de Trévoux s'érige en digne concurrent du bulletin de la République des Lettres. Sous la tutelle du Duc du Maine, la congrégation jésuite de Trévoux dédie à son

³⁰⁹ LENGLET-DUFRESNOY Nicolas (abbé), *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélation particulières avec des observations sur les Dissertations du R.P. Dom Calmet, Abbé de Senones, sur les Apparitions & les Revenans*, Avignon/ Paris, J-N Leloup, 2 vols, 413p., Tome premier, 1751, préface p. XXXVII.

³¹⁰ *Journal des Savants*, Paris, avril 1746, Gabriel-François Quillau père, p. 254.

³¹¹ *Ibid.*

« amphitryon » un imprimé s'intitulant *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts*³¹². En l'an de grâce 1746, le *Journal de Trévoux* mentionne l'ouvrage de Dom Augustin Calmet et le qualifie « [d'] excellent ouvrage d'érudition » ayant obtenu les permissions habituelles et l'approbation de la Sorbonne. Pour autant, et aux dires des jésuites le Trévoux, le sujet de l'ouvrage semble inattendu et déconcertant :

« Les apparitions des esprits ont occupées quelques plumes savantes ; en voici une des plus célèbres qui reprend la même matière ; on ne s'attendait peut-être pas que Dom Calmet, après ses travaux immenses sur la Bible, prendrait la peine de recueillir des histoires de lutins et de revenants. Cependant, on peut dire que pour un tel sujet, il fallait un écrivain sage, éclairé, bon critique ; un esprit qui ne fut ni frondeur ni superstitieux, deux écueils entre lesquels il n'est pas aisé de tenir un juste milieu³¹³ ».

Servant de relais entre les savants et le grand public, le *Journal de Trévoux* comme le *Journal des Savants* avaient pour mission d'avertir les lecteurs des dernières parutions en répertoriant et en estampillant les ouvrages par le truchement d'annotations et de billets informant le lecteur du contenu des opuscules. D'après les critiques de l'époque, la santé mentale de l'abbé de Senones intervient comme le facteur explicatif le plus probant concernant le choix ubuesque du sujet de dissertation élu par Dom Augustin Calmet. Réputé sénile du fait de son grand âge, le congréganiste de Saint-Vanne n'en est pas moins un érudit conservant toutes ses facultés intellectuelles. Passant outre les critiques de la « presse périodique », le Révérend-Père bénédictin se heurte aux semonces et aux réprobations de son confrère Nicolas Lenglet-du-Fresnoy (1674-1755).

Auteur d'une *Méthode pour étudier l'histoire* en 1713 et d'une *Méthode pour étudier la géographie* en 1716³¹⁴, Nicolas Lenglet-du-Fresnoy signale l'absence de cohésion et de connexité dans la méthode employée par Dom Augustin Calmet pour étudier la question des apparitions. Au demeurant, c'est dans son *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions et les révélations particulières avec des observations sur les Dissertations du R-P Dom Calmet*³¹⁵

³¹² *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts* (Journal de Trévoux), dédiés au duc du Maine, article 86, août 1746, vol. 46, Genève, Slatkine Reprints, 1968, pp. 425-430.

³¹³ *Ibid.*, p. 425.

³¹⁴ SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 181.

³¹⁵ LENGLET-DUFRESNOY Nicolas, *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions et les révélations particulières avec des observations sur les Dissertations du R-P Dom Calmet*, Avignon/Paris, J-N Leloup, in-12, 2 vols, 1751. Réédité l'année suivante

publié en 1751 et réédité l'année suivante sous l'intitulé, *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions et les songes* que l'historien Nicolas Lenglet-du-Fresnoy désapprouve l'attitude indécise et fluctuante du Révérend-Père. En refusant de proférer des jugements catégoriques concernant la question des apparitions *post-mortem* et des vampires, l'abbé de Senones se heurte à la position antinomique de l'érudit natif de Beauvais. A en croire, Nicolas Lenglet-du-Fresnoy, un historien se doit d'affirmer ses positions dès le préambule de son ouvrage, de manière à lever le doute et à minimiser le risque de confusion dans l'esprit des lecteurs à propos des faits véridiques, faux et douteux. Par conséquent, il déclare :

« Le probable, le vraisemblable, ne servent ici de rien. N'avons-nous pas plus de romans qu'il ne faut pour nous amuser ? Nous avons tant de faits certains auxquels on doit appliquer la foi humaine, qu'il est inutile de nous surcharger et d'embarrasser notre esprit par des faits équivoques. C'est se tromper volontairement que de faire dans notre mémoire un mélange bizarre de vrai et de faux³¹⁶ ».

Accusant réception des reproches de l'opposant à la censure royale, Dom Augustin Calmet riposte en adressant une lettre à son libraire Debure l'aîné, missive figurant dans la troisième édition de 1751 :

« Ce qui m'a principalement détourné de donner des règles et de prescrire une méthode pour discerner les vraies des fausses apparitions, c'est que je suis très persuadé que la manière dont elles arrivent nous est complètement inconnue³¹⁷ ».

Niant de A à Z les propos « infondés » de l'érudit de Beauvais, le libraire de Dom Augustin Calmet, Debure l'aîné, nuance toutefois la véhémence de l'abbé de Senones :

sous le titre *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions et les songes*, Op cit., 1751-1752.

³¹⁶ LENGLET-DU-FRESNOY Nicolas, *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles*, Op cit., préface, p. II-III.

³¹⁷ CALMET Augustin (Dom), *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc.. Avec une lettre de M. le marquis de Maffei sur la magie*, Paris, Debure l'aîné, 2 vols, in-12, Tome 2, 1751, avec une lettre adressée à l'historien français Nicolas Lenglet-Dufresnoy pp. 473-483, ici pp. 482-483.

« Il est vrai que ce que Dom Calmet en avoit dit dans sa première édition, qui est la seule que M. Lenglet a vûe, a été corrigé dans les suivantes. [...] [Concernant les témoignages sur le rôle des démons dans les apparitions *post-mortem*, Debure atteste qu'il s'agit de] mauvais fondement ; Auteurs crédules ou intéressés³¹⁸ ».

De surcroît, et n'en déplaise à l'abbé de Senones, Nicolas Lenglet-du-Fresnoy timbre le Révérend-Père bénédictin de l'aphorisme suivant :

« [Dom Augustin Calmet] est un « savant homme³¹⁹ ».

Par ailleurs, et au travers de cette assertion, l'abbé du Fresnoy persiste à témoigner sa bonne Foi au congréganiste de Saint-Vanne :

« Je respecte sa personne, j'admire ses lumières, son savoir, sa piété : j'ai toujours conseillé ses ouvrages, comme utiles à la religion, mais je ne suis pas toujours de son sentiment sur certains points particuliers³²⁰ ».

Somme toute, les remontrances amoncelées par l'historien de Beauvais se limitent à certaines déficiences. En effet, Lenglet-du-Fresnoy reproche à Dom Calmet d'avoir surchargé son ouvrage en ne répartissant pas de manière égale les récits et ses observations³²¹. De plus, il souligne l'impéritie de la plupart des lecteurs qu'il juge inapte à formuler une opinion personnelle construite et fondée sur des arguments fiables :

³¹⁸ *Ibid.*, p. 482, notes de bas de page ajoutées par le libraire de Dom Augustin Calmet, Debure l'aîné.

³¹⁹ LENGLET-DU-FRESNOY Nicolas, *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélations particulières*, 2 vols, in-12, Avignon, Jean-Noël Ieloup, tome second, 448p, 1751, p. 112.

³²⁰ *Ibid.*, p. 92.

³²¹ *Ibid.*, p. 94.

« Tous ne sont pas en état d'imaginer & de créer, pour ainsi dire, les réflexions nécessaires dans cette lecture : il faut donc leur donner lieu de les faire³²² ».

Pour autant, il conclut son propos en disant qu'une seconde édition pourra remédier aux défauts présents dans la première³²³. Mécontent des modifications apportées aux rééditions de l'ouvrage, il ajoute cependant dans *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles*³²⁴ :

« La première édition n'était rien moins que recevable. Elle demandait une infinité de corrections, d'additions et de retranchements. Ces opérations nécessaires ont été faites dans la seconde édition publiée ensuite, mais on les a derechef augmentées dans la troisième, qui vient de paraître à Paris. Ainsi l'auteur a fait quelques pas vers la perfection. Une ou deux autres éditions mettront son ouvrage à l'abri de toute critique³²⁵ ».

En dernier lieu, l'abbé Lenglet-du-Fresnoy déplore l'indécision de la position de Dom Augustin Calmet à propos des histoires de *redivives* et de vampires³²⁶, bien que nonobstant les remarques et les observations de l'historien de Beauvais, l'abbé de Senones écope du soutien inopiné de divers confrères.

³²² *Ibid.*, p. 92.

³²³ *Ibid.*, p 96.

³²⁴ LENGLET-DU-FRESNOY Nicolas, *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions et les songes*, Avignon/Paris, J-N Leloup, 2 vols, in-12, 1751-1752.

³²⁵ LENGLET-DU-FRESNOY Nicolas, *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles, Op cit.*, 1751, pp. CLX-CLXI. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE, *Les vampires du folklore slave à la littérature occidentale*, Paris, l'Harmattan, 366p, 2011, pp. 182-183.

³²⁶ *Ibid.*, p. 115.

C. L'abbé de Senones et ses fervents défenseurs : Dom Ildephonse Cathélinot et de Dom Fangé :

« *Un des principaux caractères de dom Calmet [...] étoit d'aimer l'ordre en toutes choses*³²⁷ ».

Dom Fangé.

Contrairement aux conspueurs discréditant l'ouvrage du Révérend-Père de Senones, certains membres de l'entourage de Dom Augustin Calmet se rallient à sa cause et corroborent au rétablissement de sa nitescence. Auxiliaire du congréganiste de Saint-Vanne, le moine bénédictin Dom Ildephonse Cathélinot se présente comme l'intercesseur de la querelle adjoignant le théologien lorrain aux philosophes des lumières. Confrère de Dom Augustin Calmet, défenseur de sa grande érudition, il le met toutefois en garde. Par le truchement de l'artifice épistolaire, Dom Ildephonse Cathélinot et Dom Augustin Calmet échangent diverses missives entre le 10 septembre et le 23 décembre 1746 :

« Je vous dirai franchement que cet ouvrage n'est point du goût de bien des gens, et je crains qu'il ne fasse quelque brèche à la haute réputation que vous vous êtes fait [sic] jusqu'ici dans la littérature savante [...] Je prie le Seigneur qu'il vous fasse passer l'année prochaine dans une parfaite santé, *sit mens sana in corpore sano*, pour fermer la bouche à ceux qui disent que vous baissez et que votre ouvrage sur les apparitions en est la preuve³²⁸ ».

Somme toute, il adjoint à son propos « qu'il faudrait faire mieux que dom Calmet pour se permettre de le critiquer³²⁹ », tout en anathématisant les contestataires du Révérend-Père bénédictin en certifiant que :

« Qu'on ne dise donc plus que nôtre auteur [Dom Calmet] se sent de la caducité de l'âge et que son esprit s'abaisse parce qu'il a écrit des apparitions des esprits³³⁰ ».

³²⁷ CATHELINOT Ildefonse (Dom), *Réflexions sur le Traité des Apparitions de dom Calmet*, publication inédite du texte de 1749, Grenoble, J.Millon, « Atopia », Texte établi, présenté et annoté par BANDERIER Gilles, 181p, 2008, p. 5.

³²⁸ Lettres de Dom Ildephonse Cathélinot du 10 septembre 1746 au 23 décembre 1746, adressés de Saint Mihiel, MB 62, non paginées. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, pp. 180-181.

³²⁹ CATHELINOT Ildefonse (Dom), *Op cit.*, p. 41.

Dressant un portrait dithyrambique de l'ouvrage de Dom Augustin Calmet, le moine bénédictin Dom Grégoire Berthelet (1680-1754) adresse une épistole³³¹ au Révérend-Père Bénédictin concernant la seconde édition de son opuscule³³². Proférant des commentaires élogieux, le bibliothécaire de l'abbaye de Nancy témoigne à l'abbé de Senones sa déférence et sa gratitude :

« [Il] le félicitait chaleureusement, assurant que ses détracteurs ne pouvaient rien lui objecter sans se rendre ridicules³³³ ».

Quant à Dom Fangé, neveu et successeur de Dom Augustin Calmet, il lui consacre un ouvrage posthume s'intitulant *La vie du très révérend Père D. Augustin Calmet, abbé de Senones, avec un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits*³³⁴ qu'il fait publier en 1762. En ce qui concerne le *Traité des apparitions* du Révérend-Père de Senones, il notifie que :

« Au commencement de cette ouvrage Dom Calmet avoue qu'il s'expose à la critique, & même à la risée de bien des lecteurs, qui regardent la matière des apparitions des esprits comme une chose usée, & comme décriée dans l'esprit des philosophes, des savans, & de bien des théologiens. Mais le désir de s'instruire & de se former à lui-même une juste idée de tout ce qu'on a dit sur un sujet si important, lui a fait passer par-dessus toutes ces considérations. Il a voulu voir ce qu'il y avoit de certain ou d'incertain, de vrai ou de faux, de connu ou d'inconnu, de clair ou d'obscur sur ce point. Il prie le lecteur de distinguer les faits qu'il rapporte, d'avec la manière dont ils

³³⁰ *Ibid.*, p. 149.

³³¹ Lettres de Dom Grégoire Berthelet du 1er janvier et du 23 avril 1750. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 181.

³³² CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des esprits, et sur les vampires ou les revenans de Hongrie, de Moravie, & c.*, Einsidlen, J. Kälin, 2 vols, 1749, seconde édition, revue et corrigée.

³³³ CALMET Augustin (Dom), *Dissertation sur les vampires*, Grenoble, J. Millon, « Atopia », 321p, 1998, p 15. Réimpression de la troisième édition des *Dissertations sur les apparitions des esprits, et sur les vampires ou les revenans de Hongrie, de Moravie*, Paris, Debure l'aîné, 2 vols, 1751.

³³⁴ FANGE Augustin (Dom), *La vie du très révérend Père D. Augustin Calmet, abbé de Senones, avec un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits*, Senones, Joseph Pariset, 1762, 518p.

sont arrivés [...] On avait objecté à D. Calmet qu'il citoit des poètes et des auteurs peu accrédités, pour soutenir une chose aussi sérieuse & aussi contestée que les apparitions des esprits³³⁵ ».

Au demeurant, le neveu du Révérend-Père bénédictin entérine les conclusions formulées par Dom Augustin Calmet en déconsidérant les critiques prononcées à son égard :

« Dès que le traité de Dom Calmet sur les apparitions des esprits fut rendu public, bien des gens se récrièrent sur la méthode qu'il y avait suivie, & sur la nature même du sujet qu'il traitait. Il reçut sur cela plusieurs lettres, où l'on marquoit qu'il eût été à souhaiter qu'il n'eût point traité cette matière, ou qu'il leût fait d'une manière propre à fixer tous les doutes, ou à donner des règles sûres, & capables de discerner le vrai du faux dans les apparitions. M. l'abbé Lenglet du Fresnoy entreprit de critiquer l'ouvrage de D. Calmet [...] en 1751 [...]. Quelques personnes ont prétendu que dom Calmet dans son traité des apparitions avait presque tout tiré ce qu'il en avait dit, de l'ouvrage d'un père jésuite de Virsbourg, nommé Gaspard Schott, intitulé, *physica curiosa*, dans lequel on trouve en effet beaucoup de choses qu'on lit dans les dissertations ; mais on peut assurer avec certitude que dom Calmet n'a jamais vu ce livre, & qu'il n'en a eu d'autre connaissance que par un de ses confrères, qui lui en donna avis quelques tems après l'impression de ses dissertations³³⁶.

Somme toute, les interventions de Dom Ildephonse Cathelinot, les ovations de Dom Grégoire Berthelet et la plaidoirie de Dom Augustin Fangé concourent au rétablissement et à la réhabilitation des *Dissertations* du Révérend-Père Dom Augustin Calmet. Partisan de l'immortalité de l'âme, prosélyte du progrès des sciences médicales, l'abbé de Senones prend le parti de la raison scientifique pour élucider et interpréter les ferments et les fondements de la matière vampirique. Optant pour la cause physique, il s'adjoint naturellement aux théories médicales des XVIIe et XVIIIe siècles, invoquant l'état de « mort apparente » comme facteur explicatif. En définitive, et en octroyant une explication rationnelle aux affaires de vampires, le congréganiste de Saint-Vanne condamne l'imagination des vivants au profit de la prééminence du fait médical.

³³⁵ *Ibid.*, Livre III, pp. 377-388, ici pp. 378-379.

³³⁶ *Ibid.*, Livre III, p. 384.

III. VERS UNE HISTOIRE MEDICALE DES CRITERES DE LA MORT (XVIIIe – XIXe SIECLES) :

A. L'exploration des manifestations organiques de la mort :

« Il est certain que la mort consiste dans la séparation de l'âme & du corps, & que [...] l'âme est immortelle. [Quant au] corps, destitué de son âme, [il] demeure encore quelque tems en son entier, & ne se corrompt que par parties, quelquefois en peu de jours, & quelquefois [...] plusieurs années, ou même plusieurs siècles ».

Augustin Calmet (Dom), *Dissertations*³³⁷, 1746.

En prohibant le recours à la dissection de cadavres humains, l'Eglise catholique contribue à l'élaboration de fausses théories médicales jusqu'au crépuscule du XVIe siècle. Pour autant, la découverte de la circulation sanguine par le médecin britannique William Harvey (1578-1657), induit une nouvelle perception de l'anatomie humaine, abrogeant les axiomes médicaux provenant de l'Antiquité. Ainsi, et à partir des XVIIe-XVIIIe siècles, les connaissances médicales entrent en émulation avec les conceptions ecclésiastiques. S'affrontent dès lors, cohortes scientifiques et cohortes christiques à propos de l'entendement et du discernement des manifestations *post-mortem*. Suggérant que l'imagination des vivants est responsable, dans la majeure partie des cas, de l'érection des cas de hantises, le médecin de l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche, Gérard Van Swieten (1700-1772) contribue à l'élaboration d'un rapport médical traitant de l'énigmatique question des morts-vivants. Chargé d'enquête en Moravie, il divulgue ses *Remarques sur le vampyrisme de l'an 1755. Par le Baron Van Swieten faites à sa Majesté imp. Et royale, avec la version par Mr Antoine Hiltenprand*³³⁸ en l'an de grâce 1755, concourant à la promulgation de l'interdiction d'exécuter les morts. Comparant ces agissements à des troubles mentaux susceptibles d'être générés à la vue du cadavre et se manifestant par des

³³⁷ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons & des esprits. Et sur les revenans et vampires. De Hongrie, de Bohême, de Moravie & de Silesie*, Paris, Debure l'aîné, 500p, 1746, p 405. Exemplaire SJR 315/4 de la Bibliothèque Municipale de Lyon, Collection Jésuite des Fontaines XVe-XVIIe siècle.

³³⁸ VAN SWIETEN Gerhard, les *Remarques sur le vampyrisme de l'an 1755. Par le Baron Van Swieten faites à sa Majesté imp. Et royale, avec la version par Mr Antoine Hiltenprand*, Mayer, Augsburg, [édition française de 1755], traduction en allemand, sous le titre *Abhandlung des Daseyns der Gespenster nebst einem Anhang vom Vampyrismus*, 1768.

« essoufflements épouvantables » ; le baron Van Swieten conclut au caractère illusoire des « morts agressifs³³⁹ ».

Au demeurant, dans les imaginaires individuels et collectifs du ponant, la couleur « rouge vif » est synonyme de bonne complexion. A ce propos, le médecin La Martinière avait établi un lien synesthésique entre l'indisposition du patient et le colori de son sang. A en croire ses dires, le sang jaune indiquait des problèmes de rate, le sang vert des anicroches au foie, le sang noir des signes de fièvre, le sang roussâtre, une prédisposition à la paralysie et le sang rouge vif, une santé robuste³⁴⁰. Pour autant, il infère que la chaleur du soleil et le nitrate contenu dans les sols sont susceptibles d'expliquer l'état de « non-putréfaction » des cadavres et l'accumulation de liquides corporels dans leurs membres³⁴¹. *Ad hoc*, le médecin lyonnais Guillaume Rey (1687-1756) soutient en 1737 le lien entre la « bile noire » c'est-à-dire l'atrabile et les manifestations de l'imagination des vivants assurant avoir subi les assauts d'un vampire. Dans son *Discours sur les vampires de Hongrie*³⁴² lu à l'Académie des sciences et des Belles-Lettres de Lyon, Rey affirme que « le vampirisme passif » est un « cochemar accompagné de frayeur mortelle » et parle de « maladie de l'esprit ». A ce propos, Michaël Ranft dans *De masticatione mortuorum in tumultis*³⁴³ reprend à son tour la « théorie des humeurs » pour expliquer et interpréter la croyance selon laquelle les morts seraient susceptibles de revenir tourmenter les vivants :

« La mort subite [de Peter Plogojovitz] engendre l'inquiétude dans l'entourage. L'inquiétude a la tristesse pour compagne. La tristesse enfante la mélancolie. La mélancolie engendre les nuits sans sommeil et les rêves angoissants. Et ces rêves angoissants affaiblissent le corps et l'esprit jusqu'à ce que vienne la maladie, puis, pour finir, la mort³⁴⁴ ».

³³⁹ RIVA Valério, VOLTA Ornella, *Rapport médical sur les vampires*, « Histoire des vampires » (I Vampiri tra noi, Milan, Giangiacomo Feltrinelli, 1960), préface de VADIM Roger, Paris, Robert Laffont, 1961, pp. 76-77.

³⁴⁰ LEBRUN F., *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Editions du Seuil, « Points », 1995, p. 61.

³⁴¹ BOYERS D'ARGENS, Op cit., *Lettre n°125*. Cité par SOLOVIOVA-HORVILLE D., Op cit., p. 194.

³⁴² REY Guillaume (dr.), *Discours sur les vampires de Hongrie*, lu à l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Lyon, 1737, Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lyon, Ms 136, 52b-57f.

³⁴³ RANFT Michaël, *De masticatione mortuorum in tumultis*, Liepzig, Sumptibus August Martin, 1728, p. 116.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 116.

Somme toute, l'ascendance de la raison scientifique fait naître dans l'esprit de Dom Augustin Calmet l'hypothèse selon laquelle les vampires ne seraient qu'une manifestation excessive de l'inconscient collectif des vivants :

« Il n'y a que l'imagination dérangée par la mélancolie ou la superstition qui puisse se figurer que la maladie dont on vient de parler soit produite par des cadavres vampires³⁴⁵ ».

En outre, le laïus du corps médical s'oriente vers une interprétation rationnelle de l'étiologie vampirique. Aussi, les visions « topiques » des imaginaires individuels et collectifs brouillent les pistes des symptômes révélateurs des états de « catalepsie » et de « mort apparente ». En définitive, et s'escrimant véhémentement contre les inhumations précipitées, pléthore de praticiens s'insurgent de l'impéritie d'une partie de leurs pairs, inaptes à différencier les états de « mort apparente » des états de « mort réelle ».

B. Les premiers rapports médicaux (XVIIe-XVIIIe siècles) :

« Hors la puanteur & la putréfaction [...] on a une infinité d'exemples de personnes qu'on a cru mortes, & qui sont revenues, même après avoir été mises en terre. Il y a je ne sais combien de maladies, où le malade demeure long-temps sans parole, sans mouvement, sans respiration sensible ».

Augustin Calmet (Dom), *Dissertations*³⁴⁶, 1746.

En raison de la peste de Marseille survenue aux alentours des années 1710-1720, pléthore de traités médicaux se préoccupent des incidents afférents aux inhumations précipitées. Suite à la recrudescence de cas de catalepsie et à la prolifération d'affaires d'ensevelissements hâtifs, un certain nombre de praticiens se sont insurgés contre la juridiction en vigueur et l'impéritie d'une partie de leurs confrères, inaptes à distinguer les signes de la « mort apparente » et de la « mort

³⁴⁵ CALMET Augustin (Dom), *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc.. Avec une lettre de M. le marquis de Maffei sur la magie*, Paris, Debure l'aîné, 3^e édition, Vol 2, 483p, 1751, p. 63.

³⁴⁶ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons & des esprits. Et sur les revenants et vampires. De Hongrie, de Bohême, de Moravie & de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 500p, 1746, p 461. Exemplaire SJR 315/4 de la Bibliothèque Municipale de Lyon, Collection Jésuite des Fontaines XVe-XVIIe siècle.

réelle ». En divulguant *De l'incertitude des signes de la mort*³⁴⁷ en 1740, Jean-Baptiste Winslow déclare que l'unique signe susceptible de conclure à une mort réelle est la putréfaction. Le suppléant, Jacques-Jean Bruhier d'Ablaincourt, médecin français, traduit sa thèse dans la langue de Molière. Cataloguant et recensant des histoires d'enfouissements précipités, il compile faits divers et histoires stupéfiantes dans un opuscule de 1745 s'intitulant *Mémoire sur la nécessité d'un règlement général au sujet des enterrements et embaumements*³⁴⁸. Conformément aux préconisations et aux recommandations estampillées par Jean-Baptiste Winslow, le censeur et docteur Jacques-Jean Bruhier, en escomptant un délai de trois jours après la déclaration du décès, souligne le caractère hasardeux et périlleux de restreindre la prorogation *post-mortem* à vingt-quatre heures suivant le trépas. Proposant un moratoire allant jusqu'à soixante-douze heures après le trépas, Bruhier certifie que la surséance établie à vingt-quatre heures est insuffisante pour s'assurer des signes de la mort. *In extenso*, et en raison des circonstances, il se réfère au paradigme londonien en assurant que :

« Il est défendu, d'enterrer avant trois jours révolus, & sans une visite des personnes commises à l'inspection des corps³⁴⁹ ».

Somme toute, il suggère de mettre en place deux mesures apodictiques qu'il considère comme une nécessité ontologique. Au préalable, il pontifie le recours à l'inspection des corps « réputés morts », et ce, par le truchement d'officiers compétents. Subséquemment, et s'astreignant à élaborer un instrument de coercition scientifique et religieux, Bruhier préconise l'établissement de certificats autorisant les prêtres à procéder à l'inhumation du cadavre. En définitive, il exemplifie son propos au travers de récits authentiques mettant en scène des affaires de personnes « rappelées à la vie après avoir été réputées mortes³⁵⁰ ». *Ultimo*, c'est en accédant aux travaux de Jean-Baptiste Winslow et de Jacques-Jean Bruhier que l'opinion du Révérend-Père Dom Augustin Calmet chancelle en faveur de la thèse scientifique s'articulant autour l'attribution de causes physiques et rationnelles aux manifestations cadavériques *post-mortem*. Ainsi, ne mentionne-t-il pas dans son chapitre sur *Les vampires et revenants sont-ils vraiment morts* de ses

³⁴⁷ WINSLOW J-B., *De l'incertitude des signes de la mort*, thèse soutenue à la Faculté de médecine en 1740 sous le titre « An Mortis incertae signa munis incerta a chirurgicis quam ab abiis experimentis ».

³⁴⁸ BRUHIER D'ABLAINCOURT J-J., *Mémoire sur la nécessité d'un règlement général au sujet des enterrements et embaumements*, Paris, Morel Jeune, in-12, 24p, 1745, pp. 7-8.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 6.

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 15.

Dissertations, la théorie selon laquelle les vampires seraient en réalité des vivants en état de « mort apparente », subissant les assauts de l'imagination délirante de certains bipèdes ? En ponctuant son propos de témoignages assurant de l'existence de l'état de « mort apparente », l'abbé de Senones conclut son discours en déclarant que :

« Quelquefois le corps sans être mort, & sans être abandonné de son âme raisonnable, demeure comme mort, & sans mouvement, du moins avec un mouvement si lent & une respiration si foible, qu'elle est presque imperceptible [...] [et] nous avons aussi rapporté plus d'un exemple de personnes tenues pour mortes & enterrées³⁵¹ ».

En réfutant les harangues de ses antécédents, et en élaborant une diatribe caustique à l'encontre de ses prédécesseurs, le chirurgien Antoine Louis, Conseiller de l'Académie royale de chirurgie, s'illustre par la publication de ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*³⁵² en 1752. S'évertuant de rasséréner les populations quant au risque infinitésimal de se retrouver en état de catalepsie, Antoine Louis entreprend de discréditer les thèses de Winslow et Bruhier en qualifiant leurs exemples « d'histoires hasardées ou ingénieusement controuvés pour amuser les femmes et les enfants³⁵³ ». Structurant son *laïus* autour des cas de noyade, il conteste formellement l'aphorisme selon lequel les signes attribués à la « mort réelle » convergeraient vers une « insuffisance de preuves³⁵⁴ ». Somme toute, il se résout à admettre le caractère amphibologique de la mort en constatant son impéritie face aux signes interlopes adjoignant « mort apparente » et « mort réelle ». Au demeurant, et nonobstant ses expériences chirurgicales sur des cadavres de noyés³⁵⁵, Antoine Louis ne peut aucunement convenir à l'édification d'un inventaire inébranlable concernant les signes de la mort. Pour autant, les fondements de la taphophobie reposent sur des exemples réels d'ensevelissements prématurés, relayés par les « qu'en-dira-t-on » prolétaires et les rubriques « fait divers » de la « presse périodique ».

³⁵¹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations* [...], *Op cit.*, p. 406.

³⁵² LOUIS Antoine, *Lettres sur la certitude des signes de la mort où l'on rassure les citoyens de la crainte d'être enterrés vivans avec des observations et des expériences sur les noyés*, Paris, M. Lambert, in-8, 1752, VIII-383p.

³⁵³ *Ibid.*, Lettre 2, p. 34.

³⁵⁴ *Ibid.*, Lettre 1, p. 3.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 351.

C. L'édification d'une « littérature médicale » au XIXe siècle :

« Ses cris ne frapperont pas les airs, et aucune oreille humaine ne les entendra ; en vain il [voudra] déchirer son linceul dont ses membres sont enveloppés ; en vain il [tentera] de repousser la masse de terre qui pèse sur son cercueil ; [et], meurtri, épuisé, il [éprouvera] toutes les angoisses du désespoir [...] [face à] son horrible destinée ».

*Dictionnaire des sciences médicales*³⁵⁶, 1818.

Des disquisitions médicales du XVIIIe siècle aux investigations gouvernementales du XIXe siècle, les affaires d'ensevelissements hâtifs n'ont cessé de hanter les imaginaires collectifs et individuels. « Première préoccupation du gouvernement de Juillet³⁵⁷ », la question des inhumations précipitées fait l'objet d'une séance au Sénat le 27 février 1866. Ainsi, le vicomte de la Guéronnière, rapporteur de la commission spéciale réunie pour statuer sur une pétition mettant à l'honneur les dangers liés aux enterrements prématurés, déclare que :

« Chacun de nous a senti sa compassion s'émouvoir à ce pensée qu'il pouvait arriver qu'un homme fût cloué vivant dans un cercueil. La raison se trouble à l'idée de cette lutte horrible d'un malheureux qui se réveille enseveli, qui renaît un instant à la vie pour succomber dans les tortures du supplice le plus affreux qu'ait jamais enfanté la plus cruelle barbarie. La tombe nous a redit l'épouvante de ces drames monstrueux : en fouillant d'anciens cimetières, on a trouvé enfermés dans les cercueils des squelettes aux attitudes désespérées ; leurs membres horriblement contractés trahissaient la révolte suprême de la vie, l'angoisse d'une effroyable agonie, dont pas un cri, pas un gémissement n'avait pu être entendu des vivants³⁵⁸ ».

Aspirant à alarmer la « conscience publique » et à alerter les gouvernants, la supplique du 27 février 1866 insiste sur le caractère déplorable des erreurs émanant de l'inexactitude des diagnostics formulés par le corps médical, en martelant que la vigilance de l'administration, [a permis de palier à] la

³⁵⁶ *Dictionnaire des sciences médicales par une société de médecins et de chirurgiens* (collectif), Paris, Panckoucke C.L.F., 58 volumes, Tome 25, INF-IOD, 585p, 1818, p. 170.

³⁵⁷ FALCONY M., *Assurance contre la mort apparente. Séance du Sénat du 27 février 1866*, Paris, Impr. de Jouaust, 32p, 1866, p. 4.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 3.

recrudescence des affaires d'ensevelissements prématurés³⁵⁹. Assurant de la « rareté des inhumations précipitées³⁶⁰ », la requête proférée devant l'assemblée du Sénat soulève toutefois l'opulence des cas de « morts apparentes », tout en soulignant que le « seul caractère infaillible [et susceptible de proclamer l'état certain de la mort] est la décomposition cadavérique³⁶¹ ». Somme toute, et face à la fréquence des morts apparentes³⁶², la gérousie gérontocratique suggère l'édification de caveau public et commun afin de remédier à la graduation crescendo des affaires d'ensevelissements hâtifs³⁶³.

Au demeurant, le docteur Pichard, dans son opuscule s'intitulant *Léthargie et des signes qui distinguent la mort réelle de la mort apparente*³⁶⁴ publié en 1830, notifie le caractère urgent de la situation :

« Le grand nombre de personnes jugées mortes, et enterrées vivantes, soit par l'insuffisance du délai accordé pour les inhumations, soit par la précipitation des parents à se débarrasser du corps de leurs proches, ou par l'impéritie et la légèreté de quelques médecins vérificateurs des décès ; m'ont déterminé à mettre au jour cet opuscule³⁶⁵ ».

Tenant à légitimer et à illustrer son propos, il signale diverses affaires relatées par la « presse périodique » au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Ainsi, ne parle-t-il pas des personnes « très fatiguées [que l'on a vu] dormir vingt-quatre, trente-six, quarante-huit heures et plus³⁶⁶ » tout en mentionnant d'anciens faits divers parus dans une pléthore d'épitomés ? A ses dires, la confusion éminente entre état de « mort apparente » et état de « mort réelle » est à l'origine des nombreuses affaires qu'il estampille et rapporte dans son ouvrage :

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 4.

³⁶⁰ *Ibid.*, pp. 4-5.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 15.

³⁶² *Ibid.*, p. 32.

³⁶³ *Ibid.*, p. 7.

³⁶⁴ PICHARD (docteur), *Léthargie et des signes qui distinguent la mort réelle de la mort apparente*, Paris, Hautecoeur-Martinet, 1830, 45p.

³⁶⁵ *Ibid.*, Préface [n.p.]

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 7.

« A l'Hotel-Dieu de Paris, en 1766, on vit René Bellanger qui, pendant six ans, tomba constamment en léthargie du mardi au samedi [...] Il dormait comme les autres hommes et s'éveillait aussi facilement³⁶⁷ ».

Susceptibles de simuler la « mort réelle », les états de catalepsie et d'apoplexie sont la source de l'imbroglio et des salmigondis responsables des paralogismes et de la défectuosité des diagnostics médicaux conduisant certains médecins à déclarer, à tort, le décès de *quidam*. Mentionnant les travaux de Jean-Baptiste Winslow et de Jacques-Jean Bruhier, et s'emparant des récits véhiculés dans leurs ouvrages, le docteur Pichard fait état de l'existence de personnes ayant connu un retour à la vie après avoir été plongées dans un état léthargique s'apparentant aux signes d'une « mort réelle » :

« L'abbé Prévost [...], le 23 octobre 1763, frappé d'une attaque d'apoplexie [subit] une autopsie. Un cri poussé par le malheureux [...] fit connaître qu'il n'était pas mort » p 15. A ce titre, le journal de Paris du 9 septembre 1829 rapporte que « Une jeune femme de Berne, nommée Anne Neuschwander, âgée de vingt-huit ans, malade depuis assez longtemps [semblait] morte. L'enterrement fut fixé le 29 août [mais lors de l'enterrement] un long gémissement, jeta l'effroi dans l'âme de tous les assistants³⁶⁸ ».

En cherchant à cataloguer et à indexer les signes distinguant la « mort réelle » de la « mort apparente », et en s'appuyant sur les conclusions des rapports médicaux de ses antécédents, le docteur Pichard conclut que « la mort est la cessation absolue et sans retour des propriétés qui caractérisent la vie³⁶⁹ ». En outre, et bien que « le corps glacé du sujet [puisse] faire croire à une mort qui souvent n'est qu'apparente », les signes de la « mort réelle » correspondent à l'absence de sentiments, au refroidissement du corps, à la suspension des battements du cœur, à l'interruption de la circulation du sang et à l'observation de l'état de raideur cadavérique³⁷⁰.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 10.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 13.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 21.

³⁷⁰ *Ibid.*, pp. 21-26.

En définitive, et malgré l'affluence des cas de « mort apparente », le processus de décomposition *post-mortem* intervient comme le seul signe recevable et susceptible d'établir la certitude de la mort. A l'avenant, et aux dires de Claude Fintz, le corps du mort doit être considéré comme un « lieu en imagination », s'apparentant davantage à la sphère de l'hyperréalité qu'à l'orbe de l'irréalité³⁷¹. Somme toute, et au détriment du fait religieux, le fait scientifique s'impatronise par le truchement de la presse extra-scientifique et par la littérature fantastique. Déambulant entre surnaturel et réel, vampires et revenants s'extirpent des récits stupéfiants pour s'en aller rejoindre les linéaments d'une « littérature du cadavre³⁷² », mettant en scène des corps errant entre la vie et la mort, et s'animant sous la plume des écrivains. En outre, la « littérature de la mort » qui s'édifie à l'aube du XIXe siècle invite le lecteur à « entrer dans la mort » par l'intercession de héros littéraires inédits³⁷³, sachant que, de cette « fascination de la confrontation à l'inatteignable et [de cette] répulsion face à ce qui se décompose³⁷⁴ » émane un décalage entre la mort livresque qui reste bavarde et la mort réelle, honteuse et taisible³⁷⁵. Ordinairement habité par un démon, le « cadavre ambulante » se démarque du « cadavre littéraire » dans le sens où le « corps réel » dit corruptible intervient comme un objet religieux s'immisçant dans le champ du surnaturel tandis que le « corps hyperréel » (chairs incorruptibles) du héros littéraire interfère dans le champ du réel par l'exploration d'un « entre-deux mondes » éperdu entre « non-vie » et « non-mort ». Ainsi, et nonobstant l'horreur du « corps mort » en décomposition dépeint par la communauté scientifique et la littérature gothique, le « cadavre littéraire » s'intercale entre la négation de la condition humaine, au travers de la condamnation des processus *post-mortem* dits naturels tels que la putréfaction de la chair, et le refus de la temporalité des vivants s'illustrant par le biais de la dénégarion de la disparition définitive de l'être aimé et par l'exécration de la prolongation de la vie terrestre. En résumé, et à partir du moment où la science et la religion s'introduisent simultanément dans les récits de vampires et de revenants, l'image du cadavre dans les inconscients individuels et collectifs oscille entre malepeur et répulsion, épouvante et appréhension, horreur et aversion. En alliant doctrines théologiques et savoirs scientifiques dans ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires*

³⁷¹ Fintz Claude, « Les imaginaires des corps dans la relation littéraire. Approche socio-imaginaire d'une corporéité partagée », *Littérature*, 1/2009 (n° 153), pp. 114-131

³⁷² Percebois Isabelle, « Le cadavre dans la littérature fantastique : La place du corps dans *Frankenstein* de M.Shelley et *Le Rêve du docteur Miši* de K.S. Gjalski », *Frontières, Enquêtes sur le cadavre*, Volume 23, numéro 2, pp.7-15, Printemps 2011, p. 7.

³⁷³ *Ibid.*, p. 7.

³⁷⁴ DEBOUT, M. et D. CETTOUR, *Science et mythologie du mort*, Paris, Vuibert, « Histoire des sciences », 2006, p. 62.

³⁷⁵ ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen-âge à nos jours*, Paris, éditions du Seuil, 226p, 1975, p. 165.

de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie³⁷⁶, le Révérend-Père Dom Augustin Calmet donne lieu à la cristallisation des imaginaires individuels et collectifs autour de la réalité physique du cadavre. Toutefois, et du fait de la contiguïté entre réalité et fiction, c'est aux prolégomènes du XIXe siècle que le cadavre infecte durablement les inconscients individuels et collectifs. Au demeurant, et au travers de la désacralisation de l'anatomie humaine dans les imaginaires populaires et collectifs, se profile les métamorphoses du « virtuose de l'illusion », un être vacillant entre vie réelle, vie résiduelle et vie éternelle. Somme toute, et aux balbutiements du « siècle de la lypémanie », l'existence intermédiaire du cadavre s'infiltré graduellement dans les tréfonds de la littérature pré-vampirique sous les traits familiers des « créatures de la nuit » antédiluviennes, et au travers de la figure inédite de l'hématophage slave, un être frémissant entre atonie et résurrection.

³⁷⁶ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 1746, 500p.

PARTIE III : DE L'HISTOIRE A LA FICTION

I. L'EVOLUTION DE LA CROYANCE, DE L'INCROYANCE ET DE LA SUPERSTITION AU XIXE SIECLE

A. Une offensive menée contre la Science :

« [Le XIXe siècle] est une époque sans croyances ».

Charles Nodier, *Contes de Charles Nodier*³⁷⁷, 1846.

Face à la déliquescence du théisme à l'ère des Lumières, l'Eglise chrétienne est tenue d'aller au-devant de la réminiscence du paganisme et des superstitions antiques. De surcroît, et au regard du recul de la pratique religieuse dans la première moitié du XIXe siècle, les autorités ecclésiastiques s'efforcent de fustiger le fait superstitieux en sommant, avec commination, que les croyances sans fondements, au même titre que l'incroyance, sont susceptibles de mettre en péril les soubassements du Dogme. Pour autant, transie entre anicroches et algarades, l'Eglise catholique doit faire face à un cas de conscience inédit : l'intromission de superstitions « historiques » dans la littérature populaire du XIXe siècle. Déchirée entre religion officielle et religion artificielle, l'Europe des XVIIIe et XIXe siècles voit s'opposer cultes des élites et croyances populaires. Ersatz de la religion officielle, dont elle détourne l'authenticité, la religion populaire entretient un lien étroit avec la superstition. En résultant de la survivance de croyances et de pratiques religieuses antérieures ou minoritaires, la religion populaire cultive les embruns des cultes citériens en réinterprétant les doctrines religieuses du temps présent. Dépourvue d'appareil hiérarchique à l'instar de la papauté, la religion populaire disqualifie la raison au nom de la superstition. De ce fait, cette religion « Autre » que le christianisme officiel, à savoir la *superstitio*, s'oppose fondamentalement à la *religio* du fait de son accointance avec le paganisme et la démonologie. Invocatrice de démons, la religion populaire véhicule des conduites religieuses fausses, erronées et excessives provenant de l'ignorance du peuple ordinaire (*vulgus*) et de celui des campagnes (*pagus*). S'enracinant autour de superstitions antéposées, la religion populaire se confédère au moyen de l'ordonnancement d'un processus tripartite adjoignant plusieurs épiphénomènes : mécanisme d'assimilation, mouvement de folklorisation,

³⁷⁷ NODIER Charles, *Contes de Charles Nodier*, textes publiés à titre posthume par JOHANNOT Tony, Paris, J. Hetzel, 1846, p. 64.

phénomène d'exclusion. Considérées comme des « curiosités inoffensives d'un intérêt mineur » à la fin du moyen-âge, les superstitions se voient relayées au rang de « vestiges du passé ». Pour autant, et s'édifiant sur le modèle d'une « contre-culture », la religion populaire intervient comme une « religion alternative » reconsidérant de A à Z les substructions maçonnées par les Pères de l'Eglise à l'aube de la chrétienté³⁷⁸. « Théologie de substitution » aux dires d'Auguste Comte, la religion populaire n'en est pas moins une dérive du christianisme³⁷⁹, et selon Dom Augustin Calmet, le but de l'Eglise n'est pas de « fomenter les superstitions³⁸⁰ ». Par conséquent, et face à l'émergence d'une vague de déchristianisation dans l'Europe de la première moitié du XVIIIe siècle, « l'édifice naissant de la raison » n'empêche ni la rémanence de la superstition ni la discrédibilisation de la religion à l'aube du XIXe siècle. Cause première du désenchantement du monde, le progrès scientifique s'intronise alors comme le spadassin du Dieu de la chrétienté. Laissant une place vacante dans les imaginaires individuels et collectifs, l'Homme se met en quête d'une « religion nouvelle » s'édifiant au-delà des rives de la raison, bien que, par ailleurs, ce soit en monopolisant et en contrôlant le magistère du réel que la science parvient à ostraciser de la société des vivants ses deux rivales belligérantes : la religion et la superstition. D'ordinaire sœurs ennemies, croyance raisonnée et croyance populaire se concertent et s'associent de manière à conspirer contre la science. En effet, si la superstition est susceptible d'occasionner la perte des principes chrétiens au profit des préceptes païens, elle n'aspire aucunement à en faire le procès. Cherchant à en corroder les fondements, la science, quant à elle, gravite et navigue en parallèle du fait religieux, l'attaquant de front, de façon à l'expulser aux frontières de l'irrationnel. Dès lors, en anathématisant le surnaturel et en pontifiant l'ascendance du réel sur l'irrationnel, le fait scientifique devient l'artisan de la dévastation et de l'annihilation des imaginaires individuels et collectifs. Face à la désillusion du réel, parénèse et déontologie refont surface et s'enracinent autour d'imaginaires inédits véhiculant des vestiges du passé. Ainsi, Histoire, mythes et traditions s'enchevêtrent de manière à ré-enchanter le monde, s'articulant autour de la remembrance et de la ressouvenance des imaginaires païens, se cristallisant en s'infiltrant dans les orbes de la poétique et de la littérature historique, romantique et fantastique. Au demeurant, et du fait de la puissance inconditionnelle des imaginaires littéraires, la religion et la superstition sont en mesure de s'allier en s'incorporant dans le roman, à condition que ce dernier se conforme à la morale chrétienne en prenant en considération les

³⁷⁸ Laliberté, Micheline. *Religion populaire et superstition au Moyen Âge*. Théologiques 81 (2000), pp. 19–36.

³⁷⁹ GUERMES Sophie, *Avant-propos*, 11p, http://etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/wa_files/Avant-propos.pdf, p. 6.

³⁸⁰ CALMET Augustin (Dom), *Le Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 500p, 1746, p. IV.

événements majeurs de l'Histoire des hommes. Si Hegel annonce la « mort du médiateur³⁸¹ », à savoir Jésus Christ, François-René de Chateaubriand, quant à lui, proclame que « l'idée chrétienne est l'avenir du monde³⁸² ». En outre, c'est en redonnant un contenu religieux aux mythes³⁸³ que l'Histoire s'insinue dans la fiction et réciproquement. Paradoxalement, et au travers de son ouvrage apologétique *Le Génie du christianisme*³⁸⁴ publié à partir de 1802, François-René de Chateaubriand annonce une possible réconciliation entre le fait religieux et le fait superstitieux. Au moyen d'une alliance prosaïque, religion et superstition se concertent de manière à établir une offensive commune contre la science et de façon à réintroduire la croyance dans les inconscients collectifs et les imaginaires populaires. Aux marges de l'idiosyncrasie du Révérend-Père de Senones, Dom Augustin Calmet, les théologiens du « siècle du roman » se détournent de la raison en conciliant religion et superstition. Refusant tout compromis avec la communauté scientifique à l'aube du « siècle de l'Histoire », les Catholiques de la France post-révolutionnaire s'harmonisent autour d'un discours radical anathématisant la notion de « progrès ». En outre, c'est en faisant de la littérature et de la poésie des instruments de la religion catholique au nom de la morale chrétienne, que l'Eglise entend combattre de front le fait scientifique. Néanmoins, et dans le prolongement des ambitions du Révérend-Père de Senones, les romanciers, à l'égal des historiens et des historiographes, prennent possession de l'Histoire en s'adonnant à l'établissement de méthodes historiques fondées sur l'analyse et la compilation de documents diachroniques, de manière à reconstruire et à recomposer les images du passé afin de redonner un sens à l'Histoire de l'humanité. Pour autant, et au seuil du « siècle de l'Histoire », religion et superstition diffèrent dans le sens où, le genre romanesque, en s'imprégnant de paganisme, concourt à l'annihilation du Dieu de la chrétienté. Au demeurant, c'est en s'infiltrant de manière subreptice dans les romans populaires de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle que la superstition, en dépit de la science, parvient à remettre en cause le présent en utilisant le passé. Parsemant les récits de souvenirs factices, le roman concourt à la restauration de l'Histoire et de la morale en s'inspirant des traditions et des superstitions citérieures de façon à en tirer des leçons et à légitimer la destinée des personnages de l'intrigue. Concurrençant les sciences humaines, les romans deviennent de véritables « lieux de mémoire » où se mêlent science, superstition et religion. Se dotant de thématiques historiques et

³⁸¹ HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J. Hyppolite, Aubier, 1977, t. II, p. 287. L'expression « Dieu lui-même est mort » figurait déjà dans « Foi et savoir » (1802. Trad. A. Philonenko et Ch. Lecouteux, Vrin, 1988, p. 206).

³⁸² CHATEAUBRIAND François-René (de), *Mémoires d'Outre-Tombe*, rédigées entre 1809 et 1841, Paris, Eugène et Victor Penaud (frères), 12 vols, 1849-1850, Tome VI, Livre X, p. 443.

³⁸³ GUERMES Sophie, *Avant-propos*, 11p, http://etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/wa_files/Avant-propos.pdf, p. 9.

³⁸⁴ CHATEAUBRIAND François-René (de), *Génie du christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne*, Paris, Migneron, 5 vols, in-8, 1802.

religieuses, les premiers romans historiques du XIXe siècle ne sont pas pour autant des « romans chrétiens » au service du dogme, si bien que par le truchement de la superstition, le roman dessert le réel au profit de l'hyperréel. Devenant un « contre-modèle » de la raison, la poétique sert la « reconquête catholique » en faisant de la littérature un vecteur de la morale religieuse, se tournant vers la superstition pour éradiquer et discréditer la science. Si le Christianisme apparaît aux scientifiques comme une imitation des fables du paganisme, le divorce entre science et religion s'amorce autour du discours anti-scientifique des adversaires des lumières s'acharnant à opposer littéralement science et religion. Pour autant, et au tournant des années 1820-1830, la science allemande commence à alimenter la littérature fantastique européenne, desservant ainsi le fait religieux en mettant au cœur des récits romanesques les vices et les passions de l'Homme³⁸⁵. Si la littérature et la religion relèvent de la croyance du fait de l'adjonction entre croyance et méconnaissance collective, la littérature peint le vice en lui laissant son éloquence³⁸⁶. Faisant état des crises de la réalité, la littérature renverse l'Histoire en l'introduisant dans le champ de la fiction. Inaugurant une nouvelle méthode historique, les auteurs de romans, à l'instar de François-René de Chateaubriand, s'intronisent comme les épigones de Dom Augustin Calmet dans le sens où, en tant qu'exégètes des événements du passé, ils ambitionnent de redonner un sens à l'histoire, aux superstitions, aux mythes, de la même manière que la religion sert à donner un sens à la destinée humaine. A l'ère post-chrétienne, le roman historique se préfigure comme le successeur des essais historiques du siècle des lumières et l'Histoire, en devenant un sujet littéraire³⁸⁷, permet au passé de se réactualiser. Soigneusement documentées, à l'égal des compilations du Révérend-Père de Senones, les œuvres des romanciers historiques à l'instar de Chateaubriand dans et de Walter Scott s'imposent comme des réinterprétations de l'histoire, une vision du passé, de l'événement, d'un personnage à la manière des exégètes de la Bible. Autrement dit, si le merveilleux chrétien et le roman historique sont incompatibles c'est parce que le christianisme édifie des martyrs connus tandis que le roman s'articule autour de martyrs inconnus se colorant de paganisme. Somme toute, en programmant la destinée individuelle et collective des vivants, la religion, au même titre que la fiction, scelle le destin des existants. Ainsi, et face au grand retour de l'Histoire dans les imaginaires et les inconscients individuels et collectifs, la fiction intervient comme un antidote au réel, infestant les mentalités populaires d'événements historiques hypertrophiés, de mythes détournés, de croyances altérées en alliant antiquité et actualité de manière à ce que les lecteurs superposent l'imaginaire de leurs antécédents avec le leur. En

³⁸⁵ Jean-Luc Chappey, « Catholiques et sciences au début du xixe siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 87 | 2002, mis en ligne le 01 avril 2005, consulté le 09 avril 2017. URL : <http://chrhc.revues.org/1653>.

³⁸⁶ Louis Veuillot, « Le Roman dans le christianisme », *Le Réveil*, 3 avril 1858, p. 3.

³⁸⁷ GENGEMBRE Gérard, *Le roman historique*, Paris, Klincksieck, « 50 questions », 2006, pp. 19-20.

définitive, c'est en s'accaparant et en se réappropriant les vestiges du passé que les vivants réactualisent les mythes et les croyances antiques en permettant l'interpénétration du surnaturel dans le réel, en recomposant les imaginaires et en les réarticulant autour de récits collectifs faisant foi pour l'individu. Pour autant, et face à l'émergence de l'historiographie, les romanciers se détournent de la science et de l'Histoire en se concentrant sur l'adjonction entre superstition et fiction dans le but de s'émanciper de la religiosité, de la rationalité et de la temporalité des vivants. A l'avenant, et contrairement aux péroraisons du siècle des lumières faisant de la superstition un produit de l'imagination des vivants, le *laïus* des romanciers du XIX^e siècle s'articule autour de deux axes majeurs : la réhabilitation de la superstition et la reconnaissance de son incidence sur le cours récent de l'Histoire. Dès lors, et par le truchement de la fiction, c'est en contournant l'Histoire et en oscillant entre imagination et historicisation que les superstitions se cristallisent, s'uniformisent et s'universalisent. En outrepassant les « réalités historiques » et les « réalités bibliques », les premiers romans historiques « semi-fictifs » habilitent la superstition à pénétrer dans le champ de la « semi-fiction » aux côtés d'événements « semi-réels » en contribuant à édifier une « contre-histoire » au moyen de l'acromégalie de l'évènement historique et de la grandiloquence des croyances antiques. En définitive, la science – en désacralisant le corps – et la raison – en désacralisant la mort - ont propulsé la superstition au cœur de la réalité des vivants. Ainsi, et dans le prolongement des travaux compilatoires, prolixes et réflexifs sur les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie entrepris par Dom Augustin Calmet, notre étude ambitionne d'explorer protase, isocolie et apodose de la superstition dans le récit.

B. L'exemple des premiers romans historiques :

« Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois et des peuples ».

Voltaire, *Dictionnaire philosophique portatif*³⁸⁸ (1764).

³⁸⁸ VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, *Op cit.* Cité par MARIGNY Jean, *Les Vampires*, Colloque de Cerisy, « Les vampires de la légende à la métaphore », Collectif, 303p, 1993, p. 18.

Thésaurisant et compilant des histoires de revenants et de vampires, le Révérend-Père de Senones, Dom Augustin Calmet déclame dans ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* que :

« Il n'y a que la mélancolie et la superstition qui puisse se figurer que la maladie dont on vient de parler, soit produite par des cadavres Vampires³⁸⁹ ».

En outre, le XVIIIe – « siècle de la raison et de superstition » - et le XIXe – « siècle de la mélancolie et de la dérégulation » fulminent des raisonnements et des questionnements analogues autour de problèmes existentiels soulevés par le collectif, la théologie et le savoir. Dès lors, les lettrés du XVIIIe siècle – au temps de l'essai historique – et les élites du XIXe siècle – au temps du roman et de l'essai littéraire – exposent et disposent de sujets de réflexion similaires bien que les tenants et les aboutissants de leurs pensées diffèrent. Ainsi, la mort – événement dernier de la vie terrestre – le corps mort – enveloppe charnelle, temporelle, matérielle – et l'âme – moyen de locomotion vers le céleste – s'amoncellent autour d'une ligature tripartite émanant de la « religion populaire » et de la « religion ordinaire ». De surcroît, en falsifiant et en contournant le « christianisme solaire », les vulgaires édifient un « christianisme lunaire » sans précédent, se délimitant aux marges de la société, au moyen de la réactualisation et de réappropriation des superstitions antédiluviennes et modernes. Intervenant comme une dérive du christianisme³⁹⁰, le « fait vampirique » résulte de la diffraction des imaginaires individuels et collectifs perturbés par le fait scientifique. De ce fait, Dom Augustin Calmet en s'intéressant aux nécroses et aux lésions des inconscients collectifs et populaires entend résoudre la question des vampires en ayant recours à un genre littéraire en vogue au XVIIIe siècle : l'essai historique. Conférant et dissertant autour d'exemples « concrets » et « authentiques », ledit Révérend-Père de Senones s'applique à résoudre la question vampirique de manière rationnelle. Se fondant sur l'événementiel, son propos ne diffère guère de celui des romanciers de la première moitié du XIXe siècle qui s'inspirent de faits réels pour composer des histoires surnaturelles. Conformément à la méthode divulguée par Dom Augustin Calmet, les auteurs de romans historiques s'imprègnent de la matière vampirique, biblique et scientifique de façon à insinuer des éléments surnaturels dans le cours du réel. Ainsi, et à l'ère de la raison, l'essai historique se définit comme un genre argumentatif présentant des

³⁸⁹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris, Debure l'aîné, 500p, 1746, p. 300.

³⁹⁰ JARROT Sabine, *Le vampire dans la littérature du XIXe au XXe siècle : De l'Autre à un autre soi-même*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Scolaires », 224p, 1999, p. 149.

démonstrations et des raisonnements et servant exclusivement, dans le cadre des *Dissertations*³⁹¹ de Dom Augustin Calmet, à faire émaner dans l'esprit des lecteurs, une opinion et une réflexion *sui generis*. Pour autant, et à l'ère de la fiction, le roman historique quant à lui, n'a pas de visée argumentative. S'articulant autour de la narration d'événements vraisemblables, il aspire à tirer des leçons de l'histoire en véhiculant éthique et moralité. Philosophant sur des objets d'étude maîtrisés, les auteurs d'essais historiques ne s'aventurent pas à converser sur des thématiques ne relevant pas de leurs spécialités. A contrario, le roman, en tant que « lieu de mémoire » et « lieu de réponse » vilipende une conception antagoniste et subjective de l'événement en se fondant sur des éléments de superstition et de fiction. Si l'essai ne peut assurer la résolution totale de la question initialement posée, le roman se parachève par la compréhension et par la résolution du scénario fictif. Par ailleurs, et en l'absence de preuves suffisantes, Dom Augustin Calmet conclut à l'inexistence des vampires, à défaut d'être parvenu à pallier cette énigme. Par le truchement de l'illusion, de la dissimulation et de l'invention, le roman historique s'exonère des contraintes du factuel en comblant les excavations et les hypogées du réel par le calfatage des anfractuosités de la réalité au moyen du surnaturel. Fournisseur de superstitions antiques, le roman historique, en tant que genre littéraire marginal durant la seconde moitié du XVIII^e siècle se déploie à l'envers des lumières à l'aube du XIX^e siècle sous l'égide des épigones de Dom Augustin Calmet, à l'exemple de François-René de Chateaubriand. Au demeurant, si le XVIII^e siècle se manifeste par un excès du rationnel, le XIX^e siècle, quant à lui, indique un excès de l'imagination. De surcroît, et du fait de sa tympanisation par les épistèmes du siècle des lumières, la religion, en tant que « réalité spirituelle » se tourne vers son vassal temporel, son fervent ancrage et son indéfectible sigisbée : l'Histoire. Conspirant contre la science de façon à sédentariser la « reconquête religieuse », les catholiques de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle se confédèrent aux canons de l'antiquité, de manière à être en mesure de riposter contre « l'esprit nouveau » en renouant avec les codes et les usages du christianisme des premiers temps. Parsemé de paganisme, le « christianisme primitif » se cimente autour des superstitions populaires, en se servant des représentations mentales individuelles et collectives de façon à compénétrer les idiosyncrasies par le truchement du « souffle christique ». Faisant en sorte de s'introduire dans l'esprit des vivants à la manière d'une encéphalite, la quintessence du christianisme, à ses linéaments, se traduit par la mimésis de la figure Christique, un être « extraordinaire » dont la sommité et les exploits sont relatés dans la diégèse biblique. Etablissant les paradigmes du christianisme autour de la personne de Jésus Christ, les chrétiens primitifs se heurtent à un « incident » demeurant inédit dans l'Histoire de l'humanité : La matérialisation du démiurge. Pour autant, l'intention de la communauté des catholiques au XIX^e

³⁹¹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations* [...], *Op cit.*

siècle n'est pas de revenir aux formes et aux parangons du christianisme de l'antiquité mais de conjuguer passé et modernité afin de générer la « reconquête » des inconscients collectifs européens par la reconversion. De ce fait, et à l'opposé du discours véhiculé par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*³⁹², les théologiens de la première moitié du XIXe siècle se voient dans l'obligation de composer avec la reconfiguration du paysage politique et ecclésiastique post-révolutionnaire. A la recherche de solutions efficaces pour contrer la « vague de déchristianisation » sévissant dans la plupart des nations européennes, l'Eglise catholique entreprend de pallier à l'offensive scientifique en se résignant à pactiser avec la superstition. Face à l'infirmité des prédications verbales, les autorités ecclésiastiques se tournent vers la poétique des textes bibliques pour séduire le public. Se résolvant à réparer les erreurs du passé en démantibulant les représentations collectives du christianisme anté-révolutionnaire, l'Eglise se proclame adoratrice d'un Dieu pacifique, protecteur et authentique. Edifiant un « christ convertisseur », elle entend répondre aux attentes de ses contemporains en se référant aux mythes fondateurs de l'antiquité, nonobstant l'exégèse des Pères de l'Eglise, abondamment citée par Dom Augustin Calmet. Pour autant, si le Dogme se réconcilie avec les démons du passé, il n'est pas en mesure de faire abstraction de l'évolution des mentalités. Ainsi, les lumières à la française, l'Aufklärung germanique et l'enlightenment britannique concourent à la correction des mythes et à la réhabilitation des superstitions. Dès lors, on pardonne Satan, on innocent les démons, on disculpe les imaginaires individuels et collectifs de façon à revaloriser les dérives et les errances de l'imagination en alliant fictivement superstition et religion. Aspirant à supplanter la science, la religion ne renonce pas pour autant à l'abnégation du paganisme :

« Une religion spiritualiste, supplantant le paganisme matériel et extérieur, se glisse au cœur de la société antique, la tue, et dans ce cadavre d'une civilisation décrépite dépose le germe de la civilisation moderne³⁹³ ».

La science - en occasionnant un désenchantement de l'humanité - et la poétique - en donnant lieu à un ré-enchantement du monde - se disjoignent en plébiscitant tantôt la modernité, tantôt les vestiges de l'antiquité. Entre morale scientifique et morale poétique, la religion catholique fait faillite. Pour autant, et au travers du « squelette » romanesque, elle entend pallier au « mal du siècle » en apostrophant les incrédules. Par la « poétique du sacré », il est question d'éveiller les incroyants à la beauté du message évangélique et si les incrédules s'émancipent du dogmatisme religieux, ils sont néanmoins susceptibles de renouer avec Dieu

³⁹² CALMET Augustin (Dom), *Dissertations* [...], *Op cit.*

³⁹³ HUGO Victor, *Préface de Cromwell*, Paris, GF-Flammarion, 1968, p. 66.

tandis qu'à l'opposite, les incroyants s'évertuent à le néantiser. Au demeurant, la Bible se compose de textes littéraires pléthores (récits, poèmes, homélies, sermons, paraboles...) mêlant le réel, le légendaire et la fiction, de façon à établir les soubassements de la morale chrétienne. En outre, narration et fiction, en contaminant psychiquement les imaginaires individuels et collectifs, corroborent au détournement des figures mythiques. Somme toute, et au travers de la littérature fictive du XIXe siècle, la religion entend renouer avec les procédés qui ont permis au christianisme de l'antiquité de s'imposer dans les mentalités. Si les théologiens du XVIIIe siècle combattent le vampire au XVIIIe siècle sous sa forme matérielle, c'est parce que l'oralité permet l'expulsion des démons internes et individuels vers l'extérieur. A l'opposite, le récit fictif permet à l'homme d'expulser ses craintes et ses démons de l'extérieur vers l'intérieur puisque ce sont les représentations partagées qui donnent corps à la fiction. Si le vampire est chrétien et éteint, la fiction redonne vie à des figures que l'on croyait mortes. Des rêveries de l'imagination à la fiction, l'impact sur l'esprit est le même, il est accidentel et touche des affections ordinaires de la vie humaine³⁹⁴. A ce titre et à en croire Hume :

« L'esprit de l'homme est sujet à certaines terreurs et à certaines appréhensions inexplicables, qui procèdent d'une situation personnelle ou publique malheureuse, d'une mauvaise santé, d'un naturel sombre et mélancolique, ou du concours de toutes ces circonstances. Un tel état d'esprit engendre la crainte de maux infinis et inconnus de la part d'agents mystérieux ; et quand il n'y a rien de réel à redouter, l'âme, agissant à son propre détriment, invente des objets imaginaires, à la puissance et à la malveillance desquels elle ne donne pas de limite³⁹⁵ ».

Pour autant, le passage de l'illusion du réel à l'invention du réel s'effectue au travers de la réminiscence de la superstition. Ne relevant ni de la religion ni de la science, la superstition intervient, en outre, comme une perversion des deux entités. De surcroît, si la science et la religion servent de prétextes pour mieux dissimuler l'inexplicable et l'imagination, elles sont à l'origine de l'échafaudement de nombreuses confusions dans l'esprit des vivants, que leurs arguments paraissent réels ou fictifs :

³⁹⁴ HUME David, *Dialogues concerning natural religion*, Londres, [éditeur non précisé], publié anonymement et à titre posthume en 1779, in-8, 264p. Traduit de l'anglais par MALHERBE Michel, *L'histoire naturelle de la religion et autres essais sur la religion*, Paris, Vrin, 1996, Partie II, p. 46.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 33.

« [Mes rêves] avaient une telle intensité que je me demandais souvent si je n'existais pas sous deux formes : ma personnalité vivante et ma personnalité rêvante³⁹⁶ ».

En outre, la fiction intervient comme une expérience anticipée de la mort, relayée par les imaginations fortes qui entraînent contagion et imitation. Ainsi, la figure mythique constituerait une « solution imaginaire à une contradiction réelle », de façon à établir un continuum entre ordre ancien et nouveau, des frontières de la fiction au XVIIIe aux frontières du réel au XIXe siècle³⁹⁷. Pour autant, l'enchâssement entre religion et superstition dans le récit va faire ressurgir du néant des figures mythiques considérées comme éteintes, à l'instar du vampire. Comme l'axolotl, le vampire est une créature inachevée se caractérisant par sa régression psychique, son état larvaire et sa néoténie. Au-delà des « conduites hystériques³⁹⁸ » rapportées par Dom Augustin Calmet au XVIIIe siècle, les contemporains du XIXe siècle puisent dans les récits stupéfiants du XVIIIe siècle, la matière nécessaire pour reconstruire les fondements de la rumeur, de l'événement, bien qu'à la différence de l'essai historique de Dom Calmet, les romans fictifs véhiculent des croyances considérées comme fausses. Par ailleurs, si la « littérisation » permet aux légendes historiques de se nourrir du réel, la spécificité du XIXe siècle sera de juxtaposer le réel et l'irréel, le rationnel et le surnaturel. En appliquant le principe d'homothétie, les récits légendaires s'entrelacent, s'entrecroisent et s'enchevêtrent, se confondant ainsi avec le réel en s'inspirant de faits historiques ou de personnages illustres et en fomentant des personnages de fiction émanant directement de faits divers et de « mythes flottants ». Alimentant les récits de fiction, peurs et rumeurs du temps jadis ne meurent jamais complètement. En effet, cultivées par les imaginaires individuels et collectifs, elles subissent métamorphoses et mutations, ressurgissant du néant et renaissant de leurs cendres en réapparaissant sous une autre forme et plus singulièrement en passant des récits populaires aux récits littéraires. En outre, et à la manière d'un « boomerang secondaire³⁹⁹ », rumeurs et peurs collectives s'insinuent dans la littérature en colportant des « anti-mythes » reliant histoire et

³⁹⁶ CHABANEIX Paul, *Le Subconscient chez les artistes, les savants, les écrivains*, Paris, J-B Baillière (Père & Fils), 125p, in-8, 1897, p. 50.

³⁹⁷ Yves Citton. « Les spectres de la multiplicité. La littérature du XVIIIe siècle revisitée depuis ses dehors ». Christie McDonald, Susan Rubin Suleiman. French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire, Classiques Garnier, pp.551-576, 2014, 978-2-8124-2978-1.

³⁹⁸ Renard Jean-Bruno, « La peur sociale somatisée : l'hystérie collective », Les peurs collectives, Toulouse, ERES, « Société », 2013, pp. 137-150.

³⁹⁹ MICHEL Adeline, MORAILLON E., SORDET A-C, *Les rumeurs en tant que phénomène d'influence sociale*, Ecole de psychologues praticiens de Lyon, 4e année, 66p, 2004, p. 30.

littérature. De ce fait, et à en croire Michel de Certeau⁴⁰⁰, l'histoire, en tant que « roman vrai », est en mesure de prendre une artère parallèle aux venelles et aux percées balisées par la réalité. Ainsi, et au crépuscule du siècle des lumières, les premiers romanciers post-révolutionnaires vendiquent la possible conciliation entre le fait historique et le fait littéraire, à condition que la jonction entre les orbes du réel et les orbes du fictionnel s'enchâssent sans annihiler le présent et le passé. De surcroît, l'effondrement des sociétés d'ancien régime contribuent à l'adjonction entre la réalité et la fiction, faisant de la pensée révolutionnaire un instrument au service du discours littéraire. Pour autant, si la révolution britannique et la révolution américaine amoncellent et engendrent l'avènement de la Révolution Française, l'Histoire ne devient une discipline à part entière qu'à partir de 1793. Sans conteste, l'an de grâce 1789 confère à la France le rôle d'actrice de l'histoire. Néanmoins, le régicide de Louis XVI en janvier 1793 fait de la jeune république française une véritable historienne, orpheline de père, adversaire du Très Saint-Père. Cependant, et à en croire Augustin Thierry dans la préface de son ouvrage *Dix ans d'études historiques*⁴⁰¹ publié en 1834, le « souffle de révolution » émanant de l'épisode révolutionnaire ravive « toutes les branches de la littérature⁴⁰² ». Inscrivant la France dans une « nouvelle histoire », la Révolution Française permet aux intellectuels et aux auteurs français de s'émanciper de l'histoire officielle en inventant et en réinventant l'histoire. Par l'usage des notes de bas de page, l'étude et la réécriture des sources, la traduction de textes anciens et inédits, la construction d'un modèle-type de l'historien et les interventions du narrataire⁴⁰³, les « pseudo-historiens » de la première moitié du XIXe siècle interviennent comme des producteurs d'histoire, s'affiliant comme les hoirs de la méthode historique véhiculée par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*⁴⁰⁴. Pour autant, si l'histoire naît à cette époque, il est difficile de discerner histoire et littérature. A ce propos, François Hartog relève deux dangers pour l'historien dans son ouvrage s'intitulant *Régimes d'historicité*⁴⁰⁵ : S'il se fait Aède – par l'utilisation accrue de métaphores- il prend le risque de tuer le passé au profit du présent. S'il se fait Sirène – par le truchement de la prosopopée- il s'expose à la mise à mort du présent en l'enfermant dans le passé. Dès lors, le *continuum* adjoignant la méthode historique véhiculée par Dom Augustin Calmet et la démarche des producteurs d'histoire de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe

⁴⁰⁰ Dimitri Julien, « Écrire l'histoire au début du XIXe siècle : quelques pistes de recherche ». Publié sur *Écritures historiques*, 19/01/2015.

⁴⁰¹ THIERRY Augustin, *Dix ans d'études historiques*, Paris, J.Tessier, [1834], 2^e édition, 1835, 1 vol, in-8, 427p.

⁴⁰² *Ibid.*, p. XXV.

⁴⁰³ Dimitri Julien, *Op cit.*

⁴⁰⁴ CALMET Augustin (Dom), *Op cit.*

⁴⁰⁵ HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, « La librairie du XXIe siècle », 2003, 262 p.

siècle s'articule autour de la juxtaposition de récits littéraires et de faits réels. Pour autant, et au mépris de la considération du fait scientifique par l'abbé de Senones, les auteurs post-révolutionnaires anatomisent la commissure entre science et histoire. Colportant des histoires de revenants et de vampires, le Révérend-Père bénédictin achemine son propos autour de l'insuffisance voire de l'absence de preuves concernant son objet d'étude, à savoir les vampires. Velléitaire, il se résout à admettre son incapacité à certifier avec nantissement le caractère véridique, erroné ou douteux des récits compilés dans son essai historique. A contrario, les histoires narrées et inventées par les romanciers post-révolutionnaires s'inspirent diamétralement de faits rationnels et surnaturels authentifiés et identifiés comme réels. Somme toute, si les lecteurs des *Dissertations*⁴⁰⁶ de l'abbé de Senones sont susceptibles de composer leur propre opinion à partir des récits publiés par l'auteur, c'est parce qu'ils sont en mesure de s'appuyer sur les éclaircissements apportés par le Révérend-Père bénédictin tout en se référant aux sources utilisées et citées par le Congréganiste de Saint-Vanne. Par opposition, si l'auteur de « récits historiques » oriente le lecteur vers une relecture subjective de l'histoire, l'abbé de Senones et les romanciers du XIXe siècle partagent un objectif commun : vulgariser l'histoire de manière à générer dans l'esprit des lecteurs, une opinion individuelle et rationnelle. De surcroît, et à travers l'exemplarité de l'œuvre de François-René de Chateaubriand, histoire et littérature se confondent, se juxtaposent et s'émancipent, ordonnant le croisement de deux régimes d'historicité, « l'ancien » et le « moderne ». Satellite de l'abbé de Senones, il se singularise néanmoins par son caractère d'intermédiaire, en redonnant un sens au présent en explorant les vestiges du passé et en prenant en considération les substructions et les progrès de la contemporanéité. Aristocrate royaliste, il combat avec véhémence les idées de la république française en s'exilant en territoire britannique. Réceptif à la pensée démocratique américaine, il fraternise avec les idéaux de 1789. Pour autant, fidèle aux Bourbons, il proteste contre la mort du roi Louis XVI et anathématise les massacres de la terreur. Dès lors, ses nombreuses publications témoignent de son inéluctable volition à vouloir concilier passé, présent et futur, traditions et progressions. Au demeurant, et par l'hyménée de l'histoire et de la littérature, François-René de Chateaubriand se livre à une relecture de l'Histoire des hommes par les mythes et à une redéfinition des mythes par le truchement de la narration. A la recherche d'une « nouvelle Foi », Chateaubriand s'escrime à parcourir l'épaisseur du passé en se concentrant sur des sédiments laissés par les hommes et le temps. Méorialiste aux allures d'historien, l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*⁴⁰⁷ effectue une prorogation de la méthode d'analyse bénédictine en considérant le document comme source primaire. D'une manière générale, les

⁴⁰⁶ CALMET Augustin (Dom), *Op cit.*

⁴⁰⁷ CHATEAUBRIAND François-René (Vicomte de), *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Eugène et Victor Penaud Frères, Tome premier, 1849, 423p.

documents étudiés et inventoriés par le vicomte de Saint-Malo sont essentiellement historiques, ecclésiastiques et littéraires. Catalogués comme des « obstacles à la vérité » par les philosophes des lumières, les documents examinés par Chateaubriand sont ordinairement des inédits. Entrevoyant la portée et la valeur historique des textes littéraires, il s'insinue dans le prolongement des travaux entrepris par Dom Augustin Calmet. En effet, et à l'égal du Révérend-Père de Senones, François-René de Chateaubriand rédige ses *Mémoires d'Outre-Tombe* alors qu'il est âgé de soixante-dix-huit ans. Si Dom Augustin Calmet entretient des correspondances avec des savants demeurant dans divers royaumes européens de façon à obtenir des informations fiables sur les faits de son temps en restant le plus impartial possible, François-René de Chateaubriand, quant à lui, superpose les événements de son présent en les conjuguant avec ceux de son passé de manière à édifier l'Histoire ou plutôt sa vision de l'histoire. Pour autant, et à l'opposé du Congréganiste de Saint-Vanne, Chateaubriand explique sa démarche autobiographique dans la préface de son ouvrage⁴⁰⁸. En revanche, dans son essai *Génie du christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne*⁴⁰⁹, il notifie dès la préface qu'il s'agit « d'un travail de plusieurs années » réunissant « d'anciennes observations [qu'il] avoit faite sur la littérature [...] [des] recherches sur l'histoire naturelle et sur les mœurs des Sauvages de l'Amérique⁴¹⁰ ». Réédité à plusieurs reprises, l'ouvrage fait l'objet de corrections, d'adjonctions et de soustractions. A l'instar de Dom Augustin Calmet, il explicite ses démarches et répond aux critiques qui lui sont parvenues en certifiant que « cet ouvrage a été cité très incorrectement⁴¹¹ ». Pour autant, si l'abbé de Senones est un croyant invétéré, Chateaubriand n'hésite pas à affirmer qu'il est « devenu chrétien » suite à ses « nombreux égarements⁴¹² ». Méorialiste, la polygonation de son ouvrage s'articule autour de son expérience personnelle et individuelle des événements historiques vécus. Dès lors et contrairement à son antécédent lorrain, il n'emploie aucune méthode historique et se fonde exclusivement sur des faits réels et authentiques. Dressant une histoire subjective, il considère les mythes et les récits légendaires comme des « fables vraies » dont il se sert pour expliquer les événements du présent. Producteur d'histoire, il ambitionne de restaurer le christianisme en explorant ses formes primitives. De ce fait, il renoue avec les superstitions et les légendes antiques, « produits de l'imagination des vivants » aux dires de l'abbé de Senones. Séparés par l'épisode révolutionnaire, Dom Augustin Calmet doit faire face à des imaginaires individuels et collectifs marqués par un christianisme superficiel et populaire tandis que François-René de Chateaubriand

⁴⁰⁸ *Ibid.*, pp. 11-12.

⁴⁰⁹ CHATEAUBRIAND François-René (Vicomte de), *Génie du christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne*, Paris, Migneret, Tome premier, An X, 1802, 65p.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. aiiij.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. vj.

⁴¹² *Ibid.*, p. vij.

doit composer avec des inconscients individuels et collectifs imprégnés par les idées progressistes et modernistes. S'entraccordant avec la Science, Dom Augustin Calmet pactise avec le rationnel à condition qu'il ne remette pas en question les soubassements du Dogme. A contrario, l'écrivain breton de Saint-Malo s'émancipe de l'excès de rationalité orchestré par les penseurs du XVIII^e siècle en contournant la vague de déchristianisation dévastant l'Europe depuis la déchéance de l'Ancien Régime. Pour autant, et à en croire le spécialiste Jean-Claude Berchet, François-René de Chateaubriand se rapporte de manière systématique aux documents, prospectant de rendre compte de la production historique de la France en édifiant une histoire érudite et documentée. En citant ses sources et en exposant ses méthodes d'investigation, l'auteur du *Génie du Christianisme* entend faire de la religion chrétienne, la condition *sine qua non* à l'existence du romantisme. Réconciliant ses contemporains avec les croyances médiévales, François-René de Chateaubriand, parallèlement à pléthore d'auteurs de son époque, se réapproprie les mythes et les légendes antiques en les modernisant et en les métamorphosant de façon à les réincorporer dans les imaginaires individuels et collectifs par le truchement de la fiction historique. En quête identitaire, la jeune république française est peuplée d'imaginaires fragmentés à la recherche d'une unité nationale et collective. Rompant avec la mémoire du passé, elle est à l'origine du déplacement de la question historique dans l'espace du politique. Dès lors, et par la réactualisation des grands mythes de l'humanité, les auteurs romantiques du XIX^e siècle aspirent à réintroduire dans la littérature la dimension poétique des textes antiques et bibliques. Somme toute, en diffusant pléthore de palimpsestes littéraires chrétiens et païens, François-René de Chateaubriand projette de redonner une dimension mémorielle, commémorative et expiatoire au christianisme. Ainsi, et contrairement à la conception de l'histoire à l'époque de Dom Augustin Calmet, la discipline historique au temps de l'Europe des nations devient une science exacte se fondant sur des faits réels tout en englobant récits d'événements, contextes socio-culturels, situations géopolitiques et productions littéraires⁴¹³. Pour autant, et aux dires de Pierre Brunel : « Tout ce qui est littéraire transforme le mythe⁴¹⁴ ». Dès lors, et aux balbutiements du « siècle du roman », la métamorphose du mythe se manifeste par la modification de son mode de transmission, à savoir qu'originellement le récit mythique relève de l'oralité tandis que le mythe sous sa forme littéraire relève de la scripturalité. Passant du religieux au profane, du collectif à l'individu, les mythes fondateurs de l'humanité s'insinuent dans les récits de fiction et dans les imaginaires individuels et collectifs à la manière d'une « vulgate » des temps modernes. En associant la poétique à la littérature biblique et à l'évènement historique, les littérateurs romantiques et pré-

⁴¹³ Lucie Lagardère, « Le meilleur des temps possibles ou la transfiguration scripturale de l'histoire chez Chateaubriand », *Acta fabula*, vol. 11, n° 8, *Essais critiques*, Septembre 2010, URL : <http://www.fabula.org/acta/document5831.php> , page consultée le 20 avril 2017.

⁴¹⁴ BRUNEL Pierre, *Dictionnaire des mythes littéraires*, Paris, Editions du Rocher, « Préface », pp. 7-15, 1988, p. 14.

romantiques font ressurgir des ruines du passé des mythes chrétiens issus des décombres de la Révolution⁴¹⁵. En définitive, et par la renaissance des mythes antédiluviens, les auteurs du XIXe siècle juxtaposent peurs diachroniques et synchroniques en repeuplant les récits de fiction de mythes ensevelis à l'égal du vampire. S'introduisant de manière subreptice dans la production littéraire européenne française, allemande et britannique, le mythe moderne du vampire s'intercale dans les récits poétiques ante et post-révolutionnaires avant de s'adjoindre aux mythes antiques, historiques et christiques. En outre, et au seuil de l'affleurement d'une « littérature vampirique », la figure de l'*oupire* pénètre dans les orbes de la poésie par le truchement des recueils littéraires germaniques et britanniques.

C. Les prémisses d'une littérature « vampirique ».

«Le vampire littéraire est une figure surnaturelle, véritable manifestation de la peur de l'Homme face à la mort⁴¹⁶».

Au préambule de l'Europe occidentale du XIXe siècle, les images floues et fragmentées de la corporéité des siècles derniers sont annihilées au profit de la connaissance plastique et anatomique. Cependant, et à l'ère du « siècle industriel », le spectre de la mort chancèle entre réalité et fiction, en s'introduisant dans les imaginaires individuels et collectifs par le truchement du verbe, et au détriment de la locution. En cristallisant les excès de l'imagination individuelle et collective sous leur plume, les épigones de Dom Augustin Calmet édifient une littérature « pré-vampirique » comprimée entre science et religion. Au demeurant, et suite au « frisson vampirique » ayant parcouru le ponant au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, s'opère une transsubstantiation de la figure vampirique, qui fluctue au gré des méandres de l'imagination des vivants. En s'intronisant comme un « objet poétique », à défaut d'être un « objet biblique », la figure du vampire est entrée dans l'orbe poétique avant de percuter les orbites de la littérature. Dès lors, et à la manière d'un cercle circonscrit à un triangle, trois pôles européens se partagent le monopole de la littérature « paravampirique » par le truchement de mouvements littéraires épars ; il s'agit de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Pour autant, et de coutume, la poésie précède ordinairement

⁴¹⁵ Jean-Paul Clément, *Société d'histoire littéraire de la France, Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, Armand Colin, PUF, Presses Universitaires de France, pp. 1059-1073, 11-1998, p. 1061. Source : Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque numérique « Gallica », [en ligne].

⁴¹⁶ JARROT Sabine, *Le vampire dans la littérature du XIXe au XXe siècle : De l'Autre à un autre soi-même*, *Op cit.*, p. 63.

l'essence de la production littéraire dans le sens où la production poétique découle directement des événements du réel tandis que la littérature compose avec la réalité pour mieux la défigurer. Détourné de son propos initial, l'ouvrage de Dom Augustin Calmet sur les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie insuffle dans les mentalités paneuropéennes du XVIIIe siècle, l'illusion poétique de la réalité cadavérique. Somme toute, en 1748, soit deux ans après la parution des *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*⁴¹⁷ de l'abbé de Senones, Hienrich Augustin Von Ossenfelder fait paraître dans la revue allemande *Der naturforscher. Eine physikalische Wochenschrift* un poème s'intitulant *Der Vampir*⁴¹⁸. Traduit tardivement en français, aux alentours des années 1830, par le poète tricolore Gérard de Nerval, l'églogue prosodique d'Ossenfelder matérialise les prémisses de l'appétence littéraire pour le thème des vampires. En outre, l'introduction du vampire dans la littérature « pré-fantastique » se fait par à-coups, à partir de l'étiollement du XVIIIe siècle et au seuil du XIXe siècle. Traduit en allemand et en anglais, l'opuscule du congréganiste de Saint-Vanne est à l'origine de l'intérêt des vivants pour les histoires de revenants et de vampires. Dès lors, et à compter de la seconde moitié du XVIIIe siècle, plusieurs mouvements littéraires circulent par inhérence les uns avec les autres. Ainsi, l'Angleterre, berceau du « roman gothique » anglais, littéralement the *gothic novel*, introduit en Europe les fondements de la « littérature vampirique » en usant de procédés narratifs particuliers (récit dans le récit), en plaçant l'atmosphère des récits de revenance au cœur des intrigues, par le truchement des châteaux hantés, des cimetières abandonnés, des paysages nocturnes. De cet engouement pour le passé et pour la « littérature macabre » résulte une remise en question du discours des philosophes du « siècle des lumières ». Au cœur de l'horreur, le « roman gothique » ne s'adjoint aucunement au « roman noir » français s'apparentant à une sous-catégorie du « genre policier » et s'articulant autour d'une trame dramatique à l'aura pessimiste. Néanmoins, le *Château d'Otrante*⁴¹⁹ d'Horace Walpole publié en 1764, marque le point de départ de l'émancipation de l'individu face au collectif dans le sens où, à travers les excès de l'imagination de l'auteur, le lecteur est susceptible de se laisser happer par les affres de son imaginaire personnel. Pour en revenir au sujet d'étude, pléthore de romanciers se sont emparés de la concupiscence des vivants pour le macabre, laissant derrière eux une œuvre éparse, dont on ne citera que les principales. Ainsi, du *Vathek*⁴²⁰ de William Beckford écrit en français en 1782 et traduit puis publié dans la langue originelle de l'auteur en

⁴¹⁷ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions [...]*, Op cit.

⁴¹⁸ OSSENFELDER Hienrich Augustin (Von), « Der Vampir », revue *Der naturforscher. Eine physikalische Wochenschrift*, 1748.

⁴¹⁹ WALPOLE Horace, *The Castle of Otranto, a gothic story*, London, T. Lownds, in-8, 200p, [1764], 1765.

⁴²⁰ BECKFORD William, *Vathek*, Lausanne, Isaac Hignou, 1786.

1786, au roman d'horreur, *Les mystères d'Udolpho*⁴²¹, d'Ann Radcliffe publié en 1794, émerge la toquade des lecteurs pour l'esthétique gothique, les histoires effrayantes et surnaturelles, l'horreur et l'épouvante. Conjointement aux « romans terrifiants », l'aube disparaissante du XVIIIe siècle laisse poindre la parturition d'une pléthore de poèmes s'appropriant la thématique vampirique. Contrairement aux vampires et aux revenants décrits par Dom Augustin Calmet, les Belles-Lettres inoculent, par le truchement de la littérature, des odyssées fomentant dans l'esprit des lecteurs un frelatement de la nature initiale des hématophages venus de l'est. Essentiellement allemande, la production poétique vampirique se singularise autour de deux œuvres majeures, celle de Gottfried August Bürger et celle de Wolfgang Goethe. Ainsi, le poème *Lenore*⁴²² de Bürger voit le jour en 1773 avant de faire l'office d'une publication dans le magazine germanique *Göttinger Musenalmanach*. Traduit de l'allemand par le poète Gérard de Nerval en 1830, l'œuvre confabule avec les histoires de revenants de la première moitié du XVIIIe siècle en mettant en scène un « revenant en corps » cherchant à entraîner sa fiancée dans la mort. Pour autant, Wolfgang Goethe, en adjoignant récits vampiriques et légendes antiques, métamorphose le mythe du « vampire historique » au profit d'une féminisation de la créature, au travers de son poème *Die Braut Von Korinth*⁴²³ littéralement *La fiancée de Corinthe* composé en 1797, publié en 1798 et dont le récit s'orchestre autour d'une morte-vivante séduisant son amant pour sarcler et sucer son sang. Subséquemment, du côté britannique, Samuel Taylor Coleridge rédige la première partie de *Christabel*⁴²⁴ en 1797, un poème narrant l'histoire d'une « femme-vampire » dénommée Géraldine et dont la cible principale n'est autre que la jeune et belle *Christabel*. En définitive, et aux linéaments de la « littérature vampirique » du XIXe siècle, s'adjoint le « fantastique allemand », un genre fictif introduisant au cœur du récit des mythes surnaturels auxquels on ne croit plus mais qui contribuent à la concrétion des identités nationales, géographiques et collectives. S'émancipant du réel en transformant les événements historiques en événements fictifs, la fiction s'introduit de manière indirecte dans le présent. S'insérant dans l'imaginaire du lecteur, elle participe à l'élaboration d'un processus mémoriel individuant qui, par le recours à l'exposé oral s'étend au collectif. Ainsi, et au travers de l'inclusion des peurs ancestrales et du scandale au cœur de la narration, l'intrusion de la fiction dans le réel s'effectue par le biais de la cristallisation des images historiques et mythiques. Somme toute, et à en croire Véronique Gély dans son

⁴²¹ RADCLIFFE Ann, *The Mysteries of Udolpho, a romance interspersed with some pieces of poetry*, London, G.G. and J. Robinson, 4 vols, premier volume, 1794.

⁴²² BÜRGER Gottfried August, « Lenore », *Göttinger Musenalmanach*, 1774.

⁴²³ GOETHE Wolfgang Johann (Von), « Die Braut Von Korinth », *Musenalmanach*, 1798.

⁴²⁴ COLERIDGE S.T., *Christabel*, Londres, John Murray, 1816. Œuvre composée de deux parties non achevées sans doute rédigées en 1797 et en 1800, publiée intégralement sous le *Christabel : Kubla Khan : a vision, The pains of sleep*.

étude de l'ouvrage de Marcel D  tienne, *L'invention de la mythologie*⁴²⁵, il existe deux principes fondamentaux pour qu'une fiction devienne un mythe : la m  moire et le scandale. A ses dires, la fiction appartient au domaine de la repr  sentation litt  raire et se constitue au-del   des paradigmes du r  el :

« Une fiction devient mythe [...] quand elle est r  p  t  e, m  moris  e, quand elle s'int  gre au patrimoine culturel d'un groupe donn   [...] quand elle entre dans une m  moire commune⁴²⁶ ».

Sous le contr  le de l'  crit, le mythe se r  g  n  re pour flocler autour des r  cits de fiction, r  duisant    n  ant les colportages oraux, inv  rifiables, m  taboles et pl  thores. S'incorporant progressivement dans la « litt  rature pr  -vampirique » de la fin du XVIIIe si  cle, c'est graduellement que la figure historique du vampire p  n  tre dans le champ de la « litt  rature vampirique » europ  enne. Somme toute, l'axe britannique se sp  cialise autour des r  cits horribles tandis qu'au tournant du XIXe si  cle, les prol  gom  nes du « si  cle industriel » laissent entrevoir la singularit   du cas allemand s'enracinant autour d'un genre litt  raire in  dit : le fantastique.

II. DU REEL AU SURNATUREL :

« [A travers le vampire], des foules d'anonymes et quelques hommes illustres se sont livr  s [...]    (se) repr  senter l'irrepr  sentable. [...] En imaginant le vampire, en le craignant, en le niant, en s'en moquant, ils lui ont donn   une vie factice prenant place dans l'inconscient collectif [et dans la litt  rature]⁴²⁷ ».

⁴²⁵ DETIENNE Marcel, *L'invention de la mythologie*, Paris, Gallimard, « Tel », 1981.

⁴²⁶ V  ronique G  ly, « Pour une mythopo  tique : quelques propositions sur les rapports entre mythe et fiction », Article publi   le 21 mai 2006 et consultable sur le site de Vox poetica, biblioth  que comparatiste, [en ligne].

⁴²⁷ SOLOVIOVA-HORVILLE D., *Op cit.*, p. 315.

A. L'apparition fantastique :

« [Le fantastique] *c'est l'épanchement du songe dans la vie réelle* ».

Gérard De Nerval, *Aurélia, ou le rêve et la vie*⁴²⁸, 1855.

Provenant du bas-latin *Phantasticus*, tirant son origine du terme grec *Phantastikos*, le mot « fantastique » signifie littéralement « imagination ». Supposant « la solidité du réel, pour mieux la ravager⁴²⁹ », le fantastique, aux dires de Roger Caillois induit une désagrégation irréversible de la réalité. Pour autant, et à en croire Joël Malrieu, il s'agirait d'une forme hétéroclite du réel. En effet, et compte tenu du fait que le fantastique n'est pas une approche du surnaturel mais du réel⁴³⁰, il semble primordial de notifier que ce qui le caractérise fondamentalement est l'introduction d'événements étranges et incompréhensibles dans un cadre réaliste, intervenant comme des éléments perturbateurs et bouleversant le quotidien du personnage. De surcroît, et conformément au harangue de l'expert en démonologie et spécialiste des récits fantastiques, Jacques Finné, l'intrigue fantastique se structure autour de deux spécificités que sont le « souffle fantastique » et l'achèvement du récit par l'explication rationnelle de l'événement surnaturel⁴³¹. Par conséquent, et a contrario, le spécialiste des vampires et de la littérature anglo-saxonne, Jean Marigny proclame que :

« Le fantastique n'est pas, à proprement parlé, un genre⁴³² ».

S'apparentant à une catégorie historique, le genre est un instrument spongieux à l'intérieur duquel pénètrent et circulent les discours d'une époque⁴³³. Subséquemment, et aux prémices du XIXe siècle, se profilent les linéaments du « genre fantastique ». S'éveillant sous la plume de l'écrivain allemand Ernst

⁴²⁸ DE NERVAL Gérard, *Aurélia ou le rêve et la vie*, Paris, Revue de Paris, pp. 5-26, janvier 1855, p. 9. [En ligne], Bibliothèque Nationale de France, « Gallica », numéros de l'année 1855, 975p.

⁴²⁹ CAILLOIS Roger, *Anthologie du fantastique*, Paris, Gallimard, Tome 2, 606p, in-8, 1996, p. 19.

⁴³⁰ MALRIEU Joël, *Le fantastique*, Paris, Hachette, 160p, 1992, p. 38.

⁴³¹ JARROT Sabine, *Op cit.*, p. 77.

⁴³² *Ibid.*, p. 80.

⁴³³ STEIMBERG Alejo.G., « Du gothique au fantastique et à la Gothic Fantasy : Parcours du genre au style », Séminaire d'histoire littéraire, *La naissance du fantastique en Europe*, Universidad de Extremadura, 24p, 2004, p. 22.

Théodor Wilhem Hoffmann, rebaptisé Ernst Théodor Amadeus Hoffmann, en hommage au nom de baptême du compositeur Wolfgang Amadeus Mozart, le fantastique s'insère comme un prolongement marginal du gothique britannique. Effectif de 1764 à 1824, de l'apparition du genre romanesque à l'affublation de l'épithète « fantastique » aux littératures de l'imaginaire, le gothique s'évapore à la manière d'une « mofette », pour imprégner atmosphériquement le fantastique. Dans l'ombre des lumières, et en guise de contrepied à l'ordre social bourgeois de la première moitié du XIX^e siècle, la littérature fantastique s'introduit en Europe à la manière d'une « marge noire » estompant les frontières du réel. Générant une véritable « frénésie fantastique » dans la majeure partie du ponant, les *Contes fantastiques*⁴³⁴ d'Hoffmann paraissent pour la première fois en l'an de grâce 1814. Né en 1776 à Königsberg en Prusse orientale et décédé à Berlin en 1822, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann est en premier lieu musicien et chef d'orchestre de formation. S'apostrophe comme écrivain à partir de l'année 1812, il est l'auteur de *Don Juan*⁴³⁵ et de *Dialogue avec le chien Berganza*⁴³⁶, et ne devient célèbre qu'après la parution des *Fantaisies à la manière de Callot*⁴³⁷ en 1814 et la publication des *Contes nocturnes*⁴³⁸ en 1816. Traduit à tort, par la locution « Contes fantastiques », *Fantaisies à la manière de Callot*⁴³⁹ est un recueil de contes s'inspirant de faits historiques. Littérateur hors pair, il articule ses récits autour d'un « réalisme fantastique » où se mêlent réel et surnaturel par le truchement de créatures artificielles prédisposées à la folie. Coryphée du « genre fantastique », il parsème ses œuvres de revenants, d'enterrés vifs, d'histoires de fantômes (Spuckgeschichten) et de sorcières résultant des légendes et du folklore allemand. Catalyseur des affres de la condition humaine, le « fantastique Hoffmanien » intervient comme un faux-fuyant s'appuyant sur des faux-semblants ayant pour but d'énucléer les inconscients des lecteurs de leurs transissements et de leurs tourments métaphysiques les plus profonds. Partisan de l'épanchement de l'imaginaire dans le réel, Hoffmann consolide ses récits autour de l'idée que la

⁴³⁴ HOFFMANN E.T.A., *Contes fantastiques*, La flèche : « Grands écrivains », 1987, 216 p.

⁴³⁵ HOFFMANN E.T.A., *Don Juan, Eine fabelhafte Begebenheit, die sich einem reisenden Enthusiasten zugetragen*, [paru anonymement] Allgemeinen musikalischen Zeitung, Leipzig, Breitkopf & Härtel, vol. 15, no 13, le 31 mars 1813. Publié l'année suivante dans *Fantasiestücke in Callot's Manier*, Bamberg, 4 vols, 1814-1815. Traduit de l'allemand par Henry Egmont, *Contes fantastiques d'Hoffmann*, « Don Juan, Aventure romanesque d'un voyageur enthousiaste », Paris, Perrotin, Tome III, et IV, 1840, pp. 245-271.

⁴³⁶ HOFFMANN E.T.A., *Nachricht von den neuesten Schicksalen des Hundes Berganza*, Bamberg, volume II, 1814. Publié dans *Fantasiestücke in Callot's Manier*, Bamberg, 4 vols, 1814-1815. Traduit en français par Henry Egmont, « Les dernières aventures du chien Berganza », *Ibid.*, pp. 223-345

⁴³⁷ HOFFMANN E.T.A., *Fantasiestücke in Callot's Manier*, Bamberg, Kunz, impr. Friedrich Vieweg, 4 vols, 1814-1815.

⁴³⁸ HOFFMANN E.T.A., *Nachtstücke*, Berlin, 2 vols, 1816-1817.

⁴³⁹ HOFFMANN E.T.A., *Fantasiestücke in Callot's Manier*, *Ibid.*

réalité est en inhérence permanente avec la folie⁴⁴⁰. Somme toute, et plaçant sa vie sous le signe de la musique, le chroniqueur tudesque arpente les orles du surnaturel en s'affranchissant de la rectitude des normes musicales. Sillonnant les territoires slaves, à l'instar de la Silésie et de la Pologne, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann demeure un prosélyte du gothique britannique. Accordant une importance égale à la réalité intérieure comme à la réalité extérieure, l'auteur de *Der Sandmann*⁴⁴¹ exploite le surnaturel de manière à phagocyter par le verbe les images fractales des inconscients individuels et collectifs. Conformément aux mythes slaves, le rêve serait une sorte de seconde vie⁴⁴² émanant de la double corporéité de l'homme. Si l'imagination humaine n'a rien inventé qui ne soit vrai dans ce monde ou dans les autres⁴⁴³, c'est parce que la notion de double induit l'idée que l'Homme, en nonobstant sa nature de mortel, est susceptible de conserver une forme d'existence factice, artificielle, surnaturelle. S'écartant de l'exposé de Dom Augustin Calmet, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann infléchit la réalité historique gravitant autour des histoires de revenants en restructurant les mythes antédiluviens au moyen de la réactualisation des réalités visibles et invisibles et à travers l'introduction d'éléments purement fictifs à l'intérieur de la narration. En s'emparant du « mal du siècle », Ernst Hoffmann arc-boute la construction de ses nouvelles fantastiques autour de la notion de mystère, de mélancolie et des phénomènes d'attraction-répulsion sans jamais déambuler au hasard dans les espaces imaginaires. Considéré comme le « Père du fantastique » suite à la translation inadéquate du terme *Fantasiestücke* par le traducteur français François-Adolphe Loève-Weimars (1801-1854) en 1829, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann n'en est pas moins l'investigateur d'une littérature d'un genre nouveau. Victimes d'un succès européen posthume, les œuvres de l'écrivain prussien sont traduites en anglais avant de paraître en langue française. Donnant lieu à une pléthore de thuriféraires, la production hoffmanienne répond aux exigences d'un public nouveau en France et en Grande-Bretagne à la fin des années 1820. Ainsi, l'écrivain écossais Walter Scott (1771-1832) publie aux alentours de 1827, une traduction des travaux d'Hoffmann s'intitulant *On the supernatural in fictitious compositions : Works of Hoffmann*, dont l'adaptation paraît dans la *Foreign Quarterly Review*. Prenant le relais des histoires stupéfiantes de la « presse périodique » des XVIIe-XVIIIe siècles, les histoires horribles véhiculées par la « presse littéraire » du XIXe siècle remplacent la « réalité » de la peste vampirique par « l'hyperréalité » de la peste fantastique. En infestant les imaginaires individuels et collectifs par le truchement des « romans feuilletons », les littérateurs de la première moitié du

⁴⁴⁰ DEMET Michel-François, « Hoffmann », Ernst Theodor Amadeus : 1776-1822, *Encyclopaedia Universalis*, 2009, pp. 426-427.

⁴⁴¹ Titre originel de la nouvelle « l'Homme au sable », *Contes nocturnes*, 1817.

⁴⁴² DE NERVAL Gérard, *Aurélia, ou le rêve et la vie*, Paris, Revue de Paris, pp. 5-26, 1^{er} janvier 1855, NP. *Ibid.*

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 23.

XIXe siècle dénaturent, transfigurent et renouvellent des fragments de mythes antéposés dans l'intention de permettre aux vivants du « siècle de la neurasthénie » de se les réapproprier. Dès lors, c'est à partir de 1829 que « l'esprit Hoffmanien » pénètre sur le sol français. S'insérant dans les orbes du « siècle de l'individu », et à l'inverse des récits folkloriques slaves, c'est par le biais des imaginaires individuels que les « figures fantastiques » se répandent et se pérennisent dans les inconscients collectifs. Traduits de l'anglais, les *Contes fantastiques* d'Hoffmann préfacés par Walter Scott sont édités dans la *Revue de Paris* sous le titre, *Du merveilleux dans le roman*. Réprouvant les travaux de Loève-Weimars, le conservateur et traducteur français Henry Egmont (1810-1863) traduit intégralement l'œuvre d'Hoffmann en langue française au cours de l'année 1836. En outre, et aux dires des « fantastiqueurs » de l'époque, l'artiste fantastique est celui qui impose les visions de son monde intérieur en supplantant la vision normée du réel par le truchement de ses fantasmes⁴⁴⁴. Au demeurant, et depuis la nuit des temps, l'Homme doit faire face à son double intérieur, éperdu entre un « Autre merveilleux » et un « Autre monstrueux ». Dans les « sociétés du collectif », les imaginaires individuels et collectifs se confondaient de manière à fusionner et à projeter dans le réel la monstruosité de la nature humaine. Somme toute, les autorités politiques et ecclésiastiques s'efforçaient de désigner des « boucs-émissaires », à l'instar du Diable, de la Sorcière, du Vampire dans l'intention de contrôler les masses populaires et d'édifier des points de fuite. A contrario, et face à la montée de l'individualisme, la société d'ordre de la première moitié du XIXe siècle doit faire face à un déclin de la religion chrétienne, incitant les vivants à s'orienter et à se tourner vers des artifices inédits ayant pour but de permettre l'extériorisation des angoisses et des doutes métaphysiques de l'Homme. De ce fait, et au travers de leurs allées et venues entre le monde réel et le monde surnaturel, les littératures de l'imagination de la seconde moitié du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle, sont à l'origine de la modification de certains comportements du genre humain. Dès lors, c'est en parvenant à enfermer « l'Autre monstrueux » dans le récit que les « littératures gothiques » et les « littératures fantastiques » vont s'inscrire en faux vis-à-vis du réel. En définitive, c'est en assignant le statut d'étranger aux personnages de ses récits qu'Ernst Theodor Amadeus Hoffmann désigne cet « Autre » comme un être marginal, responsable des événements néfastes s'insérant dans la vie des divers protagonistes. Exploitant le surnaturel, dénaturant le réel, usant d'artifices pour désorienter le lecteur, le « Maître de l'illusion fantastique » achève ses récits par la résolution rationnelle des épisodes surnaturels. Somme toute, c'est en détruisant « l'Autre surnaturel » par la pensée rationnelle que le littérateur tudesque annonce un tournant majeur dans l'histoire des mentalités occidentales. Ainsi, et contrairement aux meurtres collectifs perpétrés sur les hématophages venus de l'est, les récits fantastiques permettent aux lecteurs de détruire psychiquement

⁴⁴⁴ MONTANDON Alain, *Théophile Gautier entre enthousiasme et mélancolie*, Paris, Imago, 2012, p. 91. Cité par LACHENY Ingrid, *Op cit.*, p. 163.

l'hôte monstrueux résidant dans les tréfonds de leurs inconscients. S'inspirant des histoires de vampires et d'apparitions stupéfiantes véhiculées par les « canards » et les journaux des XVII^e-XVIII^e siècles, Ernst Theodor Amadeus Hoffmann intervient comme le précurseur de la « littérature vampirique ». De surcroît, et dans la plupart de ses *Contes fantastiques*, les attributs qu'il affuble à la figure de l'étranger laissent poindre les prémices de l'archétype du « héros vampirique ». Ainsi, dans *Mademoiselle de Scudéry*, l'employée de maison plus communément nommée La Martinière décrit « l'étrange inconnu » en ces termes :

« La Martinière, effrayée, éleva son flambeau, et la lueur de sa bougie lui montra un visage jeune et régulier, mais d'une pâleur mortelle et horriblement défait. La Martinière tomba presque d'effroi, lorsque l'homme entrouvrit son manteau [...] et lui lança des regards étincelants⁴⁴⁵ ».

Tout au long du récit, Hoffmann ponctue son discours de circonlocutions et de verbigérations maintenant le lecteur dans le doute quant à la nature réelle de l'étranger. Par conséquent, son idiosyncrasie se révèle peu à peu au contact d'une pléthore de circonvolutions, annonçant de manière indirecte les traits physiques et psychiques des premiers vampires de la « littérature vampirique ». Ainsi, l'étranger qui se « glissait comme un fantôme invisible » laissait transparaître un « mal dévorant⁴⁴⁶ » à la manière d'une « figure [s'élançant] comme de dessous la terre » et à la clarté de la lune⁴⁴⁷. Disparaissant dans l'ombre, il est comparé à un « démon effroyable⁴⁴⁸ » s'inoculant graduellement dans l'existence des protagonistes. Teinté du sang des victimes⁴⁴⁹, il apparaît aux personnages comme un « monstr[e] qui assassina[e] avec l'audace du démon », suscitant l'angoisse et l'effroi, introduisant l'horreur et l'épouvante dans leurs esprits⁴⁵⁰.

Somme toute, le « genre fantastique » s'impose définitivement dans le trigone européen (Allemagne, France, Grande-Bretagne) aux alentours des années 1830 suite à la régression du gothique britannique. Inédit, il se distingue de la féerie et du merveilleux qui sont en constante interpénétration avec le monde

⁴⁴⁵ HOFFMANN, *Contes Fantastiques*, *Ibid.*, p. 12.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, Chapitre II, p. 20.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, Chapitre II, p. 25.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, Chapitre II, p. 27.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, Chapitre II, p. 39.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, Chapitre II, p. 42.

réel⁴⁵¹. Manifestant un scandale, introduisant une irruption insolite et presque insupportable dans le monde réel, le fantastique brise l'ordre établi en insérant un climat d'épouvante et d'horreur à l'intérieur du récit. Contrairement aux dénouements heureux des contes de fées, les récits fantastiques s'achèvent sur un événement sinistre allant de la damnation du héros à sa mort en passant par sa disparition. Violant les lois de la condition humaine, le fantastique s'infiltré dans les constantes du monde réel pour mieux les étioiler, en intercalant dans la réalité des personnages des événements incompréhensibles, irrationnels et surnaturels à l'instar des apparitions de vampires et de revenants⁴⁵². En s'inspirant de faits historiques et en métamorphosant des mythes obsolètes, les récits fantastiques phagocytent les « maux du siècle » en les juxtaposant aux superstitions antédiluviennes, dans l'intention de remédier, par le truchement de la « réalité surnaturelle » des histoires fantastiques, aux affres métaphysiques demeurant depuis l'aube de l'humanité. Somme toute, c'est en reprenant les attributs des vampires de Hongrie, de Bohême, de Silésie et de Pologne pour parer ses héros, qu'Ernst Theodor Amadeus Hoffmann contribue à l'émergence de la « frénésie vampirique » s'établissant dans la littérature européenne à partir de 1819.

B. « L'Autre » et ses métamorphoses littéraires :

« Il cherchait [...] à se persuader que ce qu'il avait vu ne pouvait exister : un mort [sortant] du tombeau ! Son imagination seule avait sans doute évoqué du sépulcre l'image de l'homme (Lord Ruthven) qui occupait incessamment son esprit : enfin, il en vint à se convaincre que cette vision était certainement sans réalité ».

John William Polidori, *The Vampyre*⁴⁵³, 1819.

Traduit de l'anglais par Henri Faber, la nouvelle *The Vampyre* de John William Polidori est attifée d'une introduction retraçant le parcours du vampire dans les inconscients individuels et collectifs au XVIIIe siècle. En dépit de son ancêtre slave, le héros vampirique s'affranchit de son « cousin monstrueux » en surgissant de manière inédite dans les récits littéraires de la première moitié du

⁴⁵¹ JARROT Sabine, *Op cit.*, p. 75.

⁴⁵² VAX Louis, *La séduction de l'étrange*, Paris, Presses Universitaires de France, « PUF », 313p, 1964, pp. 61-69.

⁴⁵³ POLIDORI John William, *The Vampyre*, 1819. Traduit de l'anglais par FABER Henri, *Le Vampire*, 1819, p. 51.

XIXe siècle. Comblant la vacuité des imaginaires rationnels du siècle des lumières, le « vampire littéraire » concourt à la personnification des hantises et des désirs de l'Homme. S'introduisant dans les romans à dater de 1819, la figure du « vampire littéraire » diffère littéralement de celle du vampire historique en s'insinuant dans la production poétique dès la fin du XVIIIe siècle. Source d'inspiration du poète Lord Byron, la matière vampirique donne lieu à la composition d'un poème s'intitulant *Le Giaour*. Faisant l'objet d'une publication en 1813, et résultant de l'affaire Arnold Paole, « l'épithalame vampirique » confectionné par George Gordon Byron s'ordonne de la manière suivante :

*« Frémis ! Nouveau Vampire envoyé sur la terre,
En vain, lorsque la mort fermera ta paupière,
A pourrir dans la tombe on t'aura condamné,
Tu quitteras la nuit cet asile étonné.
Alors, pour ranimer ton cadavre livide,
C'est du sang des vivants que ta bouche est avide ;
Souvent, d'un pas furtif, à l'heure de minuit,
Vers ton ancien manoir tu retournes sans bruit :
Du logis à ta main déjà cède la grille,
Et tu viens t'abreuver du sang de ta famille,
L'enfer même, à goûter de cet horrible mets,
Malgré sa répugnance oblige ton palais.
Tes victimes saurot à leur heure dernière,
Qu'elles ont pour bourreau leur époux ou leur père !
[...] Dès que sur l'horizon le jour est prêt à naître,
Grinçant des dents, l'œil fixe, en proie à mille maux,
Tu cherches un asile au milieu des tombeaux :
Là, tu te veux du moins joindre aux autres vampires,
Comme toi condamnés à d'éternels martyrs :
Mais ils fuiront un spectre aussi contagieux [...] »⁴⁵⁴.*

⁴⁵⁴ HOFFMANN E.T.A, TOLSTOÏ A., POLIDORI John W., *Le vampire*, Grande-Bretagne : Editions le Mono, 191p, « Le vampire », traduit par Henri Faber, extrait du poème *Giour* de Lord Byron, pp. 73-74.

Géniteur, à proprement parlé, du premier « vampire littéraire », John Polidori (1795-1821), médecin et ami confident de l'illustre poète Lord Byron, publie dans *The New Monthly Magazine*, une nouvelle s'intitulant *The Vampyre*. En s'inspirant des héros maléfiques Byroniens et en s'émancipant des superstitions Balkaniques, John Polidori élabore l'effigie d'un vampire aristocratique au teint blafard et aux allures de dandy, à l'opposé du vampire historique se singularisant par son aspect miséreux, cadavérique et rubicond. Propulsant le thème vampirique au sein de la littérature britannique, John Polidori émerge en parallèle des œuvres fantastiques hoffmaniennes se limitant à la circonscription de l'Empire germanique jusqu'aux alentours de 1830. En façonnant le personnage de Lord Ruthven, « matador » au physique particulier, John Polidori amoncelle un olibrius dont la carrure de matamore influe sur le comportement de *quidam*. Pourvu d'un « œil gris mort », sa figure est « régulièrement belle, nonobstant le teint sépulcral qui régn[e] sur ses traits [sans jamais que] d'aimable rougeur [ne viennent] l'animer⁴⁵⁵ ». Influencé par les courants romantiques de la première moitié du XIX^e siècle, il nantit son héros romantique de facultés de séduction ayant un effet immédiat sur les membres de son entourage. Pourvu d'une immense beauté lui permettant d'endormir ses proies, le héros polidorien est « irrésistible » au point d'être capable de « réprimer la crainte qu'il inspir[e] au premier abord à cause de son mépris pour le vice⁴⁵⁶ ». D'emblée qualifié de « beau, sincère, riche », le narrateur parsème graduellement le récit de doutes, laissant entrevoir au lecteur la nature démoniaque du personnage. Par le truchement de son « narrateur-témoin », le jeune Aubrey, John Polidori cristallise les caractéristiques du personnage vampirique en juxtaposant le mode opératoire du « vampire littéraire » à celui des criminels voire des tueurs en série. Marginal, le vampire polidorien est cet « Autre » amphibien recherchant inlassablement une victime pour satisfaire ses désirs égoïstes de survivance. S'adonnant à la manipulation et à la dépravation⁴⁵⁷, Lord Ruthven s'empare de la crédulité d'Aubrey de façon à s'abreuver du sang des membres de son entourage. Exclusivement féminines, les cibles de Lord Ruthven périssent compendieusement, succombant aux effets de sa fatale morsure⁴⁵⁸. Témoin d'incidents abstrus, le jeune Aubrey sombre peu à peu dans la folie du fait de sa mécompréhension face aux événements surnaturels dont il est spectateur. Eperdu entre inférences pantelantes et raisonnements filandreux, c'est à l'article de la mort qu'Aubrey prend conscience de la diathèse vampirique de Lord Ruthven. Entreprenant, en vain, de rédimier les noirs desseins de son acolyte, il capitule en rendant son dernier souffle avant d'avoir vaincu le vampire. Dès lors, et contrairement au vampire historique, le « vampire fictif » s'abreuve du sang de *quidam*, s'émancipant des simulacres slaves en s'insinuant dans le monde des vivants par le truchement d'un individu

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 77.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, pp. 80-81.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 83.

réfractaire au fait superstitieux. Connu de ses victimes, le vampire historique est déclaré forclos du fait de sa condition démoniaque par le collectif. Assimilable à un *caput-mortuum*, le vampire historique se présente comme l'envers du vampire fictif, qui, de par sa nature absconse, est d'abord un étranger surgissant du néant, annihilant sa marginalité en s'incorporant clandestinement dans le monde des vivants. Dissimulant sa condition vampirique, il demeure dans l'ombre des vivants, à l'affût de la moindre opportunité lui permettant d'accéder au collectif. Parvenant à gagner la confiance d'un tiers, le vampire fictif est susceptible de pénétrer dans les orbes de la société en s'accaparant l'existence de son hôte, de manière à vampiriser les membres de son entourage. Au demeurant, John Polidori propulse le thème vampirique dans la littérature de la première moitié du XIX^e siècle en mentionnant le mot « vampire » dès le début du récit⁴⁵⁹. Parallèlement aux orbes littéraires de la société britannique, les artéfacts germaniques s'articulent autour du cas Hoffmannien. A l'origine de l'insémination de « parcelles vampiriques » dans le récit, Ernst Amadeus Hoffmann définit le vampire fictif comme une « apparition effrayante ». Traduit en 1871 par Emile de la Bedollière, le conte hoffmanien s'intitulant *L'Hôte mystérieux* (1819) exemplifie l'argument citérieur :

«Un homme habillé de noir de la tête aux pieds s'avança. Son visage était pâle et sérieux et son œil plein de fermeté. [Doté d'une] noble tournure du plus grand monde [...] cet étranger oppress [ait] et pesait comme un orage lourd [sur les autres hôtes]. [D'une pâleur cadavéreuse, son ton et ses gestes n'avaient rien de surnaturel]⁴⁶⁰ ».

Dans cette constance, et après un séjour en Allemagne au cours duquel il rencontre Goethe, l'écrivain russe Alexis Konstantinovitch Tolstoï (1817-1875) rédige en français *La famille du Vourdalak. Fragments inédits des Mémoires d'un inconnu*, un texte publié à titre posthume mais composé en 1840. A travers la narration de l'histoire des mésaventures étonnantes et authentiques du marquis d'Urfé, Tolstoï évoque la thématique des vampires. Désigné comme celui qu'il faut exterminer, le vampire tolstoïen se façonne à la manière d'une mosaïque en empruntant divers éléments aux superstitions slaves. Qualifié de *Vourdalak*, le vampire élaboré par Tolstoï entretient un lien analogique avec les vampires historiques décrits par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*. Allant jusqu'à citer le nom du Révérend-Père⁴⁶¹, Tolstoï s'inspire du mode opératoire des slaves du sud pour anéantir le vampire. Ainsi, les enfants du *Vourdalak*, Gorcha,

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 86.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, pp. 128-129.

⁴⁶¹ *Ibid.*, pp. 13-14.

sont contraints de lui « percer [le cœur] d'un pieu⁴⁶² ». Homologue littéraire de Pierre Poglojovitz et Arnold Paole, Gorcha présente tous les signes du vampirisme. En effet, sa « figure pâle » et ses « yeux ternes et enfoncés⁴⁶³ » se juxtaposent à son visage de vieillard que le héros du roman s'apparente à « cel[ui] d'un mort⁴⁶⁴ ». Doté d'une « force invisible », le *Vourdalak* de Tolstoï se caractérise par son « souffle cadavéreux » et « ses yeux effrayants⁴⁶⁵ ». Pour autant, et malgré sa fidélité aux faits historiques, l'écrivain russe articule son récit autour du corolaire adjoignant réel et surnaturel. Sceptique face aux événements surnaturels dont il est le témoin, d'Urfé se persuade d'être sous « l'effet de son imagination⁴⁶⁶ ». Influencé par *La fiancée de Corinthe* de Wolfgang Goethe, Tolstoï intègre à son récit le personnage de Sdenka, amour passé du marquis d'Urfé, « femme-vampire » et fille de Gorcha. Préférant la séduction au mystère, elle dessille l'esprit du héros à partir du moment où elle tente, en vain, de le mordre à la gorge. Agissant puissamment sur l'imagination des personnages⁴⁶⁷, le vampire fictif exerce une force hypnotique sur ses victimes. S'exprimant de manière indirecte, il est raconté à la troisième personne par le ou les « narrateur(s)-témoin(s) », détentionnaire du présent des personnages, prisonnier du passé des héros. De surcroît, et à en croire Jacques Finné dans *La bibliographie de Dracula*, les conditions requises pour être un vampire sont au nombre de trois :

« Etre un non-mort (condition a), qui se nourrit de sang humain (condition b) afin de prolonger la vie au-delà des limites habituelles (condition c)⁴⁶⁸ ».

Somme toute, les premiers vampires de la littérature émanent de la spодite des superstitions populaires. Demeurant chancelantes, les caractéristiques des vampires fictifs fluctuent jusqu'à la première moitié du XIXe siècle. De surcroît, et en tant « qu'antichambre du fantastique⁴⁶⁹ », le roman gothique annonce un « âge de transition littéraire » en faisant de la littérature, une « fille de l'incroyance⁴⁷⁰ ».

⁴⁶² *Ibid.*, p. 13.

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁴⁶⁷ DUNN-MASCETTI M., *Le livre des vampires*, Paris, Editions Solar, 224p, 1993, p. 13.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 81.

⁴⁶⁹ BARONIAN J-B, *Panorama de la littérature fantastique de langue française*, Tournai, La Renaissance du Livre, « Les maîtres de l'imaginaire », 2000, p. 50.

⁴⁷⁰ VAX Louis, *L'art et la littérature fantastique*, PUF, Presses Universitaires de France, 1960, p. 72.

Subissant les assauts du scientisme émanant du siècle des lumières, l'individu du XIX^e siècle s'expose à un désenchantement de l'humanité dont l'unique épithème se nomme « imagination ». Dès lors, la contexture du microcosme hominien s'articule autour de l'émergence d'un « fantastique médicament » renouant avec les croyances païennes de l'antiquité, à l'égal des récits d'Alexis Tolstoï. S'infiltrant en France sous l'égide de Charles Nodier, le fantastique se distingue formellement du merveilleux chrétien en faisant de la superstition son substrat. Traduisant et remaniant le texte de John William Polidori dès 1819, le directeur de la bibliothèque de l'Arsenal, Charles Nodier, adjoint au récit polidorien des résidus de superstitions. Alimentant le fantastique, les superstitions se métamorphosent et témoignent de l'évolution des imaginaires collectifs dans le sens où, contrairement aux récits merveilleux des XVII^e et XVIII^e siècles, la postface des romans fantastiques ne s'achève pas sur le triomphe du fait religieux mais sur l'achoppement de l'éradication du mal. Au demeurant, le vampire historique – figure accidentelle et inédite – et le vampire fantastique – emblème romantique émanant de l'antique – se désarticulent et se désassemblent lors de la réminiscence des superstitions antédiluviennes issues de la tradition païenne. Dérivant des errements de la croyance chrétienne, le vampire, en tant que figure maléfique, se confronte aux imaginaires antiques et à la résurgence des figures ancestrales du mal. En outre, si le mythe symbolique du vampire s'articule autour d'une « réalité masculine » au travers des affaires Arnold Paole et Pierre Plogojovitz mentionnées par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*, son mythe fictif, à l'opposite, s'enracine autour des représentations mentales hébraïques, antiques et bibliques disposées à faire le procès de la condition féminine. Somme toute, et par le biais de la réécriture des mythes de l'antiquité, le « vampire littéraire » dévoile son amphigamité. Exclusivement masculins, les vampires historiques diffèrent littéralement des « créatures vampiriques » de l'antiquité - majoritairement féminines - à l'exception du *brucolaque* grec que Dom Augustin Calmet compare aux hémaphysomes venus de l'est. En outre, et par gémation, figures ancestrales du mal et créatures démoniales se décontenancent, par la déstructuration des mythes et par l'édification d'archétypes. Dès lors, si le mythe historique du vampire – au sens chrétien du terme – inocule le « mal vampirique » à des individus de sexe masculin, le mythe littéraire – parasité par les légendes de l'antiquité – féminise le vampire de manière à l'apparenter au mythe grec de Circé – Sorcière mythique apparaissant dans l'*Odyssée* d'Homère et dont le regard est susceptible de pétrifier quiconque – tout en le reliant à sa variante romaine, faisant de la gorgone la fille d'Hécate, déesse des morts, des fantômes et des peurs ancestrales. Pour autant, c'est aux lendemains de la révolution française que la figure de la « femme-vampire » s'introduit dans la littérature européenne. Géniture des mythes antiques, progéniture des mythes bibliques, la « femme-fatale » ou la « femme-maléfique » intervient comme l'antithèse de la « femme-mère », en refusant de se plier aux normes de la société. S'émancipant de la tutelle masculine, les *femina fatalis* ne sont ni des religieuses, ni des prostituées, ni des femmes mariées. Du fait de leur anormalité, elles apparaissent comme dangereuses et

constituent une menace pour les hommes. A l'instar des deux épouses d'Adam dans les récits bibliques – Lilith – la femme démoniaque dévoreuse de chair et buveuse du sang – et Eve – la tentatrice à l'origine de la déchéance de l'humanité, les *femina fatalis* sont des figures immémorales se juxtaposant aux figures maléfiques mémorales à l'exemple de la sorcière. Interpénétrant le mythe de la « femme-fatale » des temps modernes, le mythe de la « femme-maléfique » antique et christique réinfecte les imaginaires individuels et collectifs en cristallisant l'archétype du « Démon au féminin » dans les récits de fiction. Pour autant, et à l'ère du désenchantement, si les inconscients individuels et collectifs sont pollués par le fait scientifique, les superstitions antiques et bibliques réensemencent les imaginaires post-révolutionnaires en associant « vampires historiques » et « femmes maléfiques » de façon à redéfinir et à inverser les rôles des hommes et des femmes dans les mentalités individuelles et collectifs. Dès lors, et au travers des récits romanesques, l'archétype de la « femme-vampire » se cristallise autour de l'adjonction entre mythes millénaires, séculaires et révolutionnaires, édifiant la « femme-fatale » comme une séductrice personnifiant la mort et dont la vie artificielle – à l'égal du vampire historique – se proroge au moyen de l'ingestion du sang des vivants.

C. Femmes mythiques, femmes bibliques, femmes vampiriques : Le démon au féminin :

« *La femme naît vampire, et l'homme le devient* ⁴⁷¹ ».

Produit composite issu de la jonction entre mythes bibliques, mythes antiques, mythes historiques et mythes vampiriques, la figure de la « femme-fatale » - à l'ère du roman - se façonne autour de l'archétype de la « femme-vampire ». Pour autant, et à l'image du cadavre, la « femme-vampire » n'est qu'apparence, elle dissimule la mort derrière son inégalable beauté⁴⁷². A la fois fascinante et repoussante, la puissance du vampire au féminin est celle de la séduction⁴⁷³. Dès lors, l'aura de la « vampiressa » s'illustre par sa nature diabolique, son refus d'enfiler le costume de « femme-génitrice » au profit du déguisement de « femme-séductrice ». Tout autrement, et dans les *Dissertations*⁴⁷⁴ de Dom Augustin Calmet, les histoires de vampire compilées par le Révérend-Père

⁴⁷¹ DOTTIN-ORSINI Mireille, article « Fin de siècle, portrait de femme fatale en vampire », *Littératures*, n°26, Printemps 1992, p. 43.

⁴⁷² BAUDRILLARD J., *De la séduction*, Paris, Editions Galilée, 248p, 1979, pp. 18-22.

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations* [...], *Op cit.*

mentionnent exclusivement des individus de sexe masculin. À l'opposé, et dans les récits de fiction de la première moitié du XIX^e siècle, les « femmes-vampires » s'insinuent dans la « littérature vampirique » à partir de la publication de la *La femme vampire*⁴⁷⁵ d'Ernst Amadeus Hoffmann, une nouvelle éditée dans le quatrième volume des *Die Serapionsbrüder* de 1821 et traduit de l'allemand en français par Henry Egmont. Se faisant l'égal du vampire polidorien, la « femme-vampire » est ordinairement une femme issue d'une très haute lignée, ultime héritière d'une famille décimée et très fortunée. À titre d'exemple, la baronne peinte par Hoffmann possède une « figure décharnée » avec des « yeux caves et ternes semblables à un cadavre »⁴⁷⁶. S'opposant à la condition paysanne attifée aux vampires villageois décrits par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations sur les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*⁴⁷⁷, le vampire au féminin est *l'ejusdem generis* du « vampire historique ». Par conséquent, dans *La femme vampire*, le narrateur notifie « l'état malade »⁴⁷⁸ de la baronne Aurélia, son visage « pâle » et son « mal ordinaire ». Contaminant les imaginaires individuels et collectifs post-révolutionnaires, le mythe historique du vampire s'immisce et se glisse de manière subreptice dans les récits horrifiques de la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi, et à l'égal des affaires Arnold Paole et Pierre Plogojovitz, la baronne décrite par Hoffmann dans *La femme vampire* est retrouvée « gisant[e] face contre terre près du cimetière »⁴⁷⁹. Toutefois, si le vampire slave suce le sang des vivants, il ne mord que rarement. S'entremêlant avec les mythes antiques, la figure de la « femme-vampire » se distingue de ses congénères historiques en utilisant sa dentition pour extraire le sang de ses victimes. Considéré comme déviant, le « vampire littéraire » est un être sexualisé enclin à un désir libidineux irréfutable, le poussant à entretenir des liaisons charnelles en dehors des liens du mariage tandis que les vampires historiques pratiquent le péché de chair à la seule condition que l'acte sexuel soit consommé avec leur épouse initiale. Ne possédant pas d'équivalent au féminin, le mot « vampire » répond à une réalité différente de celle de la « femme-vampire »⁴⁸⁰. En effet, si la « vampiressa » incarne l'apogée de la « femme-fatale »⁴⁸¹, sa dimension érotique réside dans le fait que l'homme redoute de ne pas réussir à satisfaire sexuellement la femme et par conséquent :

⁴⁷⁵ HOFFMANN E.T.A., *La femme du vampire*, Les Frères Sérapion, 1821, traduit par EGDMONT Henry. HOFFMANN E.T.A., TOLSTOÏ A., POLIDORI J., *Le vampire*, Grande-Bretagne : Editions le Mono, 141p, [s.d], p. 50.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 53.

⁴⁷⁷ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations [...]* *Op cit.*

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 55.

⁴⁸⁰ PERRIN Jean, article « La femme vampire dans la poésie romantique anglaise », Colloque de Cerisy, *Op cit.*, p. 116.

⁴⁸¹ MARGNY Jean, article « Les vampires de la légende à la métaphore », Colloque de Cerisy, *Op cit.*, p. 21.

« [C'est] dans la femme, [que l'homme] peut s'anéantir⁴⁸² ».

Désertant la poétique au profit des romans fantastiques, la figure de la « femme-vampire » s'infiltré dans la littérature française à partir des années 1830. Chef de file des « fantastiqueurs » français, Théophile Gautier publie dès 1831 des « romans feuilletons » adoptant les codes du fantastique. Ainsi, c'est en 1836 qu'il fait paraître dans la *Chronique de Paris* un récit s'intitulant *La Morte Amoureuse*⁴⁸³. De manière synoptique, l'histoire relate les mésaventures d'un jeune moine prénommé Romuald, se laissant séduire par Clarimonde, une femme aux mœurs douteuses dont la nature vampirique échappe au narrateur. Usuellement, et dans la plupart des récits vampiriques, le personnage principal raconte et expose des méfaits survenus des années auparavant. Dans le cas de *La Morte Amoureuse*, Romuald mentionne ses malaventures juvéniles en introduisant sa prosopopée de la manière suivante :

« Quoique j'aie soixante-dix ans, j'ose à peine remuer la cendre de ce souvenir⁴⁸⁴ ».

Nonobstant ses aperceptions, il poursuit en révélant au narrataire les vicissitudes de sa nubilité. Victime d'une femme séductrice et manipulatrice aspirant à le détourner de Dieu et du droit chemin, il déclare :

« J'ai été pendant plus de trois ans le jouet d'une illusion singulière et diabolique⁴⁸⁵ ».

Outrepassant la culpabilité liée à ses errements d'autrefois, et par abréaction, il exorcise ses passions anténuptiales en présentant au narrataire ses tribulations du temps passé. Ainsi, et à la manière d'une catharsis, le récit proféré par Romuald vulgarise, accrédite et propage de façon subreptice, la conduite éthique et déontologique à adopter en cas de détournement du sens moral et de la rectitude des bonnes mœurs. Contrairement à ses homologues masculins, la

⁴⁸² KAPPLER Claude, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen-Age*, Paris, Payot, 1980, p. 268.

⁴⁸³ *Ibid.*, pp. 51-89.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 51.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 51.

« femme-vampire » est dépeinte comme une créature séduisante, attirante et manipulatrice. Si Romuald décrit Clarimonde comme une « belle-morte », il ajoute qu'il s'agit d'une « jeune femme d'une beauté rare et vêtue avec une magnificence royale⁴⁸⁶ ». Sous son emprise, il idéalise la « vampiressa » en la portraiturant de la manière suivante :

« [Cette] charmante créature se détachait sur un fond d'ombre comme une révélation angélique [...], on aurait dit une reine [...] [dont] les yeux, d'un [seul] éclair décidaient de la destinée d'un homme. Il s'en échappait des rayons pareils à des flèches [...] et je ne sais pas si la flamme qui les illuminait venait du ciel ou de l'enfer, mais à coup sûr elle venait de l'un ou de l'autre : cette femme était un ange ou un démon⁴⁸⁷ ».

Egarant Romuald de ses préoccupations spirituelles et de son engagement confessionnel, la beauté fulgurante de Clarimonde intervient comme une feintise démoniaque cherchant à corrompre l'âme du jeune moine. Composant avec l'inadmissible, l'inénarrable et l'impossible, le récit surnaturel aspire à altérer l'herméticité de l'écorce de la morale chrétienne. Désagrégeant l'ordre commun, l'odyssée fantastique tend à phagocyter l'esprit des lecteurs de façon à détourner leurs subconsciouss des normes écrasantes de la société en réintroduisant dans leurs imaginaires des croyances surannées. Ainsi, et par l'utilisation de figures de rhétorique, les « fantastiqueurs » de la première moitié du XIXe siècle réaniment des superstitions antédiluviennes auxquelles il n'est pas nécessaire de croire pour naviguer aux côtés de « l'effet fantastique ». Suscitant peur, effroi et horreur, la « littérature vampirique » post-révolutionnaire recompose et reconstitue les mythes historiques en les réinjectant au sein des mentalités collectives et en transférant « les produits de l'imagination » de la temporalité des vivants à celle des romans. Si le diable et les vampires n'existent qu'à travers les mots, le fantastique – aux dires de Théophile Gautier – a toujours un pied dans le réel⁴⁸⁸. Par ailleurs, et si les « vampires historiques » sont repoussants et malséants, les premiers « vampires littéraires » sont dotés d'un physique ordinaire presque quelconque, séduisant leur(s) victime(s) en leur administrant le « mal vampirique » et en leur réservant un destin tragique, bien qu'à contrario, la « vampiressa » réserve à ses proies un sort lascif et planifié. Errant aux marges de la société des vivants, le « tiercé vampirique » - historique, mythique, fantastique – conflue sur la sujétion de la condition vampirique, le caractère illusoire de la créature hématophagique et la

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁸⁸ Gautier, Th., *Contes d'Hoffmann*, Chronique de Paris, 14 août 1836, cité par Nathalie Prince, in Prince, N., *Le fantastique*, Armand Colin, Paris, 2008, p. 27.

logique de survivance au détriment d'autrui. De ce fait, Clarimonde, en s'intégrant à la société des vivants par le truchement de son amant, dissimule sa « nature fantastique » en pénétrant dans le for intérieur du jeune Romuald, qui, en subodorant à son insu la « réalité vampirique » de sa bien-aimée rétorque :

« [Ses] dents de plus bel orient scintillaient dans son rouge sourire, et de petites fossettes se creusaient à chaque inflexion de sa bouche dans le satin rose de ses adorables joues. Pour son nez, il était d'une finesse et d'une fierté toute royale, et décelait la plus noble origine⁴⁸⁹ ».

Aux antipodes de la moralité chrétienne, le comportement de Romuald témoigne des amativités et des desiderata contradictoires susceptibles de molester et de hanter licitement l'encéphale des vivants. Dès lors, et face au « phantasme » de Clarimonde, une « angoisse effroyable [lui] tenaill[e] le cœur, [et] chaque minute qui s'écoul[e] [lui] sembl[e] une seconde et un siècle⁴⁹⁰ ». S'intronisant comme un agent du diable, Clarimonde n'existe que dans la « réalité psychique » de Romuald. Consciente de son ascendance sur Romuald, elle se fraye un chemin au travers de l'adynamie et de l'asthénie de sa proie, prenant possession de sa psyché, présageant l'issue fatale de sa destinée :

« Si tu veux être à moi, je te ferai plus heureux que Dieu [...] je t'aime et je veux te prendre à ton Dieu⁴⁹¹ ».

En isolant sa proie, Clarimonde fait de Romuald un être enclin à la mélancolie et à la dérélition, le privant de ses repères, l'entraînant vers les enfers. Dès lors, c'est en géminant et en appariant les mythes historiques du vampire et de la sorcière avec les mythes antiques et bibliques de la « femme-péché » et de la « femme-animal » que la « femme-vampire » devient l'avatar des croyances citériennes tout en s'assimilant à la figure rhétorique du cadavre. Personnification de la mort, du corps mort, de la sexualité et de la fatalité, la « femme-vampire » génère des phénomènes « d'attraction-répulsion » au contact de ses victimes. Si Clarimonde est proclamée morte par le commun des mortels, sa résurrection « accidentelle » en présence de Romuald annonce au narrataire que derrière l'apparence cadavérique de la « femme-morte » se cache une « vampiressa » calculatrice et manipulatrice. Prédisposé à la lypémanie, Romuald infirme

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 56.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 56.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 57.

l'incident en le justifiant au moyen des manifestations vésaniques de son subconscient. Incrédule, le naufrage de l'âme de Romuald s'amoncèle au fil des pages du roman en raison de son inaptitude à discerner le caractère factice et artificiel de l'existence de Clarimonde. Pour autant, « l'emprise vampirique » orchestrée par la frauduleuse défunte laisse entrevoir certains indices qui sèment le doute dans l'esprit de notre héros :

« D'une blancheur de marbre, livide, [...] elle était froide comme la peau d'un serpent [...]. Cette femme s'était complètement emparée de moi [et] un seul regard avait suffi pour me changer. [...] Je ne vivais plus dans moi, mais dans elle et par elle⁴⁹² ».

Diabliesse au regard pétrifiant, démonsse à la peau de serpent, les artifices ornant la « beauté surnaturelle » de Clarimonde sont semblables à ceux de Circé et dépeignent avec certitude le caractère vampirique de la « femme-fatale ». Par ailleurs, et nonobstant les arguties de sa bien-aimée, Romuald prend conscience de la « réalité surnaturelle » de « l'apparition angélique » qui le hante journallement :

« Si ma pitié s'est évanouie en un instant, [cela] prouv[e] la présence du diable⁴⁹³ ».

Pour autant, si Clarimonde est une créature démoniaque à l'instar des hémato-phages venus de l'est, la « femme-vampire » diffère littéralement du vampire historique. Par conséquent, si les témoignages colportés par Dom Augustin Calmet émanent d'un imaginaire populaire infesté de superstitions, les « narrateurs-témoins » issus des récits fantastiques restent sceptiques quant à l'existence du surnaturel et se persuadent, dans un premier temps, que les faits dont ils sont spectateurs résultent des effets de leur imagination. Hermétique au fait superstitieux – compte tenu de son éducation religieuse – Romuald – sous l'influence de Clarimonde – se métamorphose et se marginalise. Renonçant à Dieu, apostasiant la doctrine chrétienne, abandonnant sa terre natale, l'ancien moine – en présence de Clarimonde – devient un *heimatlos*, un apatride, un mécréant. En s'adonnant à des vices et à des perversions comparables aux stupres de « l'Antéchrist », Romuald s'éprend d'un « frisson de superstitieuse terreur » et renoue avec l'aporie de Parménide notifiant que « l'Etre est » et que « le non-être

⁴⁹² *Ibid.*, pp. 58-59.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 64.

n'est pas⁴⁹⁴ ». S'en remettant à son savoir ecclésiastique et aux fragments sédimentaires de son éducation religieuse, l'ancien moine comprend que Clarimonde n'est ni vraiment vivante ni vraiment morte⁴⁹⁵, bien que son esprit demeure obtus à l'agénésie vampirique de sa bien-aimée. Plutôt que de forfaire à ses engagements claustraux, Romuald s'enlise dans une existence bicéphale, vaquant à ses obligations de prêtre la journée, s'atermoiant des suspicions de l'abbé Sérapion en se vouant à la concupiscence et aux sacrilèges une fois la nuit tombée. Présenté comme l'archétype du prêtre modèle, Romuald – aux prolégomènes de son ordination – est témoin d'un événement abstrus et amphigourique, se manifestant sous la forme « d'une apparition angélique », à l'orée du songe, au seuil de la réalité. Se laissant bercer par les « suggestions du diable⁴⁹⁶ », il s'escrime à composer avec les fantômes de son idiosyncrasie citérieure tout en succombant à ses désirs les plus profonds :

« A dater de cette nuit, ma nature s'est en quelque sorte dédoublée, et il y eut en moi deux hommes dont l'un ne connaissait pas l'autre. Tantôt je me croyais un prêtre qui rêvait chaque soir qu'il était un gentilhomme, tantôt un gentilhomme qui rêvait qu'il était prêtre [...]. Je ne savais pas où commençait la réalité et où finissait l'illusion⁴⁹⁷ ».

Maléficié par le regard de Clarimonde, Romuald ne peut dissimuler son existence souterraine à l'abbé Sérapion :

« [Sérapion] fixait sur moi ses deux jaunes prunelles de lion et plongeait comme une sonde ses regards dans mon âme⁴⁹⁸ ».

Conscient de sa perdition, il oscille entre raison et pulsions, éperdu entre ses « scrupules de prêtre qui [le] tourmentaient plus que jamais⁴⁹⁹ » et les effets du sortilège fabriqué par Clarimonde :

⁴⁹⁴ ROUGIER Louis, *Histoire d'une faillite philosophique*, Paris, La Scolastique, 1925, éd. 1966.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, pp. 68-69.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 88.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 49.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 100.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 111.

« J'aurais été parfaitement heureux sans un maudit cauchemar qui revenait toutes les nuits, et où je me croyais un curé de village macérant et faisant pénitence de mes excès du jour⁵⁰⁰ ».

Si les « yeux & nos autres sens nous font illusion à tout moment » s'exclame Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*⁵⁰¹, Romuald s'interroge sur sa santé mentale à dater de l'instant où il devient le témoin oculaire de faits surnaturels et parapsychiques laissant supposer l'existence factice de la nébuleuse Clarimonde. Pour autant, et contrairement aux affermisements du Révérend-Père de Senones, Romuald est un prêtre contadin, abscons au fait scientifique. En d'autres termes, si le discours proféré par l'abbé de Senones énonce de façon prosélyte que le « Prêtre doit à la Religion, de détromper le monde de l'opinion qu'il a sur les Apparitions⁵⁰² », les faits divers mentionnés dans ses *Dissertations*⁵⁰³ sont des anecdotes subrogées et rapportées au discours indirect libre. A l'avenant, et à la manière d'un hiérophante de l'antiquité, Romuald intervient comme une contrefaction de l'archétype rural de l'archiprêtre, imitant - dans un premier temps - ses « directeurs de conscience » à la manière d'un corybante, rivalisant - dans un second temps - avec les ministres du culte en multipliant les écarts de conduite. Se détournant de son rôle d'intermédiaire entre le Dieu de la chrétienté et ses fidèles, Romuald correspond avec la mort de façon indirecte. En effet, Théophile Gautier, en personnifiant la mort sous les traits de Clarimonde, associe l'image de la « morte amoureuse » à celle d'une goule conservant l'apparence artificielle de la vie, arborant l'expression factice de la mort. Pour autant, et contrairement aux épidémies vampiriques relatées par le Révérend-Père de Senones, la « femme-vampire » conçue par l'auteur de *La Morte Amoureuse* contourne le mythe de la « femme-fatale » en s'humanisant et en préservant Romuald du trépas. Absorbant son sang par lichées, la pratique vampirique de Clarimonde diffère littéralement de celle des hématophages de l'est qui se gavent du sang des vivants en provoquant chez eux mort et consommation. Si les vampires traditionnels se saisissent de leurs victimes sans la moindre once de résistance, la « vampiressa » composée par l'auteur de *La Morte Amoureuse* doit obtenir le consentement de Romuald pour s'abreuver de son liquide lymphatique. Faisant fi du maléfice confectionné par sa bien-aimée pour le vampiriser, Romuald prend conscience de la « réalité vampirique » de Clarimonde lors de la réitération d'un incident algésique :

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 109.

⁵⁰¹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations* [...], *Op cit.*, p. 192.

⁵⁰² *Ibid.*, Préface, p. VI.

⁵⁰³ *Ibid.*

« [Clarimonde] avalait le sang par petites gorgées, [et se munissant d'une aiguille], le piquait [en disant] : « Ton beau sang [...] je vais le boire⁵⁰⁴ ».

Cherchant à conjurer le sort, Romuald s'adresse à la clairvoyance de son supérieur hiérarchique : l'abbé Sérapion. Conscient des diableries rôdant autour de son subordonné, le Révérend-Père Sérapion suggère à son subalterne de réouvrir la sépulture de Clarimonde de façon à annihiler les effets du maléfice. En résistant aux instruments de la Foi et en fréquentant les lieux saints, Clarimonde avait orchestré avec maestria son intrusion dans la vie du jeune clerc. Trahie par Romuald, la « femme-vampire » est démasquée à l'endroit où repose sa dépouille :

« Pâle comme un marbre, avec une petite goutte [de sang] rouge [...] au coin de sa bouche décolorée ».

S'emparant des traits physiognomoniques du « vampire historique » et de l'aspect physionomique des créatures vampiriques bibliques, la « femme-vampire » confectionnée par Théophile Gautier succombe face à l'abnégation de Romuald, la rendant vulnérable aux armes de la Foi. De ce fait, en aspergeant son corps d'eau bénite et en faisant un signe de croix, Clarimonde redevient poussière et se dissipe dans l'air comme une fumée⁵⁰⁵. Dès lors, et au travers de l'exemple de *La Morte Amoureuse* de Théophile Gautier, la « femme-vampire » apparaît comme une métaphore de la mort et du désir sexuel, un être génésique aux antipodes de l'allégorie vampirique du XVIIIe siècle. En outre, et au crépuscule des « morts malfaisants » dépeints par la religion chrétienne, la littérature de la première moitié du XIXe siècle redéfinit la psychomachie de l'univers en faisant du vampire un « Antéchrist », une figure servant de réceptacle à l'expiation des vices, des vertus, des maux et des peurs ancestrales. Pour autant, et à l'horizon de la seconde moitié du XIXe siècle, la littérature britannique s'empare de l'imaginaire de la « femme-vampire » en conjuguant réalités historiques, mythes antiques, superstitions diachroniques et progrès scientifiques.

Fervent lecteur de Dom Augustin Calmet, l'écrivain irlandais Joseph Sheridan le Fanu, en prenant connaissance des *Dissertations* du Révérend-Père de Senones, se familiarise avec les histoires de vampires, les sources employées par le bénédictin et les conclusions qu'il apporte concernant l'existence factice des

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 85.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, pp. 88-89.

vampires. Mêlant histoire, mémoire et fiction, l'auteur de *Carmilla*⁵⁰⁶ s'inspire de faits authentifiés comme réels à un instant T, de façon à édifier le personnage de Mircalla Karnstein, une « vampiressa » au désir saphique, se résolvant à vampiriser la jeune Laura dont elle semble s'être éprise. Conformément au fantastique Hoffmannien, de nombreux indices informent le narrataire sur la nature vampirique de ladite Carmilla, Comtesse de Karnstein étant donné que dès le début du récit, Shéridan le Fanu présente Carmilla comme une « femme-vampire » originaire de Styrie, une contrée située à la jointure entre l'Autriche et l'actuelle Slovaquie. Contaminé par les imaginaires venus de l'est, l'auteur du recueil *In a Glass Darkly* compose le roman *Carmilla* en se réappropriant les légendes historiques véhiculées par Dom Augustin Calmet. En conciliant « littérature gothique » et « littérature fantastique », Shéridan le Fanu s'intronise comme un précurseur de la « littérature vampirique ». Par atavisme, la « femme-vampire » confectionnée par le propriétaire du *Dublin university magazine* se nantie des attributs physiques de ses congénères venus de l'est et de ses homologues romanesques. Vampirisée par un hémaphroditisme morave à l'âge de seize ans, la jeune Mircalla prend l'apparence de l'âge correspondant à celui de ses victimes. Liant connaissance au seuil de l'existence de Laura – la narratrice – alors âgée de six ans – rencontre Carmilla – la « femme-vampire » - de cent ans son aînée – en l'entrevoyant sous les traits d'une jeune fille. Postérieurement, et lors de la seconde confrontation entre la « vampiressa » et l'héroïne du roman, la comtesse de Karnstein se présente à Laura sous l'apparence d'un simulacre empruntant la silhouette d'une jeune femme de dix-neuf ans. S'articulant autour de l'archétype de la « femme maléfique », la « vampiressa » édifée par Shéridan le Fanu aspire l'énergie de sa victime à l'instar des hémaphrodites venus de l'est. Toutefois, en s'humectant graduellement du sang de Laura, Carmilla parvient à dissimuler sa condition de vampire et à anéantir tout soupçon se rapportant à la hantise panslave. Dévoilant sa diathèse diabolique au fil du récit, la comtesse de Karnstein présente tous les symptômes du « mal vampirique ». Dès lors, et dans le sillage de ses homologues slaves, les assauts intempestifs de la « femme-vampire » constellent pléthores d'entailles et de stigmates à la fois superficielles et mortelles :

« Two needles ran into my breast very deep at the same moment⁵⁰⁷ ».

Pour autant, si Carmilla apparaît à l'entourage de Laura comme une créature charmante, la narratrice éprouve une sensation de malaise en présence de ce « fantôme du passé » qui semble l'avoir déjà visité. A cet instant précis, un épisode

⁵⁰⁶ SHERIDAN LE FANU Joseph, *Carmilla*, recueil *In a Glass Darkly* [1872], Paris, Gallimard, « Folio Bilingue », traduction inédite de l'anglais, 2015, 271 p.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 60.

horifique renaît dans l'esprit de Laura, éveillant ses mécanismes de méfiance à l'encontre de la nouvelle venue. Elle déclare :

« I saw the very face which had visited me in my childhood at night, which remained so fixed in my memory, and on which i had for so many years so often ruminated with horror, when no one suspected of what i was thinking⁵⁰⁸ ».

Astreignant le narrataire à un accord tacite, la réapparition mirifique de Carmilla donne lieu à un « marasme collectif » se traduisant par l'état de cachexie de la jeune Laura. Assimilable à un artéfact, la « femme-vampire » façonnée par Shéridan le Fanu établit un stratagème machiavélique, orchestrant sa déperdition et la déliquescence de son propre moyen de locomotion pour s'introduire de manière légitime sous le toit de la famille de Laura. Somme toute, si l'irruption de Carmilla génère des sentiments de nature ambivalente, elle contribue à la fomentation de son simulacre en camouflant son « mal vampirique » par anosodiaphorie. Nonobstant son esthétique surnaturelle, et loin de susciter l'adiaphorie chez ses hôtes, les pensionnaires de la demeure de Laura dépeignent Carmilla à la manière d'une parèdre à la splendeur incontestable. Une domestique déclare :

« She is [...] the prettiest creature i ever saw [...] she is absolutely beautiful⁵⁰⁹ ».

Au demeurant, si le charme opère à l'unisson, l'entreprise diabolique fulminée par la « femme-vampire » atteint son apogée à partir de l'instant où le maléfice s'insinue dans les pensées de la jeune Laura. En outre, c'est par le truchement des prunelles de la « vampiresse » que Carmilla apparaît à Laura comme une créature amphibique, à la fois fascinante et déconcertante :

« [Her face] was pretty, even beautiful ; and when i first beheld it, wore the same melancholy expression. But this almost instantly lighted into a strange fixed smile of recognition⁵¹⁰ ».

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 69.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, pp. 60 & 69.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 70.

Consciente de son ascendance sur sa victime, Carmilla dissémine des fractions de surnaturel dans le champ du réel en recomposant les souvenirs enfantins de la jeune Laura. Cherchant à farder son syndrome vampirique, elle trouve le moyen de s'emparer de leur passé commun en rétorquant:

« Twelve years ago, i saw your face in a dream, and it has haunted me ever since [...]. I must tell you my vision about you ; it is so very strange that you and i should have had, each of the other so vivid a dream, that each should have seen, i you and you me, looking as we do now when of course we both were mere children⁵¹¹ » .

Véritable métaphraste du temps, Carmilla, dont l'existence factice perdure depuis plus de cent ans, dissimule son existence artificielle au moyen de ses facultés et de ses capacités à transmuier et à se métamorphoser. Par conséquent, c'est en éprouvant un frisson crépusculaire semblable à une commotion à l'âge de six ans que Laura entretient la spodite de sa rencontre avec Carmilla:

« I was a child, about six years old, and i awoke from a confused and troubled dream [...] I don't know which should be most afraid of the other⁵¹² ».

Dès lords, et avec préméditation, les linéaments de la conspiration orchestrée par Carmilla ressurgissent du néant et viennent assaillir les tréfonds de la psyché de la jeune Laura. Toutefois, si les « vampires historiques » génèrent la mort de leurs proches de manière sémillante et véloce, les « femmes-vampires », à l'instar de Carmilla, se délectent de l'essence quitessentielle de leurs victimes en transmettant clandestinement la « peste vampirique ». En d'autres termes, si le « vampire historique » provoque la mort du collectif, le « vampire littéraire » entraîne la mort de l'individu. De surcroît, les hématophages slaves, en causant la mort des membres de leur famille et des foyers alentours sont identifiés comme de potentiels vampires. A l'opposite, et du fait de son caractère allogène, le « vampire littéraire » frelate l'esprit de sa proie en demeurant dans les profondeurs de l'opacité. Somme toute, Carmilla, en mettant à profit son charme sépulcral pour séduire Laura et en cherchant à gagner l'amitié de cette dernière, scelle le pacte vampirique par l'aphorisme suivant:

⁵¹¹ *Ibid.*, pp. 71-72.

⁵¹² *Ibid.*, pp. 72-74.

« [Carmilla] was determined that we should be very near friends⁵¹³ ».

A l'égal du caméléon, Carmilla offusque la vue de Laura et maquille la réplétion de ses infractions nocturnes. Pour autant, et malgré les efforts de la comtesse de Karnstein, les signes du vampirisme se multiplient et saupoudrent d'embûches le layon de Carmilla. Ainsi, les indices récoltés par Laura sur le passé antérieur de l'inconnue venue de l'est sont diaphanes et épars :

« First, her name was Carmilla, second her family was very ancient and noble, third her home lay in the direction of the west. [...] She would not tell me the name of her family, nor their armorial bearings, nor the name of their estate, nor even that of the country they lived in⁵¹⁴ ».

Désorientée par le caractère énigmatique de son commensal, Laura décèle la monstrosité de sa compagne à partir du moment où cette dernière déclare que :

« In the rapture of my enormous humiliation I live in your warm life, and you shall die-die, sweetly die-into mine. I cannot help it ; as I draw near to you, you, in your turn, will draw near to others, and learn the rapture of that cruelty, which yeti s love ; so, for a while, seek to know no me of me and mine⁵¹⁵ ».

Entretien une relation saphique avec la narratrice du roman, Carmilla hypersexualise l'imaginaire de la « femme-vampire » en faisant figurer le mythe de la « femme-maléfique » aux antipodes du « mythe vampirique ». Faisant perdurer le phénomène « d'attraction-répulsion » généré par le cadavre, l'archétype de la « femme-vampire » séductrice et manipulatrice s'incarne en la personne de Carmilla :

« I experienced a strange tumultuous excitement that was pleasurable, ever and anon, mingled with a vague sense of fear and disgust⁵¹⁶ ».

⁵¹³ *Ibid.*, p. 76.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 84.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 86.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 88.

Pourvue d'une amaurose complète, Laura pressent cependant l'amphibologie de « l'humanumalité » de Carmilla:

« With gloating eyes she drew me to her, and her hot lips traveled along my cheek in kisses ; and she would whisper, almost in sobs : « You are mine, you shall be mine, you and I are one for ever⁵¹⁷ ».

Reprenant la légende de la « morte amoureuse », Shéridan le Fanu fait de Carmilla une « femme-vampire » déchirée entre deux mésaises, sa pulsion animale et son désir libidinal. Profondément démoniaque, de par sa nature vampirique, Carmilla conserve des fragments de son existence humaine. Dévorée par sa passion pour Laura, elle se résout à mettre en peril sa « non-vie » en tuant graduellement sa victime. Elle déclare:

« I have been in love with no one, and never shall [...] I live in you ; and you would die for me, I love you so⁵¹⁸ ».

Par ailleurs, si les victimes des hématophages venus de l'est périssent promptement, le mal qui semble ronger Laura demeure inédit:

« It was now three weeks since the commencement of this unaccountable state [...], I had grown pale, my eyes were dilated and darkened underneath. [...] It could not be that terrible complaint which the peasants called the oupire, for I had now been suffering for three weeks, and they were seldom ill for much more than three days, when death put an end to their miseries⁵¹⁹ ».

Hermétique au fait supertitieux, Laura se résout à suppléer au rang d'illusion les malaventures surnaturelles dont elle est la spectatrice. Faisant fi de son imagination valétudinaire, l'entourage de Laura commence à suspecter Carmilla dont l'attitude étrange laisse présager des pratiques vampiriques. Pour autant, c'est en entrevoyant une peinture de la comtesse de Karnstein, décédée un siècle

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 88.

⁵¹⁸ *Ibid.*, Chapitre V, p. 120.

⁵¹⁹ *Ibid.*, Chapitre VII, p. 150.

auparavant, que les soupçons se dissipent pour laisser place à la flagrance. Sceptique, le père de Laura certifie que les vampires n'existent pas:

« Being myself wholly skeptical as to the existence of any such portent as the vampire⁵²⁰ ».

Pour autant, si les vampires décrits par Dom Augustin Calmet sont le fruit de l'imagination des vivants, Carmilla est bien réelle et de ce fait, le spécialiste des vampires précaunise la réouverture de la tombe de ladite comtesse de Karnstein de façon à l'anéantir définitivement : « I mean to decapitate this monster⁵²¹ ». Contristé par l'état moribond de son héritière, le père de Laura consent à se réconcilier avec la superstition en raison de l'aggravation de sa condition:

« You have heard no doubt, of the appalling superstition that prevails in Upper and Lower Styria, in Moravia, Silesia, in Turkish Serbia, in Poland, even in Russia ; the superstition, so we must call it, of the Vampire⁵²² ».

Aspirant à l'analepsie de Laura, il concède à son ami vampirologue, le privilège de s'introduire dans l'évasure du sépulcre de Mircalla Karnstein. Conservant l'apparence de son vivant, la dépouille de la comtesse réunit tous les signes du vampirisme :

« The limbs were perfectly flexible, the flesh elastic ; and the leaden coffin floated with blood. Here then, were all the admitted signs and proofs of vampirism. The body, therefore, in accordance with the ancient practice, was raised, and a sharp stake driven through the heart of the vampire, who uttered a piercing shriek at the moment, in all respects such as might escape from a living person in the last agony. Then the head was struck off, and a torrent of blood flowed from the severed neck. The body and head was next placed on a pile of wood, and reduced to ashes, which were thrown upon the river and borne away, and that territory has never since been plagued by the visits of a vampire. My father has a copy of the report of the Imperial

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 248.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 234.

⁵²² *Ibid.*, p. 264.

Commission, with the signatures of all who were present at these proceedings, attached in verification of the statement⁵²³ ».

Déguisée sous le patronyme anagrammique « Carmilla », les impairs de la comtesse de Karnstein entraînent sa perte. Pour autant, si Laura ne peut se résoudre à croire en l'existence des vampires, elle prend acte de la disparition de son mal à dater de la dissolution du corps de Carmilla. En outre, et conformément aux récits rapportés par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*, la mise à mort de la comtesse de Karnstein est semblable à l'immolation d'Arnold Paole :

« Un homme expert dans le Vampirisme, fit enfoncer, selon la coutume, dans le cœur du défunt Arnold Paul, un pieu fort aigu, dont on lui traversa le corps de part en part, ce qui lui fit, dit-on, jeter un cri effroyable, comme s'il étoit en vie. Cette expédition faite, on lui coupa la tête, & l'on brûla le tout⁵²⁴ ».

En définitive, et par métonymie, le vampire de la littérature, en collationnant graduellement le plasma sanguin de ses conquêtes, s'approprie le corps et l'âme de ses victimes. Par manducation, la « vie vampirale » de Clarimonde dans *La Morte Amoureuse* de Théophile Gautier et l'état de « non-mort » de la comtesse de Karnstein dans *Carmilla* de Shéridan le Fanu se prolongent au moyen des prélèvements hémophiliques pratiqués sur l'enveloppe épidermique de l'ascétique Romuald et de la séraphique Laura. Contrairement aux vampires phalocrates de la première moitié du XVIIIe siècle, les vampires de la littérature, à l'orée du XIXe siècle, s'articulent autour de la figure de la « morte-vivante ». Misandrique, le vampire au féminin, à l'instar de la « vampiressa » Carmilla, confédère les imaginaires orgiaques de l'antiquité et les imaginaires démoniaques du temps de la chrétienté en effaçant le mythe génésique de la « femme-syngamique » au profit de la « femme-aseptique ». Somme toute, et à la différence du vampire de la superstition, la « femme-vampire » se farde à l'effigie de la « femme fatale » en réhabilitant les hypotyposes païennes au détriment des allégories chrétiennes. Dès lors, et au regard du morcellement des inconscients individuels et collectifs, le vampire de la littérature se surimpose dans les imaginaires *sui generis* et poncifs à la manière d'un *symposium*. Par conséquent, en sinuant entre les évagations de la psyché du *vulgum pecus* et en hémolysant les morsures du temps, la figure du vampire contribue à proroger l'incidence de la sénescence sur la déliquescence des téguments organiques présents chez l'individu. Somme toute, et par le truchement

⁵²³ *Ibid.*, p. 266.

⁵²⁴ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions* [...], *Op cit.*, p. 282.

des « odysées vampiriques », les littérateurs du XIX^e siècle neutralisent les figures du décatissement au profit des atavofigures de l'avilissement en déclinant le « mal vampirique » au masculin et au féminin. En outre, et conformément à la réalité décadente du « corps sénescant », le « vampire littéraire » intervient comme une représentation allégorique de la dégénérescence du « corps doléant » en dissimulant les stigmates de la vieillesse sous le simulacre artificiel de l'éternelle jeunesse. S'affranchissant des affres métaphysiques inhérentes à la condition humaine, le vampire de la fiction, à l'égal du vampire de la fiction, rédime les névroses et l'asthénie des vivants en s'emparant et en s'imprégnant des métamorphoses du *delirium tremens* et des trémeurs des terriens en détresse. A contrario, et en raison des apophtegmes proférés par notre « Seigneur » dans le récit biblique, l'évanescence de l'immortalité de l'Homme résulte du « péché de nos premiers parents », Adam et Eve. A l'origine de la transgression des lois de Dieu, les antécédents acratopèges de l'Univers génèrent l'opprobre sur l'ensemble du cosmos en réduisant les vivants à passer de la vie au trépas et en condamnant la chair humaine à se putréfier et à se désagréger dans les tréfonds du bas-monde régenté par Satan. Par ailleurs, et en dépit des émanations telluriennes, Dieu nantit son fils, Jésus-Christ, du don d'immortalité, en faisant d'un mortel, son égal : un Eternel. Toutefois, si l'Homme naît, grandit et meurt, le vampire, quant à lui, naît, grandit et demeure. Rédimant la mort, conservant son corps, le vampire de la littérature, à l'instar du vampire de la superstition, rivalise avec Jésus de Nazareth en entretenant une existence factice à l'ombre du royaume des Cieux. Par conséquent, Carmilla, la « vampiressa » aux velléités saphiques, en entrouvrant des stridulations sacrées et des cantiques à la gloire de Dieu, s'encolère et s'affadit, en se comportant de manière inhabituelle avant de sombrer dans un état valétudinaire. De surcroît, Théophile Gautier, en donnant vie à une « femme-vampire » dans *La Morte Amoureuse*, cimente les imaginaires mythiques et les imaginaires bibliques. En effet, mithridatisé par un spectre vampirique lors de son ordination, le jeune Romuald s'exonère de l'influence de Clarimonde en arc-boutant son ascendance et en s'escrimant à combattre le simulacre maléfique qui le visite en songe à la tombée de la sorgue. Eperdu entre certitudes, croyances et fantasmagories, la faillite de la conscience de Romuald se produit à l'annonce du trépas de la courtisane qui hante ses nuits. Etançonné dans un capharnaüm cognitif, Romuald baisse la garde et consent à se soumettre au *factum* que lui réserve la « belle morte ». Succombant à ses désirs inconscients et à ses pulsions refoulées, Romuald défaille face au tombeau catafalque sur lequel repose la dépouille de Clarimonde. Pour autant, c'est en déposant un baiser sur l'orifice buccal de l'angélique « célimène » que Romuald scelle ses lugubres fiançailles en devenant le *factorum* de la « femme-vampire ». Cédant aux charmes nécrophiliques de la « morte-vivante » emmurée dans son mausolée, le prêtre officiant capitule et confère au macchabée factice un apodictique alexipharmaque à même de neutraliser les effets des armes de la Foi. Epris d'une anaphylaxie psychique et nonobstant son inféodation à l'égard de Clarimonde, Romuald s'en remet à ses aperceptions en limogeant le potentat instauré par sa bien-aimée et en réduisant à

néant le corps de sa dulcinée. Révoquant dans la foulée son hyménée avec la spécieuse trépassée, l'éphèbe presbytérien abroge leur curatelle en néantisant et en mettant un terme à son existence artificielle. Terrassées par les instruments de la religion, les « femmes-vampires » de la littérature, à l'égal de leurs homologues masculins, s'insinuent dans les mentalités individuelles et collectives en revêtant les attributs ancestraux de « l'Antichrist ». Embastillé dans un « présent éternel », le vampire de la littérature, à l'instar du vampire des origines, est un être autarcique vacillant entre « non-vie » et « non-mort ». En marge de la société des vivants, mis au ban par Satan, ostracisé du Calvaire, proscrit des Enfers, le vampire de la littérature, tout comme son ancêtre historique, n'est pas en mesure de remplir les conditions *sine qua non* pour accéder au royaume de l'Au-Delà. Grand absent du nécrologe, le vampire est une créature sans âge demeurant, la nuit durant, dans un repaire fortuit, et se laissant aller, à l'affleurement du levant, à vau-l'eau en aspirant à vampiriser les vivants. Ainsi, Carmilla, la comtesse de Karnstein dépeinte par Shéridan le Fanu, s'éclipse de son antre à la tombée de la nuit avant de regagner son cénotaphe aux premières lueurs de l'aube. A l'avenant, Clarimonde, en tant que victime de sa condition vampirique, est contrainte de quitter son foyer hyménéal pour regagner sa demeure sépulcrale. En outre, la « femme-vampire », en s'affranchissant du « mal de mère⁵²⁵ » et en s'appropriant les attributs thaumaturgiques de la « femme déliquescente » et de la « sorcière sénéscente », se présente comme une métaphore de la vieillesse au féminin. Réduisant la femme à ses organes générateurs, la société des vivants amoncelle désirs sexuels et passions charnelles en réservant les plaisirs et la jouissance à la syngamie des couples mariés et hétérosexuels. Privée de son apanage naturel, la « femme surnaturelle » épouvante en raison de la conservation de ses velléités sexuelles en dehors des liens du mariage et au-delà de l'aménorrhée résultant du « retour d'âge ». Assimilées aux figures de la décadence, les femmes d'un âge avancé se mêlent aux jouvencelles artificiellement trépassées de façon à récupérer, à réincorporer et à métamorphoser les atouts conférés à la condition féminine en les emmortaisant dans les récits de fiction sous les traits mirifiques de la femme vampirique. Se heurtant à l'érotisme de l'érosion, les femmes naturelles rivalisent avec les femmes surnaturelles, en les astreignant à la mélancolie, à l'hyperthymie et à la neurasthénie. Représentées sous l'effigie factice de la « vampiressa » assoiffée de sang, l'imaginaire de la « femme âgée » se recompose et se reconfigure de manière à faire de la « femme-vampire » un être maléfique se vouant à des désirs frénétiques. A ce titre, et dans le roman de Shéridan le Fanu, Carmilla - la « femme surnaturelle » - entraîne, à son insu, Laura - la « femme

⁵²⁵ Jean-Jacques Yvorel, « Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^e siècle à la Grande guerre*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, 346 p. *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 19 février 2006, consulté le 29 avril 2017.

naturelle », dans une liaison saphique. Somme toute, et en renouant avec les imaginaires démoniaques et hypersexualisés de la « femme malfaisante », le vampire au féminin s'écrit à l'opposé du vampire historique portraituré par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations*, du fait de la destruction des processus inhérents à l'humanité : la parturition, la vieillesse et la mort. Au demeurant, et en faisant fi du « naufrage » de la vieillesse, les vampires de la littérature se profilent à l'envers de la conception chrétienne du monde en s'articulant autour d'un *contemptus mundi* présentant leur condition comme une alternative à la mort, à raison de pactiser avec l'inférieur. En outre, et à en croire le Révérend-Père de Senones dans ses *Dissertations*, le vampire de la superstition est un cadavre ambulante en état de mort apparente, qui, en tuant les vivants par absorption, a recours à un mode opératoire différant littéralement des forfaitures orchestrées par le vampire de la littérature. Ainsi, le « pâle criminel », en pénétrant par effraction la chair de sa victime et en se faufilant à travers son épiderme et son enveloppe sarcocarpique, infecte graduellement son corps évanescent en lui administrant une dose létale transmise par des morsures buccales. Si le vampire des origines s'abreuve de sang de façon macroscopique, la « femme-vampire » se délecte du fluide carminé de sa victime en aspirant son liquide écarlate par lippées. Au demeurant, et contrairement aux vampires de la superstition, le vampire de la fiction est un être accidentel dont on ne connaît que le présent. Pour autant, si l'abbé Sérapion infère que Clarimonde a connu plusieurs vies avant Romuald, aucun élément n'est en mesure de légitimer la vision des faits avancée par le Révérend-Père. Dans *Carmilla* de Shéridan le Fanu, la comtesse de Karnstein est démasquée en raison de la renommée de son illustre famille. En effet, si les documents rapportés par la vieille connaissance du père de Laura permettent l'identification de la comtesse Mircalla, ce sont les signes du vampirisme qui font office de preuve ultime. Originellement chrétien, le vampire vendique son appartenance aux mondes souterrains en s'exposant aux foudres de l'Éternel et en coucurrençant les préceptes de la religion officielle. Si l'Éternel prohibe l'ingestion de sang par l'aphorisme suivant : « Garde-toi de manger le sang, car le sang c'est l'âme⁵²⁶ », le vampire de la littérature se défait de son âme afin de perdurer à travers les âges. Revenu d'outre-tombe, le vampire originel est un cadavre déambulant aux ongles longs, au teint vermeil, à la pilosité abondante, au teint écarlate et à l'odeur nauséabonde. Si le vampire du XVIII^e siècle est une personnification du corps mort en état de décomposition, le vampire du XIX^e siècle est une allégorie du corps mort en état de conservation. Las de sa condition, le vampire de la littérature demeure mélancolique et spleenétique, aspirant les maux du temps, neutralisant les angoisses des vivants. Humanisé par les littérateurs du XIX^e siècle, le vampire au féminin compose avec le nuancier des émotions anthropomorphiques en se résolvant à sacrifier son immortalité pour sauver sa victime du trépas. Ainsi, Clarimonde, en tombant amoureuse de

⁵²⁶ Deutéronome 13, 23-25.

Romuald, ne peut se résoudre à le voir expirer. Escagassée par son mal vampirique, elle solutionne de prélever le sang de son bien-aimé par lichées de façon à s'alimenter sans prendre le risque de le tuer. Pour autant, et à l'acmé de la « littérature vampirique », les vampires de la fiction s'intronisent comme des copies dégradées des imaginaires gréco-romains et chrétiens en amorçant de manière péremptoire une déchirure entre ordre ancien et ordre moderne. En définitive, et au crépuscule de l'ère du roman, vampires femelles et vampires phalocrates se concatènent de façon à établir un mythe moderne du vampire, au-delà du savoir, au-delà de l'Histoire, au-delà des imaginaires illusoires. En outre, et en tant qu'étendard du romantisme noir, le « vampire révolutionnaire » démantèle les traditions symboliques en recomposant et en redéfinissant les allégories folkloriques. De surcroît, les littérateurs du XIXe siècle, en générant un palimpseste des croyances et des superstitions antiques et bibliques, s'efforcent de réactualiser les constantes de l'histoire et de reconfigurer la mythologie vampirique en adjoignant réalité et fiction. Somme toute, et au travers de l'exemple du *Dracula* de Bram Stoker, vampires historiques et vampires fantastiques se conjuguent de façon à amonceler mythes génésiques et archétypes vampiriques. Ainsi, en démantelant les mythes historiques et en déconstruisant les fictions collectives, le « père de Dracula » juxtapose tradition, imagination, illusion et invention. Au demeurant, le « vampire moderne » en s'affranchissant des mythes vécus et des mythes littéraires, arpente les tréfonds tautégoriques, allégoriques et symboliques du mythe littéraire de manière à s'en démarier et à s'en rédimier. Pour autant, et au couronnement du XIXe siècle, les littérateurs fantastiques parachèvent leurs péroraisons en déclamant que, du fait de la régression de l'impéritie des vivants, les lecteurs sont en mesure de discerner réalité perçue, réalité présumée et réalité imaginée. De surcroît, les épigones de Dom Augustin Calmet, en s'évertuant à transmettre les mythes antédiluviens, par le truchement de la littérature, parsèment les inconscients individuels et collectifs de versions pléthores, disparates et alambiquées du mythe vampirique, en épandant des adaptations éditoriales polymorphes et allotropiques. Toutefois, si « l'âge mythique » est partiellement subrogé par « l'âge rationnel », le symbolique demeure par l'entrelacement des mentalités diachroniques et des mentalités synchroniques⁵²⁷. A ce titre, Bram Stoker, en s'extrayant de la masse des mythes et en se soustrayant aux « préhistoires personnelles⁵²⁸ », édifie l'archétype de la figure vampirique au-delà des étages de la conscience humaine, au-delà des névroses individuelles ; échafaudant l'archétype vampirique à partir de velléités individuelles, réduisant le mythe, produit du collectif, à un arsenal cognitif flottant et filandreux. Par ailleurs, et contrairement aux paraboles rapportées par le Révérend-Père de Senones dans ses *Dissertations*, Bram Stoker, dans son roman

⁵²⁷ Van Riet Georges. *Mythe et vérité*. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Troisième série, tome 58, n°57, 1960. pp. 15-87.

⁵²⁸ *Ibid.*

Dracula, juxtaposent imaginaires métempiriques, imaginaires parapsychiques et imaginaires fantastiques de façon à reconstituer la réalité historique en s'inspirant de récits factuels et de personnages réels. En outre, et au regard de la figure vampirale, l'inconscient collectif se présente comme une doublure de l'inconscient individuel en immortalisant les images primordiales des inconscients communautaires et en s'appuyant sur des *urbild*, des « images-mères » à l'instar de « l'image-spectrale » de l'Homme. Dès lors, Bram Stoker, en s'inscrivant dans le prolongement des travaux entrepris par Dom Augustin Calmet, fait du vampire un archétype de « l'Antéchrist », un être maudit rivalisant avec le Christ en forçant ses victimes à humecter son sang (à l'image de l'eucharistie christique) et en ordonnant leur baptême diabolique par le truchement de leur métamorphose vampirique. Pour autant, si le Révérend-Père de Senones compile et colporte des récits venus de l'est, il conclut ses *Dissertations* en certifiant que les faits divulgués par les peuples slaves sont le produit de l'imagination des vivants. Dès lors, le mythe vécu du XVIIIe siècle, en étant porphyrisé et phagocyté par le mythe littéraire du XIXe siècle, s'altère, s'édulcore et se lénifie au bénéfice de la réalité historique et des fictions vampiriques. Disciple des littérateurs fantastiques, à l'égal de Shéridan le Fanu, Bram Stoker s'inspire considérablement de son roman *Carmilla*. Lisant indirectement Dom Augustin Calmet, par l'intermédiaire de la production littéraire de son antécédent, Bram Stoker s'applique à se conformer à une méthode historique rigoureuse en amoncelant documents historiques, ouvrages politiques, cartes géographiques, journaux thématiques, textes bibliques et récits mythiques de façon à articuler son récit autour d'une réalité artificielle en mêlant personnages historiques du folklore roumain à la figure factice du vampire faustien. En définitive, et « à l'avènement du plus beau roman du siècle », Bram Stoker, entrelace factualité, peurs irraisonnées et fictionnalité, faisant de la Roumanie, la « terre d'asile des vampires » et de son comte Dracula l'archétype du vampire.

III. DU VAMPIRE DE LA SUPERSTITION AU VAMPIRE DE LA FICTION :

Bram Stoker (1847 – 1912)



Portrait représentant l'écrivain irlandais Bram Stoker en 1906.

A. De la déréliction du mythe à l'édification d'un archétype apotropaïque, l'exemple sui generis du roman *Dracula* de Bram Stoker :

« Le vampire est un mort- je dis bien un mort- qui sort de son tombeau sans que pour autant il « ressuscite » [...] c'est un « non-mort »

Tony Faivre, *Les vampires*⁵²⁹ (1962).

Subodorant la pulvérulence du vampire des origines, les littérateurs de la seconde moitié du XVIII^e siècle et les « fantastiqueurs » de la première moitié du XIX^e siècle affilient la créature folklorique à un imaginaire suranné et forclos, amoncelant l'*unheimliche*⁵³⁰ à la « faillite du symbolique » de façon à adjoindre le « vampire fantastique » à ses comparses antiques et à ses condisciples bibliques. Au demeurant, le vampire de la superstition, en tant que personnification du démon de la mort, intervient comme une manifestation méphistophélique aux velléités sardoniques. Pour autant, son descendant phallocratique, en émanant de la littérature, s'insinue dans les méandres de la psyché de l'individu par le truchement de ses *phantasiewelt*⁵³¹, en s'intronisant, *ad hoc*, comme une allégorie de « l'un-père », un ascendant fantasmagorique arc-boutant les soubassements de son pouvoir autocratique autour de l'assujettissement de *quidam*, l'astreignant, à son insu, à demeurer dans un rapport de sujétion. A la fois apomorphes et plésiomorphes, le vampire de la fiction, tout comme le vampire de la superstition, se singularise par son caractère apotropaïque et sa dimension « a-narciste⁵³² ». Composant avec l'apophyse des peurs et des trémeurs du temps, l'humanité et la bestialité du vampire confluent de façon à bâtir un « imaginaire qui panse », un processus à même de catalyser les postulats thnétopsychoïques et en mesure de canaliser les *delirium tremens* provenant des tréfonds de l'encéphale des vivants. Par ailleurs, et au regard de la production allothigène et composite des XVIII^e et XIX^e siècles, les artefacts résultant de la « littérature vampirique », à l'instar des *Dissertations* de Dom Augustin Calmet et du roman *Dracula* de Bram Stoker,

⁵²⁹ FAIVRE Tony, *Les vampires*, E. Losfeld, 1962. Cité par CHAREYRE-MEJAN Alain, article « La place du mort ou le cadavre se porte bien », Essai d'ontophénoménologie du vampire, Colloque de Cerisy, *Op cit.*, p. 32.

⁵³⁰ Grim, Olivier Rachid. « Humanimalité. Du mythe du vampire à la clinique du pervers narcissique », *Revue française de psychanalyse*, vol. 75, no. 1, 2011, pp. 57-68. La notion d'*unheimliche* est un concept inventé par le psychanalyste Sigmund Freud, elle signifie, *in stricto sensu* : « inquiétante étrangeté ».

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² Bousseyroux Michel, « Conditions de la psychose », *L'en-je lacanien*, 2005/1 (no 4), p. 47-60, [en ligne], disponible sur <http://www.cairn.info/revue-l-en-je-lacanien-2005-1-page-47.htm> .

soulignent l'éréthisme sempiternel adjoignant science, raison et superstition. De ce fait, le Révérend-Père de Senones, en neutralisant la superstition et en se familiarisant avec la science et la raison, défère au vampire une explication rationnelle et scientifique en déclamant que les hémato-phages venus de l'est émanent de l'imagination des vivants et que, par conséquent, l'affluence des « morts-vivants » tire son origine de la recrudescence des cas de catalepsies, d'ensevelissements prématurés et des vices de raisonnement issus de l'impéritie des membres du corps médical. En parallèle, et à l'opposé, le « comte-vampire » élaboré par Bram Stoker dans son roman *Dracula*, entretient vitupérations, médisances et véhémences à l'encontre de la science, contestant le monde contemporain et pontifiant la résurrection des microcosmes antédiluviens. En sus, et à l'aurore du centenaire des *Dissertations* du Révérend-Père de Senones se profile l'asthénie de la « crise vampirique » au profit de l'avènement du « soubresaut fantastique ». Au demeurant, Abraham Stoker dit « Bram Stoker », voit le jour à Clontarf, en Irlande du Nord, près de Dublin, le 8 novembre 1847. Prédisposé à la déréluction en raison de prodromes valétudinaires et grabataires, son enfance se déroule dans l'ombre des vivants, au rythme des histoires d'épouvantes, des contes horribles et des légendes folkloriques narrés par sa génitrice lors de ses périodes de convalescence⁵³³. Supplantant marasme et atonie, recouvrant analepsie et probe complexion, l'adonis Bram Stoker intègre, dès 1863, le prestigieux *Trinity College* de Dublin. Diplômé de sciences et de mathématiques à dater de 1870, il impètre des fonctions de haut-fonctionnaire au *Dublin Castle*, le siège de l'administration anglaise en Irlande. Responsable de la chronique théâtrale du *Dublin's Evening Mail*, il thésaurise pléthore de missions en marge de sa profession initiale, obtenant le poste de rédacteur en chef au journal *The Irish Echo*, faisant publier, *ad hoc*, ses articles dans divers journaux de notoriété publique. Fervent lecteur de romans fantastiques et de nouvelles vampiriques, Bram Stoker se familiarise avec le folklore sporadique des contrées slaves en le géminant, par atavisme, avec les légendes gaéliques, les odyssées celtiques et les récits ogamiques. Consacrant son temps libre à la rédaction de contes pour enfants et s'accordant des haltes dans le dessein de polariser et de focaliser l'essence de son imagination autour de l'élaboration et de la composition de romans gothiques et de récits fantastiques, Bram Stoker fait paraître, dans la revue britannique *The London Society*, en novembre 1872, une nouvelle s'intitulant *The Crystal Cup*. Editée périodiquement, la revue victorienne et britannique *The London Society* s'escrime à limiter ses édictions à des récits littéraires, en axant la majeure partie de sa production autour de la publication de courts métrages de fiction et de prompts extraits de « romans feuilletons ». Parachuté à la direction du journal *The Irish Echo* en 1873, Bram Stoker assume la charge d'éditeur jusqu'à la faillite du périodique celtique au seuil de l'année 1874⁵³⁴. Au demeurant, et en raison de la

⁵³³ DURAND André, *André Durand présente Bram Stoker (1847-1812)*, Comptoir Littéraire, 47p, [article en ligne], p. 2.

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 3.

disparition de son géniteur en 1876, l'inspecteur des causes mineures au *Dublin Castle* demeure chroniqueur à la rubrique théâtrale du journal *The Dublin's Evening Mail*. A l'origine d'une critique littéraire concernant l'adaptation théâtrale d'une œuvre de Shakespeare, Bram Stoker met à l'honneur une troupe londonienne présidée par le comédien Henry Irving (1838-1905). Au sommet de sa carrière, la compagnie du *Lyceum Theatre* reçoit les éloges d'Abraham Stoker pour la représentation et l'adaptation de la tragédie classique *Hamlet*. A cette occasion, et du fait de son succès, Bram Stoker entre en contact avec John Henry Brodribb, un acteur de théâtre britannique plus communément connu sous le pseudonyme « Sir Henry Irving » à dater de l'attribution d'un titre de chevalier en raison de la notoriété et de la sommité générées par ses performances scéniques. En conséquence, et à l'achèvement de l'année 1878, Bram Stoker démissionne de son poste de fonctionnaire au *Dublin Castle* avant de quitter sa ville natale pour rejoindre Londres aux côtés d'Henry Irving. Nommé administrateur et impresario du *Lyceum Theatre*, il cumule les fonctions de gestionnaire, directeur artistique, costumier, chef décorateur, responsable du recrutement des comédiens, régisseur du calendrier des tournées. Pour autant, et en tant qu'*heimatlos* d'ascendance britannique, Bram Stoker demeure en marge de la société irlandaise, considéré comme un apatride par les Celtes, désigné comme un allogène par les anglo-saxons. Toutefois, en étant propulsé à la présidence de la « société historique » et de la « société philosophique » de Dublin, Bram Stoker parvient à intégrer les orbes de la société mondaine dublinoise. Fréquentant les « hommes du monde » et « les beaux esprits », il se lie d'amitié avec la famille Wilde, dont la figure paternelle, William Wilde, lui transmet les rudiments de son savoir sur les superstitions populaires irlandaises. Coutumier des salons littéraires et mondains, Bram Stoker converse avec pléthore d'érudits issus de la haute société de son pays à l'instar de Joseph Sheridan Le Fanu (1814-1873). Auteur de romans fantastiques, Joseph Sheridan Le Fanu est un avocat diplômé de droit, ancien élève du *Trinity College* de Dublin, journaliste au *Dublin's Evening Mail*, littérateur hors pair, et dont l'essentiel de la production s'orchestre autour de la réappropriation de superstitions folkloriques antiques et balkaniques. Influencé par son Œuvre, le « père de Dracula » s'adonne à la rédaction de son premier ouvrage, *The Chain of Destiny*, un roman s'inspirant du récit vampirique *Carmilla*. Publiée en deux parties, les 1^{er} et 22 mai 1875, dans le journal national irlandais *The Shamrock*, la fiction horrifique élaborée par Bram Stoker de son vivant s'inscrit dans la tradition littéraire fantastique et ésotérique de son époque⁵³⁵. Au demeurant, et au même titre que le Révérend-Père de Senones dans ses *Dissertations*, le « fantastiqueur » amateur d'origine irlandaise s'applique à compiler des rapports, des ordonnances, des registres, des avis officiels, de façon à entreprendre la rédaction d'un ouvrage historique et juridique : *The duties of clerks of petty sessions in Ireland* (1879), *stricto sensu*, « Les devoirs des avoués des tribunaux de grande instance en

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 5.

Irlande »⁵³⁶. Toutefois, Dom Augustin Calmet, en entretenant une correspondance pléthore avec des savants et des érudits de l'Europe entière, s'affaire à synthétiser et à exploiter des documents historiques, juridiques, philosophiques et folkloriques de façon à élaborer une réflexion authentique à propos de la matière vampirique. À l'opposé, le pérégrin dublinois, en s'insérant dans les hautes strates de l'aristocratie londonienne et en se constituant un réseau microcosmique composé d'intellectuels victoriens, parvient à prendre contact avec des lettrés du monde entier, à l'instar de l'explorateur Sir Richard Burton, premier navigateur à arpenter les sources du Nil et premier pèlerin à pénétrer dans l'enceinte de la ville orientale de La Mecque. Auteur d'un récit s'intitulant *The Arabian Nights*, textuellement, les « Mille et une nuits », l'excursionniste communique de manière *verbatim* à Bram Stoker, l'abécédaire des légendes folkloriques arabo-musulmanes, en s'appuyant sur des récits imaginaires et immémoriaux peuplés de striges, de goules et de monstres avides de sang. Adepte du spiritisme, Abraham Stoker s'infatue des histoires de revenants et de « morts-vivants » en devenant membre de l'organisation occulte *The Hermetic order Golden Dawn of the Outer*, à proprement dit, « L'ordre hermétique de l'Aube dorée », une société secrète ésotérique et néo-païenne fondée en 1867, et dont les dissidents souterrains revendiquent leur appartenance à l'ordre hétérodoxe mystique et médiéval de la Rose-Croix en prônant l'entrée en contact avec les « Grands Supérieurs inconnus qui gouverne l'univers ». Fasciné par l'occultisme et l'ésotérisme, Bram Stoker adhère au cénacle régenté par Henry Irving dans les salons du *Lyceum Theatre*, une compagnie portant le nom de *The Sublim Society of Beefsteaks* et rassemblant des gens de théâtre et des conteurs d'histoires extraordinaires, effrayantes et surnaturelles. Par ailleurs, et en raison de son éducation religieuse protestante, Bram Stoker adjoint les enseignements chrétiens conférés par le Révérend-Père William Woods durant son enfance aux croyances profanes antiques et celtiques émanant des mentalités collectives du *vulgum pecus*. Eperdu entre christianisme, paganisme, scientisme et ésotérisme, l'auteur d'*Under the Sunset*, littéralement « Au-delà du crépuscule », assiste à des conférences de l'anatomiste et neurologue français Jean-Martin Charcot. Diplômé de sciences et de mathématiques, et entretenant un certain attrait pour le progrès scientifique, Bram Stoker s'intéresse à l'étude de la folie et aux expériences médicales à l'exemple des séances d'hypnoses effectuées par le docteur Charcot au congrès international de médecine de Londres en 1883. Somme toute, et du fait de son appartenance à la *Sublim Society of Beefsteaks*, Bram Stoker rencontre le professeur Arminius Vambery, nom de substitution de l'orientaliste Hermann Wamberger (1832-1913), un académicien docteur en géographie à l'université de Budapest dont l'Oeuvre se compose d'ouvrages sur la Turquie et sur l'histoire de la Hongrie⁵³⁷. Dès lors, et à compter de 1890, le géographe hongrois communique à son comparse l'étendue de

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 12.

ses connaissances à propos des légendes du folklore slave. Membre de l'Académie Hongroise des Sciences, Arminius Vambery fait parvenir à Bram Stoker des documents juridiques et historiques susceptibles d'étayer les recherches entreprises par le futur auteur du roman *Dracula*. Couplant récits balkaniques et littérature vampirique, Bram Stoker focalise ses recherches sur l'histoire de la Roumanie, province qu'il perçoit comme le « pays des vampires ». Informé par Arminius Vambery de la sommité d'un voïvode de Valachie immortalisé par l'Histoire sous le nom de Vlad Tepes (*in stricto sensu* « Vlad l'Empaleur »), Bram Stoker approfondit ses études sur le sujet en explorant des livres d'histoire, des documents juridiques, des atlas, des sommes sur le folklore et les légendes slaves, des cartes géographiques et des rapports officiels issus des collections de la bibliothèque du British Museum dans le but de compiler des données et d'enquêter sur les superstitions venues de l'Est. Entretenant des recherches de 1890 à 1897, Bram Stoker s'intronise comme un épigone de seconde main du Révérend-Père de Senones dans le sens où, en lisant le roman *Carmilla* de Shéridan Le Fanu, l'écrivain irlandais lit indirectement les *Dissertations* de Dom Augustin Calmet, un ouvrage résultant de cinq années de travail avant sa publication en l'an de grâce 1746. En outre, et en rassemblant pléthores de documents concernant les hématophages venus de l'Est, Bram Stoker s'escrime à établir une géographie précise des contrées slaves et des événements historiques de façon à situer son intrigue dans un contexte spatio-temporel réaliste. Pour autant, et contrairement au disciple d'Arminius Vambery, la somme de Dom Augustin Calmet sur les vampires et les articles de presse du XVIII^e siècle considèrent les histoires de vampires comme des faits extraordinaires, faisant fi de l'emplacement géographique en axant leur argumentaire sur la dimension spectaculaire de l'évènement. Dès lors, si Pierre Poglojovitz et Arnold Paole sont des vampires d'origine serbe, Dom Augustin Calmet, dans ses *Dissertations*, fait des deux natifs slaves, des ressortissants hongrois. A contrario, Bram Stoker, en s'inspirant d'un personnage historique réel, à savoir le prince de Valachie Vlad III Basarab (1431-1476), assimile l'histoire officielle de la Roumanie aux histoires fictionnelles invoquant des vampires de Hongrie, de Silésie, de Styrie, de Serbie. Pour autant, en examinant les collections du British Museum et en explorant les documents historiques mis à sa disposition par Arminius Vambery, Bram Stoker découvre un imprimé datant du X^e siècle représentant « Vlad Drakul » comme un tyran sanguinaire adepte du supplice du pal. Conférant le prince de Valachie à un *vampyr* s'abreuvant du sang de ses opposants, l'opuscule de propagande politique édicté par le roi de Hongrie, Mathias Corvin pour justifier l'arrestation de Vladislav III *Drăculea* avant sa décapitation prématurée lors d'un combat contre les armées du sultan Mehmed II en 1476. Personnage historique à la légende noire, « le petit dragon » cultive, de son vivant, sa réputation de souverain cruel et tyrannique avant de sombrer dans les limbes des inconscients individuels et collectifs. Dès lors, et à l'avènement du vampirisme au XVIII^e siècle, Vlad Tepes n'est plus qu'un despote sans renom, s'affranchissant des imaginaires diaboliques et maléfiques à l'origine de l'apparition du vampire de la superstition. Par

conséquent, du fait de la gémation des folklores populaires païens, chrétiens et européens, et en raison de la métamorphose littéraire des mythes antiques, bibliques et vampiriques, les récits romantiques, fantastiques et gothiques confluent avec les événements historiques en contribuant à l'élaboration du roman *Dracula* de Bram Stoker, un récit épistolaire adjoignant fait religieux, fait superstitieux, progrès scientifique, récits folkloriques et personnages historiques.

B. Un état civil apocryphe pour Dracula :

« *La puissance du vampire tient à ce que personne ne croit en son existence* ».

Bram Stoker, *Dracula* (1897).

Fervent lecteur de « littérature vampirique », sémillant liseur d'ouvrages historiques, Bram Stoker confectionne sa « bible du vampirisme » en adjoignant les vampires de la superstition aux vampires de la fiction. Parcourant pléthores de récits fantastiques, l'auteur du roman *Dracula* se familiarise avec les avatars vampiriques dérivant du folklore antique et de la tradition balkanique. Ainsi, et par le truchement des « belles-lettres », Abraham Stoker dit « Bram Stoker », entreprend la lecture de références littéraires en matière de vampire. Dès lors, et à l'exemple du roman *Frankenstein* de Mary Shelley publié en 1818, il poursuit son érudition en prenant connaissance de la nouvelle *The Vampyr* rédigée par John William Polidori en 1819. Parcourant « les romans-feuilletons » britanniques, germaniques et tricolores, Bram Stoker consulte *La Morte Amoureuse* de Théophile Gautier, un récit fantastique édité en France en 1836, *L'étranger des Carpathes*, un roman allemand de Karl Von Wachsmann imprimé en 1844, avant de se procurer le recueil gothique *In a Glass Darkly* au sein duquel figure l'histoire fantastique de *Carmilla* composée par le littérateur Joseph Shéridan Le Fanu en 1872. Sommes toute, et en dernier lieu, l'écrivain irlandais originaire de Clontarf s'imprègne d'un ouvrage élaboré par Marie Nizet et divulgué en 1879 sous le titre de *Capitaine Vampire* en s'assurant de passer en revue le *Château des Carpathes* confectionné par Jules Verne en 1892⁵³⁸. Au demeurant, amateur de paraboles historiques, d'apologues fantastiques et de légendes folkloriques, Bram Stoker confédère histoires de revenants, prosopopées vampiriques et chroniques

⁵³⁸ Selon Denis Buican, Neagu Djuvara et Marinella Lorinczi.

sporadiques en concentrant ses recherches sur la zone géographique des balkans. Naviguant dans les allées des collections de la bibliothèque du British Museum, il entreprend de thésauriser des documents concernant l'histoire officielle des contrées slaves. D'autre part, si Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations sur les revenants et les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* stipule que « le songe ne dure que pendant le sommeil⁵³⁹ », Bram Stoker demeure tourmenté par un phantasme cauchemardesque venu le visiter une nuit de l'année 1890. Assailli par des onirismes permanents, Bram Stoker se compromet dans la rédaction d'un roman épistolaire à la fois fantastique, gothique et vampirique : le *Conte Wampyr*. Conseillé par Hermann Wamberger, professeur à l'université de Budapest recouvrant le pseudonyme d'Arminius Vambéry, l'écrivain irlandais s'affaire à inventorier et à consulter tous les ouvrages historiques, géographiques, folkloriques, ethnologiques et théologiques susceptibles de concourir à l'élaboration de son récit fictionnel vraisemblable mettant en scène un héros vampirique dépourvu de patronyme. Explorant les cartes géographiques de la région balkanique, Bram Stoker se familiarise avec les espaces transylvains, roumains, moldaves, moraves et slaves. Néophyte, le haut-fonctionnaire du *Dublin Castle*, à l'égal du Révérend-Père de Senones, s'attèle à employer des méthodes d'investigations historiques. Amoncelant archives, annales et témoignages, Bram Stoker procède à une étude approfondie de l'histoire roumaine par le truchement de libelles représentant un personnage historique méconnu de ses contemporains britanniques : le voïvode de Valachie, Vlad III Basarab. Despote catholique, tyran diabolique, héros historique, Vladislav dit « le petit dragon » est un hospodar valaque né en 1431 et décédé en 1476. Emprisonné de son vivant en raison de ses méfaits sanguinaires et de ses exploits militaires, Vlad Drăculea écope du nom de guerre « Vlad Tepes », *in stricto sensu*, « Vlad l'empaleur ». Inculpé pour le meurtre de centaines d'opposants et pour sa cruauté lors de l'exécution de pléthores belligérants, l'arrestation du prince de Valachie originaire de Sighisoara est le fruit d'une conspiration orchestrée par le sultan ottoman Mehmet II et par le roi de Hongrie, Matthias Corvin, en l'an de grâce 1462. Aspirant à légitimer la détention du souverain catholique auprès des puissances chrétiennes et du Pape Pie II, le monarque hongrois commande l'impression de libelles et de pamphlets dressant la légende noire du prince valaque Vladislav III. Adorateur du supplice du pal, agent démonial, Vladislav Drăculea est dépeint par ses adversaires et les thuriféraires ordonnant sa disgrâce, comme un *vampyr*, un « fils du diable » semant la terreur, l'horreur et la malepeur. En outre, et au fil de ses recherches à la Royal Library, Bram Stoker décèle dans un ouvrage historique datant du début du XIXe siècle, une gravure représentant le « fils du dragon » de son vivant. Ainsi, et au travers des *Histoires de la Moldavie et de la Valachie* composées par l'historien autrichien Johann Christian Von Engel (1770-1814) en 1804 et publiées en deux volumes, l'administrateur du *Lyceum Theatre* repère le portrait et déterre la

⁵³⁹ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations* [...], *Op cit.*, p. 23.

légende du « prince noir ». De surcroît, et par l'intermédiaire des libelles fournis par Arminius Vambéry, Bram Stoker feuillette un texte s'intitulant *Geschichte Dracole Waide*. Imprimé en allemand en 1463, *l'Histoire du prince Dracula* comprend quatre feuillets recto/verso munis d'un portrait du souverain incriminé en guise de page de titre. Divulgué à l'initiative de l'évêque Oradea Jean Vitéz de Zredna et par le truchement de l'imprimeur germanique Ulrich Han, le pamphlet rencontre un succès immédiat⁵⁴⁰. Intégré dans les *Commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contingerunt*⁵⁴¹ du pape Pie II (1405-1464) et dans la *Kaiserchronik* du chanoine et chroniqueur autrichien Thomas Edendorfer (1388-1464), les péripéties de l'hospodar valaque inspire un poème au ménestrel Michel Duheim : *Von ainem wutrich der hiess Trakle Waida von der Walachei*. Réédité de 1488 à 1568, le pamphlet retrace le parcours chronologique des faits politiques et militaires inculquant le voïvode de Valachie. Adjoignant la tradition vampirique au sobriquet conféré au souverain balkanique, Bram Stoker se documente sur l'histoire de ce prince roumain né et décédé au crépuscule du XVe siècle. Ainsi, et à partir de 1550, les chroniques attribuent le surnom de *Kaziglu Bey* à Vladislav Basarab, *in stricto sensu* « Vlad l'empaleur ».

⁵⁴⁰ Matei Cazacu, *À propos du récit russe Skazanie o Drakule voevode* [article], Cahiers du monde russe et soviétique, 1974, Volume 15, Numéro 3 pp. 279-296, p. 274.

⁵⁴¹ PICCOLOMINI Enea Silvio (Pie II), *Commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contingerunt*, œuvre composée de douze volumes complets et d'un treizième volume inachevé en 1464 à la mort du pape, Rome, 1462.



Figure VII: Portrait de Vlad III Basarab issu de *Die Geschichte Dracole Waide*, in stricto sensu, « L'histoire du prince Dracula ». Réédition du pamphlet de 1463 à Nuremberg chez Marx Ayrer (1477-1502) en l'an de grâce 1488⁵⁴².

⁵⁴² Portrait de Vlad III Basarab figurant en page de titre de la *Die Geschichte Dracole Waide*, Nuremberg, Marx Ayrer, 1488. [en ligne], disponible sur http://www.deutschestextarchiv.de/book/show/nm_dracole_1488

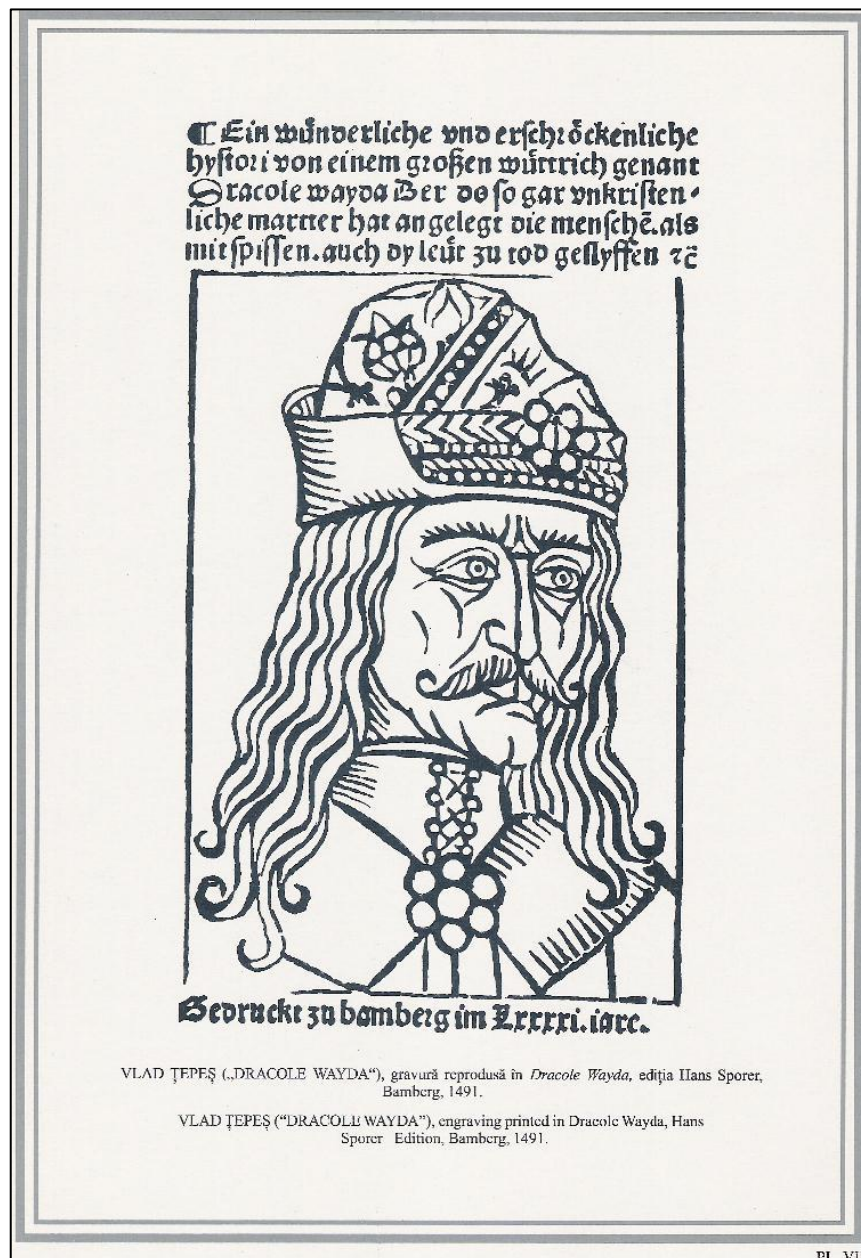


Figure VIII : Libelle de 1491 contre le gospodar Vladislav III « l'empaleur»⁵⁴³.

⁵⁴³ Gravure représentant Vladislav III Prince de Valachie, reproduction d'après l'originale de 1432, *Dracole Wayda*, Bamberg, Hans Sporer, 1491. Exemplaire de la British Library, [en ligne], disponible sur https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Vlad_Tepes_-_Blatt_1.jpg.

A l'avenant, et aux dires de l'historien Matei Cazacu, Bram Stoker aurait consulté le récit *Skazanie o Drakule voevode*⁵⁴⁴, un ouvrage rédigé par un contemporain de Vlad III, l'ambassadeur du grand prince de Moscou Ivan III, d'jak Fedor Kuricyn. Comportant des anecdotes historiques sur la vie du « prince empaleur », l'ouvrage de l'ambassadeur russe accroît la légende maléfique du « petit dragon ». En outre, et conformément aux *factums* colportés par pléthores de contestataires balkaniques et arabiques, le procès du prince Vladislav Basarab s'articule autour d'opuscules et de diatribes accréditant sa légende atrabilaire. Ainsi, et par le truchement des gravures de l'époque, Vladislav III, hospodar de Valachie, se procure une renommée internationale. Despote partisan de l'empalement, tyran adepte des pogroms ottomans, le « fils du dragon » écope d'une notoriété souterraine s'appuyant sur des faits sujets à caution à l'instar de l'épisode de la « la Fôret des pals » en 1462. Aspirant à générer des épisodes de dysphories collectives, les contradicteurs et les détracteurs de Vlad Tepes corroborent à l'édification de rumeurs et consolident la réputation luciférienne du gospodar roumain en l'accusant d'avoir astreint et exposé ses adversaires à des tortures infernales en orchestrant leurs mises à mort par décapitation, enterrement, empalement, pendaison, étranglement, calcination, mutilation.

⁵⁴⁴ Matei Cazacu, *Ibid.*, *Skazanie o Drakule voevode* est un récit écrit par d'jak Fedor Kuricyn, ambassadeur du grand prince de Moscou, Ivan III et repris, selon Matei Cazacu, par Ja. Lur'e dans « Poviesti o Drakula », *in stricto sensu*, « les récits sur Dracula », Moscou-Léninegrad, 1964.

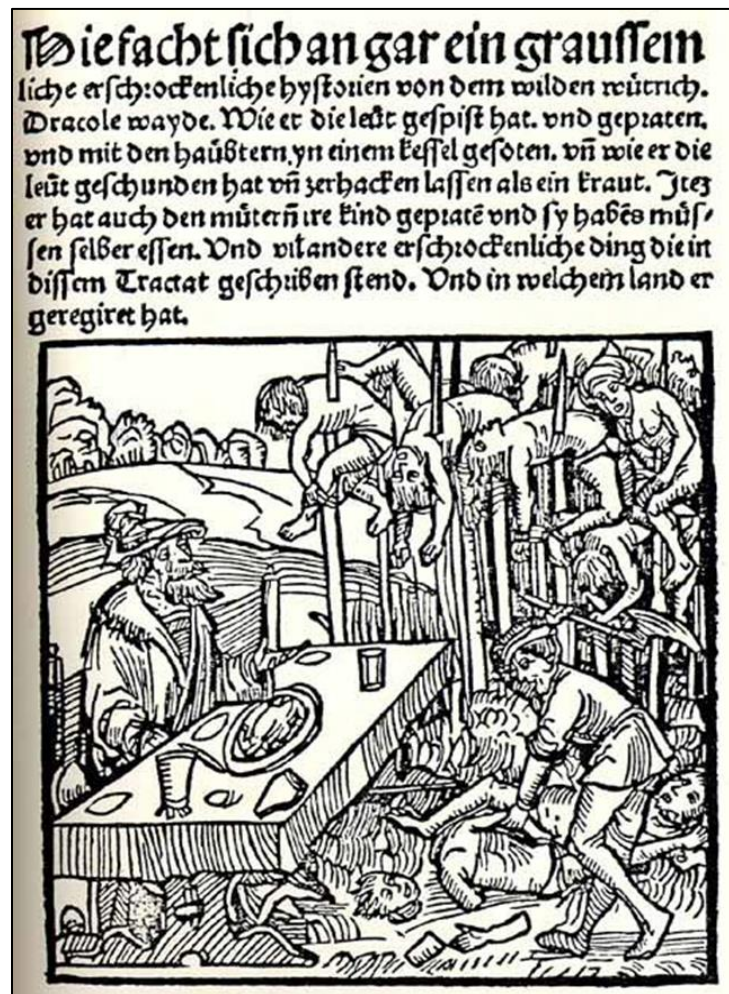


Figure IX: Gravure illustrant Vlad Tepes en train de souper aux côtés de condamnés à mort subissant le supplice du pal, *Chronique de Brodoc*, Roumanie, 1499.

De surcroît, et dans le prolongement des études menées par Dom Augustin Calmet, Bram Stoker se familiarise avec la science historique par le truchement de de sommes et de *pensums* à l'instar de *Transylvanian Superstitions*⁵⁴⁵, un éditorial composé par l'écrivaine Emily Gérard et faisant l'objet d'une publication dans le journal mensuel *The nineteenth century* en juillet 1885. Nonobstant les travaux d'érudition publiés par le Révérend-Père de Senones au siècle précédent, Emily Gérard multiplie les contresens et adjoint, à tort, les termes de *vampyr* et de *nosferatu*. Pour autant, et d'après la définition du *Dictionariulu Limbei Romane* divulguée en 1871, la notion de *nosferatu* se rapporte à l'orthographe latinisée du mot *incubu*, un esprit maléfique répondant aux noms de *Necuratu* (esprit impur) et de *nesuferitu* (insoutenable et répugnant), deux synonymes entrés dans le vocable et associés au terme analogue de *nosferat*, un « faux-ami » signifiant par dérivation « diable » voire « esprit diabolique » et induisant Bram Stoker en erreur. Méconnaissant les *Dissertations sur les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* rédigées par le moine bénédictin Dom Augustin Calmet en 1746, l'écrivain irlandais étudie le folklore slave par l'intermédiaire de l'ouvrage d'Emily Gérard, *The Land Beyond the Forest : Facts, Figures, and Fancies from Transylvania*⁵⁴⁶, un essai confectionné lors de son séjour à Sibiu en Roumanie l'année 1888. Au demeurant, et par la médiation du roman *Carmilla* de Shéridan Le Fanu, Bram Stoker effectue une lecture de seconde main du *laïus* élucubré par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations* sur les hémato-phages venus de l'est. Dès lors, et par *ekphrasis*, le Révérend-Père de Senones colporte l'ensemble des rumeurs, des faits divers et des qu'en dira-t-on se rapportant à la matière vampirique afin d'analyser le sujet de façon neutre et impartiale. De ce concert de voix résulte un discours historique, théologique, philosophique et scientifique aux antipodes de la prosopopée élaborée par Bram Stoker dans son roman vampirique *Dracula*. En effet, si l'ouvrage de Dom Augustin Calmet se concentre sur l'assemblage d'anecdotes vampiriques et de nouvelles parapsychiques, le travail établi en amont par Bram Stoker allie histoire officielle et histoire événementielle. Méconnu de l'abbé de Senones, l'hospodar Vladislav Basarab se singularise par son absence de lien avec les « proto-vampires » terrorisant les populations slaves à l'orée des XVII^e et XVIII^e siècles. Emanant des épisodes de dystopies collectives, les vampiriques historiques diffèrent littéralement des phénomènes de dysthymies idiosyncrasiques surgissant à l'aube du XIX^e siècle et dépeignant, par *paralipse* et par le truchement de l'*hypotypose* littéraire, des monstres vampiriques mythiques, bibliques et folkloriques. En outre, si les égarements du collectif infectent *quidam* au XVIII^e siècle, la singulière asthénie des hommes au XIX^e siècle s'incarne au travers de l'édification de récits de fiction extrapolant les passions frénétiques, les refoulements sardoniques et les frustrations érotiques de l'individu. Ainsi, et face

⁵⁴⁵ GERARD Emily, « Transylvanian Superstitions », London, C. Kegan Paul & co, *The nineteenth century*, juillet 1885, pp. 128-144.

⁵⁴⁶ GERARD Emily, *The Land Beyond the Forest : Facts, Figures, and Fancies from Transylvania*, New-York, Harper & Brothers, 1888.

au « réveil religieux⁵⁴⁷ » du protestantisme à la fin du XIXe siècle, les littérateurs fantastiques britanniques, à l'exemple de Bram Stoker, neutralisent, métamorphosent et personnifient les normes rigoristes, les mœurs puritanistes et les diatribes racistes par le truchement de la figure vampirique. Contournant les orbes de la censure et de « l'auto-censure »⁵⁴⁸, Bram Stoker, contrairement à ses contemporains, insuffle une dimension autobiographique à son roman *Dracula*. Si son « comte-vampire » est une métaphore de la société xénophobe et homophobe britannique, son héros vampirique s'inspire directement du folklore balkanique, des légendes historiques et de la vampiressa saphique élaborée par Joseph Shéridan Le Fanu dans son roman *Carmilla*. Amoncelant « ordre ancien » et « ordre nouveau », le roman *Dracula* de Bram Stoker dépeint les maux d'une époque éperdue entre conservatisme, spiritisme, scientisme et historicisme. Pour autant, et contrairement à ses antécédents, Bram Stoker adjoint les mentalités individuelles britanniques aux inconscients collectifs balkaniques et aux imaginaires parapsychiques antiques. Si Dom Augustin Calmet entreprend de faire la synthèse des études sur les vampires en compilant des témoignages et en proposant aux lecteurs une analyse critique théologique, historique et scientifique de la matière vampirique, Bram Stoker fait le choix de l'échange épistolaire, un procédé emprunté à l'écrivain Wilkie Collins et employé dans son roman *The Woman in White* (1860) afin d'éviter l'enclassement des récits propre aux romans gothiques⁵⁴⁹. Par le truchement d'extraits de journaux intimes, de correspondances, de télégrammes, de rapports médicaux, l'auteur investit son lecteur d'une mission d'enquêteur en datant les faits fictifs et en écumant les perceptions des personnages du roman en temps réel. De surcroît, et à en croire le folklore slave, l'homme est constitué, par essence, de deux âmes, un double corporel susceptible de se manifester sous une forme vampirique après le trépas et à l'image de l'ombre portée du vivant. S'affranchissant des codes du fantastique et du gothique, Bram Stoker orchestre son récit autour d'une narration omnisciente à l'origine d'une cryptation de l'information du fait de la multiplication des « narrateurs-témoins ». Si le terme « vampire » n'est prononcé qu'au chapitre dix-huit, le premier personnage à s'exprimer est un jeune clerc de notaire dénommé Jonathan Harker, contraint de quitter Londres afin de conclure une affaire immobilière avec un client transylvanien, le comte Dracula. Racontant le vampire au présent, Bram Stoker fait de Dracula le double maléfique de Jonathan Harker. D'une dimension autobiographique certaine, l'intrigue se déroule entre le Londres victorien et le Pays Transylvanien, en faisant de Jonathan Harker l'avatar de Bram Stoker et de Dracula, la personnification de Sir Henri Irving. *Ceteris paribus*, si Dracula est une

⁵⁴⁷ GARRIGOU-LAGRANGE Matthieu, DU CHENE Céline, GARRANDEAU Marie-Ange, [émission] *Une vie, Une œuvre*, « Bram Stoker : Dans l'ombre de Dracula », France Culture, 15 août 2015. [Durée : 59'00], en ligne.

⁵⁴⁸ *Ibid.*

⁵⁴⁹ VALLS DE GOMIS Estelle, MARIGNY Jean (préface), *Le vampire au fil des siècles : enquête autour d'un mythe*, Toulouse, Cheminements, « une mémoire », 471p, 2005, p. 122.

allégorie de la mort, sa condition de « non-mort » fait de lui une figure contestataire de l'ordre contemporain. Marqué par « l'automne de la terreur », le Dracula de Bram Stoker est, *mutatis mutandis*, une métaphore du *serial killer*, Jack the ripper, *in stricto sensu*, « Jack l'éventreur », un criminel ayant sévi dans le district de Londres, Whitechapel, en 1888. Non identifié, à l'égal du vampire de Bram Stoker, le *modus operandi* de Jack the ripper fait écho au *modus vivendi* de Dracula. Incriminé pour le meurtre de cinq femmes, « Jack l'éventreur » défraie la chronique et inspire les cinq jouvencelles du roman de Bram Stoker : les trois « femmes-vampires » à la merci du comte, la chaste Mina et la frivole Lucy. Toutefois, et en édifiant le « mythe moderne » du vampire, Bram Stoker gratifie la créature venue de l'est d'une fonction apotropaïque en la définissant comme un instrument de « contre-pouvoir » allant à l'encontre de la « mère-patrie » britannique. Par ailleurs, si Dom Augustin Calmet s'efforce d'allier science et raison afin de lutter contre le fait superstitieux, Bram Stoker s'évertue de contrecarrer la suprématie du fait scientifique en détruisant la créature vampirique par le truchement des attributs christiques. Dès lors, c'est en juxtaposant mythes antiques et mythes folkloriques, littérature fantastique et littérature vampirique, faits divers balkaniques et faits divers britanniques, sommes théologiques et sommes scientifiques que Bram Stoker élabore son roman *Dracula* en faisant du discours de chaque personnage un enchaînement de catachrèses et de synecdoques ordonnant, de manière indirecte, un réquisitoire ambitionnant de réduire à néant les parénèses établies par l'ordre social victorien et puritain. Condamnant l'homosexualité, anathématisant les égarements de la psyché, fustigeant les étrangers, la nation britannique entend réprimer tout désir érotique, phénomène parapsychique, manifestation hystérique. Au demeurant, si Dom Augustin Calmet demeure « l'historiographe des vampires », Bram Stoker, par le truchement de son roman éponyme *Dracula*, intervient comme un compilateur fictif adjoignant extraits de quotidiens factices, correspondances épistolaires postiches, mémorandums sommaires, fragments de journaux intimes parcellaires. En sus, et conformément à la méthode analytique employée par le Révérend-Père de Senones dans ses *Dissertations*, j'étudierais le *Dracula* de Bram Stoker dans une perspective historique et critique, nonobstant sa dimension psychanalytique, stylistique et sémiotique. Faisant office d'*opus imperfectum*, la structure épistolaire du roman *Dracula* annihile l'*oratio* de l'auteur en le relayant au rang de « hors-texte ». De surcroît, si Dom Augustin Calmet ponctue son discours de notes argumentatives résumant le contenu de la pensée collective, le roman polyphonique de Bram Stoker s'articule autour des perceptions individuelles de chaque personnage. Amoncelant mythes antiques, références bibliques, légendes folkloriques, clichés diachroniques et synchroniques, l'auteur de *Dracula* attribue à chacun des héros du roman, un *prosopon*. Emanant de ce spicilège de *personas*, la fonction apotropaïque du héros vampirique intervient comme un rempart superficiel préservant l'individu du collectif. S'établissant entre orient et occident, du Londres victorien au pays Transylvanien, l'intrigue du roman s'orchestre autour de pléthore de laïus parénétiques. S'exprimant au discours direct, excepté l'usage

de la troisième personne du singulier conférée au comte Dracula, les neuf personnages du roman condensent imaginaires orientaux et occidentaux antiques, folkloriques, fantastiques, vampiriques et scientifiques. Incarnant le « double maléfique » du jeune clerc de notaire Jonathan Harker, le comte Dracula personnifie les phantasmes refoulés de l'éphèbe britannique puritain en quête d'érotisme et d'hédonisme. Contrainte de répondre à l'image de la « femme modèle », sa fiancée Mina Murray ambitionne de s'affranchir des normes ordinaires en se fardant à l'image de la « femme nouvelle », autonome, indépendante et susceptible d'exercer des fonctions phallogocratiques à l'égal de son emploi d'institutrice. Orpheline de père, sa confidente, Lucy Westenra est une séductrice vaniteuse et présomptueuse, louant son pouvoir de séduction auprès de la gente masculine. Courtisée par trois prétendants, John Seward, directeur d'un asile d'aliénés, Quincey Morris, un riche américain originaire de la province du Texas, et par Arthur Holmwood, un riche héritier issu de la famille de Lord Godalming, Lucy ambitionne de se marier avec ses trois soupirants. Refusant les avances de John Seward et de Quincey Morris, Lucy consent à épouser Arthur Holmwood. Disposant de trois « femmes-vampires » dans son château de Transylvanie, le comte Dracula renonce à sa terre natale de façon à contaminer le territoire occidental. Siégeant dans l'abbaye londonienne de Carfax, le vampire des Carpates parasite et visite Lucy Westenra en souillant et en polluant sa chair immaculée lors de ses déambulations nocturnes. Méconnaissant l'existence des vampires, Mina assiste à un assaut du comte Dracula, convaincue d'avoir été témoin d'une illusion fantomatique :

« The silver light of the moon struck a half-reclining figure, snowy white [...] the shadow shut down on light almost immediately, but it seemed to me as though something dark stood behind the seat where the white figure shone, and bent over it. What it was, whether man or beast, i could not tell⁵⁵⁰ ».

Pour autant, et au lendemain de cet épisode psychédélique, les signes de la vampirisation de Lucy par le comte Dracula prolifèrent :

« The skin of her throat was pierced [...]. There are two little red points like pin-pricks, and on the band of her nightdress was a drop of blood⁵⁵¹ ».

⁵⁵⁰ STOKER Bram, *Dracula*, réimpression du texte originel de 1897, New-York, Tess Press, 448p, [s.d], p. 110.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p 113.

Semblable à l'encoche de deux aiguilles, la morsure de Dracula s'apparente au mode opératoire de Clarimonde, la « femme-vampire » sévissant dans la *Morte Amoureuse* de Théophile Gautier et à celui de *Carmilla* dans le roman de Shéridan le Fanu qui plante ses canines pointues dans le cou de la jeune Laura. Persuadée d'avoir éraflé l'épiderme de son amie, Mina associe la condition valétudinaire de Lucy aux préparatifs de ses noces futures avec Arthur Holmwood. Vampirisée par le comte, Lucy trépasse et prolonge son existence de « non-morte » en s'abreuvant du sang de jeunes enfants, à l'exemple de la première épouse d'Adam dans le récit biblique, Lilith. Personnifiant la mort sous les traits de la gorgone Méduse, créature mythologique amphigourique, éperdue entre humanité et bestialité, vie et mort, jouvence et sénescence, splendeur et hideur ; le portrait physique et psychique de Lucy évolue au cours du roman :

« The beautiful color became livid, the eyes seemed to throw out sparks of hell fire, the brows were wrinkled as though the folds of flesh were the coils of Medusa's snakes, and the lonely, blood-stained mouth grew to an open square, as in the passion masks of the Greeks and Japanese. If ever a face meant death, if looks could kill, we saw it that moment⁵⁵² ».

Conservant l'apparence de son vivant, l'état vampirique de Lucy symbolise la pétrification psychique, un phénomène survenant lorsqu'un tiers est confronté à une situation inexplicable. Si le vampirologue Van Helsing ne parvient pas à désintoxiquer le corps de Lucy de la semence vampirique, il est le seul à avoir connaissance de l'activité réelle des vampires. Dès lors, et au crépuscule de l'existence de Lucy Westenra, il révèle à ses comparses masculins que la fiancée d'Arthur Holmwood s'est transformée en vampiressa, errant entre « non-vie » et « non-mort » :

« She might be Undead⁵⁵³ ! ».

Au demeurant, si Lucy représente « l'ennemi intérieur à combattre », elle incarne la déformation de trois pulsions monstrueuses : la socialité, la sexualité et la spiritualité⁵⁵⁴. Remaniant le mythe de la « femme-fatale », Bram Stoker fait du personnage de Lucy Westenra, le réceptacle de la « perversion de la pulsion

⁵⁵² *Ibid.*, p. 252.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 245.

⁵⁵⁴ DIEL Paul, *Le symbolisme dans la mythologie grecque. Étude psychanalytique*, Paris, Payot, 1952, pp. 104-108.

spirituelle » et de la « culpabilité refoulée par la déformation du Moi⁵⁵⁵ ». Amoncelant mythes antiques, mythes bibliques, mythes fantastiques et mythes synchroniques, Lucy écope des attributs maléfiques de la « femme hystérique » aux pulsions scopiques. Dès lors, et du fait de sa métamorphose vampirique, Lucy s'affranchit de sa condition « fille-célibataire » en arpentant l'effigie de la femme « non-mère », hors de portée de la gente masculine, hors d'atteinte de la gente féminine. Méconnaissable, Lucy métamorphosée est dépeinte par John Seward comme un génie du mal :

« I could hear the gasp of Arthur, as we recognized the features of Lucy Westernra. Lucy Westernra, but yet how changed. The sweetness was turned to adamant, heartless cruelty, and the purity to voluptuous wantonness⁵⁵⁶ ».

Ainsi, et conformément aux récits présents dans les *Dissertations* de Dom Augustin Calmet, le vampire, au seuil de son existence de « non-mort », devient un Autre, un double démoniaque éradiquant son existence naturelle au profit de son existence surnaturelle. Par conséquent, l'ombre de Lucy revêt l'apparence d'un simulacre se manifestant sous une forme spectrale et sépulcrale, à l'exemple de la vampiressa Carmilla dans le roman de Joseph Sheridan le Fanu :

« Lucy – I call the thing that was before us Lucy because it bore her shape. [There were] Lucy's eyes in form and colour, but Lucy's eyes unclean and full of hell fire, instead of the pure, gentle orbs we knew⁵⁵⁷ ».

Au demeurant, si l'éradication du vampire de la superstition s'effectue par l'introduction d'un pieu dans les anfractuosités de la cage thoracique, par la décapitation du sujet suspecté et par l'incinération du corps contaminé, le vampire de la fiction, quant à lui, succombe aux instruments de la religion. Dès lors, et à la vue du crucifix du docteur Van Helsing, Lucy se retrouve dans l'incapacité de regagner sa demeure sépulcrale :

« She recoiled from it, and, with a suddenly distorted face, full of rage, dashed past him as if to enter the tomb⁵⁵⁸ ».

⁵⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁵⁶ STOKER Bram, *Dracula*, *Op cit.*, p. 250.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 251.

Si Clarimonde dans la *Morte Amoureuse* de Théophile Gautier redevient poussière au contact des armes de la foi, la comtesse de Karnstein dans le roman *Carmilla* de Shéridan Le Fanu est réduite à néant par l'intromission d'un pieu aiguisé au niveau de son endocarpe. Par conséquent, et de manière analogue aux procédés folkloriques et fantastiques, la mise à mort de Lucy effectuée par son époux, Arthur Holmwood, est décrite par les « narrateurs-témoins » assistant à la scène :

« Arthur placed the point over the heart, and as i looked i could see its dint in the white flesh. Then he struck with all his might. The thing in the coffin writhed, and a hideous, blood-curdling screech came from the opened red lips. The body shook and quivered and twisted in wild contorsions. The sharp white teeth champed together till the lips were cut, and the mouth was smeared with a crimson foam⁵⁵⁹ ».

Si la figure du scientifique Abraham Van Helsing incarne l'envers de la figure archétypale du scientifique moderne en amoncelant raison et superstition de façon à neutraliser le mal vampirique qui ronge Lucy et afin d'éviter qu'il ne se répande dans la ville de Londres, Dracula entreprend de se retirer du monde des vivants en renonçant à la main de la feuée Lucy Westenra. Assujetti à la souveraineté du comte Dracula, le patient du docteur Seward, Renfield, permet au vampire des Carpates de se délocaliser et de survivre dans l'ombre des venelles du vieux Londres à la fin du XIXe siècle. Dépourvue d'ascendants, Mina Murray, la femme de Jonathan Harker, le jeune clerc de notaire en affaires avec le comte Dracula, oscille entre l'image de la « femme modèle » et l'image de la « femme nouvelle ». Conscient de la conspiration élaborée à son encontre pour le détruire, le comte Dracula vampirise, à son tour, Mina Harker. Recevant les soins médicaux du docteur Van Helsing, Mina résiste à sa métamorphose vampirale par le truchement de l'hypnose. Dès lors, Van Helsing discerne les premiers signes du vampirisme :

« As he placed the wafer on Mina's forehead, it had seared it had burned into the flesh as though it had been a piece of white-hot metal⁵⁶⁰ ».

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 252.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 256.

⁵⁶⁰ *Ibid.*, Chapitre XXII, p 351.

Si Mina prend conscience de sa condition vampirique, un duel s'apprête à éclore entre le comte Dracula, allégorie de « l'ordre ancien » et le professeur Van Helsing, personnification de « l'ordre nouveau » :

« Unclean ! Unclean ! Even the Almighty shuns my polluted flesh [...] [I] must be a vampire⁵⁶¹ »

Face à la stupeur de ses comparses, Van Helsing divulgue ses connaissances concernant le mal vampirique et déclame :

« All we have to go upon are traditions and superstitions [...] The vampire live on, and cannot die by mere passing of the time ; he can flourish when that he can fatten on the blood of the living. Even more, we have seen amongst us that he can even grow younger, that his vital faculties grow strenuous, and seem as though they refresh themselves when his special pabulum is plenty. [...] He throws no shadow, he make in the mirror no reflect [...] He can do all these things, yet he is not free. His power ceases, as does that of all evil things, at the coming of the day⁵⁶² ».

Dès lors, et à la manière d'une *fomentum*, le docteur Van Helsing proroge son exposé en communiquant à ses interlocuteurs les moyens susceptibles de neutraliser un vampire :

« Then there are things which so afflict him that he has no power, as the garlic that we know of, and as for things sacred, as this symbol, my crucifix, that was amongst us even now when we resolve, to them he is nothing, but in their presence he take his place far off and silent with respect [...]. The branch of wild rose on his coffin keep him that he move not from it, a sacred bullet fired into the coffin kill him so that he be true dead⁵⁶³ ».

En définitive, et nonobstant la misogynie des personnages phallocratiques à l'égard des femmes du roman, Mina demeure, à l'instar d'un pivot, la figure centrale de l'intrigue. Orchestrant la consommation du monstre des Carpates, la fiancée de Jonathan Harker suspend sa métamorphose vampirique en se munissant

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 353.

⁵⁶² *Ibid.*, Chapitre XVIII, p. 283.

⁵⁶³ *Ibid.*, pp 284-285.

de dispositifs contemporains. Ainsi, et par le truchement de la cryptation sténographique, la « semi-vampiresse » temporise la sédition préméditée par le docteur Van Helsing en filtrant les informations en mesure de localiser la présence de Dracula. Catalysant et terrassant les velléités moribondes de l'aristocrate quadricentaine, l'avatar vampirique de Mina Murray personnifie les imaginaires de la « femme modèle », de la « femme fidèle » et de la « femme nouvelle ». Pour autant, si Romuald dans *La Morte Amoureuse*, Laura dans *Carmilla* de Shéridan le Fanu et Lucy dans le *Dracula* de Bram Stoker se résolvent à demeurer atones et apathiques au risque de trépasser, Mina parvient, par divers stratagèmes, à contrecarrer le courroux du comte. Amoncelant légendes historiques, mythes folkloriques et récits fantastiques, le vampire stokerien correspond au portrait du « proto-vampire » rapporté par le Révérend-Père de Senones dans ses *Dissertations* en 1746 :

« Ils paroissent depuis midi jusqu'à minuit & viennent sucer le sang des hommes ou des animaux vivans [...] [Ils sucent le sang de leurs victimes] jusqu'à les affloiblir, les extenuer & leur causer enfin la mort⁵⁶⁴ ».

En outre, si le vampire confectionné par Bram Stoker s'accorde avec ses antécédents historiques et ses prédécesseurs fantastiques, certaines caractéristiques physiologiques et physiognomoniques sont propres au personnage de Dracula. Corroborant à l'édification d'un paradigme fantastique, le roman de Bram Stoker contribue à la consolidation et à la cristallisation de l'archétype vampirique, une représentation du mythe à laquelle il est « impossible de ne pas se référer, que ce soit pour l'imiter, le contester ou le renouveler⁵⁶⁵ ».

C. Vers la constitution d'un abécédaire du « vampire moderne » :

« [Les] oreilles pointues, [les] dents protubérantes, [les] yeux injectés de sang, [l'] haleine fétide [...] les femmes sont incapables de résister à ses pouvoirs diaboliques ».

Jean Marigny, « Les vampires de la légende à la métaphore⁵⁶⁶ », 1993.

⁵⁶⁴ CALMET Augustin (Dom), *Op cit.*, p. 297.

⁵⁶⁵ LACASSIN Francis, *Vampires de Paris*, Paris, Union générale d'Éditions, « Les Maîtres de l'étrange et de la peur », 1981, p. 14.

⁵⁶⁶ MARIGNY Jean, article « Les vampires de la légende à la métaphore », *Op cit.*, p. 22.

Ad nauseam, le comte Dracula prolonge son existence souterraine en s'abreuvant, *in articulo mortis*, du sang de ses victimes. Ainsi, et par la thésaurisation de stases, le vampire des Carpates parvient à conserver eurythmie et homéostasie. Prédisposé à la catoptrophobie, l'hématophage venu de l'est aspire à proroger sa condition de « non-mort » en demeurant dans l'ombre des vivants. Dépourvu de reflet, Dracula s'apparente au *Doppelgänger*, un double surnaturel personnifiant les fragments maléfiques de la psyché humaine. Né de la conscience collective des héros du roman, à l'instar du vampire de la superstition, l'égrégore diabolique façonné par Bram Stoker intervient comme une version négative de l'individu, une copie dégradée des tréfonds méphitiques du subconscient humain. Dès lors, et à la manière d'une épissure, le vampire de la superstition et le vampire de la fiction confluent au crépuscule du XIX^e siècle sous l'effigie du personnage de Dracula. Produit de l'imagination d'un vivant, le « vampire moderne » confectionné par l'administrateur du *Lyceum Theatre* contribue à cristalliser l'archétype de la figure vampirique. Si le patronyme de Dracula appartient à l'histoire, son existence factice, quant à elle, est illusoire. De ce fait, le démon des Carpates est en mesure d'amonceler invariants mythiques, historiques et fantastiques. Simulacre méphistophélique du voïvode de Valachie, Vladislav Basarab, le personnage fictif de Dracula est un « non-mort » personnifiant la face obscure de l'individu, à la manière d'un jumeau errant dans les stupres de l'inconscient. Par conséquent, le docteur Van Helsing en se documentant sur son existence *ante-mortem* notifie la réalité vampirique de l'acquéreur balkanique en affaires avec Jonathan Harker :

« He was in life a most wonderful man. Soldier, statesman, and alchemist [...]. In him the brain powers survived the physical death⁵⁶⁷ ».

Si le « vampire moderne » conserve les attributs de ses antécédents historiques, folkloriques et fantastiques, il se nantit dorénavant de pouvoirs inédits à l'exemple de facultés télépathiques et de capacités hypnotiques. Entretenant des rapports avec le Malin de son vivant, du fait de son appartenance à l'école légendaire de scholomance, les caractéristiques physiques atypiques du comte des Carpates sont décrites par son hôte, Jonathan Harker, dès les premières pages du roman :

⁵⁶⁷ STOKER Bram, *Dracula*, *Op cit.*, p. 359.

« His face was a strong, a very strong, aquiline, with high bridge of the thin nose and peculiarly arched nostrils, with lofty domed forehead, and hair growing scantily round the temples but profusely elsewhere. His eyebrows were very massive, almost meeting over the nose, and with bushy hair that seemed to curl in its own profusion. The mouth, so far as i could see it under the heavy moustache, was fixed and rather cruel-looking, with peculiarly sharp white teeth. These protruded over the lips, whose remarkable ruddiness showed astonishing vitality in a man of his years. For the rest, his ears were pale, and at the tops extremely pointed. The chin was broad and strong, and the cheeks firm though thin. The general effect was one of extraordinary pallor⁵⁶⁸ ».

D'une teinte rougeâtre voire violacée, la chair des vampires de la superstition se colore et s'empourpre de pigments érubescents à tendance rubiconde du fait de leur consommation excessive de sang. Si les caractéristiques physionomiques des « revenants en corps » du XVIIIe siècle restent laconiques et elliptiques, elles se résument à l'intumescence des vaisseaux sanguins capillaires et à l'apparition de téguments vermeils au niveau de l'épiderme, bien que l'activité des « non-morts » à l'époque moderne se manifeste au travers de divers invariants à l'instar de la prolifération des follicules pileux et la présence d'ongles oblongs. De condition paysanne, le vampire de la tradition se nantit d'une morphologie disgracieuse et monstrueuse corroborant à l'avènement de ses velléités malfaisantes à raison de la transmission de son « virus vampirique » qu'il inocule par le truchement de l'ingestion du plasma écarlate des vivants. *Prorata temporis*, le vampire de la fiction s'anoblit en se défaisant de son ancêtre misérable. Dissolvant l'image du cadavre pourrissant, le teint blafard des vampires fantastiques compose avec l'aspect cadavérique des corps à l'état cataleptique. Par conséquent, Dracula écope du coloris lactescent de Lord Ruthven, un monstre aux canines élimées introduit par John William Polidori dans sa nouvelle *The Vampyr* en 1819. *Mutatis Mutandis*, le Comte Dracula, aristocrate appartenant à la dynastie des Drăculea, dissimule sa véritable identité en certifiant être l'ultime héritier d'une famille royale décimée. *Perinde ac cadaver*, le personnage fictif de Dracula s'intronise comme le double *post-mortem* du voïvode de Valachie, Vladislav Basarab III. Prorogeant son existence sous la forme d'un « non-mort », le Comte remédie au trépas de ses trois épouses : Ileana de Hunedoara-Nelipic, la fille de l'armas Dracea de Manesti et Jusstina Szilágyi, réunies sous la forme d'une trinité diabolique dans le roman éponyme de Bram Stoker. Ainsi, le docteur Van Helsing en se documentant sur la lignée des Dracula, fait le lien entre le tyran slave du moyen-âge et l'étranger des Carpates :

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 23.

« I have asked my friend Arminius, of Buda-Pesth University, to make his record, and from all the means that are, he tell me of what he has been. He must, indeed, have been that Voivode Dracula who won his name against the Turk [...]. The Draculas were, says Arminius, a great and noble race, though now and again were scions who were held by their coevals to have had dealings with the Evil One. They learned his secrets in the Scholomance, amongst the mountains over Lake Hermanstadt, where the devil claims the tenth scholar as his due⁵⁶⁹ ».

Produit de la convergence des constantes physiologiques et physiognomiques des « revenants en corps » le personnage de Dracula s'empare des invariants du vampire fantastique en s'astreignant à élire et à occire une seule et unique victime contrairement aux épidémies vampiriques perpétrées par les vampires de la superstition. Vieillard aux canines saillantes et à l'hypertrichose parcellaire, le Comte Dracula annihile les effets de la sénescence en se fardant outrageusement de façon à masquer sa calvitie naissante et son apparence repoussante. *More feratam*, le vampire des Carpates est susceptible de se déplacer à la manière d'un lézard, communiquant avec le règne animal, se métamorphosant sous une forme bestiale. Epeuré, Jonathan Harker déclare :

« The howling of the wolves grew closer [...] I heard his voice raised in a tone of imperious command [...] [And] the wolves fell back and back further still⁵⁷⁰ ».

Autem, en explorant l'architecture externe et interne du site castral à l'intérieur duquel il est retenu prisonnier, le jeune clerc de notaire se persuade d'être sujet à des hallucinations visuelles lorsqu'il surprend le Comte en train de déambuler autour de l'enceinte du château à la manière d'un reptile saurien :

« Once more I have seen the count go out in his lizard fashion [...]. What manner of man is this, or what manner of creature, is it in the semblance of man ?⁵⁷¹ ».

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 285.

⁵⁷⁰ STOKER BRAM, *Dracula*, *Op cit.*, pp 17-18.

⁵⁷¹ *Ibid.*, pp. 42-43.

Sans précédent, le vampire confectionné par Bram Stoker est dépourvu de reflet. De ce fait, aucun miroir n'est présent dans la demeure du Comte, une particularité déconcertante pour Jonathan Harker :

« But still in none of the room is there a mirror⁵⁷² ».

Généralisant la stupéfaction de son hôte, le comportement patibulaire et comminatoire de Dracula devient le centre de ses préoccupations à dater de cet épisode :

« There was no reflexion of him in the mirror ! The whole room behind me was displayed, but there was no sign of a man in it, except himself⁵⁷³ ».

Horresco referens, Jonathan Harker passe sous silence l'incident, persuadé de subir les assauts d'un cas classique de *delirium tremens* :

« I saw that the cut had bled a little, and the blood was trickling over my chin [...] When the Count saw my face, his eyes blazed with a sort of demoniac fury, and he suddenly made a grab at my throat. I drew away and his hand touched the string of beads which held the crucifix. It made an instant change in him, for the fury passed so quickly that I could hardly believe that i was ever there⁵⁷⁴ ».

Hostis humani generis, le Dracula de Bram Stoker prémédite son départ pour l'Angleterre en rassemblant la documentation nécessaire de manière à s'insinuer subrepticement dans le paysage Londonien :

« In the library, i found, to my great delight, a vast number of English books, whole selves full of them, and bound volumes of magazines and newspapers [...] The books were of the most varied kind, history, geography,

⁵⁷² *Ibid.*, p. 24.

⁵⁷³ *Ibid.*, pp. 31-32.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 32.

politics, political economy, botany, geology, law, all relating to England and English life and customs and manners⁵⁷⁵ ».

Contrairement à la dérélition de ses congénères historiques et au *taedium vitae* de ses confrères fantastiques, le Comte Dracula sélectionne ses proies de façon à élire la ou les épouses qui résideront éternellement à ses côtés. Souhaitant désertir sa thébaïde des Carpates de manière à s'établir dans une demeure londonienne, le « Roi des vampires » est contraint de procéder à la vampirisation de Lucy Westenra. *De facto*, et conformément au *modus vivendi* de la Comtesse de Karnstein dans le roman *Carmilla* de Shéridan Le Fanu, Dracula visite sa proie sous la forme d'une Chauve-Souris. *Ad nutum*, le monstre venu de l'est entreprend d'absorber le sang de sa victime *ad libitum* de façon à accroître sa force physique en vue de son départ pour la ville de Londres. Orchestrant le baptême vampirique de Lucy Westenra, le Comte se manifeste à Mina Murray sous sa forme chiroptérique :

« Between me and the moonlight flitted a great bat, coming and going in great whirling circles⁵⁷⁶ ».

Pour autant, aucun élément ne laisse présager que le mammifère volant qui visite Lucy chaque nuit est le Comte Dracula. Préméditant ses offensives à intervalles réguliers, le démon des Carpates transmet son « mal vampirique » à Lucy, provoquant chez sa victime des états semi-cataleptiques, diaphaniques et asthéniques à l'instar de Laura dans le roman *Carmilla* de Shéridan Le Fanu. *Ipsa facto*, le docteur John Seward, préoccupé par l'agitation de son patient Renfield, est à son insu témoin d'un assaut de Dracula :

« Then I caught the patient's eye and followed it, but could trace nothing as it looked into the moonlight sky, except a big bat, which was flapping its silent and ghostly way to the west. Bats usually wheel about, but this one seemed to go straight on, as if it knew where it was bound for or had some intention of its own⁵⁷⁷ ».

⁵⁷⁵ *Ibid.*, Chapitre II, p. 25.

⁵⁷⁶ *Ibid.*, Chapitre VIII, p. 114.

⁵⁷⁷ *Ibid.*, Chapitre IX, p. 132.

Ainsi et à partir du chapitre douze, les causes du mal de Lucy sont attribuées à une espèce de chauve-souris prénommée « vampire⁵⁷⁸ ». Qualifié de zoophage, Renfield, le patient atteint de démence séjournant dans l'hôpital psychiatrique du docteur Seward, est un vampire soumis à l'autorité du Comte Dracula. Aspirant à conserver avec son « Maître », Renfield s'enfuit sur les terres de Carfax, lieu de résidence du Comte, *a posteriori*. Spectateur, le docteur Seward interprète le laïus frénétique de Renfield comme une manifestation de sa vésanie notoire :

« The master is at hand [...]. Into the grounds of Carfax [...] he was talking, apparently to some one [...]. [Renfield said] : « I am here to do your bidding, Master. I am your slave, and you will reward me, for I shall be faithful. I have worshipped you long and afar off. Now that you are near, I await your commands, and you will not pass me by, will you, dear Master, in your distribution of good things ? [...] I shall be patient, Master. It is coming, coming, coming !⁵⁷⁹ ».

En mesure de contrôler les éléments, les mouvements de ses proies et les agissements de certains animaux, le vampire Dracula se nantit de pouvoirs inédits à l'instar de capacités d'ordre télépathiques et hypnotiques. Craignant le mésaise et la viduité, le Comte, à l'égal du loup, s'escrime à hypnotiser des proies de sexe féminin de façon à se constituer un gynécée au même titre que son sérail dans les Carpates. Inoffensif le jour, Dracula est contraint de se déplacer de nuit. Jetant son dévolu sur Lucy Westenra, éprise de crises de somnambulisme, le Comte demeure dans l'ombre jusqu'aux linéaments de sa métamorphose vampirique. Levant le masque sur l'état de « non-mort » de l'ancienne fiancée d'Arthur Holmwood, le docteur Van Helsing et ses comparses s'attirent, *ad irato*, la Némésis du Comte Dracula. Se résolvant à faire de Mina Murray son épouse principale, Dracula n'entretient pas de relation amoureuse avec ses victimes contrairement à Clarimonde et Romuald dans *La Morte Amoureuse* de Théophile Gautier et à Carmilla et Laura dans le roman de Shéridan Le Fanu. De son vrai nom Wilhelmina Murray, l'épouse de Jonathan Harker est mordue à trois reprises par le Comte. Tenue à l'écart des conversations, Mina présente graduellement les stigmates du vampirisme. En l'absence d'interlocutions entre les protagonistes du roman, les attaques de Dracula passent inaperçues. Pour autant, son mari, Jonathan Harker, relève une altération de son état général :

« She looks paler than usual⁵⁸⁰ ».

⁵⁷⁸ *Ibid.*, Chapitre XII, p. 277.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, Chapitre VIII, pp. 122-125.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, Chapitre XIX, p. 301.

Présentant des symptômes physiques analogues à ceux de Lucy, mais sans conséquence notoire, l'état de léthargie de Mina est assimilé à une fatigue passagère. Dès lors, et contrairement à ses manifestations précédentes, le Comte vampirise en s'introduisant dans le logis de ses adversaires sous la forme d'une brume :

« Thin streak of white mist, that crept with almost imperceptible slowness across the grass towards the house [...]. The mist was spreading, and was now close up to the house. [...]. The mist grew thicker and thicker and I could see now how it came in, for I could see it like smoke, or with the white energy of boiling water, pouring in, not through the window, but through the joinings of the door [...]. As I looked, the fire divided, and seemed to shine on me through the fog like two red eyes, such as Lucy told me⁵⁸¹ ».

Entreposant pléthore de malles emplies de terreau non consacré dans les venelles du vieux Londres, le Comte Dracula survit à son excursion maritime en disséminant et en parsemant les cales du navire de coffres le protégeant des rayons du soleil. Conspirant contre le Comte Dracula de façon à retrouver les caisses dissimulées par le vampire, le docteur Van Helsing, le docteur Steward, Arthur Holmwood, Jonathan Harker et Quincy prennent conscience de l'existence du serment maléfique unissant Renfield au vampire des Carpates à dater de l'instant où le « maniaque zoophage » s'insurge contre Dracula. Dès lors, le docteur Seward déclame :

« The Count has been to him, and there is some new scheme of terror afoot !⁵⁸² ».

In articulo mortis, Renfield, victime du courroux du Comte, décide de le trahir en révélant aux héros du roman les clauses du contrat le reliant à Dracula et l'état vampirique de Mina :

« I have something I must say before I die [...]. I couldn't speak then for I felt my tongue was tied [...]. [Dracula] came up to the window in the mist, as I had seen him often before, but he was solid then, not a ghost, and his eyes were fierce like a man's when angry [...]. [He promised me] : « All

⁵⁸¹ *Ibid.*, pp. 306-307.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 323.

these lives will I give you, ay, and many more and greater, through countless ages, if you will fall down and worship me !⁵⁸³ ».

Cependant, et à dater de la mort de Lucy Westenra, le professeur Van Helsing informe ses comparses des efficacies et des déficiences du « Nosferatu⁵⁸⁴ ».

« His power ceases, as does that of all evil things, at the coming of the day. Only at certain times can he have limited freedom. If he be not at the place whither he is bound, he can only change himself at noon or at exact sunrise or sunset [...]. Thus, whereas he can do as he will within his limit, when he have his earth-home, his coffin-home, his hell-home, the place unhallowed [...]. It is said, too, that he can only pass running water at the slack or the flood of the tide. Then there are things which so afflict him that he has no power [...]. [As] the garlic [...], things sacred, as this symbol, [the] crucifix [...] the branch of wild rose on his coffin keep him that he move not from it, a sacred bullet fired into the coffin kill him so that he be true dead, and as for the stake through him [...] or the cut-off head that giveth rest⁵⁸⁵ ».

Néanmoins, et du fait de l'absence de cohésion entre les membres du groupe, le Comte Dracula parvient à passer outre ses déficiences en s'insinuant dans les failles de chaque individu. S'estimant plus puissant que le fait scientifique et les objets liturgiques, le vampire visite Mina pour la troisième et ultime fois :

« Kneeling on the near edge of the bed facing outwards was the white-clad figure of his wife. By her side stood a tall, thin man, clad in black. His face was turned from us, but the instant we saw we all recognized the Count [...]. His right hand gripped her by the back of the neck, forcing her face down on his bosom⁵⁸⁶ ».

Enclin au *contemptus mundi*, le Comte Dracula estime être parvenu à catalyser la sédition populaire du *vulgum pecus*, nonobstant l'érudition du professeur Van Helsing, un personnage ambivalent adjoignant savoirs scientifiques

⁵⁸³ *Ibid.*, Chapitre XXXI, pp. 330-331.

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 280.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, pp. 284-285.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 334.

et savoirs folkloriques. Exposant Dracula aux armes de la foi, le plan échafaudé par les héros du roman est couronné de succès lorsque le vampire est contraint de lâcher sa proie pour échapper au trépas :

« Suddenly [the Count] stopped and cowered back [when he saw the sacred wafer]. Further and further back he cowered, as we, lifting our crucifixes, advanced⁵⁸⁷ ».

Déterminer à causer la mort de Mina Harker, le monstre des Carpates profère l'aphorisme suivant :

« My revenge is just begun ! [...]. Your girls that you all love are mine already⁵⁸⁸ ».

Reclus dans sa demeure de Carfax, Dracula est contraint de regagner son repaire lorsque les héros de l'intrigue se dirigent en direction de sa tanière. Aspirant à vandaliser les sépultures des trois femmes vampires et du Comte *Wampyr*, le docteur Van Helsing mentionne à nouveau les facultés démoniaques du meurtrier de Lucy Westenra en le comparant à un criminel :

« This criminal has not full man brain. He is clever and cunning and resourceful, but he be not of man stature as to brain. He be of child brain in much. Now this criminal of ours is predestinate to crime also [...]. The count is a criminal and of criminal type according to Nordau et Lombroso⁵⁸⁹ ».

Remédiant, *in extremis*, à la mort de Mina par le truchement de l'hypnose, le professeur Van Helsing entend vaincre Dracula au moyen du lien télépathique unissant la femme de Jonathan Harker et le vampire des Carpates. Introduisant Mina dans un cercle protecteur, les héros du roman se parent de manière à affronter la nuée de « non-mortes » qui s'avance vers eux. A cet instant précis, les trois « femmes-vampires » du Comte ambitionnent d'intégrer Mina à leur trio infernal en s'écriant :

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 334.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 364.

⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 406.

« Come, sister. Come to us, Come !⁵⁹⁰ ».

Esquivant l'offensive vampirique, le docteur Van Helsing entreprend de retrouver les sépultures de Dracula et de ses trois harpies de façon à les neutraliser pour l'éternité. Aux premières lueurs du jour, le professeur enfonce un pieu dans le cœur de la triade vampirique avant de découvrir le tombeau du Comte Dracula :

« This was the Undead home of the King Vampire [...]. I laid in Dracula's tomb some of the Wafer, and so banished him from it, Undead, for ever⁵⁹¹ ».

Détruit par des symboles chrétiens, la mort du vampire Dracula diffère littéralement du mode opératoire utilisé par les slaves du sud pour réduire à néant les « revenants en corps ». Couronné d'un succès immédiat, le roman *Dracula* de Bram Stoker lui permet d'adhérer au Cercle des Génies de l'Etrange, un cercle littéraire se réunissant pour lire des textes fantastiques. Qualifié de « plus beau roman du siècle par l'écrivain Oscar Wilde, il permet à l'administrateur du *Lyceum Theatre* d'accéder à la postérité. Publié le 26 mai 1897 chez Archibald Constable and Company à Londres, le roman est tiré à 3000 exemplaires. Si 2700 manuscrits s'écoulaient lors de sa parution, la réception de l'ouvrage s'avère mitigée. Pour autant, et en définitive, ce n'est qu'après le décès de Bram Stoker en 1912 et la cession de ses droits d'auteurs au dramaturge Hamilton Deane que le personnage de Dracula s'intronisera comme l'archétype du vampire moderne. Réédité à plusieurs reprises et traduit partiellement en langue française à dater de 1920, l'adaptation du roman *Dracula* au cinéma contribue à l'immortalisation des attributs du vampire stokerien, un être démoniaque doté de pouvoirs maléfiques à l'exemple de facultés hypnotiques, de dons télépathiques, de capacités motrices fantastiques et d'aptitudes parapsychiques. Anéanti par les instruments de la foi, l'archétype du vampire au crépuscule du XIXe siècle se nantit de collapsus pléthores. Contraint d'absorber le sang des vivants pour prolonger son existence *post-mortem*, le vampire est condamné à fuir les premiers rayons du soleil en s'astreignant à demeurer dans l'ombre de l'Eternel de façon à proroger sa condition d'immortel.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, Chapitre XXVII, p. 435.

⁵⁹¹ *Ibid.*, Chapitre XXVII, p. 439.

CONCLUSION

Sans précédent dans l'histoire de l'humanité, le vampire, en s'affranchissant des imaginaires maléfiques antiques et bibliques demeure un « phénomène collectif » du XVIII^e siècle. *Autem*, et *in illo tempore*, le vampire, à son état primitif, se manifestait *ante mortem* sous la forme d'un « vivant malfaisant », *post mortem* sous la forme d'un « mort malveillant ». *Vestigium vitae* des *fantasma* et des *simulacra* de l'antiquité, le « mort malfaisant », conformément aux représentations ancestrales de la mort, déambule parmi les vivants en occasionnant des épisodes de hantise. Par conséquent, l'entourage du *de cuius*, en se heurtant au courroux du défunt, s'exposait à des nuisances mortifères susceptibles de perturber le quotidien en générant peurs et angoisses. *Quidem*, et par le truchement des figures transférielles de la mort, la peur – modèle de toute angoisse⁵⁹² - engendrait des cas de *delirium tremens*. En outre, et au regard de l'évolution des mentalités, le *vulgum pecus*, en nantissant la mort d'une imagerie pléthore, adonise le « corps-mort » en fonction de l'effigie de la mort. *Magis*, et *mutatis mutandis*, le Diable, ses antécresseurs et ses avatars diffèrent littéralement de l'existence *sui generis* du vampire de la superstition. *Namque*, et en raison de la recrudescence des apparitions surnaturelles, l'Eglise s'empare des cadavres incorruptibles en proférant que les épidémies de cadavres ambulants proviennent de l'imagination des vivants. Se mesurant à la rémanence de la superstition et à l'émergence de la raison, la religion périlclite face à la quintessence des imaginaires païens et face à l'évanescence des imaginaires chrétiens. Résultat de la remise en cause de la dualité âme/corps, âme immortelle / corps mortel, le vampire subroge les représentations citériennes de la mort en faisant du macchabée un défunt *in vivo* et un vivant *post-mortem*. *Praeterea*, et conformément aux croyances ancestrales, les vicissitudes de l'activité posthume du défunt dépendaient des conditions de sa mise au tombeau. Par conséquent, en pratiquant l'ensevelissement du corps des trépassés, les demeurants étaient en mesure d'assister à l'anabiose des « morts malfaisants ». Dès lors, et au crépuscule des *Schmaetzende Tode*⁵⁹³, l'imprimé, en suppléant la bible illustrée, a universalisé les peurs collectives et leurs dérivées. Véhiculées par les faits divers de la presse périodique occidentale, les « nouvelles vampiriques », en faisant l'état des rumeurs folkloriques et balkaniques au XVIII^e siècle contribuent à la dissémination des informations. Au demeurant, et au travers des affaires de vampirisme, les cas d'Arnold Paole et de Peter Poglojovitz défrayent la chronique à la sorgue de l'ère satanique. Donnant matière à des enquêtes officielles et à des rapports médicaux, la « peste vampirique » en causant la mort des « masses populaires » occasionne des épisodes de « psychoses

⁵⁹² COMTE-SPONVILLE André, *Dictionnaire philosophique*, Paris : Presses Universitaires de France, 646p, 2001, p. 71.

⁵⁹³ Nom donné aux « revenants en corps » dans les pays germaniques.

collectives ». Néanmoins, si « les vampires apparaissent comme des sorcières défuntes⁵⁹⁴ » et si « tout est illusion diabolique⁵⁹⁵ », le vampire « n'est qu'illusion⁵⁹⁶ », il n'est ni le Démon, ni un démon. Contrefacteur de la fabrique de l'illusion diabolique, les oripeaux factices de l'illusion vampirique résulte d'une « embolie psychique » juxtaposant la peur de la mort et la peur de mourir. De ce fait, la peur – danger réel – et l'angoisse – danger potentiel – concourent à la socialisation des peurs psychotiques et psychosomatiques de l'individu. Pourvue d'un *modus operandi* criminogène et disposée aux « hallucinations collectives », la foule s'empare des vestiges et des traces fugitives du disparu en restituant une « image anamorphique » du défunt. De surcroît, et en aspirant à conjurer le mort, le commun des mortels génère des stratégies collectives de défense visant à contourner le parangon de la peur et à se soustraire du paradigme de la mort. Ainsi, en personnifiant le « Moi » au travers de la peur de « l'Autre », les inconscients individuels et collectifs élaborent la figure du « non-mort », un « revenant en corps » sortant de sa tombe à la clarté de la lune pour y retourner au chant du coq. Distinct du *manducator*⁵⁹⁷ occidental et du *dvoeduschniki*⁵⁹⁸ oriental, le vampire de la superstition résulte de la métamorphose des attitudes devant la mort, et plus précisément du problème de la survie corporelle de l'homme après la mort. *De facto*, et à l'épicentre de la polémique, l'ectoplasme vampirique figure parmi les odyssees de la presse écrite réduisant le vampire à une charogne écarlate venue sucer le sang des vivants entre midi et minuit. Trépassant à l'intromission d'un épieu dans son endocarpe, le vampire cesse de transmettre sa condition maléfique à l'extraction de sa *caput-mortuum*, et à la réduction en cendres de sa dépouille *post-mortem*. Spectacle inédit, la remembrance des « masses palingénésiques » apostrophe des érudits du ponant à l'exemple du Révérend-Père de Senones : Dom Augustin Calmet. Ambitionnant d'étudier la matière vampirique, l'auteur des *Dissertations sur les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* applique à sa somme herméneutique une méthode exégétique et historique. Ne pouvant « citer aucun témoin sensé, sérieux, non prévenu, qui puisse témoigner avoir vû, touché, interrogé, senti, examiné de sang froid ces Revenans, et qui puisse assurer la réalité de leur retour⁵⁹⁹ », il parachève son laïus sur une note sceptique. *Dehinc*, en proférant que la superstition conduit à la mort de la raison, le bénédictin lorrain se saisit de l'opinion scientifique pour résoudre l'énigme vampirique. Ainsi, et dans le prolongement des études scientifiques et théologiques

⁵⁹⁴ LECOUTEUX Claude, *Histoire de Vampires : Autopsie d'un mythe*, Paris, Imago, 195p, 1999, p. 139.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 81.

⁵⁹⁶ CALMET Augustin (Dom), *Dissertations [...]*, *Op cit.*, p. 452.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 78.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 57.

⁵⁹⁹ CALMET Augustin (Dom), *Op cit.*, p. 452.

de son temps, l'érudit cénobiarque conclut que le vampire émane de la recrudescence des cas de catalepsie et des états de léthargie. Discrédité par les diatribes des philosophes des lumières, « l'historiographe des vampires » s'arc-boute contre ses deux étrésillons : Dom Ildephonse Cathélinot et Dom Augustin Fangé. Immortalisé par ses détracteurs, le vampire de la superstition, à défaut de retourner dans son inanité, se métamorphose en pénétrant dans le champ de la fiction. En outre, et à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les mythes diachroniques géminent avec les mythes synchroniques, défigurant le vampire historique au profit du vampire fantastique. De ce fait, la « frénésie vampirique » en s'introduisant graduellement dans la production littéraire horrifique et en repeuplant les imaginaires britanniques, germaniques et franciques, donne lieu à une réécriture des mythes antiques, bibliques, historiques et folkloriques. Déclaré forclos par le collectif, le vampire de la superstition pâlit devant le vampire de la fiction en s'incorporant, *ex adverso*, dans le monde des vivants clandestinement. Au demeurant, et de façon à faire volte-face à la raison, religion et superstition conspirent contre la science en s'emparant de la poétique pour supplanter le fait scientifique. Pour autant, la littérature gothique, en propulsant le thème vampirique dans la littérature britannique, détourne la « reconquête catholique » du fait scientifique en recomposant et en se réappropriant les imaginaires mythologiques, fantomatiques et fantasmagoriques. Emanant de la spodite des superstitions populaires, le « vampire littéraire », en se déclinant au masculin et au féminin, retranscrit l'évolution des mentalités en passant du collectif à l'individu. *Ah hoc*, et à l'ère du fantastique, le « vampire romantique », en se dissimulant sous les traits d'un aristocrate au teint cadavérique se met en quête d'une proie unique. Pour autant, et au travers de la fabrique du surnaturel, les littérateurs fantastiques, à l'instar du conteur germanique Ernst Theodor Amadeus Hoffmann, rivalisent avec le réel par l'intromission du surnaturel. Par conséquent, et en renouant avec les imaginaires maléfiques antidatés et antéposés, l'histoire et la géographie du mythe vampirique se renouvellent et se démantèlent en faveur de la réappropriation des figures antédiluviennes. Dès lors, *femina feta malis* et *femina fatalis* se juxtaposent aux imaginaires de l'au-delà, faisant des « femmes-vampires » l'envers de premiers *oupires*. De fait, si les histoires de vampires se peuplent d'individus de sexe masculin au XVIII^e siècle, les récits fantastiques de la première moitié du XIX^e siècle se parent d'un « démon au féminin ». *Autem*, et contrairement à leurs homologues phallocratiques, les « vampiresses », à l'exemple de Clarimonde dans la *Morte Amoureuse* de Théophile Gautier et de la Comtesse de Karnstein dans le roman *Carmilla* de Shéridan le Fanu écopent de sentiments humains. En effet, et au péril de leur condition vampirique, les « femmes-fantastiques » aspirent à proroger leur existence factice en inoculant leur maléfice de manière subreptice tout en prenant garde à épargner leur victime de leur supplice. Somme toute, en confluant vers l'édification d'un archétype apotropaïque, le « mythe moderne » du vampire s'affranchit de ses avatars historiques et de ses ménechmes fantastiques. En définitive, et en effectuant un palimpseste des caractéristiques physiologiques et physiognomiques du vampire originel, le « père de Dracula » s'inscrit dans le

prolongement des travaux historiques entrepris par Dom Augustin Calmet. Ainsi, et en amoncelant sources balkaniques, témoignages folkloriques et ouvrages historiques, Abraham Stoker confédère les imaginaires traditionnels et les imaginaires fictionnels. Par ailleurs, et en s'inspirant de l'histoire officielle d'un personnage réel – le Prince de Valachie, Vladislav Basarab – l'administrateur du *Lyceum Theatre* confère au vampire les constantes de la superstition et les invariants de la fiction. *Denique*, l'égrégore diabolique confectionné par Bram Stoker, en s'intronisant comme le double maléfique de l'hospodar Vlad III l'empaleur, est un vieillard au teint blafard et à la peau lactescente, un spectre hideux à l'hypertrichose et à la polytrichie évanescence. « Abîme de science » aux velléités hématophagiques et sanguinivores, le comte Dracula, en se munissant pouvoirs surnaturels inédits, se nantit, *huiusmodi*, de facultés hypnotiques et télépathiques. *In summa*, le vampire stokerien, en cristallisant les imaginaires antédiluviens, chrétiens et contemporains, corrobore à l'éradication de ses atavofigures. En outre, et au point d'orgue du mythe historique et de la « réalité fantastique », l'archétype vampirique immortalise la décalcomanie des hématophages venus de l'est en les expédiant *ad patres*. *In fine*, et au regard du *Dracula* de Bram Stoker, le vampire « fait voir *la* mort comme elle est dans *le* mort⁶⁰⁰ ».

⁶⁰⁰ LECOUTEUX Claude, *Histoire des Vampires* [...], *Op cit.*, p. 184.

ETAT DES SOURCES

I. Les Sources textuelles élémentaires (éditions princeps) :

A. L'édition originale du *Traité des apparitions* de Dom Augustin Calmet (1746) :

- Révérend Père Dom Augustin Calmet, *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris : Debure l'aîné, 1746, 500p.

B. Les éditions originales du roman *Dracula* de Bram Stoker (1897) :

- STOKER Bram, *Dracula*, Westminster: Archibald Constable and Company, 1897, 390p.
- STOKER Bram, *Dracula*, London: Hutchinson & Co., 1897, 390p.
- STOKER Bram, *Dracula*, New-York : Tess Press, 1897 [reed.], 447p.

II. Les Instruments de travail et de référence :

A. Editions, rééditions et réflexions sur le *Traité des apparitions* du Révérend Père Dom Augustin Calmet :

- CALMET Dom Augustin, *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, Paris : Debure l'aîné, 1746, 500p.

- CALMET Dom Augustin, BANDERIER Gilles, *Réflexions sur le traité des apparitions de Dom Calmet*, Grenoble : Jérôme Million, Collection Atopia, [réédition de l'édition Suisse de 1749 chez Kälin à Einsidlen], 2008, 181p.
- CALMET Dom Augustin, *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou revenants de Hongrie*, T1 & 2, Paris : Hachette livre BNF, Collection Philosophie [réédition de l'édition de 1751 chez Debure l'aîné à Paris], 2016, 440p & 505p.

B. Editions, rééditions et traductions du roman *Dracula* de Bram Stoker :

- STOKER Bram, *Dracula*, Westminster: Archibald Constable and Company, 1897, 390p.
- STOKER Bram, *Dracula*, New-York: Doubleday & McClure Co., 1899, 378p.
- STOKER Bram, *Dracula*, London: William Rider & Son Ltd., 1912, 404p.
- STOKER Bram, *Dracula : L'homme de la nuit*, traduit de l'anglais par PAUL-MARGUERITE Eve & Lucie, Paris : L'édition française illustrée, collection Romans étrangers, 1919, 270p.
- STOKER Bram, MOLITOR Lucienne, *Dracula*, Paris : Marabout, Collection Girls in the city, 2009, 570p.
- STOKER Bram, SIRGENT Jacques, *Dracula*, Paris : J'ai Lu, 2012, 680p.
- STOKER Bram, FINNE Jacques, *Dracula*, Paris : Pointdeux, Collection PNT2, 2013, 936p.

BIBLIOGRAPHIE

Partie I : Etudes historiques sur le vampire :

I/ Ouvrages généraux :

A/ Essais et analyses consacrés aux vampires :

1) Monographies :

- BESSIERE Richard, *Les morts parlent aux vivants*, Paris : Editions Trajectoire, 2005, 236p.
- CALMET Augustin (Dom), *Dissertation sur les revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou vampires, brucolaques*, Grenoble : Jérôme Millon, « Atopia », (1751, éd. 1998), 352p.
- CALMET Augustin (Dom), *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons & des esprits. Et sur les revenans et vampires. De Hongrie, de Boheme, de Moravie & de Silesie*, Paris, De Bure l'aîné, in-12, 1746, 500p.
- DUNN-MASCETTI M., *Le livre des vampires*, Paris : Editions Solar, 1993, 224p.
- FAIVRE Tony, *Les vampires : Essai historique, critique et littéraire*, Paris : Le Terrain vague Presses parisiennes, 1962, 257p.
- LACASSIN Francis, *Vampires de Paris*, Paris : Union générale d'Editions, « Les Maîtres de l'étrange et de la peur », 1981, 250p.
- LECOUTEUX Claude, *Histoire des vampires : Autopsie d'un mythe*, Paris : Imago, 1999, 192p.

- MARIGNY Jean, *Sang pour sang : Le réveil des vampires*, Paris : Découvertes Gallimard, 1993, 128p.
- MARIGNY Jean, *Le vampire dans la littérature Anglo-Saxonne*, Paris : Didier Erudition, 1985, thèse soutenue à l'Université Stendhal de Grenoble, 2 vols, 880 p.
- PORSET Charles, *Vampires & Lumières*, Orléans : A l'orient, « Trait d'union », 2007, 68p.
- POZZUOLI Alain, *Dracula : Le lexique du vampire*, Montpellier : Oxymore, « Comme des Ozalids », 2007, 339p.
- RANFT Michael, *De la mastication des morts dans leurs tombeaux (De Masticatione Mortuorum in Tumulis)*, Grenoble : Jérôme Millon, « Atopia », (1728, éd. 1998), 125p.
- SIRGENT Jacques, *Le vampire en France, des origines à nos jours*, Paris : Editions juste pour lire, « Les énigmes de l'histoire », 2010, 187 p.
- SOLOVIOVA-HORVILLE Daniela, *Les Vampires du folklore slave à la littérature occidentale*, Paris : L'Harmattan, « Littératures comparées », 2011, 365p.
- VALLS DE GOMIS Estelle, *Le vampire au fil des siècles : enquête autour d'un mythe*, Coudray-Macouard : Cheminements, « Une mémoire », 2005, 471p.

2) Ouvrages collectifs :

- BOUVIER M., LEUTRAT J-L, *Nosferatu*, Paris : Cahiers du cinéma, « Gallimard », 1981, 456p.
- Colloque de Cerisy, sous la direction de Jean Marigny du 4 au 11 août 1992, *Les vampires*, Centre national des lettres, Paris : Albin Michel, « Cahiers de l'Hermétisme », 1993, 303p.
- HENRYOT Fabienne, MARTIN Philippe, *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve, « Actes académiques », 2008, 428p.

- MARIGNY Jean, DU CHENE Céline, *Dracula, Prince des ténèbres*, Paris : Larousse, « Dieux, mythes & héros », 2009, 223p.
- RIVA Valerio, VOLTA Ornella, *Rapport médical sur les vampires*, « Histoire des vampires » (I Vampiri tra noi, Milan, Giangiacomo Feltrinelli, 1960), préface de VADIM Roger, Paris : Robert Laffont, 1961, 320p.
- SILHOL Léa, *Vampire : portraits d'une ombre*, Collectif, Fantastique - Illustration de Sébastien BERMÈS, Paris : OXYMORE, coll. « Comme des Ozalids n° (1) », dépôt légal : octobre 2004, 240 p.

B/ Revues, magazines et articles consacrés aux vampires :

- BANDERIER Gilles, article « (Ir) rationalité des vampires ? », à propos du traité des apparitions de dom Augustin Calmet, Bâle : Acta Iassyensia comparationis, 6/2008, rationnel/ irrationnel, pp. 33-52.
- CHARTIER Roger, *Autour de la mort*, [article] « Les Arts de Mourir (1450-1600) », volume 1, n°31, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 1976, pp. 51-75, [en ligne].
- Chmiel David, « Les vampires et le souterrain », Sociétés, 3/2001 (no 73), pp. 21-28. [consulté le 15 décembre 2016], disponible sur <http://www.cairn.info/revue-societes-2001-3-page-21.htm>
- DOPPELT Suzanne, « Fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne. Un glossaire », Vacarme, 3/2002 (n° 20), pp. 64-65.
- LEBEL Maurice, Renaissance and Reformation, [article] « La Préparation à la mort, par Erasme de Rotterdam », New Series, Vol. 2, No. 1, 1978, pp.64-67 ; [en ligne].
- Manfredi Gianfranco, « Voltaire et les vampires », Multitudes, 2/2008 (n° 33), pp. 91-99. [consulté le 15 décembre 2016], disponible sur <http://www.cairn.info/revue-multitudes-2008-2-page-91.htm>
- Le Magazine Littéraire n° 529 - *Le Vampire : métamorphoses d'un immortel d'Ovide à Fred Vargas*, mars 2013, 98p.
- Pasquier Roch du, « Dracula et sa victime : une métaphore de l'inceste », Le Journal des psychologues, 2/2007 (n° 245), pp. 62-65 [consulté le 15 décembre 2016],

disponible sur <http://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2007-2-page-62.htm>

C/ Ouvrages, articles et essais critiques sur les imaginaires de la mort et la littérature vampirique :

- ABENSOUR Alexandra, *La mémoire*, Paris : Flammarion, « GF Corpus », 2014, 256p.
- ANCET Pierre, *Phénoménologie des corps monstrueux*, Presses Universitaires de France – PUF, « Science, histoire et société », 2006, 178p.
- ARIES Philippe, *L'Homme devant la mort*, Tome 1, *Le temps des Gisants*, Paris : Seuil, « Points Histoire », 1985, 304p.
- ARIES Philippe, *L'Homme devant la mort*, Tome 2, *La mort ensauvagée*, Paris : Seuil, « Points Histoire », 1985, 345p.
- BETTELHEIM Bruno, *Psychanalyse des contes de fées*, Paris : Pocket, « Evolution », 1999, 476p.
- CAMPORESI Piero, *La Chair impossible* (La Carne impassibile, Milan, 1983), trad. de l'italien par AYMARD Monique, Paris, Flammarion, 1986, 323p.
- DELUMEAU Jean, *La peur en occident XIV-XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, « Grandes études historiques », 1978, 485p.
- DUPERRAY Max., *Le roman noir dit « gothique »*, Paris : Ellipses, 2000, 176p.
- DUPOUEY Patrick, *La mort*, Paris : Flammarion, « GF Corpus », 2012, 244p.
- FREUD Sigmund, *Totem et tabou*, traduit de l'allemand par Samuel Jankélévitch, Paris : Payot, [1913], 1996, 204p.

- KRISTEVA Julia, *Pouvoir de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris : Editions du Seuil, 1980, 256p.
- JARROT Sabine, *Le vampire dans la littérature du XIXe au XXe siècle : De l'Autre à un autre soi-même*, Paris : l'Harmattan, « Logiques Scolaires », 1999, 224p.
- LEBRUN F., *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris : Editions du Seuil, « Points », 1995, 203p.
- LEVY Maurice, *Le Roman gothique anglais, 1764-1824*, Paris : Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1995, 778p.
- MARTIN Philippe, *Petite anthologie du bien-mourir*, Paris : Vuibert, « La librairie vu », 2012, 160p.
- MORIN Edgar, *L'homme et la mort*, Paris, Seuil, 1970, 372p.
- OSTORERO M., UTZ TREMP K., *L'imaginaire du Sabbat*, PU Romandes : Cahiers lausannois d'histoire, 1999, 571p.
- Percebois Isabelle, « Le cadavre dans la littérature fantastique : La place du corps dans Frankenstein de M.Shelley et Le Rêve du docteur Miši de K.S. Gjalski », *Frontières, Enquêtes sur le cadavre*, Volume 23, numéro 2, Printemps 2011, pp. 7 -15.
- THOMAS Louis-Vincent, *Anthropologie de la Mort*, Paris : Presses Universitaires de France, PUF, 1988, 538p.
- VOVELLE Michel, *Mourir autrefois : Attitudes collectives devant la mort aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Folio, « Folio histoire », 1990, 256p.
- VOVELLE Michel, *L'Heure du grand passage : Chronique de la mort*, Paris : Gallimard, « Découvertes Gallimard », 1993, 160p.

D/ Articles et études sur les superstitions et les « imaginaires collectifs » :

- Bousseyroux Michel, « Conditions de la psychose », *L'en-je lacanien*, 2005/1 (no 4), pp. 47-60.
- Fintz Claude, « Les imaginaires des corps dans la relation littéraire. Approche socio-imaginaire d'une corporéité partagée », *Littérature*, 1/2009 (n° 153), pp. 114-131
- GERARD Emily, « Transylvanian Superstitions », London : C. Kegan Paul & co, *The nineteenth century*, juillet 1885, pp. 128-144.
- GERARD Emily, *The Land Beyond the Forest : Facts, Figures, and Fancies from Transylvania*, New-York : Harper & Brothers, 1888, 399p.
- Jean-Jacques Yvorel, « Nicole Edelman, Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIXe siècle à la Grande guerre, Paris, Éditions La Découverte, 2003, 346 p. *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 19 février 2006, [consulté le 29 avril 2017].
- KAPPLER Claude, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen-Age*, Paris : Payot, « Le regard de l'histoire », 1980, 348p.
- MICHEL Adeline, MORAILLON E., SORDET A-C, *Les rumeurs en tant que phénomène d'influence sociale*, Ecole de psychologues praticiens de Lyon, 4e année, 2004, 66p.
- Laliberté, Micheline. "Religion populaire et superstition au Moyen Âge." *Théologiques* 81, 2000, pp. 19–36.
- Renard Jean-Bruno, « La peur sociale somatisée : l'hystérie collective », *Les peurs collectives*, Toulouse, ERES, « Société », 2013, p. 137-150.

E) Travaux universitaires sur les vampires :

- AGUERRE Jean-Claude, *La naissance du vampire au XVIIIe siècle*, mémoire DESS de l'IPP (Institut polytechnique de philosophie), Paris, Mémoire D.E.S. 1981, 298 p.
- DALLEAU Stéphanie, *Le monstre fabriqué dans la littérature occidentale au tournant des XIXe-XXe siècles*, Thèse de recherche en littérature, Université de la réunion, 2014, 338p.
- VAX Louis, *Dom Calmet et les vampires, aspects du classicisme et de la spiritualité. Mélanges en l'honneur de Jacques Hennequin*, Paris : Klincksieck, 1996, pp. 423-436.

F) Etudes et articles historiographiques :

- Dimitri Julien, « Écrire l'histoire au début du XIXe siècle : quelques pistes de recherche ». Publié sur Écritures historiques, 19/01/2015.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Le Seuil, « La librairie du XXIe siècle », 2003, 262 p.
- Jean-Luc Chappey, « Catholiques et sciences au début du xixe siècle », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 87 | 2002, mis en ligne le 01 avril 2005, consulté le 09 avril 2017. URL : <http://chrhc.revues.org/1653>
- Jean-Paul Clément, *Société d'histoire littéraire de la France*, Revue d'histoire littéraire de la France, Paris : Armand Colin, PUF, « Presses Universitaires de France », pp. 1059-1073, 11-1998. Source : Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque numérique « Gallica », [en ligne].
- POPKIN Jérémy D., « L'histoire de la presse ancienne : bilan et perspectives », Collectif *Les Gazettes européennes en langue française (XVIIe-XVIIIe siècle)*, table ronde internationale à Saint-Etienne, 21-23 mai 1992, textes réunis par DURANTON Henri, LABROSSE Claude, RETAT Pierre, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993.

- THIERRY Augustin, *Dix ans d'études historiques*, Paris : J.Tessier, [1834], 2e édition, 1835, 1 vol, in-8, 427p.
- Yves Citton. « Les spectres de la multiplicité. La littérature du XVIIIe siècle revisitée depuis ses dehors ». Christie McDonald, Susan Rubin Suleiman. French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire, Classiques Garnier, 2014, pp.551-576.

II/ Les études sur le Diable, la Sorcière, le Vampire (XIVe-XIXe siècles) :

A) Revues et études historiques sur la figure du Diable :

1) Revues :

- Roux Alexandra, « La majesté du diable dans la philosophie de la révélation de Schelling », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2/2009 (Tome 134), pp. 191-205.

2) Etudes historiques :

- Colloque de Cerisy, sous la direction de Jean-Claude Aguerre, *Le Diable*, Editions Dervy, « Cahiers de l'Hermétisme », 1998, 224 p.
- MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du diable XIIe-XXe*, Paris : Editions du Seuil, « Points Histoire », 2000, 403p.

B) Traités de démonologie, essais critiques et ouvrages sur le Diable et les démons (XIVe-XVIIe siècle) :

- BOITEL Pierre, *Histoire tragique de Circé, ou suite de la "Défaite du faux amour", ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux & de la belle Adrastée*, Paris : P. Chevalier, in-8, 1617, 209p.

- DANEAU Lambert, *De veneficiis quos olim sortilegos, nunc autem vulgo sortiariorum vocant, dialogus*, Genève : Eustache Vignon, 1574, in-8, 127p.
- MALDONAT Jean, *Traité des anges et des démons*, [1570], Paris : Jean Corrozet, 1617, 231 p.
- PARE Ambroise, *Le Vingt-cinquième Livre, traitant des Monstres & Prodiges* [Dernière édition] dans « Œuvres complètes », Paris : Gabriel Buon, 1585, 288p.
- ROSSET François (De), *Les histoires mémorables et tragiques de ce temps, où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes, arrivées par leurs ambitions, amours desreiglées, sortilèges, vols, rapines et par autres accidens divers*, Paris : P. Chevalier, 1519, in-8, 733 p.
- TAILLEPIED Noël, *Traité de l'apparition des esprits, à savoir des âmes séparées, fantômes, prodiges, et autres accidents merveilleux qui précèdent quelquefois la mort des grands personnages ou signifient changements de la chose publique*, Paris : Jean Corrozet [1588], 1616, 295 p.
- TINCTOR Jean, *Les invectives contre la secte de Vauderie*, Bruges : Colard Mansion, entre 1477 et 1484, petit in-folio, NP.
- WIER Jean, *De praestigiis daemonum et incantationibus et veneficiis*, Bâle : Johann Oporinus, 1563, in-8, 479p.
- WIER Johann, *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs ; des ensorcelés et démoniaques et de la guérison d'iceux ; item de la punition que méritent les magiciens, les empoisonneurs, et les sorcières*, Paris : éditions Jacques Chouet, in-8, 1579, 923p.

C) Etudes sur les sorcières (XIVe – XIXe siècles) :

- BODIN Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puys, 1580, 298p.
- BOGUET Henry, *Discours exécration des sorciers, ensemble leur procez, faits depuis deux ans en ça, en divers endroits de la France, avec une instruction pour un juge, en faict de sorcellerie*, Paris : D.Binet, [2e édition], 1591, 1603, in-8, XVI- 191p.
- INSTITORIS Henri, SPRENGER Jacques, *Malleus Maleficarum*, Cologne : 1487. Présenté et traduit en français par DANET Armand, *Le Marteau des Sorcières*, Grenoble : Jérôme Million, « Atopia », 2006, 539 p.
- MICHELET Jules, *La Sorcière*, Paris : Dentu et Hetzel, in-12, [1862], 460p.
- NIDER Jean, *Formicarius*, livre V, Cologne, vers 1480 [Texte rédigé entre 1436 et 1438].
- THOLOSAN Claude, *Ut magorum et maleficiorum errores*, vers 1436.

III/ Etudes sur les vampires (XIVe – XIXe siècles) :

A) Rapports médicaux, études théologiques et enquêtes officielles sur les vampires (XVIIe-XVIIIe siècles) :

- Benoît XIV (Pape), *Opera in duodecim tomos distributa*, t. IV « De servorum dei beatificatione et beatorum canonizatione », Rome, Nicolaus et Marcus Palearini, 1749, traduit du latin par RIVA Valério, VOLTA Ornella.
- BENOIT XIV (pape), *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*, 4 vol., 1734-1758. DUVAL, « BENOÎT XIV, PROSPERO LAMBERTINI (1675-1758) - pape (1740-1758) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 25 mars 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/prospere-benoit-xiv/>

- BOYER D'ARGENS (marquis), *Lettres juives ou Correspondance philosophique, historique et critique entre un Juif voyageur et ses correspondans en divers endroits*, « Lettre n°137 », La Haye : P. Paupie, 1738, 273p.
- CARACCIOLI Antoine, *La vie du Pape Benoît XIV*, Prosper Lambertini (successeur du Pape Benoît XIV), Paris, 1783, 335p.
- DAVANZATI Giuseppe, *Dissertazione sopra i vampiri*, Naples : Fratelli Raimondi, 1774, 112p.
- VAN SWIETEN Gerhard, *les Remarques sur le vampyrisme de l'an 1755. Par le Baron Van Swieten faites à sa Majesté imp. Et royale, avec la version par Mr Antoine Hiltenprand*, Mayer : Augsbourg, [édition française de 1755], traduction en allemand, sous le titre *Abhandlung des Daseyns der Gespenster nebst einem Anhang vom Vampyrismus*, 1768.

B) Dictionnaires et journaux (XVIIe-XVIIIe siècles) :

1) Dictionnaires :

- COLLIN DE PLANCY Jacques-Albin, *Dictionnaire infernal ou recherches et anecdotes, sur les Démons, les Esprits, les Fantômes, les Spectres, les Revenants, les Loups-garoux, les Possédés, les Sorcières, le Sabbat, les Magiciens, les Salamandres, les Sylphes, les Gnomes, etc., les Visions, les Songes, les Prodiges, les Charmes, les Maléfices, les Secrets merveilleux, les Talismans, etc., en un mot, sur tout ce qui tient aux Apparitions, à la Magie, au Commerce de l'Enfer, aux Divinations, aux Sciences secrètes, aux Superstitions, aux Choses mystérieuses et surnaturelles, etc., etc., etc.* Paris :P. Mongie aîné, 2 vols, 1818, 398 p. [En ligne], disponible sur https://books.google.fr/books?id=RtM0AAAAMAAJ&printsec=frontcover&dq=intitle:Dictionnaire+intitle:infernal&lr=&num=100&as_brr=1&ie=ISO-8859-1&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false.
- D'ALEMBERT, DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome seizième Briasson, Paris : Briasson, David, Le Breton, S. Faulche, 1751-1765, 865 p.
- *Dictionnaire universel français et latin vulgairement appelé le Dictionnaire de Trévoux*, Paris : Compagnie des libraires associés, Tome 8. 1771.

- *Dictionnaire des sciences médicales par une société de médecins et de chirurgiens* (collectif), Paris : Panckoucke C.L.F, 58 volumes, Tome 25, INF-IOD, 1818, 585p.
- JAUCOURT Louis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol 16., éd fac-similé de la première édition 1750-1780, Stuttgart Bad Cannstatt, 1967, 916p.
- LE ROY Charles, *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*, Paris : J-Félix Faulcon, 1747, LXXII-619p.
- MENAGE Gilles, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : Briassen, 1750, 588p.
- MORERI Louis, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris : Les libraires associés, 10 vols. In-folio, Tome 10, 1759, 1046 p.
- VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs*, Genève : Cramer, 9 vols, in-8, neuvième partie, 1772, 384p.
- .
- VOLTAIRE, [publié anonymement] *Dictionnaire Philosophique Portatif*, Londres [en réalité Genève] : Gabriel Grasset, in-8, 1764, 344p.

2) Articles issus de la presse périodique :

- COMIERS (Abbé), « La baguette justifiée », Paris : Mercure Galant de mars 1693, pp. 115-116.
- DES NOYERS P., Paris : Mercure Galant de mai 1693, Galerie-Neuve du Palais, p 66. Article publié sans titre.
- LE VILLAIN DE LA VARENNE Jean-Baptiste, *Le Glaneur historique, moral, littéraire, galant et calottin*, imprimé à Utrecht puis à la Haye en Hollande entre 1731 et 1733, n°18 du 03 mars 1732, « Question physique sur une espèce de prodige dûment attesté », article non paginé.

- MARIGNER, « Sur les Stryges de Russie », Paris : Mercure Galant de février 1694, Michel Brunet, Grand' Salle du Palais, p 27.
- RICHER Jean et Estienne, *Le Mercure françois ou la Suite de l'histoire de la paix commençant l'an 1605 pour suite du Septénaire du D. Cayer, et finissant au sacre du très grand Roy de France et de Navarre Louis XIII*, Paris : RICHER Jean et Estienne [imprimeurs-libraires], in-8, 1611-1648.

C/ Etudes, traités et réflexions sur les *Dissertations* de Dom Augustin Calmet (XVIIIe siècle) :

- CATHELINOT Ildefonse (Dom), *Réflexions sur le Traité des Apparitions de dom Calmet*, publication inédite du texte de 1749, Grenoble : J.Millon, « Atopia », Texte établi, présenté et annoté par BANDERIER Gilles, 2008, 181p.
- FANGE Augustin (Dom), *La vie du très révérend Père D. Augustin Calmet, abbé de Senones, avec un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits*, Senones : Joseph Pariset, 1762, 518p.
- LENGLET-DUFRESNOY Nicolas (abbé), *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélations particulières avec des observations sur les Dissertations du R.P. Dom Calmet, Abbé de Senones, sur les Apparitions & les Revenans*, Avignon/ Paris : J-N Leloup, 2 vols, 1751, 413p.
- LENGLET-DU-FRESNOY Nicolas, *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélations particulières*, 2 vols, in-12, Avignon : Jean-Noël leloup, tome second, 1751, 448p.

D/ Essais de littérature médicale sur la mort apparente (XVIIe- XIXe siècles) :

- BRUHIER D'ABLAINCOURT J-J., *Mémoire sur la nécessité d'un règlement général au sujet des enterrements et embaumements*, Paris : Morel Jeune, in-12, 1745, 24p.
- FALCONY M., *Assurance contre la mort apparente. Séance du Sénat du 27 février 1866*, Paris : Impr. de Jouaust, 1866, 32p.

- LOUIS Antoine, *Lettres sur la certitude des signes de la mort où l'on rassure les citoyens de la crainte d'être enterrés vivans avec des observations et des expériences sur les noyés*, Paris : M. Lambert, in-8, 1752, VIII-383p.
- PICHARD (docteur), *Léthargie et des signes qui distinguent la mort réelle de la mort apparente*, Paris : Hauteceur-Martinet, 1830, 45p.
- REY Guillaume (dr.), *Discours sur les vampires de Hongrie*, lu à l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Lyon, 1737 : Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lyon, Ms 136, 52b-57f.
- ROHR Philip, *Dissertatio Historio-Philosophica De Masticatione Mortuorum, Quam Dei & Superiorum indultu, in illustri Academ. Lips. Sistent Praeses M. Philippus Rohr Marckan-Stadio Misnic. & respondens Benjamin Frizschius, Musilavia-Misnicus, Alumni Electorales addiem XVI Augusti Ann. M.DC.LXXIX*. Liepzig : Michaelis Vogtii, traduit de l'anglais par SUMMERS Montague, *The Vampire in Europe*.
- WINSLOW J-B., *De l'incertitude des signes de la mort*, thèse soutenue à la Faculté de médecine en 1740 sous le titre « An Mortis incertae signa munis incerta a chirurgicis quam ab abiis experimentis ».

IV/ Instruments de travail :

A/ Dictionnaires :

- CHEVALIER J., GHEERBRANT A., *Dictionnaire des symboles*, Paris : Laffont, Bouquins, 1994, 1110p.
- DE PLANCY Collin, *Dictionnaire Infernal*, Paris : Editions Slatkine, 1993, 740p.
- POZZUOLI Alain, *La bible Dracula, le dictionnaire des vampires*, Paris : Le pré aux clercs, 2010, 660 p.

B/ Encyclopédies :

- MOQUET Pierre, PETITIN Jacques, *Petite encyclopédie des vampires*, Castor Astral, « Petite encyclop », 2013, 256p.
- SPERANDIO Pier Eric, RICARD Marc-André, *Dictionnaire pratique des déesses et des dieux : Et autres créatures mythiques et magiques à invoquer*, Montréal : Québecor, « Nouvel âge », 2001, 143p.

Partie II : Littérature vampirique : Etudes et sources littéraires.

I/ Articles et essais critiques, histoire et littéraire sur le fantastique, les mythes et la fiction :

- BARONIAN J-B, *Panorama de la littérature fantastique de langue française*, Tournai : La Renaissance du Livre, « Les maîtres de l'imaginaire », 2000, 305p.
- BAUDRILLARD J., *De la séduction*, Paris : Editions Galilée, 1979, 248p.
- CAILLOIS Roger, *Anthologie du fantastique*, Paris : Gallimard, Tome 2, in-8, 1996, 606 p.
- DEBOUT, M. et D. CETTOUR, *Science et mythologie du mort*, Paris : Vuibert, « Histoire des sciences », 2006, 265p.
- DETIENNE Marcel, *L'invention de la mythologie*, Paris : Gallimard, « Tel », 1981, 256p.
- DIEL Paul, *Le symbolisme dans la mythologie grecque. Étude psychanalytique*, Paris : Payot, 1952, 310p.

- Grim, Olivier Rachid. « Humanimalité. Du mythe du vampire à la clinique du pervers narcissique », *Revue française de psychanalyse*, vol. 75, no. 1, 2011, pp. 57-68.
- MALRIEU Joël, *Le fantastique*, Paris : Hachette, 1992, 160p.
- STEIMBERG Alejo.G., « Du gothique au fantastique et à la Gothic Fantasy : Parcours du genre au style », *Séminaire d'histoire littéraire, La naissance du fantastique en Europe* : Universidad de Extremadura, 2004, 24p.
- Van Riet Georges. « Mythe et vérité », *Revue Philosophique de Louvain. Troisième série*, tome 58, n°57, 1960. pp. 15-87.
- VAX Louis, *L'art et la littérature fantastique*, Paris : PUF, « Presses Universitaires de France », 1960, 127p.
- VAX Louis, *La séduction de l'étrange*, Paris : Presses Universitaires de France, « PUF », 1964, 313p.
- Véronique Gély, « Pour une mythopoétique : quelques propositions sur les rapports entre mythe et fiction », Article publié le 21 mai 2006 et consultable sur le site de Vox poetica, bibliothèque comparatiste, [en ligne].

II/ Romans, poèmes et recueils de nouvelles vampiriques :

- BECKFORD William, *Vathek*, Lausanne ; Isaac Hignou, 1786, 170p.
- BÜRGER Gottfried August, *Lénore*, « Göttinger Musenalmanach », 1774.
- COLERIDGE S.T., *Christabel*, Londres : John Murray, 1816, 64p.

- DE NERVAL Gérard, *Aurélia ou le rêve et la vie*, Paris : Revue de Paris, pp. 5-26, janvier 1855. [En ligne], Bibliothèque Nationale de France, « Gallica », numéros de l'année 1855, 975p.
- DUCASSE Isidore, comte de Lautréamont, *Les Chants de Maldoror et autres textes*, Paris : Le livre de Poche, « Classiques », 2001, 446p.
- DUMAS Alexandre, *Histoires de vampires et de morts vivants*, Paris : Pocket Classiques, (1844-1857, éd.2002), 348p.
- GAUTIER Théophile, *La morte amoureuse et autres nouvelles*, Paris : Flammarion, « GF Etonnants classiques », 2014, 114 p.
- GAUTIER Théophile, *La Morte amoureuse et autres contes fantastiques*, Paris : Editions Larousse, « Petits Classiques », 2008, 191p.
- GOETHE Walfgang Johann (Von), *Die Braut Von Korinth*, « Musenalmanach », 1798.
- HOFFMANN E.T.A, *Contes fantastiques*, La Flèche : « Grands écrivains choisis par l'Académie Goncourt », 1987, 216 p.
- HOFFMANN E.T.A, TOLSTOÏ A., POLIDORI J., *Le vampire*, Grande-Bretagne : Editions le Mono, [s.d], 140 p.
- LE FANU Joseph-Shéridan, *Carmilla*, Paris : Folio, « Folio bilingue », 2015, 288p.
- MAUPASSANT Guy, *Le Horla et autres nouvelles fantastiques*, Paris : Pocket, « Classiques », 2005, 96p.
- OSSENFELDER Hienrich Augustin (Von), « Der Vampir », revue *Der naturforscher. Eine physikalische Wochenschrift*, 1748.
- PINGAULT Emmanuelle, *Vampirologie*, Toulon : Editions Milan, « Les mondes secrets », 2010, 32 p.

- POLIDORI John William, *Le Vampire, d'après Lord Byron*, Paris : Actes Sud, « Babel », 1996, 80p.
- RADCLIFFE Ann, *The Mysteries of Udolpho, a romance interspersed with some pieces of poetry*, London : G.G. and J. Robinson, 4 vols, premier volume, 1794.
- STOKER Bram, *Dracula*, Paris : Editions 84, « J'ai lu fantastique », (1897, éd. 2005), 574 p.
- STOKER Bram, *Dracula*, New-York : Tess Press, 1897 (rééd.), [s.d], 447p.
- SHERIDAN LE FANU Joseph, *Carmilla*, recueil *In a Glass Darkly* [1872], Paris: Gallimard, « Folio Bilingue », traduction inédite de l'anglais, 2015, 271 p.
- VALLS DE GOMIS Estelle, *Des roses et des monstres*, Oulon : Editions nuit d'avril, 2007, 185p.
- VERNE Jules, *Le château des Carpathes*, Paris : Actes sud / Leméac, Editions « Babel », 1997, 242 p.
- WALPOLE Horace, *The Castle of Otranto, a gothic story*, London : T. Lownds, in-8, 200p, [1764], 1765, 192p.

III/ Essais, articles et études critiques sur le christianisme et romans historiques :

- CHATEAUBRIAND François-René (de), *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris : Eugène et Victor Penaud (frères), 12 vols, 1849-1850.
- CHATEAUBRIAND François-René (de), *Génie du christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne*, Paris : Migneret, 5 vols, in-8, 1802.

- GENGEMBRE Gérard, *Le roman historique*, Paris : Klincksieck, « 50 questions », 2006, 160p.
- HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J. Hyppolite, Aubier, 1977, t. II, 358p.
- HUME David, *Dialogues concerning natural religion*, Londres, [éditeur non précisé], publié anonymement et à titre posthume en 1779, in-8, 264p. Traduit de l'anglais par MALHERBE Michel, *L'histoire naturelle de la religion et autres essais sur la religion*, Paris : Vrin, 1996, pp. 96-122.
- Louis Veuillot, « Le Roman dans le christianisme », *Le Réveil*, 3 avril 1858.
- Lucie Lagardère, « Le meilleur des temps possibles ou la transfiguration scripturale de l'histoire chez Chateaubriand », *Acta fabula*, vol. 11, n° 8, Essais critiques, Septembre 2010, [Consulté le 20 avril 2017], disponible sur <http://www.fabula.org/acta/document5831.php>.

IV / Œuvres littéraires classiques et fantastiques :

- APOLLINAIRE Guillaume, *L'Enchanteur pourrissant*, Dinan : Terre De Brume, 1997, 112p.
- BARONIAN Jean-Baptiste, *Panorama de la littérature fantastique de langue française, des origines à demain*, Paris : La table ronde, « La petite vermillon », 2007, 325p.
- BAUDELAIRE Charles, *Les fleurs du mal*, Paris : LGF, « Le livre de poche », 1972, 416p.
- GOETHE Wolfgang, *Faust*, Paris: Editions 84, « Libro », 2004, 254p.

- KEATS John, *Poèmes et poésies*, traduit de l'anglais par Paul Gallimard, Paris : Gallimard, « Poésie », 1996, 272p.
- MACHEN Arthur, *The Black Seal*, « Le Cachet Noir » suivi de deux autres histoires surnaturelles, traduit de l'anglais par Jacques Parsons, sous la direction d'Henri Parisot, Paris : Flammarion, « L'Age d'or », 1968, pp. 17-96.
- MERIMEE Prosper, *Histoires de monstres et de revenants*, Paris : Pocket, « Pocket Classiques », 2003, 254p.
- SADE Donatien Alphonse François de, *Justine ou les malheurs de la vertu*, Paris : LGF, « Le livre de poche » (1791 éd. 1973), 473p.
- VIEGNES Michel, *Le fantastique, textes choisis et présentés par Michel Viegnes*, Paris : Corpus GF, « GF Flammarion », 2006, 240 p.

V/ Etudes et articles sur les « femmes-vampires » :

- DOTTIN-ORSINI Mireille, article « Fin de siècle, portrait de femme fatale en vampire », *Littératures*, n°26, Printemps 1992.

VI/ Etudes sur Bram Stoker et le roman Dracula :

- DURAND André, *André Durand présente Bram Stoker (1847-1812)*, Comptoir Littéraire, [article en ligne], 47 p.
- CAZACU Matei, *À propos du récit russe Skazanie o Drakule voevode* [article], *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1974, Volume 15, Numéro 3 pp. 279-296.

VII/ Illustrations et Bandes Dessinées sur les vampires :

- LACOMBE Benjamin (dessinateur), ALLAN POE (auteur), *Les contes macabres*, Toulon : Editions Soleil, « Métamorphose », 2010, 226p.

VIII/ Emissions et documentaires :

A/ Emissions de radio :

- CARABALONA Joseph, *La nuit est à vous : Les vampires*, [enregistrement vidéo] [en ligne], 22 janvier 2016, France Inter, [Durée : 99'37]. Disponible sur <https://www.franceinter.fr/emissions/la-nuit-est-a-vous/la-nuit-est-a-vous-22-janvier-2016> (consulté le 15 décembre 2016).
- MARTIN Nicolas, *Ce qui nous arrive demain | 14-15 : L'avènement des vampires*, [enregistrement vidéo] [en ligne], 25 mai 2015, France Culture, [Durée : 3'00]. Disponible sur <https://www.franceculture.fr/emissions/ce-qui-nous-arrive-demain-14-15/l-avenement-des-vampires> (consulté le 15 décembre 2016)
- François-Xavier Szymczak, *Dans l'air du soir : Frankenstein et les vampires*, 15 juin 2016, France Musique, [Durée : 52'00]. Disponible sur <https://www.francemusique.fr/emissions/dans-l-air-du-soir/frankenstein-et-les-vampires-7484> (consulté le 16 décembre 2016)

B/ Emissions de télévision et documentaires :

- SANGSUE Daniel, *Quelles sont les différences entre les diverses créatures d'Halloween ?* [Interview] [en ligne], 2012 [Durée : 13'41], Play RTS : RTS découverte. Disponible sur <http://www.rts.ch/play/tv/rts-decouverte/video/1--quelles-sont-les-differences-entre-les-diverses-creatures-dhalloween?id=4362780> (consulté le 16 décembre 2016).
- FREYNET François, *Le Vampire, Mythe ou Réalité ?*, [Documentaire] [en ligne], 2008, [Durée : 53'42]. Disponible sur https://www.youtube.com/watch?v=1v_dzbRvNYk [Consulté le 16 décembre 2016].
- GARRIGOU-LAGRANGE Matthieu, DU CHENE Céline, GARRANDEAU Marie-Ange, [émission] [en ligne]. *Une vie, Une œuvre*, « Bram Stoker : Dans l'ombre de Dracula », France Culture, 15 août 2015. [Durée : 59'00], [Consulté le 15 janvier 2017].

Partie III : Sources iconographiques :

I/ Iconographie de la Sorcière :

1) Gravures :

- MOLITOR Ulrich, *De Lamiis et Pythonicis Mulieribus*, Constance : Sigismundum Archiducem Austriae, 1489, planche VI. Cité et incorporé dans l'ouvrage de BURLE-ERRECADE Elodie, NAUDET Valérie, *Fantasmagories du Moyen-âge*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, « Senefiance », Illustration IV, 2010, 284p.
- VINTLER Hans, *Tugendspiegel*, [xylographie], Augsburg, 1486. Source : akg-images, disponible sur <http://www.ake-images.fr/archive/Witches-steal-milk-by-employing-a-magic-spell-2UMDHUFHF3JS.html>

2) Peintures :

- DE GOYA Francisco, *Le Vol de sorcières*, 1797-1798, huile sur toile, 43 x 30, 5 cm. Conservé au Musée du Prado de Madrid.

II/ Portraits et gravures de Vladislav Basarab (Vlad III l'empaleur) :

- Portrait de Vlad III Basarab figurant en page de titre de la *Die Geschichte Dracole Waide*, Nuremberg : Marx Ayser, 1488. [En ligne], disponible sur http://www.deutschestextarchiv.de/book/show/nn_dracole_1488
- Gravure représentant Vlailav III Prince de Valachie, reproduction d'après l'originale de 1432, Dracole Wayda, Bamberg : Hans Sporer, 1491. Exemple de la British Library, [en ligne], disponible sur https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Vlad_Tepes_-_Blatt_1.jpg
- Gravure illustrant Vlad Tepes en train de souper aux côtés de condamnés à mort subissant le supplice du pal, *Chronique de Brodoc*, Roumanie, 1499.

SITOGRAPHIE

Renommé pour son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (à partir de 1707), son *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Juifs* (1718), son *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (1722) ainsi que pour son *Histoire de Lorraine* publiée en 1745, le Révérend-Père bénédictin Dom Augustin Calmet est un exégète et érudit lorrain réputé de son vivant pour ses études bibliques. Pourtant, c'est en s'intéressant à des sujets de son temps, que son œuvre devient un élément de référence pour ses contemporains et encore de nos jours. En 1746, paraît un essai intitulé *Les Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie* chez DeBure l'aîné à Paris. Essuyant une pléthore de critiques, l'ouvrage est réédité et cité à maintes reprises aux cours des XIXe, XXe et XXIe siècles. Considéré comme un expert de la matière vampirique, son ouvrage reste de nos jours une référence. Par conséquent, de nombreux sites mettent en exergue l'influence des travaux entrepris par Dom Augustin Calmet.

I. Dom Augustin Calmet : Un auteur de référence, un « spécialiste des vampires » :

A. Les sites biographiques :

- DELPECH Jean, Vampire : The Masquerade (1st Edition : 2000). [Biographie en ligne], disponible sur http://bindusara.free.fr/web/affichage_donnees_perso.php?ID1=260 (Consulté le 20 février 2017).
- OSCURANTIS, Biographie de Dom Augustin Calmet. [En ligne], disponible sur <http://oscurantis.pagesperso-orange.fr/calmet.htm> (Consulté le 20 février 2017).
- ROBERT Françoise, *Dom Augustin Calmet*, La congrégation de Saint-Maur : Montfaucon, Quaspier, 21 décembre 2004. [Biographie en ligne], disponible sur <http://quaspier.free.fr/soulatge/calmet.html> (Consulté le 20 février 2017).

B. Les sites de ressources universitaires :

1) ERUDIT :

- « Vampiromania in the Eighteenth Century: The Other Side of Enlightenment » Milan V. Dimić *Man and Nature / L'homme et la nature*, vol. 3, 1984, p. 1-22. <http://id.erudit.org/iderudit/1011822ar> (Consulté le 20 février 2017).

2) PERSEE :

- *Dom Augustin Calmet : homme des Lumières malgré lui ?* [article] Bertran Eugene Schwarzbach *Dix-huitième Siècle* Année 2002 Volume 34 Numéro 1 pp. 451-463. [En ligne], Fait partie d'un numéro thématique : *Christianisme et Lumières*, disponible sur http://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_2002_num_34_1_2502 (Consulté le 20 février 2017).
- PERSEE Démon, merveilles et philosophie à l'Âge classique [article] Jean-Marie Goulemot *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* Année 1980 Volume 35 Numéro 6 pp. 1223-1250, disponible sur http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1980_num_35_6_282699 (Consulté le 20 février 2017).

3) PROJECT MUSE :

- HUET Marie-Hélène, *Dom Augustin Calmet's Vampires and the Rule Over Death*, Project Muse: DUKE University Press, *Eighteenth-Century Life* Volume 21, Number 2, May 1997. [En ligne], disponible sur <https://muse.jhu.edu/article/10415> (Consulté le 20 février 2017).

C. Les sites régionaux et étrangers :

1-Les sites régionaux :

- Eureka Lorraine, *Dom Augustin Calmet : Un homme d'influence*, 4 avril 2012. [En ligne], disponible sur <http://eureka.lorraine.eu/jahia/Jahia/fr/pid/1968?actu=20235> (Consulté le 20 février 2017).
- Office de tourisme Pays des Abbayes des Vosges, *Pour les enfants : De Dom Calmet à « Twilight »*. [En ligne], disponible sur http://www.paysdesabbayes.com/abbayedesenones/F1367002711_pour-les-enfants-de-

dom-calmet-a-twilight-senones.html?produit=1367002711 (Consulté le 20 février 2017).

2-Les sites et les articles étrangers :

- BAILLARGEON Normand, *Condorcet and mesmerism: A record in the history of scepticism*, Professor at the University of Quebec in Montreal (UQAM), 20p. [En ligne], disponible sur <https://www.bibnum.education.fr/sites/default/files/condorcet-analysis-english.pdf> (Consulté le 20 février 2017).
- FAFIUV, Leituras da História -Número 37 *_DON CALMET, O PRIMEIRO CAÇADOR DE VAMPIROS DA HISTÓRIA MAYTÊ R. VIEIRA*, 2011. [En ligne], disponible sur <http://www.fafiuv.br/img/noticias/fotos8/calmet.pdf> (Consulté le 20 février 2017).
- SUMMERS Montague, *THE VAMPIRE: HIS KITH AND KIN, CHAPTER ONE: THE ORIGIN OF THE VAMPIRE*, 1928. [En ligne], disponible sur <http://www.unicorngarden.com/vamp1.htm> (Consulté le 20 février 2017).

3-Les sites occultes :

- COUSIN Constance, *Les vampires et le mythe de l'immortalité*, Historia Nostra, 29 janvier 2007. [En ligne], disponible sur http://www.historia-nostra.com/index.php?option=com_content&task=view&id=491 (Consulté le 20 février 2017).
- DE GUAITA Stanislas, Stanislas de Guaita, *Essais de Sciences Maudites II Serpent de la Genèse Première septaine (Livre I) Le temple de Satan (Ouvrage orné de nombreuses gravures)*, Paris : 1915. Arbredor, avril 2009, 431p. [En ligne], disponible sur <https://www.arbredor.com/ebooks/TempleSatan.pdf> (Consulté le 20 février 2017).
- MAGICORAMA, *Les arnaques de l'histoire : Les Vampires*. [E, ligne], disponible sur <http://magicorama.e-monsite.com/pages/les-arnaques-de-l-histoire/les-vampires.html> (Consulté le 20 février 2017).
- MAGNY David, *Maevia l'étrangleuse*, Dark Stories : histoire-paranormal, 26 Octobre 2015. [En ligne], disponible sur <http://www.dark-stories.com/histoire-paranormal/maevia-letrangleuse.html> (Consulté le 20 février 2017).
- MONVOISIN Richard, *Vampire*, Observatoire Zététique, 11 mars 2007. [En ligne], disponible sur <http://www.zetetique.fr/index.php/dossiers/100-zetetique-vampire> (Consulté le 20 février 2017).

- VLADKERGAN, Calmet, Dom Augustin. *Dissertation sur les revenants en corps, les Excommuniés, les Oupires ou Vampires, Broucolaques, etc.*, Vampirisme, 29 septembre 2016. [En ligne], disponible sur <http://www.vampirisme.com/livre/calmet-dom-augustin-dissertation-sur-les-revenants-en-corps-vampires/> (Consulté le 20 février 2017).

II. Les instruments de travail citant l'ouvrage de Dom Augustin Calmet comme outil de référence:

A. Les dictionnaires :

- BOISSARD-ALLAMAND Pardo, Vampires, Dictionnaire Sceptiques. [En ligne], disponible sur http://www.sceptiques.qc.ca/dictionnaire/userfiles/file/Zapp_pN_mai_06_N_40_Vampires_Pardo_Boissard_Allamand.pdf (Consulté le 20 février 2017).

B. Les encyclopédies :

- Imago Mundi, encyclopédie gratuite en ligne : *Les apparitions surnaturelles, Cosmovisions*. [En ligne], disponible sur [http://www.cosmovisions.com/\\$Apparitions.htm](http://www.cosmovisions.com/$Apparitions.htm) (Consulté le 20 février 2017).
- MAGOG Herr, SONER Ar., Vampire, Paranomal-encyclopédie, 13 août 2011. [En ligne], disponible sur <http://www.paranomal-encyclopedia.com/wiki/Articles/Vampire> (Consulté le 20 février 2017).

III. Les ressources universitaires ayant pour objet d'étude Dom Augustin Calmet ou son œuvre :

A. Les revues :

1- CAIRN :

- Orešković Luc, « Le thème des lycanthropes et des vampires, de Dom Calmet à l'abbé de Fortis : une approche des pays de confins », *Dix-huitième siècle*, 1/2010 (n° 42), p. 265-284. URL : <http://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2010-1-page-265.htm>.

2- CHIMERES :

- BERT Jean-François, *Éléments pour une généalogie du Mort-vivant*, Revue Chimères : N°66/67 - MORTS OU VIFS, 05 décembre 2008. [En ligne], disponible sur http://www.revue-chimeres.fr/drupal_chimeres/?q=node/188 (Consulté le 20 février 2017).

3- DUMAS :

- Claudia Sandra Salagean. Vampires littéraires du XXe siècle : la figure du vampire en prose : entre tradition et modernité. Littératures. 2009. <dumas-00498694>

4- ENQUETE :

- Jacques Revel, « L'envers des Lumières », Enquête [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 24 février 2006, consulté le 20 février 2017. URL : <http://enquete.revues.org/170>

5- Les conférences et les colloques :

- MARTIN Philippe, *Séance hors les murs : Dom Calmet et les Vampires*, Académie Stanislas, 19 octobre 2007. [Compte-rendu en ligne], disponible sur <http://www.academie-stanislas.org/TomeXXII/Martin.pdf> (Consulté le 20 février 2017).
- SHALMETZ, *Dom Augustin Calmet : Un itinéraire intellectuel*, Société d'histoire et d'Archéologie de la Lorraine : conférence de Philippe Martin, 2009. [En ligne], disponible sur <http://shalmetz.canalblog.com/archives/2009/02/11/12490001.html> (Consulté le 20 février 2017).

6- Les thèses et les mémoires :

- MONETTE Isabelle, *Réécritures de récits criminels en France sous l'Ancien Régime*, Mémoire de maîtrise soumis à l'Université McGill en vue de l'obtention d'une Maîtrise de Lettres, Département de langue et littérature françaises, Université McGill Montréal :

Québec, août 2003. [En ligne], disponible sur http://digitool.library.mcgill.ca/webclient/StreamGate?folder_id=0&dvs=1487605628694~559 (Consulté le 20 février 2017).

7- Les ressources bibliographiques :

- STOUFF Jean, Dom Calmet et les vampires, Biblioweb, 21 avril 2010. [En ligne], disponible sur <http://biblioweb.hypotheses.org/1777> (Consulté le 20 février 2017).

IV. Les articles de presse et de magazines se référant à « l'historiographie des vampires » :

A. Les articles de presse :

- BANDERIER Gilles, *Voltaire et la naissance de l'antisémitisme moderne*, Europe Israël News, 14 novembre 2014. [En ligne], disponible sur <http://www.europe-israel.org/2014/11/voltaire-et-la-naissance-de-lantisemitisme-moderne-par-gilles-banderier/> (Consulté le 20 février 2017).
- SKAL David J., *Something in the Blood, Part 1*, The Paris Review : Arts & Culture, 27 Octobre 2016. [En ligne], disponible sur <https://www.theparisreview.org/blog/2016/10/27/something-blood-part-1/> (Consulté le 20 février 2017).
- WILSON Katharina M., *The History of the Word « Vampire »*, Journal of the History of Ideas, Vol. 46 ; No. 4, University of Pennsylvania Press, (Octobre-Décembre 1985), pp. 577-583. [En ligne], disponible sur http://www.melczarek.net/Wilson_History_Word_Vampire.pdf (Consulté le 20 février 2017).

B. Les articles de magazines :

- IMAGINARIA, *Le vampire : genèse d'un thème*, Webzine multimédia Imaginarium, 8 mars 2012. [En ligne], disponible sur <http://imaginaria.over-blog.com/article-le-theme-du-vampire-101127210.html> (Consulté le 20 février 2017).
- MURATKO, *Vampires, vous avez dit vampires ?*, Gazeto Beskid, Le premier magazine francophone consacré à la Pologne. [En ligne], disponible sur <http://www.beskid.com/vampires.html> (Consulté le 20 février 2017).

V. Les autres sites ayant pour référence le révérend père bénédictin et son *Traité sur les apparitions* :

A. Les Blogs :

- GOTHIC, Vampirisme, 4 novembre 2007. [Blog : en ligne], disponible sur <http://gothic.centerblog.net/rub-VAMPIRISME.html> (Consulté le 20 février 2017).
- NOCTURNALRED, *Odeur de sang*, Blog VIP, 15 juillet 2008. [En ligne, disponible sur http://nocturnalred.vip-blog.com/vip/pages/nocturnalred_article20.html (Consulté le 20 février 2017).
- RIBEYRE Dominique, *Dom Calmet : un mordu des vampires*, le blog de Miss média: bibliothèques-médiathèques de Metz, 23 juillet 2012. [En ligne], disponible sur <http://missmediablog.fr/dom-calmet-un-mordu-des-vampires/> (Consulté le 20 février 2017).

B. Les sites psychiatriques :

- LAIGNEL-LAVASTINE Marie, VINCHON Jean, [Une observation d'incube à la Renaissance.] in « Annales médico-psychologiques », (Paris), douzième série, tome premier, quatre-vingt-unième année, 1923, pp. 203-206. Histoire de la folie [en ligne], disponible sur <http://www.histoiredelafolie.fr/psychiatrie-neurologie/une-observation-d-incube-a-la-renaissance-par-m-laignel-lavastin-et-jean-vinchon-1923> (Consulté le 20 février 2017).

C. Les autres études sur le sujet :

- DUBOIS Caroline, *Vampire : mythe ou réalité?*, Usherbrooke, 25 octobre 2016. [En ligne], disponible sur <https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/actualites/details/article/32996/> (Consulté le 20 février 2017).
- LENIAUD Michel, *Viollet-le-Duc et les vampires*, Chartres : 2010. [Article en ligne], disponible sur http://acta.bibl.u-szeged.hu/36729/1/monok60_073.pdf (Consulté le 20 février 2017).

ANNEXES

Table des annexes

Annexe I :

Les éditions et les rééditions des Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie du reverend père Dom Augustin Calmet et de Dracula de Bram Stoker.

Les éditions et les rééditions du « Traité sur les apparitions » du Révérend Père Dom Augustin Calmet du XVIIIe au XXIe siècle :

I/ Les éditions du XVIIIe siècle :

A/ Les éditions françaises :

1746 :

N°1 : 1746, édition princeps Française

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757)

Titre conventionnel : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*

Titre(s) : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie, par le R. P. Dom Augustin Calmet* [Texte imprimé]

Publication : Paris, De Bure l'aîné, 1746

Description matérielle : In-12, XXXVI-500 p.

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque nationale de France (BNF)

Notice n° : FRBNF30187354

Sources: GALLICA, BNF [Consultable sur [http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&page=1&query=\(gallica all "dom calmet"\) and \(dc.creator all "Calmet%2C Augustin 1672-1757\]](http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&page=1&query=(gallica%20all%20%22dom%20calmet%22)%20and%20(dc.creator%20all%20%22Calmet%2C%20Augustin%201672-1757%22))

1751

N°2 : Première réédition française de 1751 après deux rééditions Suisses

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757).

Auteur(s) Secondaire(s) : Maffei, Scipione (1675-1755) ; Poupart (fl. 1707)

Titre(s) : *Traité sur les apparitions des esprits, et sur les vampires, ou les revenans de Hongrie, de Moravie, &c* / par le R.P. Dom Augustin Calmet - Nouv. éd. rev., corr. & augm. par l'auteur.

Publication: 1751, Paris, De Bure l'aîné, édition en français.

Description matérielle : 2 v. (xxvii, [1], 486; xvi, 483, [5] p.) : 17 cm.

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque universitaire de Poitiers

Origine de la notice : OCLC

Sources : SUDOC (consultable sur <http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SRCH?IKT=12&TRM=042869919>) ; Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/042869919>).

N°3 : Seconde réédition chez De Bure l'aîné en 1751 :

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757)

Titre conventionnel : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*

Titre(s) : *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc.* [Texte imprimé] / par le R. P. Dom Augustin Calmet, Avec une lettre de M. le marquis de Maffei, Scipione (1675-1755) sur la magie, « Lettre sur la magie ».

Édition : Nouv. éd. rev., corr. et augm. par l'auteur

Publication : Paris, De bure l'aîné, 1751

Description matérielle : 2 vol. ; in-12

Lieu de conservation actuel: Bibliothèque nationale de France (BNF)

Notice n°: FRBNF30187355

Sources : BNF portail GALLICA, bibliothèque nationale de France (Consultable sur Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, R-30-458 <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301873550> ; mis en ligne en 2007), Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, R-30-458 ; <http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&collapsing=disabled&query=%28gallica%20all%20%22dom%20calmet%20trait%C3%A9%20apparition%22%29%20and%20dc.relation%20all%20%22cb301873550%22#resultat-id-2>).

1759

N°4 : Troisième réédition française à Senones en 1759:

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757)

Titre conventionnel : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie, XXe*

Titre(s) : *Traité sur les apparitions des esprits [Texte imprimé], et sur les vampires, ou les revenans de Hongrie, de Moravie, etc.* / Par le P.P. Dom Augustin Calmet- Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée.

Publication : Senones, Joseph Pariset, 1759.

Description matérielle : 2 t., XXIV-422-[2 bl.] p., XV-[1 bl.]-402-[2] p. (sig-a⁸ b⁴ A-Z⁸ Aa-Cc⁸ Dd⁴, a⁸ A-Z⁸ Aa-Bb⁸ Cc²) ; 8° 16,6 cm.

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque nationale de France (BNF)

Notice n° : FRBNF34979870

Sources : BNF, Bibliothèque nationale de France (consultable sur http://data.bnf.fr/16756800/augustin_calmet_dissertations_sur_les_apparitions_des_anges_des_demons_et_des_esprits_et_sur_les_revenants_et_vampires_de_hongrie_de_boheme_de_moravie_et_de_silesie/fr.pdf).

B/ Les éditions Suisses (en deux volumes) :1749N°1 : Première réédition en Suisse en 1749Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757).Auteur(s) secondaires : Poupart (actif en 1707).Titre : *Dissertations sur les apparitions des esprits, et sur les vampires ou les revenans de Hongrie, de Moravie, &c.* Par le R. P. dom Augustin Calmet, abbé de Senones. Nouvelle édition revue & corrigée.Titre(s) courant(s) : *Apparitions des esprits* (vol. 1) ; *Dissertations sur les revenans en corps* (vol. 2)Titre(s) modernisé(s) : *Dissertations sur les apparitions des esprits, et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, &c.* Par le R. P. dom Augustin Calmet, abbé de Senones. Nouvelle édition revue & corrigée.Publication : Imprimeur-libraire-éditeur : Kälin, Jean Everhard, 1749, MDCCXLIX, Einsidlen (Suisse), français.Description : 2 vol. ([24]-431-[1bl.] ; [1-1bl.-12]-234-[4] p.) ; in-8

Contient : Dissertation sur ce qu'on doit penser de l'apparition des esprits, à l'occasion de l'aventure arrivée à Saint Maur en 1706 / Poupart

Lieu de conservation actuel : BN (Bibliothèque nationale Suisse)Notice n° : 028643119Sources : SUDOC (Consultable sur <http://www.idref.fr/028643119>).Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/077448944>N°2 : Seconde réédition Suisse la même année chez le même éditeur :Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757).Titre(s) : *Dissertations sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenans de Hongrie, de Moravie...* etc par Augustin Calmet [Texte imprimé]. - Nouvelle éditionPublication: 1749, Einsidlen, Kälin, Suisse, édition en langue française.

Description : 2 vol. en 1 ; 12°

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque universitaire de Lille

Sources : SUDOC (consultable sur <http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SRCH?IKT=12&TRM=144544512>); Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/144544512>).

C/ Les éditions anglaises du XVIIIe :

1759

N°1 : Première traduction de l'édition originale de 1746 en anglais chez M.Cooper :

Auteur(s) : CALMET, Augustin (1672-1757)

Titre(s) : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons & des esprits.*

Titre(s) conventionnel(s) : *Dissertations upon the apparitions of angels, dæmons, and ghosts, and concerning the vampires of Hungary, Bohemia, Moravia, and Silesia.* By the reverend father Dom Augustin Calmet [English ; Translated from the French, 1746].

Publication : London, M. Cooper, 1759.

Lieu de conservation actuel : British Library (BL / UK)

Description matérielle : xiv, [14], 370 p. ; 20.0 cm. (8°)

Sources : (consultable sur <http://collections.soane.org/b10526>).

D/ Les éditions Italiennes du XVIIIe :

1756

Auteur(s) : Calmet, Augustin.

Titre(s) : *Dissertazioni sopra le apparizioni de' spiriti, e sopra i vampiri, oiredivivi d'Ungheria, di Moravia ec. / Del R.P.D. Agostino Calmet [Tradotte dal francese].*

Publication : Italian Venezia, Simone Occhi, 1756.

Edition: 2nd ed. , riveduta, e corretta.

Lieu de conservation actuel : Harvard University

Physical Description: 12, 250, [2] p. ; 26 cm.

Source(s) : HATHI TRUST digital library (consultable sur le catalogue <https://catalog.hathitrust.org/Record/009710408>).

E/ Les éditions Allemandes du XVIIIe :

1752

Auteur(s) : Augustin Calmet

Titre(s) : *Des Hochwürdigen Herrn Augustini Calmet [...] Gelehrte Verhandlung der Materi, Von Erscheinungen der Geistern, Und denen Vampiren in Ungarn, Mahren etc. : Aus deren Anlaß auch darin von Zaubereyen und Hexereyen, von Besessenen und Bezauberten, von denen alten heydnischen Oraculis, oder Götzen-Bescheiden, vom Wahrsagen und Offenbaren verborgener oder künfftigen Dingen, von Wirckungen und Blendungen des Satans, von Erscheinungen so wohl Verstorbenen, als auch noch Lebender, die andern weit entfernten Menschen geschehen seynd etc.*

Publication : Augsburg, Germany, Matthäus Rieger ,1752.

Lieu de conservation actuel : Bayerische Staatsbibliothek (Bibliothèque centrale du land de Bavière).

Source(s) : Scan der UB-Kiel (consultable sur [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Gelehrte_Verhandlung_der_Materi, Vo n Erscheinungen der Geistern, Und denen Vampiren in Ungarn, Mahren etc](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Gelehrte_Verhandlung_der_Materi,_Von_Erscheinungen_der_Geistern,_Und_denem_Vampiren_in_Ungarn,_Mahren_etc)).

II/ Les éditions du XXe siècle :

Note: Il semble ne pas y avoir eu de réédition(s) entre 1759 et 1986

Source(s) : <http://biblioweb.hypotheses.org/1777>

1986

N°1 : Première réédition Française du XXe en 1986 :

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757)

Titre conventionnel : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie, XXe*

Titre(s) : *Traité sur les apparitions des esprits [Texte imprimé], et sur les vampires, ou les revenans de Hongrie, de Moravie, etc.* / Par le P.P. Dom Augustin Calmet - Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée.

Publication : Senones, Joseph Pariset, 1759.

Description matérielle : 2 t., XXIV-422-[2 bl.] p., XV-[1 bl.]-402-[2] p. (sig-a⁸ b⁴ A-Z⁸ Aa-Cc⁸ Dd⁴, a⁸ A-Z⁸ Aa-Bb⁸ Cc²) ; 8° 16,6 cm.

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque nationale de France (BNF)

Notice n° : FRBNF34979870

Sources: Catalogue général de la BNF (Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34979870g>).

B/ Les éditions Atopia :

1986

N°2 : Première réédition de l'édition française de 1751 en 1986 chez Jérôme Millon :

Auteur(s) : Augustin Calmet

Auteur(s) secondaire(s) : Roland Villeneuve

Titre(s) : *Dissertation sur les revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou vampires, brucolaques, etc.* : 1751

Éditeur : Jérôme Million, Isère, 1986

Collection : Atopia

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de France (BNF)

Édition/format : Livre imprimé

Sources : WorldCat (consultable sur <http://www.worldcat.org/search?q=dom+calmet+vampire&fq=yr%3A1986&dblist=638&start=1&q=back2results&cookie>).

1998

N°3 : Réédition de l'édition française de 1986 chez l'éditeur Jérôme Million en 1998 :

Auteur(s) : Calmet , Augustin

Auteur(s) secondaire(s) : Villeneuve, Roland (1922-2003) , Editeur scientifique

Titre(s) : *Dissertation sur les vampires [Texte imprimé]: les revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou vampires, brucolaques, etc.* (1751) / Dom Augustin Calmet ; texte présenté par Roland Villeneuve

Titres associés : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*

Publication : Grenoble, Jérôme Million, collection Atopia, 1998, édition en français

Description : 313 p.couv. ill., jaquette ill. en coul.20 cm

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de France (BNF)

ISBN : 2-84137-071-2 (br.)

Sources : CCFR, BNF (consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37106539c>).

III/ Les rééditions du XXIe siècle :

2008

A/ Les éditions Atopia :

N°1 : Seconde réédition du XXIe siècle de Gilles Banderier chez Jérôme Million en 2008 :

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757)

Auteur(s) secondaire(s) : Texte établi, présenté et annoté par Gilles Banderier

Titre conventionnel : *Réflexions sur le Traité des Apparitions de dom Calmet*

Publication : Grenoble : J. Millon, collection Atopia, 2008, réédition de l'ouvrage de 1749

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de France (BNF)

ISBN : 2-84137-223-2

Sources : Editions Jérôme Million (consultable sur <http://www.millon.fr/collections/religion/atopia/cathelinottm.html>).

B/ Les éditions Hachette :

- **Tome I :**

2012

N°2 : Réédition de l'édition française de 1751 de chez De Bure l'aîné chez Hachette :

Auteur(s) : Calmet, Augustin

Titre(s) : *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie*. T1 (Éd.1751) ; Augustin Calmet ;

Publication : Edité par Hachette Livre BNF, 2012

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de France (BNF)

ISBN : 9782012629837

N° de réf. du libraire : 9782012629837

Sources : Hachette Livre BNF (consultable sur <http://www.hachettebnf.fr/traite-sur-les-apparitions-des-esprits-et-sur-les-vampires-ou-les-revenants-de-hongrie-t1-ed1751>).

- **Tome II :**

2012

N°3 : Réédition de l'édition de 1751 de De Bure l'aîné, tome II :

Auteur(s) : Calmet, Augustin

Titre(s) : *Traite Sur Les Apparitions Des Esprits Et Sur Les Vampires Ou Les Revenants de Hongrie*. T2, Augustin Calmet

Publication : Edité par Hachette Livre - Bnf , 2012, réédition 1751.

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de France (BNF)

ISBN : 9782012629844

Description : Hachette Livre - Bnf. Paperback. État : New. Paperback. 506 pages. Dimensions: 9.2in. x 6.1in. x 1.1in. This item ships from multiple locations. Your book may arrive from Roseburg,OR, La Vergne,TN. Paperback.

N° de réf. du libraire : 9782012629844

Sources : Hachette livre BNF (consultable sur <http://www.hachettebnf.fr/traite-sur-les-apparitions-des-esprits-et-sur-les-vampires-ou-les-revenants-de-hongrie-t2-ed1751>).

Les rééditions Suisses :

2014

N°4 : Reproduction de la première réédition Suisse de 1749 en « fac-similé », 2014 :

Auteur(s) : Calmet, Augustin (1672-1757)

Titre conventionnel : *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie*, 1749, fac-sim.

Titre(s) : *Dissertations sur les apparitions des esprits, et sur les vampires* [Texte imprimé] / par le R. P. dom Augustin Calmet

Édition : [Reproduction en fac-similé]

Publication : Rungis : Maxtor, DL 2014

Description matérielle : 1 vol. (431-234 p.) : couv. ill. en coul. ; 15 cm Note(s) : Notice réd. d'après la couv.

Reproduction : Fac-sim. de l'éd. de : Einsidlen, 1749

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de Suisse (BN)

Numéro ISBN : 979-10-208-0115-9

Notice n°: FRBNF44217576

Sources : Catalogue général de la BNF (consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44217576w>).

IV/ Les éditions numériques du XXI :

A/ Les éditions numériques publiées sur Abebooks :

2014

N°1 : Edition numérique sur Abebooks, 2014 :

Auteur(s) : Calmet, Augustin

Auteur(s) secondaire(s) : Maffei Scipione

Titre(s) : *Traite sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc. Avec une lettre de M. le marquis de Maffei sur la magie.* Tome 1 / par le R. P. Dom Augustin Calmet,. Calmet, Augustin (1672-1757) ; réédition de l'édition de 1751, De Bure l'aîné.

Publication : Edité par ReInk Books, 2014

Description du livre : ReInk Books, 2014. Paperback. État : New. Reprinted from 1751 edition. NO changes have been made to the original text. This important reprint is, processed carefully, SEWN perfect bound, where the book block is actually sewn (smythe sewn/section sewn) with thread before binding which results in a more durable type of paperback binding. It can also be open wide. The pages will not fall out and will be around for a lot longer than normal paperbacks. This book is printed on demand on acid-free paper. 517 pages.

N° de réf. du libraire : 150287752

Sources : ABEBOOKS (consultable sur <http://www.ab ebooks.fr/rechercher-livre/titre/traite-sur-les-apparitions-des-esprits/auteur/calmet/>).

2015

N°2 : Seconde édition sur Abebooks, 2015 :

Auteur(s) : Calmet, Augustin

Auteur(s) secondaire(s) : Maffei Scipione

Titre(s) : Traite sur les apparitions des esprits, et sur les vampires, ou les revenans ,Augustin Calmet, Francesco Scipione Maffei ; réédition de l'édition de Joseph Pariset, Senones, 1759

Publication : Edité par ReInk Books, 2015

Description du livre : ReInk Books, 2015. Paperback. État : New. Reprinted from 1759 edition. NO changes have been made to the original text. Illustrations, Index, if any, are included in black and white. Each page is checked manually before printing. Fold-outs, if any, are not part of the book. If the original book was published in multiple volumes than this reprint is of only one volume, not the whole set. This paperback book is SEWN perfect bound, where the book block is actually sewn (smythe sewn/section sewn) with thread before binding which results in a more durable type of paperback binding. It can also be open wide. The pages will not fall out and will be around for a lot longer than normal paperbacks. This book is printed on demand on acid-free paper. (Volume - 1) (Original publisher, J. Pariset) 440 pages (Volume - 1only).

N° de réf. du libraire : 452489320

Sources : ABEBOOKS (consultable sur <http://www.abebbooks.fr/rechercher-livre/titre/traite-sur-les-apparitions-des-esprits/auteur/calmet>).

B/ Les éditions numériques publiées sur Worldcat au XVIIIe :

1751

Auteur(s) : Calmet, Augustin

Titre(s) : *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc. par le R. P. Dom Augustin Calmet, Avec une lettre de M. le marquis de Maffei sur la magie.*

Publication : Paris, De Bure l'aîné, 1751. Edition originale de 1751.

Édition/format : Livre imprimé en français ; Nouv. éd. rev. , corr. et augm. par l'auteur.

Lieu de conservation de l'original : Bibliothèque nationale de France (BNF)

Numéro OCLC : 457240550

Description matérielle : 2 vol. ; in-12.

Sources : WORLDCAT (consultable sur <http://www.worldcat.org/title/traite-sur-les-apparitions-des-esprits-et-sur-les-vampires-ou-les-revenants-de-hongrie-de-moravie-etc/oclc/457240550?ht=edition&referer=di>).

1759

Les rééditions anglaises :

N°1 : Première traduction en anglais de 1759 chez Cooper en version numérique:

Auteur(s) : Augustin Calmet

Titre(s) : *Dissertations upon the apparitions of angels, dæmons, and ghosts : and concerning the vampires of Hungary, Bohemia, Moravia, and Silesia. By the Reverend Father Dom Augustin Calmet* [Translated from the French].

Éditeur : London : Printed for M. Cooper, 1759.

Collection : Eighteenth century collections online.

Lieu de conservation de l'original : British Library (BL)

Édition/format : Livre électronique

Source(s) : WorldCat (consultable sur http://www.worldcat.org/title/dissertations-upon-the-apparitions-of-angels-dmons-and-ghosts-and-concerning-the-vampires-of-hungary-bohemia-moravia-and-silesia-by-the-reverend-father-dom-augustin-calmet-translated-from-the-french/oclc/85882982&referer=brief_results).

N°2 : Seconde édition numérique de l'édition anglaise de 1759 chez M.Cooper :

Auteur(s) : Calmet Augustin

Titre(s) : *Dissertations upon the apparitions of angels, dæmons, and ghosts : and concerning the vampires of Hungary, Bohemia, Moravia, and Silesia. By the Reverend Father Dom Augustin Calmet, A Benedictine Monk, and Abbot of Senoners in Lorraine* [Translated from the French].

Éditeur : London, M. Cooper at the Globe in Pater-Noster-Row, MDCCLIX. [1759]

Édition/format : Livre électronique

Lieu de conservation de l'original : British Library (BL)

Source(s) : WorldCat (consultable sur http://www.worldcat.org/title/dissertations-upon-the-apparitions-of-angels-dmons-and-ghosts-and-concerning-the-vampires-of-hungary-bohemia-moravia-and-silesia-by-the-reverend-father-dom-augustin-calmet-a-benedictine-monk-and-abbot-of-senoners-in-lorraine-translated-from-the-french/oclc/731549788&referer=brief_results).

Annexe II :

Les éditions et les rééditions du roman fantastique *Dracula* de Bram Stoker entre le XIXe et le XXe :

En raison du grand nombre de rééditions du roman *Dracula* de Bram Stoker, je me focaliserai sur les rééditions et les traductions fondamentales.

Note : Au XIXe siècle, il n'existe aucune traduction française du roman *Dracula* de Bram Stoker, il faut attendre le début du vingtième siècle pour voir paraître une édition abrégée du roman, traduit par les sœurs Paul-Margueritte, Eve et Lucie en 1920.

I/ Les éditions et les rééditions du XIXe siècle :

A/ Les éditions anglaises :

1897

N°1 : Edition originale du roman Dracula de Bram Stoker publiée chez Archibald Constable and Company en 1897 à Westminster :

Auteur(s): Stoker, Bram

Titre conventionnel: *Dracula*

Titre originel : *The Un-Dead*

Titre(s) : *Dracula, a tale* [First edition of *Dracula*]

Publication : Westminster, Archibald Constable and Company, 16 may 1897.

Lieu de conservation actuel : The British Library (BL)

Description matérielle : ix, 390 p. ; 8°

Notice n° : General Reference Collection Cup.410.f.718, System number 003512084

Source : The British Library [Consultable sur <https://www.bl.uk/collection-items/first-edition-of-dracula>].

N°2 : Edition originale du roman *Dracula*, éditée avec l'agrément de Bram Stoker par Hutchinson & Co. (Hutchinson's Colonial Library, série pour la circulation en Inde et les colonies britanniques) deux mois après la parution de l'édition d'Archibald Constable and Company (1897) :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre Conventionnel : *Dracula*

Titre(s) : *The Diamond Fairy Book*

Publication : Hutchinson & Co., Londres, 1897

Description matérielle : Octavo, deep burgundy decorated cloth, pp. viii, 310, + (2), publisher's ads; with 83 illustrations by H.R. Millar. Comprised of stories by Isabel Bellerby, Z.Topelius, Mrs. Edgerton Eastwick, Clemens Brentano, Xavier Marmier, J. Jarry, W. Hauff, Richard Leander, K.E. Sutter, Saint-Juris, A. Godin, Pauline Schantz

and others. Endpapers lightly browned else a stunning, fine copy with the silver and gilt decoration, and the cloth extremely bright.

N° du libraire : Bookseller Inventory # 5036

Source : ABEBOOKS [Consultable sur <https://www.abebooks.com/Diamond-Fairy-Book-Various-London-Hutchinson/13092866/bd>].

B/ Les éditions américaines :

1899

N°1 : Première édition américaine du roman *Dracula* de Bram Stoker publiée à New-York par Doubleday and McClure Company en 1899 [Réédition du texte original publié chez Archibald Constable and Company] :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre conventionnel : *Dracula*

Publication : Doubleday and McClure Company, New-York, 1899

Lieu de conservation actuel : Lake Quivira, KS, U.S.A

Description matérielle : Full Black Morocco, no jacket, Spine with five raised bands, lettered and dated in gilt. Single gilt fillet cover borders. Marbled endpapers. "Blood red" stain to all edges with purposeful bleed-through on preliminary pages. 378pp. Size: Octavo

N° du libraire : Bookseller Inventory # 012812

Source : ABEBOOKS [Consultable sur <https://www.abebooks.com/servlet/SearchResults?an=Stoker&bi=0&bx=off&ds=50&fe=on&pics=on&recentlyadded=all&sortby=1&tn=Dracula&x=0&y=0>].

II/ Les rééditions du XXe siècle :

A/ Les rééditions anglaises :

1901

N°1 : Version abrégée de 25000 mots par Archibald Constable and Company en 1901 à Londres :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre(s) : *Dracula*

Publication : Archibald Constable and Company, Westminster, 1901

Description matérielle : paperback edition. The publishers wanted to release a cheaper, easier to read version that would appeal to a wider range of people. As a result, the text was revised and reduced by approximately fifteen percent by Stoker himself. The book itself is a 144 page paperback with a white cover stamped on the spine, front panel and rear panel in blue.

Source : BOOKS COVERS *Dracula*
<http://www.bramstoker.org/novels/covers/05draculabc.html>

N°2 : Réédition du texte original publié par Archibald Constable and Company à Westminster en 1897. Réédition effectuée par Chorley and Pickersgill, The Electric Press à Leeds en 1901 :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre conventionnel : *Dracula*

Publication : Chorley and Pickersgill, The Electric Press, Leeds, 1901

Lieu de conservation actuel : The British Library

Description matérielle : 144 p.; 23 cm.

Notice n° : General Reference Collection C.194.a.862

Source : The British Library [Consultable sur
[http://explore.bl.uk/primo_library/libweb/action/display.do?frbrVersion=66&tabs=moreTab&ct=display&fn=search&doc=BLL01014572273&indx=1&recIds=BLL01014572273&recIdxs=0&elementId=0&renderMode=poppedOut&displayMode=full&frbrVersion=66&dscnt=0&fctN=facet_rtype&rftGrp=1&fctV=books&tab=local_tab&dstmp=1483899943330&mode=Basic&rftGrpCounter=1&vl\(freeText0\)=first%20edition%20dracula&vid=BLVU1](http://explore.bl.uk/primo_library/libweb/action/display.do?frbrVersion=66&tabs=moreTab&ct=display&fn=search&doc=BLL01014572273&indx=1&recIds=BLL01014572273&recIdxs=0&elementId=0&renderMode=poppedOut&displayMode=full&frbrVersion=66&dscnt=0&fctN=facet_rtype&rftGrp=1&fctV=books&tab=local_tab&dstmp=1483899943330&mode=Basic&rftGrpCounter=1&vl(freeText0)=first%20edition%20dracula&vid=BLVU1)].

1912

N°3 : Neuvième réédition chez William Rider & Son en 1912 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [anglais]

Titre(s) : *Dracula, by Bram Stoker, 9th edition* [Texte imprimé]

Publication : London : W. Rider and son, 1912

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Description matérielle : In-12, VIII-404 p.

Notice n° : FRBNF31409901

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb314099016>].

1914 :

N°4 : Réédition du la version originale du roman *Dracula* chez George Routledge & Sons, Ltd à Londres en 1914 :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre(s) : *Dracula*

Publication : George Routledge & Sons, Ltd, Londres, 1914.

Lieu de conservation actuel : Elizabethtown, NY, U.S.A.

Description matérielle : London, 1914. Octavo, pp. [1-8] 1-200. original decorated red cloth, front panel with author, title and decorations stamped in blind, spine panel stamped in gold and blind.

N° du libraire : Bookseller Inventory # 149462

Source : ABEBOOKS [Consultable sur <https://www.abebooks.com/servlet/SearchResults?an=Stoker&bi=0&bx=off&ds=50&fe=on&pics=on&recentlyadded=all&sortby=1&tn=Dracula&x=0&y=0>].

1966

N° 5: Réédition chez Arrow books à Londres en 1966 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula*

Titre(s) : *Bram Stoker. Dracula's quest* [Texte imprimé]

Publication : London : Arrow books, 1966

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Description matérielle : In-16 (18 cm), 192 p., couv. ill. en coul. [Acq. 7968-68]

Note(s) : Arrow books. 916

Notice n° : FRBNF33183741

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Disponible sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33183741v>].

1992

N°7 : Réédition de l'ouvrage *Dracula* de Bram Stoker chez l'éditeur britannique Pan Books en 1992 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [anglais]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] / Bram Stoker

Publication : London ; Sidney ; Auckland : Pan books, 1992

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France

Impression : 27-Mesnil-sur-l'Estrée : Impr. Firmin-Didot

Description matérielle : 382 p. : couv. ill. en coul. ; 18 cm

Numéros : ISBN 0-330-32856-5 (br.) : 4,99 £

Notice n° : FRBNF35837171

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35837171j>].

B/ Les rééditions Américaines :

1927

N° 1: Réédition américaine de la version originale du roman *Dracula* et publiée chez Doubleday Page & Company en 1927 :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre(s) : *Dracula*

Publication : Doubleday Page & Company, New-York, 1927

Lieu de conservation actuel : Laguna Hills, CA, U.S.A.

Description matérielle : A stunning dustjacket that looks about new with only slight wear to the spine hardly noticeable. Otherwise, this original dustjacket appears to have been safely stored away until recently. The colors are vibrant, and the price is present. This beautiful and scarce dustjacket with eyes looking at a girl on the bed is seldom seen in this nice of condition. The book is in nice shape. The binding is tight, with some wear to the spine and boards. The pages are clean with minor wear to the edges. There is no writing, marks or bookplates in the book. Overall, a lovely copy of this popular title with an amazing dustjacket that is in excellent condition.

N° du libraire : Bookseller Inventory # ABE-809690249

Source : ABEBOOKS [Consultable sur
<https://www.abebooks.com/servlet/SearchResults?an=Stoker&bi=0&bx=off&ds=50&fe=on&pics=on&recentlyadded=all&sortby=1&tn=Dracula&x=0&y=0>]

1931

N° 2: Réédition américaine du texte original de 1897 paru chez Archibald Constable and Company en 1897. Réédition effectuée en 1931 par GROSSET AND DUNLAP :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre(s) : *Dracula*

Publication : GROSSET AND DUNLAP, New-York, 1931.

Lieu de conservation actuel : New Canaan, CT, U.S.A.

Description matérielle : Fine. Dust Jacket Condition: Near Fine. 1st Edition. First photoplay edition. Stunning, extremely rare example of the Grosset and Dunlap 1897 reprint, with a scarce NEAR FINE UNRESTORED original jacket.

N° du libraire : Bookseller Inventory # 000023

Source : ABEBOOKS [Consultable sur
<https://www.abebooks.com/servlet/SearchResults?an=Stoker&bi=0&bx=off&ds=50&fe=on&pics=on&recentlyadded=all&sortby=1&tn=Dracula&x=0&y=0>].

1937

N° 3: Réédition américaine, version originale de 1897, publiée chez Hillman-Curl en 1937 :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre(s) : *Dracula*

Publication : Hillman-Curl, New-York, 1937

Lieu de conservation actuel : Northampton, MA, U.S.A.

Description matérielle : The dustjacket copy quotes from the novel, Very Good, some modest soiling to cloth, lending library stamp at front cover, front pastedown and top page edge, in Very Good dustjacket, rubbing, creases and nicking to spine ends and flap corners, lower front panel with nickel sized chip

N° du libraire : Bookseller Inventory # 22034

Source : ABEBOOKS [Consultable sur
<https://www.abebooks.com/servlet/SearchResults?an=Stoker&bi=0&bx=off&ds=50&fe=on&pics=on&recentlyadded=all&sortby=1&tn=Dracula&x=0&y=0>]

C/ Les rééditions et les traductions françaises :

Note : Aucune réédition française entre 1946 et 1963.

Source :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Dracula#Traductions_fran.C3.A7aises_int.C3.A9grales

1) La traduction française d'Eve et Lucie PAUL-MARGUERITTE et ses rééditions :

1920

N°1 : Traduction française du roman Dracula de Bram Stoker (1897) par les sœurs Paul-Margueritte (1920) :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre originel : Dracula [français]

Titre(s) : Dracula, l'homme de la nuit. Brahms Stoker, Edition abrégée.

Publication : L'Édition française illustrée, Paris, 1920.

Description matérielle : 263 pages, traduit de l'anglais par Eve et Lucie Paul-Margueritte.

Sources : AMAZON [Consultable sur <https://www.amazon.fr/Stoker-Dracula-Traduit-langlais-Paul-Margueritte/dp/B001BP19GC>].

1932

N°2 : Réédition du roman Dracula de Bram Stoker (1897), traduction en français effectuée par Eve et Lucie Paul-Margueritte en 1932 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : Brahm Stoker. *Dracula, l'homme de la nuit*, roman traduit par Ève et Lucie Paul-Margueritte et illustré de nombreuses photographies du film "Dracula"... [Texte imprimé]

Publication : Paris : éditions J. Tallandier, 1932

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Description matérielle : In-8° , 96 p., pl., couv. en coul.

Notice n° : FRBNF31409903

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31409903w>].

1946

N° 3: Réédition de la traduction française d'Eve et Lucie Paul-Margueritte en 1946 :

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre conventionnel : *Dracula*

Titre(s) : *Dracula, l'Homme de la nuit*

Publication : Les Éditions des Quatre-Vents, coll. Les Maîtres du fantastique, Paris, 1946.

Description matérielle : 2°, 344 p.

Source : Le visage vert [Consultable sur <http://levisagevert.com/bibliographie-auteurs/auteurs-s/auteurs-s/s0007.html>].

1) La traduction française de Lucienne Moltitor et ses rééditions :

1963

N°1 : Traduction de l'édition originale de 1897 en français par Lucienne Molitor chez Verviers : Gérard et Cie en 1963 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] [*Dracula*]. Bram Stoker. Traduit de l'anglais par Lucienne Molitor. Introduction de Tony Faivre.

Publication : Verviers : Gérard et Cie, 1963

Description matérielle : In-16 (18 cm), 569 p., couv. ill. en coul. 5,85 F. [D. L. 16463-63]

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Note(s) : Marabout géant. 182

Notice n° : FRBNF33183738

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33183738z>].

1997

N° 2: Réédition du texte original du roman *Dracula* de Bram Stoker (1897) et réédition de la traduction française de Lucienne Moltitor (1963) chez Actes Sud en 1997 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] : roman / Bram Stoker ; trad. de l'anglais par Lucienne Molitor

Publication : Arles : Actes Sud ; [Bruxelles] : Labor ; [Montréal] : Leméac, 1997

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Impression : 18-Saint-Amand-Montrond : Impr. Bussière

Description matérielle : 602 p. : couv. ill. en coul. ; 18 cm

Collection : Les fantastiques

Numéros : ISBN 2-7427-1268-2 (Actes Sud). - ISBN 2-7609-1821-1 (Leméac) (br.) : 63 F

Notice n° : FRBNF36172532

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb361725329>].

1) La traduction française de Jacques Finné et ses rééditions :

1979

N°1 : Réédition du roman Dracula de Bram Stoker (1897) et traduction française effectuée par Jacques Finné en 1979 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] : roman / Bram Stoker ; traduit de l'anglais par Jacques Finné

Publication : Paris : Librairie des Champs-Élysées, 1979

Impression : 72-La Flèche : impr. Brodard et Taupin

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France

Description matérielle : 503 p. : couv. ill. en coul ; 17 cm

Collection : Le Masque. Fantastique, ISSN 0395-7659 ; 17

Numéros : ISBN 2-7024-0900-8 (Br.) : 12 F

Notice n° : FRBNF34649518

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb34649518d>].

1) Les autres rééditions :

1974 :

N°1 : Réédition Suisse en langue française du roman *Dracula* de Bram Stoker (1897), traduit de l'anglais par

Auteur(s) : Stoker, Bram

Titre original : *Dracula*

Publication : FAMOT, Collection Les Chefs-d'œuvre du mystère et du fantastique, Genève, 1974

Description matérielle : 344 pages, traduction de Jean ARBULEAU, Illustrations intérieures de Claude SELVA

Source : NOOSFERE [Consultable sur <http://www.noosphere.org/icarus/livres/niourf.asp?numlivre=2146576278>]

1987 :

N°2 : Réédition du roman *Dracula* de Bram Stoker chez Marabout en 1987 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] / Bram Stoker

Publication : Verviers ; [Paris] : Marabout, 1987

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Description matérielle : 506 p.

Collection : M Marabout ; 12

Numéros : ISBN 2-501-00881-2 : 30 F

Notice n° : FRBNF34901858

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France, [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb349018587>].

III/ Les rééditions du XXI^e siècle :

A/ Les rééditions anglaises :

2002

N°1 : Réédition de l'édition originale de Dracula (1897) par John Paul Riquelme en 2002 :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] : complete, authoritative text with biographical, historical, and cultural contexts, critical history, and essays from contemporary critical perspectives / Bram Stoker ; ed. by John Paul Riquelme,...

Publication : New York : Palgrave, 2002

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Description matérielle : XV-620 p. ; 22 cm

Collection : Case studies in contemporary criticism

Numéros : ISBN 0-312-23710-3 (rel.)

Notice n° : FRBNF38889450

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38889450b>].

B/ Les rééditions et les traductions françaises du XXI^e siècle:

1) Les rééditions de la traduction française de Lucienne Moltitor :

2009

N°1 : Réédition de la traduction française de Lucienne Moltitor (1963) , traduction issue du texte original de *Dracula* (1897) :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] / Bram Stoker ; [traduit de l'anglais par Lucienne Molitor]

Publication : [Paris] : Marabout, DL 2009

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Impression : 72-La Flèche : Impr. CPI Brodard et Taupin

Description matérielle : 1 vol. (570 p.) : couv. ill. ; 20 cm

Collection : Marabout fantastic

Numéros : ISBN 978-2-501-06287-9 (br.) : 12,00 EUR

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb420744844>].

1) La traduction française de Jacques Sirgent :

2010

N°2 : Réédition et traduction française du roman *Dracula* de Bram Stoker (1897) par Jacques Sirgent en 2010 (rééd. 1979) :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] / Bram Stoker ; traduit de l'anglais par Jacques Sirgent

Édition : Nouvelle traduction

Publication : Rosières-en-Haye : le Camion blanc, impr. 2010

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France

Impression : 91-Les Ulis : Impr. Acort Europe

Description matérielle : 1 vol. (741 p.) : couv. ill. en coul. ; 21 cm

Collection : Camion noir

Numéros : ISBN 978-2-35779-055-1 (br.) : 36 EUR

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb421875835>].

1) Les rééditions de la traduction française de Jacques Finné :

2011

N°3 : Réédition et traduction en français du texte original de Dracula (1897) par Jacques Finné en 2011:

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] ; suivi de L'invité de Dracula / Bram Stoker ; traduction de Jacques Finné ; présentation et commentaires de Claude Aziza

Publication : Paris : Pocket, impr. 2011

Impression : 72-La Flèche : Impr. CPI Brodard & Taupin

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France

Description matérielle : 1 vol. (575 p.) : couv. ill. ; 18 cm

Collection : Pocket ; 4669

Numéros : ISBN 978-2-266-21954-9 (br.)

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42515046b>].

1) La traduction abrégée de Josette Chicheportiche :

2013

N°4 : Réédition et traduction en français du texte original du roman *Dracula* (1897), version abrégé et traduction de Josette Chicheportiche :

Auteur(s) : Stoker, Bram (1847-1912)

Titre conventionnel : *Dracula* [français]

Titre(s) : *Dracula* [Texte imprimé] : vers 1897 : texte abrégé / Bram Stoker ; traduit de l'anglais par Josette Chicheportiche ; notes et dossier, Fanny Deschamps,...

Publication : Paris : Hatier, DL 2013

Lieu de conservation actuel : Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Impression : impr. en Italie

Description matérielle : 1 vol. (317 p.) : ill., couv. ill. en coul. ; 18 cm

Numéros : ISBN 978-2-218-96671-2 (br.) : 4,95 EUR

Notice n° : FRBNF43712006

Sources : Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France [Consultable sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43712006v>].

GLOSSAIRE

Antéchrist : Nom donné à un personnage biblique maléfique qui détient le pouvoir de Satan et qui doit apparaître à la fin des temps pour mener une lutte suprême contre l'Eglise du Christ.

Archétype : Représentation universelle d'un mythe issu de l'inconscient collectif.

Atavofigure(s) : Ensemble des traits typiques hérités des ancêtres.

Brucolaque : Produit du folklore grec, le brucolaque est le cadavre d'un excommunié revenu hanter les vivants. A l'instar de la stryge antique, il ne transmet pas sa condition à ses victimes.

Canard : Imprimé périodique se présentant sous la forme de feuilles volantes d'information, le canard ou « diable des faits divers » est en vogue à l'époque moderne. Se composant de faits divers extraordinaires, miraculeux et surnaturels, ils s'agrémentent de gravures sur bois.

Catalepsie : Etat de « mort apparente ».

Diable : Ange déchu pourvu de pouvoirs maléfiques, le Diable s'intronise comme le gardien des Enfers. Personnifié sous les traits du Satan de la *Bible*, il est, par opposition au démiurge, « l'Esprit du Mal ».

Fait divers : Evènement sensationnel en marge du reste de l'actualité.

Fantastique : Genre littéraire se caractérisant par l'apparition de faits surnaturels dans la réalité quotidienne.

Gazette : Publication périodique colportant des nouvelles et relatant des faits politiques, littéraires, artistiques et divers.

Gorgone Méduse : Monstre de la mythologie gréco-romaine, Méduse est une femme monstrueuse se fardant sous une myriade de serpents. Aînée des trois gorgones, elle est la seule à être mortelle et à disposer du pouvoir de pétrification.

Mythe : Récit légendaire neutralisé par l'inconscient collectif, le mythe est la représentation mentale d'un problème d'ordre métaphysique. S'arc-boutant contre des représentations allégoriques, il met en scène des êtres surnaturels et des fantasmes collectifs.

Presse périodique : Ensemble des journaux publiés à intervalles réguliers.

Redivive(s) : Le *redivive* est un mort qui revient à la vie. Employé par Dom Augustin Calmet dans ses *Dissertations* pour qualifier le vampire, le terme de *redivive* désigne un mort qui sort de son tombeau la nuit pour aller sucer le sang et causer la mort de ses proches parents.

Revenant : Esprit d'un(e) défunt(e) expédié *ad patres* qui revient parmi les vivants en se manifestant sous une apparence humaine.

« Revenant en corps » : Cadavre ambulant ou « mort-vivant » conservant son corps après le trépas, le « revenant en corps » demeure dans l'ombre des vivants en ressuscitant d'entre les morts et en s'éveillant dans son tombeau sous la forme d'un « non- mort ».

Roman gothique : Issu du courant littéraire britannique « Gothic novel », le roman gothique est un genre alliant l'horreur à la fiction. Résultant d'un engouement pour les imaginaires macabres dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il se caractérise par son goût du mystère, du passé et du surnaturel.

Roman historique : S'adonnant à une reconstruction de la réalité historique, ce genre littéraire introduit des événements et des personnages historiques dans le champ de la fiction.

Sorcière : Femme malfaisante figurant parmi les « suppôts de Satan ». Disposant de pouvoirs surnaturels, la sorcière opère des maléfices avec l'aide de son maître, le Diable.

Stryge : Monstre mythique ailé conservant l'apparence d'une femme, la stryge antique sort de son tombeau la nuit pour aller sucer le sang des vivants et se nourrir de leur chair.

Upyr : Revenant issu du folklore slave, l'*upyr* est un « vampire primitif » actif entre midi et minuit. Au demeurant, et au regard des superstitions balkaniques, tout hérétique est susceptible de devenir un *upyr* après son trépas. Dès lors, sorciers et maléficiers s'exposent à cette transformation *post-mortem*. S'échappant de sa tombe, l'*upyr* est accusé de causer la mort des vivants en dévorant la chair et en aspirant le sang et l'énergie de ses victimes.

Vampire : Sortant de son tombeau la nuit, le vampire proroge son existence *post-mortem* en inoculant son virus à ses victimes et en aspirant le sang des vivants. Eperdu entre « non-vie » et « non-mort », il s'affranchit des « revenants en corps » - défunts revenus à la vie - et des « morts-vivants » - trépassés à la fois morts et vivants.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	13
-------------------	----

PARTIE I : ETREINDRE L'INCANDESCENCE DES TENEBRES : DE LA « MALEMORT » AUX REVENANTS EN CORPS	19
--	-----------

I. A la poursuite des émissaires du mal : Le Diable, la Sorcière, le Vampire. 19	
---	--

<i>A. Du « Mal inconscient » au « Malinconscient » :.....</i>	<i>19</i>
---	-----------

<i>B. Le Diable et ses avatars : La Sorcière, ménechme de Béchard :</i>	<i>26</i>
---	-----------

<i>C. Aux sources de la frénésie vampirique : L'évanescence des imaginaires méphistophéliques.</i>	<i>35</i>
---	-----------

II. De la monstruosité de la mort à la monstruosité du « corps-mort » :38	
--	--

<i>A. Le calvaire des mourants :</i>	<i>38</i>
--	-----------

<i>B. Dans les coulisses du temps qui passe, le postscenium du temps qui trépassé :</i>	<i>41</i>
---	-----------

<i>C. Le vampire en filigrane : Des corps mastiquants aux cadavres ambulants :.</i>	<i>44</i>
---	-----------

III. AUX ORIGINES DU MYTHE DU VAMPIRE (XVIIIE-XVIIIIE SIECLES) :	51
---	-----------

<i>A. Le vampire : De la croyance collective aux récits populaires :.....</i>	<i>51</i>
---	-----------

<i>B. Le temps des enquêtes officielles (1706-1732) :</i>	<i>59</i>
---	-----------

<i>C. Vers une Europe de l'information : La « presse périodique » et le marché du « fait divers » :.....</i>	<i>63</i>
--	-----------

PARTIE II : CHRONIQUES ET CONTROVERSES AUTOUR DE LA FIGURE DU VAMPIRE (XVIII-XIXE).....	75
--	-----------

I. Dom Augustin Calmet et ses « Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie » (1746) :	75
--	-----------

<i>A. L'exemplarité singulière d'un historien de la Bible au parangon du métier d'historien :.....</i>	<i>75</i>
--	-----------

<i>B. L'apport de la « Dissertation sur les revenants et les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie, de Silésie » :</i>	<i>93</i>
---	-----------

<i>C. Postérité et intronisation de la compilation du Révérend-Père bénédictin du XVIIIe siècle à nos jours :</i>	100
II. Controverses et polémiques au « siècle des lumières » :	110
<i>A. Les détracteurs du Traité des apparitions de Dom Augustin Calmet :</i>	110
<i>B. La diatribe de l'abbé Lenglet Du Fresnoy :</i>	114
<i>C. L'abbé de Senones et ses fervents défenseurs : Dom Ildephonse Cathélinot et de Dom Fangé :</i>	119
III. Vers une histoire médicale des critères de la mort (XVIIe – XIXe siècles) :	122
<i>A. L'exploration des manifestations organiques de la mort :</i>	122
<i>B. Les premiers rapports médicaux (XVIIe-XVIIIe siècles) :</i>	124
<i>C. L'édification d'une « littérature médicale » au XIXe siècle :</i>	127
PARTIE III : DE L'HISTOIRE A LA FICTION.....	132
I. L'évolution de la Croyance, de l'Incroyance et de la Superstition au XIXe siècle.....	132
<i>A. Une offensive menée contre la Science :</i>	132
<i>B. L'exemple des premiers romans historiques :</i>	136
<i>C. Les prémisses d'une littérature « vampirique ».</i>	146
II. Du réel au surnaturel :	149
<i>A. L'apparition fantastique :</i>	150
<i>B. « L'Autre » et ses métamorphoses littéraires :</i>	155
<i>C. Femmes mythiques, femmes bibliques, femmes vampiriques : Le démon au féminin :</i>	161
III. Du vampire de la superstition au vampire de la fiction :	182
<i>A. De la dereliction du mythe à l'édification d'un archetypé apotropaïque, l'exemple sui generis du roman Dracula de Bram Stoker :</i>	183
<i>B. Un état civil apocryphe pour Dracula :</i>	188
<i>C. Vers la constitution d'un abécédaire du « vampire moderne » :</i>	203
CONCLUSION	215
ETAT DES SOURCES	219

BIBLIOGRAPHIE.....	221
SITOGRAFIE	243
ANNEXES.....	250
GLOSSAIRE.....	279
TABLE DES MATIERES.....	281